This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR
INSTITUTION

Bequeathed
by Professor
VIVIENNE
MYLNE

MYLNE 80

OXFORD
1992

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE,

ET DE

PHILOSOPHIE.

MÉLANGES
DE
LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE,
ET DE
PHILOSOPHIE.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée de plusieurs Notes sur la Traduction de quelques morceaux de Tacite.

TOME SECOND.

A AMSTERDAM,
Chez ZACHARIE CHATELAIN & Fils,
Imprimeurs-Libraires.

M. DCC. LXIV.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
15 SEP 1992
OF OXFORD
LIBRARY

RÉFLEXIONS

SUR LES

ÉLOGES ACADÉMIQUES.

LES Princes ſont, pour l'ordinaire, beaucoup plus loués durant leur vie qu'après leur mort ; la plûpart des Gens de Lettres ont un ſort contraire. Tant qu'ils reſpirent, on les critique ou on les oublie, ſelon qu'ils ſe diſtinguent ou qu'ils demeurent confondus dans la foule ; mais on les célebre preſque tous dès qu'ils ne ſont plus : il n'eſt pas même rare de voir les manes d'un Ecrivain illuſtre encenſés par les mêmes plumes qui l'avoient déchiré de ſon vivant, & qui ſemblent deſtinées à ſe deshonorer également par leurs ſatyres & par leurs éloges.

Tant d'Académies dont nos Provinces sont inondées, & qui font perdre des hommes à l'Etat sans en faire acquérir aux Lettres, ont rendu communs ces panégyriques funebres. Les plus minces Littérateurs ayant souvent l'avantage ou le ridicule d'appartenir à quelqu'une de ces Sociétés, ce titre assure à leur mémoire une petite apothéose, à la vérité aussi obscure que leur vie.

Quelques Censeurs se sont élevés contre cette multiplicité fastidieuse d'éloges. Si on les en croit, ceux qui par leurs lumieres & leurs talens ont éclairé leurs Contemporains, & honoré leur Patrie, sont les seuls dignes de nos hommages; mais à quoi bon, disent-ils, transmettre à la postérité des noms inconnus à leur propre siecle, & leur accorder solemnellement une place dans les fastes littéraires, où l'on ne pensera jamais à les chercher? Nous avouerons sans peine que l'usage dont on se

plaint a ses abus ; & quel usage n'a pas les siens ? Mais les abus nous paroissent légers en comparaison des avantages. Si les Anciens qui élevoient des statues aux grands hommes, avoient eu le même soin que nous d'écrire la vie des Gens de Lettres, nous aurions, il est vrai, quelques mémoires inutiles ; mais nous serions plus instruits sur les progrès des Sciences & des Arts, & sur les découvertes de tous les âges ; histoire plus intéressante pour nous que celle d'une foule de Souverains qui n'ont fait que du mal aux hommes. D'ailleurs ne craignons point que la postérité confonde les rangs ; en faisant le panégyrique d'un homme de Lettres, nous lui assignons à peu près, même sans le vouloir, la place qu'il doit occuper. Quiconque aura lu les Eloges de l'Académie des Sciences, ne sera pas plus tenté de mettre Parent à côté de Newton, que Tallard à côté de Vauban. Les hommes mé-

diocres peuvent être élevés par l'Orateur un peu au-dessus de leur place, mais les grands hommes gardent toujours la leur.

Quoi qu'il en soit, nous espérons que les Gens de Lettres qui sont l'objet des éloges suivans, ne paroîtront pas indignes de l'hommage que nous leur rendons. On y verra un des plus grands Mathématiciens de son siecle, un Philosophe pratique du premier ordre, un sage Législateur du genre humain, un Grammairien de génie, enfin, ce qui est presque aussi rare, & peut-être plus estimable, un Théologien tolérant & modéré.

C'est par les actions qu'il faut louer ceux qui le méritent; l'éloge d'un homme de Lettres doit donc être le récit de ses travaux. Mais il est peut-être aussi utile de faire connoître ce qu'il a été, & de peindre l'homme en même tems que l'Ecrivain, au risque de changer quelquefois le panégyrique en histoire. En montrant d'un

côté aux Lecteurs instruits ce que les Sciences ou les Lettres doivent à celui qu'on loue ; le point où il les à trouvées, & celui où il les a laissées par ses veilles, on intéressera de l'autre les Lecteurs philosophes par le contraste ou par l'accord de ses écrits & de ses mœurs. Le caractere des hommes célebres n'est pas moins digne de fixer nos regards que leurs talens ; cette régle a cependant quelques restrictions. L'analyse des écrits est indispensable dans l'éloge historique d'un homme de Lettres ; à l'égard du caractere & des mœurs, s'il est du devoir de l'Historien de ne pas cacher les défauts qui font rentrer les Gens de Lettres dans la classe ordinaire de l'humanité, il est encore plus nécessaire de tirer le rideau sur les vices qui ont quelquefois terni l'éclat des talens. Le but des éloges littéraires est de rendre les Lettres respectables, & non de les avilir. Si donc par un malheur qui n'est pas sans exemple,

la conduite a deshonoré les Ouvrages, quel parti prendre? Louer les Ouvrages. Et si d'un autre côté la conduite est sans reproche, & les Ouvrages sans mérite, que dire alors? Se taire. On oublie qu'on doit parler d'un homme de Lettres, ou plutôt on en fait indirectement la satyre, quand on se borne à célébrer en lui l'homme vertueux; titre très-estimable dans la Société, mais très-peu littéraire. Que penseroit-on d'un Général d'armée, dans l'éloge duquel on ne trouveroit ni batailles gagnées, ni villes prises?

C'est apparemment par cette raison que plusieurs de nos Académies n'imposent point au Secretaire la loi rigoureuse de faire l'éloge funebre de tous les Académiciens, l'expérience ayant prouvé que l'intrigue & la faveur ont quelquefois ouvert la porte de ces Compagnies à des hommes dont tout l'éloge doit se réduire à la date de leur naissance & de leur mort. Il

seroit pourtant juste, il seroit même à souhaiter que la loi dont nous parlons fût établie. Il en résulteroit peut-être qu'on apporteroit dans le choix des sujets une sévérité plus constante & plus continue ; le Secretaire, & sa Compagnie par contre-coup, seroient intéressés à ne se donner pour confreres que des hommes louables.

Le ton d'un éloge historique ne doit être ni celui d'un discours oratoire, ni celui d'une narration aride. Les réflexions philosophiques sont l'ame & la substance de ce genre d'écrits ; tantôt on les entre-mêlera au récit avec art & briéveté, tantôt elles seront rassemblées & développées dans des morceaux particuliers, où elles formeront comme des masses de lumiere qui serviront à éclairer le reste. C'est en cela que l'illustre Secretaire de l'Académie des Sciences a sur-tout excellé ; c'est par-là qu'il fera principalement époque dans l'histoire de la Philosophie ; c'est par-là enfin qu'il

a rendu ſi dangereuſe à occuper aujourd'hui la place qu'il a remplie avec tant de ſuccès. Si on peut lui reprocher de légers défauts (& pourquoi ne hazarderions-nous pas une critique qui ne le touche plus, & qui ne ſauroit effleurer ſa gloire?) c'eſt quelquefois trop de familiarité dans le ſtyle, quelquefois trop de recherche & de rafinement dans les idées; ici une ſorte d'affectation à montrer en petit les grandes choſes, là quelques détails puériles, peu dignes de la gravité d'un Ouvrage philoſophique. Voilà pourtant, qui le croiroit! en quoi la plûpart de nos faiſeurs d'éloges ont cherché à lui reſſembler; ils n'ont pris du ſtyle de M. de Fontenelle que ces taches légeres, ſans en imiter la préciſion, la lumiere & l'élégance. Ils n'ont pas ſenti que ſi les défauts de cet Écrivain célebre bleſſent moins chez lui qu'ils ne feroient ailleurs, c'eſt non-ſeulement par les beautés, tantôt frappantes,

tantôt fines, qui les effacent; mais parce qu'on ſent que ces défauts ſont naturels en lui, & que le propre du naturel, quand il ne plaît pas, eſt au moins d'obtenir grace. Son genre d'écrire lui appartient abſolument, & ne peut paſſer, ſans y perdre, par une autre plume; c'eſt une liqueur qui ne doit jamais changer de vaſe. Il a eu, comme tous les bons Ecrivains, le ſtyle de ſa penſée; ce ſtyle quelquefois négligé, mais toujours original & ſimple, ne peut repréſenter fidélement que le genre d'eſprit qu'il avoit reçu de la nature, & ne ſera que le maſque d'un autre. Or le ſtyle n'eſt agréable qu'autant qu'il eſt l'image naïve du genre d'eſprit de l'Auteur, & c'eſt à quoi le Lecteur ne ſe méprend guere, comme on juge qu'un portrait reſſemble ſans avoir vû l'original. Ainſi, pour obtenir quelque place après M. de Fontenelle dans la carriere qu'il a ſi glorieuſement parcourue, il faut

nécessairement prendre un ton différent du sien ; il faut de plus, ce qui n'est pas moins difficile, accoutumer le Public à ce ton, & lui persuader qu'on peut être digne de lui plaire, en le conduisant par une route qui ne lui est pas connue. Car le premier mouvement du Public, semblable en cela aux critiques subalternes, est de juger par imitation : il court après la nouveauté, & il est toujours prêt à la proscrire. Il est vrai qu'il ne tarde pas à revenir de son injustice, au lieu que les critiques subalternes s'opiniâtrent dans la leur.

Je ne prétends point avoir observé dans les Éloges suivans les règles que je viens d'établir ; mon objet n'a point été de rendre ces Éloges agréables, je serai content si on les juge utiles.

ÉLOGE HISTORIQUE
DE M.
JEAN BERNOULLI,

Professeur de Mathématiques à Basle, & Membre des Académies Royales des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse & de Russie, &c. mort au commencement de 1748, dans un âge fort avancé.

M. BERNOULLI ne m'étoit connu que par ses Ouvrages; je leur dois presqu'entiérement le peu de progrès que j'ai fait en Géométrie, & la reconnoissance exige de moi l'hommage que je vais rendre à sa mémoire. N'ayant eu avec lui aucune espece de commerce, j'ignore les détails peu intéressans de sa vie privée; je laisse donc à des chercheurs de dates (*a*) & à des compila-

(*a*) Quelques Journalistes nous ayant paru fort avides

teurs le soin de le faire naître & mourir. Je commence sa vie où commence sa réputation, & son histoire n'y perdra que peu d'années. Je dis *son histoire* : car je la promets encore plus que son éloge : on ne peint point les hommes quand on les peint sans foiblesses ; ôter au vrai mérite quelques taches légeres, c'est peut-être lui faire tort, & c'est sûrement en faire à la vérité. Ainsi dans l'abrégé que je vais donner de la vie de M. Bernoulli, c'est-à-dire, de ses travaux, l'homme illustre se fera souvent admirer, l'homme s'y montrera quelquefois.

M. Bernoulli annonça dans une très-grande jeunesse, ce qu'il devoit être un jour, par une Dissertation sur l'effervescence & la fermentation, qu'il publia & qu'il soutint en forme de thèse. Bientôt après il se fit connoître aux Géometres par le fameux problême de la *Chaînette*, agité depuis long-tems parmi eux, & que le célebre Galilée avoit essayé de résoudre. Ce problême consiste à trouver la courbure que prend

de ces sortes de dates, nous dirons ici, pour les rendre heureux, que M. Bernoulli étoit né le 7. Août 1667. & qu'il est mort le 1er. Janvier 1748.

une chaîne considérée comme un fil parfaitement flexible, chargé d'une infinité de petits poids, & suspendu dans un plan vertical par ses deux extrémités. M. Bernoulli détermina cette courbe, & trouva qu'elle étoit du nombre de celles que les Géometres ont nommées *courbes méchaniques*, c'est-à-dire, qui ne peuvent être représentées par une équation finie. Il démontra, peu de tems après, que la courbure d'une voile enflée par le vent étoit la même que celle de la chaînette, & résolut ainsi deux problêmes très-difficiles au lieu d'un.

La flexion de la chaîne & de la voile en chaque point, dépend de la position de chaque petit côté de la courbe : il falloit donc trouver une équation ou formule qui déterminât cette position. La Géométrie des infiniment petits, peu connue alors, étoit seule capable d'y atteindre; mais un instrument si nécessaire eût encore été inutile au grand nombre; il demandoit une main habile pour être employé avec succès; & d'ailleurs M. Bernoulli ne devoit en quelque sorte qu'à lui-même l'avantage de le posséder; car il avoit trop contri-

bué par ses travaux à perfectionner cette Géométrie naissante, pour n'être pas mis au nombre de ceux qui l'avoient créée.

Peu de tems après, il résolut un autre problême, dont il avoue qu'il avoit été occupé pendant cinq ans; c'est celui du plus court crépuscule. On sait que le crépuscule, quelle qu'en soit la cause, commence le matin & finit le soir, quand le soleil est à 18 degrés au-dessous de l'horison, c'est-à-dire, quand la portion du cercle vertical comprise entre l'horison & le soleil caché au-dessus, est un arc de 18 degrés; le crépuscule doit donc durer autant de tems que le soleil en met à descendre de 18 degrés au-dessous de l'horison. Or cet astre ne décrit pas tous les jours le même cercle par rapport à nous, puisqu'il est tantôt plus près de notre zénith, & tantôt plus loin. Il est donc chaque jour plus ou moins de tems à parcourir ces 18 degrés: la difficulté consiste à trouver le jour de l'année où ce tems est le plus petit qu'il est possible; & M. Bernoulli donne pour cela une regle fort simple: mais il ne nous apprend ni le chemin qu'il a suivi pour la découvrir, ni les

difficultés qui l'avoient arrêté si long-tems. Elles étoient vrai-semblablement les mêmes que M. de Maupertuis a su le premier appercevoir & résoudre dans son *Astronomie nautique.*

M. Bernoulli publia vers le même tems une espece de thèse sur la Logique, que nous croyons pouvoir proposer comme un modele des ouvrages de cette espece. La Logique n'y paroît point sous la forme barbare dont les Philosophes de l'école l'avoient défigurée. Elle est réduite à ce qu'elle a de nécessaire, c'est-à-dire, à peu de préceptes, & la plûpart sont appuyés par des exemples tirés de la Géométrie. On peut en effet regarder cette derniere Science comme une Logique pratique; parce que les vérités dont elle s'occupe, étant les plus simples & les plus sensibles de toutes, sont par cette raison les plus susceptibles d'une application facile & palpable des regles du raisonnement.

Cette thèse fut suivie d'une dissertation sur le mouvement des muscles, que M. Bernoulli composa pour recevoir le Doctorat en Médecine; car il étudioit aussi cette derniere Science, & ses Maîtres se glorifioient de compter

parmi leurs disciples un Mathématicien du premier ordre. Mais l'Anatomiste & le Médecin, qui étoient en lui fort subordonnés au Géometre, le sont aussi dans cette dissertation ; il avoit choisi un sujet où pût briller sa Science favorite ; & l'ouvrage est sur-tout recommendable par l'heureux emploi que M. Bernoulli fait de la méchanique la plus subtile pour déterminer la courbure des fibres élastiques musculaires, enflées par le fluide qui les remplit : ses formules lui fournissent une table où l'on trouve la force nécessaire à un muscle pour soutenir un poids donné.

Il continua pendant quelques années à remplir les Actes de Leipsick de différens opuscules mathématiques, dignes de leur Auteur ; mais le détail en seroit trop long, & ceux qui les ont suivis les ont presque fait oublier. Tels furent, pour ainsi dire, les degrés par lesquels il s'éleva en 1697 au fameux problême de la *Brachystochrone*, ou *ligne de la plus vîte descente.* Voici l'énoncé de ce problême, tel que M. Bernoulli le proposa aux Géometres : *Deux points étant donnés, lesquels soient dans un plan vertical, & ne soient cependant ni dans la même ligne*

horisontale ni dans la même ligne verticale, trouver une courbe qui passe par ces deux points, & dont la propriété soit telle, qu'un corps pesant descendant le long de sa concavité, mette moins de tems à la parcourir que toute autre ligne droite ou courbe, passant par les mêmes points. Galilée qui avoit cru que la courbe de la chaîne étoit une parabole, avoit cru aussi que la ligne de la plus vîte descente étoit un cercle; & cet homme immortel par ses découvertes astronomiques & méchaniques, n'avoit pas trouvé dans la Géométrie de son tems des secours suffisans pour résoudre la question.

M. Bernoulli, en proposant le problême, avoit averti que la ligne droite qu'on pouvoit tirer entre les deux points donnés, quoique plus courte qu'aucune autre, n'étoit pas cependant celle qu'un corps pesant mettroit le moins de tems à parcourir. Nous n'entreprendrons point d'en donner la raison métaphysique. Ce n'est qu'à l'aide d'un calcul très-subtil qu'on peut démontrer cette vérité. Tout ce qui est susceptible d'idées précises, n'en souffre point d'autres; présenter des notions vagues pour des démonstrations exactes,

c'eſt ſubſtituer de fauſſes lueurs à la lumiere, c'eſt retarder les progrès de l'eſprit en voulant l'éclairer. L'ignorance croit y gagner, & les Sciences y font une perte réelle. Ce n'eſt pas que la Géométrie n'ait, comme toutes les autres Sciences, une métaphyſique qui lui eſt propre, & néceſſaire même pour y faire des découvertes. Un homme qui avant que de toucher les objets, les apperçoit déjà, quoique confuſément, a ſans doute beaucoup d'avantage ſur un aveugle qui les rencontre bruſquement & par haſard; mais ce n'eſt pas aſſez d'entrevoir une vérité géométrique dans l'éloignement; il faut, pour ainſi dire, nous aſſurer d'elle, en la reconnoiſſant de plus près, & franchir l'intervalle qui nous en ſépare; or le calcul eſt le ſeul guide qui puiſſe conduire dans cette route, faire éviter les obſtacles qui s'y rencontrent, ou avertir qu'ils ſont inſurmontables. Mais comme ce guide ſeroit trop peu familier à la plûpart de nos Lecteurs, nous ne pouvons tout au plus dans la queſtion dont il s'agit, que diminuer le paradoxe, & diſſiper les fauſſes raiſons qui pourroient faire croire que la ligne

droite est celle de la plus vîte descente. Si un corps pesant se mouvoit uniformément, c'est-à-dire, s'il parcouroit toujours en tems égaux des espaces égaux, il n'est pas douteux que la ligne droite, étant la plus courte de toutes, seroit aussi celle qu'il décriroit en moins de tems. Mais un corps pesant descend d'un mouvement accéléré, & le tems qu'il emploie à parcourir une ligne quelconque, est la somme des tems qu'il met à en parcourir les différentes parties. S'il se meut sur une ligne courbe qui passe par les deux points donnés, & qui tombe au-dessous de la ligne droite tirée par ces deux mêmes points, on voit au premier coup d'œil qu'il doit d'abord descendre plus verticalement, & par conséquent avec un mouvement plus accéléré, que s'il décrivoit la ligne droite. Il n'y a donc rien d'absurde à croire qu'il puisse parcourir la ligne courbe en moins de tems. Voilà jusqu'où la Métaphysique peut nous conduire; c'est au calcul seul à achever le reste & à faire entiérement évanouir le paradoxe, parce que c'est à lui seul à déterminer & à comparer entr'eux les deux tems. On trouve par son secours,

que la *Brachyſtochrone* doit être une portion de cycloïde, courbe très-familiere aux Géometres. C'eſt celle que décrit le point de la circonférence d'un cercle qui roule ſur un plan ; ou pour lui donner une origine plus connue, c'eſt celle que trace en l'air le clou de la circonférence d'une roue qui tourne & qui avance en même tems. La cycloïde a un grand nombre de propriétés très-ſingulieres, & celle d'être la courbe de la plus vîte deſcente, n'eſt pas une des moins remarquables.

Il ne ſera peut-être pas inutile de donner une idée de la ſolution de M. Bernoulli ; nous la donnerons même d'autant plus volontiers, que cette ſolution ſinguliere peut fournir matiere à quelques obſervations importantes.

La courbe Brachyſtochrone doit être telle, que ſi on y prend à volonté une très petite portion terminée par deux points quelconques, cette petite portion ſoit parcourue en moins de tems qu'une autre petite portion de courbe terminée par les deux mêmes points infiniment proches. En effet, ſi cette derniere portion étoit parcourue en moins de tems que la premiere, &

qu'on ôtât à la courbe la premiere portion qu'elle avoit, pour lui donner l'autre, la courbe dans ce nouvel état seroit parcourue en moins de tems que dans le premier état; & par conséquent elle ne seroit pas dans son premier état la courbe de la plus vîte descente; ce qui est contre la supposition. Or la portion de courbe infiniment petite dont nous parlons, peut être regardée comme composée de deux petites lignes droites, dont chacune est parcourue avec une vîtesse différente, mais uniquement dépendante de la hauteur d'où le corps est supposé tomber. Il faut donc trouver la position que doivent avoir ces deux petites lignes pour être parcourues dans le moins de tems qu'il est possible; l'équation différentielle qui détermine cette position est celle de la cycloïde, & on y parvient assez facilement.

Mais M. Bernoulli fit plus que de résoudre le problême de la plus vîte descente; il prouva qu'il étoit analogue à un autre non moins difficile; c'est la recherche de la courbe qui décrit un corpuscule de lumiere, en traversant un milieu dont les couches sont d'une

densité variable. On sait qu'un rayon qui passe obliquement d'un milieu dans un autre, ne continue pas son chemin dans la même ligne droite suivant laquelle il entre, mais qu'il s'en détourne d'autant plus que la densité du nouveau milieu differe plus de celle du milieu d'où il sort. Si donc un rayon de lumiere traverse un fluide composé d'une infinité de couches, chacune d'une densité différente, il doit à chaque instant s'écarter un peu de sa direction, & par conséquent décrire une courbe. C'est ce que font les rayons en pénétrant notre atmosphere, dont les couches élastiques se compriment les unes les autres par leur poids, & sont par conséquent d'autant plus comprimées & d'autant plus denses, qu'elles sont plus proches de nous. M. Bernoulli prouva qu'en supposant une certaine loi dans les densités de ses couches, la courbe décrite par le rayon de lumiere devoit être une cycloïde, comme la courbe de la plus vîte descente en étoit une.

Il faut remarquer pourtant que dans sa solution il admet un principe contesté par plusieurs grands Géometres & ha-

biles Physiciens, savoir qu'un *corpuscule* de lumiere qui va d'un point à un autre placé dans un milieu différent, doit y aller dans le tems le plus court qu'il est possible. M. de Fermat avoit le premier avancé ce principe, croyant ébranler par des raisons métaphysiques l'explication ingénieuse que M. Descartes avoit donnée de la réfraction; M. Huyghens l'avoit ensuite adopté comme une conséquence de son hypothèse sur la propagation de la lumiere; enfin M. Leibnitz l'avoit soutenu comme favorable à ses idées sur le systême des *causes finales*. On appelle ainsi cette partie de la Physique, ou plutôt de la Métaphysique, (ou peut-être ni de l'une ni de l'autre) qui a pour but de découvrir les lois de la Nature par la fin que son Auteur s'est proposée en établissant ces lois. Cette Théorie est fondée sur les axiomes si vrais, mais si peu féconds & souvent si trompeurs, que rien ne se fait sans raison suffisante, que la nature agit toujours par les voies les plus simples, & sur quelques autres aussi certains & aussi inutiles. Le Chancelier Bacon qui avoit senti combien cette maniere de philosopher étoit une

voie ſtérile pour les découvertes, la comparoit avec beaucoup de fineſſe & de vérité à une vierge conſacrée à Dieu qui ne produit rien ; d'autres grands hommes n'ont pas été ſi ſages, & quelques Savans qui n'étoient pas de grands hommes, n'ont pas craint, même au prix des plus ridicules abſurdités, d'introduire dans la Géométrie les cauſes finales ; témoin le P. Tacquet, Jéſuite, qui trouvant quelques phénomenes de Catoptrique en contradiction avec ce principe, que la nature prend toujours le plus court chemin, croit concilier les phénomenes & le principe, en diſant que la nature prend le chemin le plus long, quand elle ne ſauroit prendre le plus court. Les Partiſans modernes des cauſes finales, plus circonſpects & plus raiſonnables, ſe contentent d'en faire l'application à quelques lois très-conſtatées d'ailleurs. & de la chercher dans d'autres, en ſe taiſant ſur le reſte. Quoi qu'il en ſoit, & pour en revenir à la ſolution que donne M. Bernoulli du problême dont il s'agit, le principe métaphyſique en apparence, ſur lequel cette ſolution eſt appuyée, peut n'être regardé, ſi l'on veut, que comme

comme un principe purement géométrique, & la solution n'y perdra rien de son mérite.

En proposant aux Géometres le problême de la plus vîte descente, M. Bernoulli leur avoit donné un certain espace de tems pour le résoudre. Ce terme qu'il prolongea étant expiré, on ne vit paroître que quatre solutions. L'une qui étoit de M. Newton, fut envoyée sans nom d'Auteur; & M. Bernoulli dit que c'étoit *un ongle du lion* qu'il étoit facile de reconnoître; les trois autres étoient de M. Jacques Bernoulli, frere aîné de celui dont nous parlons, de M. Leibnitz & de M. le Marquis de l'Hôpital. Presque toutes les Nations savantes donnerent chacune un athlete, & peut-être un cinquieme auroit-il été difficile à trouver.

M. Jacques Bernoulli avoit donné à son frere les premieres leçons de Géométrie: il voyoit son éleve courir avec lui d'un pas égal la carriere dans laquelle il l'avoit fait entrer; & peut-être conservoit-il un peu trop à son égard ce ton de supériorité dont il est si difficile de se défaire, quand une fois on l'a pris, mais que la reconnoissance même a bien de

du premier; le double, s'il ne réussissoit pas au second; & le triple, s'il manquoit au troisieme. On verra par la suite de ce récit qu'il ne risquoit rien, au moins sur les deux derniers articles. Cette altercation produisit de la part des deux freres plusieurs écrits, où l'aigreur semble quelquefois prendre la place de l'émulation; mais puisque l'un des deux avoit tort, il falloit bien que l'un des deux se fâchât.

L'Académie Royale des Sciences de Paris fut prise pour juge du différend; & c'étoit l'arbitre le plus respectable que pussent choisir les deux rivaux. La solution de M. Jean Bernoulli fut donc remise en 1701 à l'Académie dans un papier cacheté; & l'Auteur recommanda qu'il ne fût ouvert qu'après que son frere auroit publié son analyse du même problême. Mais il y eut sur cette publication des difficultés qui durerent plusieurs années; elles furent terminées ou plutôt arrêtées par la mort de M. Bernoulli l'aîné, arrivée le 16 Août 1705; & le mémoire de son frere fut publié bientôt après parmi ceux de l'Académie en 1706. Quelque élégante que paroisse sa solution, il faut avouer

qu'elle étoit en effet imparfaite à certains égards ; l'Auteur en convint lui-même dans un écrit qu'il publia plusieurs années après sur cette matiere, & qui contenoit une nouvelle méthode pour résoudre le problême, méthode un peu plus simple que celle de M. Jacques Bernoulli, mais d'ailleurs entiérement la même quant aux principes. Cette confomité, jointe à une rétractation si long-tems différée, a été vivement & plus d'une fois reprochée à M. Jean Bernoulli ; on l'a ouvertement accusé d'une foiblesse dont les plus grands hommes n'ont pas toujours été exempts. Mais s'il avoit apperçu son erreur du vivant de son frere, peut-on croire qu'en 1706, lorsque rien ne l'y obligeoit, il eût publié cette erreur avec son ouvrage ? M. Leibnitz avoit paru approuver la premiere solution ; & une méprise assez subtile pour avoir échappé à des yeux si pénétrans, ne devoit pas coûter beaucoup à reconnoître, même par un aveu public. Le Géometre n'y eût rien perdu, & le Philosophe y eût gagné.

Tant de travaux auxquels des Mathématiciens d'une très-grande force

auroient à peine suffi, n'étoient pas les seuls qui occupassent le nôtre. En 1697 il donna dans les Actes de Leipsick le calcul des quantités *exponentielles*, c'est-à-dire des quantités constantes ou variables, élevées à des puissances variables. La méthode de différentier & d'intégrer ces sortes de quantités étoit jusqu'alors inconnue, & M. Bernoulli ajoûta aux nouveaux calculs cette branche devenue depuis si féconde. Les Actes de Leipsick de cette même année 1697 & des suivantes, contiennent encore plusieurs écrits importans, qu'il composa sur différentes questions mathématiques. Parmi ces écrits, on doit remarquer sur-tout ses recherches sur *le solide de la moindre résistance*, c'est-à-dire sa Méthode pour trouver un solide, qui étant mû dans un fluide en repos parallélement à son axe, rencontre moins de résistance que tout autre solide de même base, mû suivant la même direction & avec la même vîtesse. M. Newton avoit donné la solution de ce problême dans son admirable ouvrage des *Principes mathématiques*, mais sans indiquer la route qu'il avoit suivie; & M. Fatio de Duillier venoit d'en publier une

solution très-embarrassée. Nous remarquerons, à l'occasion de ce dernier, qu'il fut dans la suite un triste exemple des égaremens dont les meilleurs esprits sont capables. Il préféra par choix & de bonne foi le métier d'enthousiaste & de prédicant qui le perdit, à la réputation de grand Géometre qu'il auroit pu facilement acquérir. Après avoir fait en mathématique des progrès considérables, il se crut destiné à de plus grandes choses, promit qu'il ressusciteroit des morts, assembla toute l'Angleterre pour en être témoin, & ne tint point parole.

M. Bernoulli, effrayé des calculs de M. Fatio, se mit à chercher par une autre voie le solide de la moindre résistance, & ne fut pas long-tems à le trouver. Les grands Géometres connoissent cette espece de paresse qui préfere la peine de découvrir une vérité à la contrainte peu agréable de la suivre dans l'ouvrage d'autrui; en général ils se lisent peu les uns les autres, (*b*) & peut-être perdroient-ils à lire beaucoup : une

(*b*) Nous ne disons point qu'ils ne se lisent pas, mais qu'ils se lisent peu : en ce genre, un coup d'œil jetté sur un ouvrage, suffit aux maîtres pour le juger. Il n'en est pas de même en Littérature.

tête pleine d'idées empruntées n'a plus de place pour les siennes propres, & trop de lecture peut étouffer le génie au lieu de l'aider. Si elle est plus nécessaire dans l'étude des Belles-Lettres que dans celle de la Géométrie, la différence de leurs objets & des qualités qu'elles exigent, en est sans doute la cause. La Géométrie ne veut que découvrir des vérités, souvent difficiles à atteindre, mais faciles à reconnoître dès qu'on les a saisies; & elle ne demande pour cela qu'une justesse & une sagacité qui ne s'acquierent point. Si elle n'arrive pas précisément à son but, elle manque entiérement; mais tout moyen lui est bon pour y arriver; & chaque esprit a le sien, qu'il est en droit de croire le meilleur: au contraire, le mérite principal de l'éloquence & de la Poésie, consiste à exprimer & à peindre; & les talens naturels, absolument nécessaires pour y réussir, ont encore besoin d'être éclairés par l'étude réfléchie des excellens modeles, &, pour ainsi dire, guidés par l'expérience de tous les siecles. Quand on a lu une fois un problême de Newton, on a vu tout, ou l'on n'a rien vu, parce que

la vérité s'y montre nue & sans réserve : mais quand on a lu & relu une page de Virgile ou de Bossuet, il y reste encore cent choses à voir. Un bel esprit qui ne lit point, n'a pas moins à craindre de passer pour un écrivain ridicule, qu'un Géometre qui lit trop, de n'être jamais que médiocre.

Pendant que M. Bernoulli soutenoit contre son frere la dispute des Isopérimetres, une querelle beaucoup plus sérieuse l'occupoit. Il avoit publié une Dissertation, où il prouvoit que les corps dans leur accroissement souffroient une déperdition continuelle de parties, successivement remplacées par d'autres. Un grand mérite fait toujours des ennemis; & par conséquent notre Géometre en avoit. Ne pouvant attaquer le Savant, ils eurent recours à une ressource assez ordinaire à l'envie; ils chercherent à rendre le Chrétien suspect. Plus jaloux de sa supériorité que des intérêts de la Religion (car il n'est pas nécessaire d'en avoir pour la faire servir de masque à la haine) ils prétendirent que l'opinion de M. Bernoulli étoit dangereuse, contraire au dogme de la Résurrection, & favorable aux objections des Sociniens;

M. Bernoulli n'eut pas de peine à montrer le ridicule d'une imputation si odieuse ; & s'il traita ses Adversaires avec toute la franchise helvétique & géométrique, il faut avouer que jamais indignation ne fut plus juste.

L'accusation que M. Bernoulli eut à soutenir dans cette occasion, lui avoit été intentée par les Théologiens Calvinistes de Groningue où il étoit Professeur. La conduite qu'il tint avec eux mérite de servir de modele à tous les Gens de Lettres injustement attaqués sur un point si important ; & nous croyons aussi que cette circonstance de son éloge doit nous arrêter beaucoup plus long-tems qu'aucun autre. Il vivoit dans un pays, où le Gouvernement, occupé pour lors d'affaires publiques très-importantes, & tolérant d'ailleurs par nécessité, n'examinoit guere si un Savant chargé d'enseigner à quelques Eleves le calcul différentiel & intégral, croyoit ou ne croyoit pas à la résurrection des morts : il ne pouvoit se dissimuler, quand il l'auroit voulu, combien ce Gouvernement avoit d'intérêt de ménager un homme aussi utile que lui par les Etrangers qu'il

miroit à Groningue ; & rien n'étoit plus facile avec moins de probité, que d'abuſer de ces avantages : il avoit le bonheur enfin de ſe trouver au milieu d'une République libre, où le bras ſéculier ne ſert pas l'empreſſement des Controverſiſtes avec tout le zele qu'ils ont coutume de deſirer, & avec la docilité qu'ils ont le bonheur ou le malheur de rencontrer dans des climats plus méridionaux. Malgré ces conſidérations il crut ne devoir pas garder le ſilence ſur des reproches, trop ridicules ſans doute en eux-mêmes pour qu'il les réfutât ſérieuſement, mais en même tems trop odieux pour qu'il ne cherchât pas à s'en laver. La maniere dont il ſe défendit lui donna un nouveau mérite, & fut digne des motifs qui l'y déterminerent. Il avoit beaucoup d'avantage ſans doute contre les Théologiens hérétiques qui l'attaquoient. Ces Docteurs imbécilles, diviſés entr'eux & également dans l'erreur, ſur les points les plus eſſentiels de cette Religion qu'ils oſoient enſeigner aux autres, & qu'ils l'accuſoient de renverſer ; ces Sectaires dont les uns anéantiſſoient la toute-puiſſance divine & les autres la liberté

humaine, (c) donnoient assurément beaucoup de prise à qui n'eût été que Philosophe, & à qui n'eût voulu que se venger. M. Bernoulli eut le courage & l'équité de ne point employer de telles armes, qui sans soutenir au fond sa cause, auroient pu nuire à ce qu'il vouloit & devoit respecter. Beaucoup plus modéré que ses Adversaires, il crut devoir s'abstenir de les dévoiler aux yeux d'un peuple trop accoutumé à ne point distinguer la Religion d'avec ses Ministres, & toujours disposé à secouer le joug sacré qu'ils lui imposent: il se contenta de jetter sur leurs imputations le ridicule & l'odieux qu'il auroit pu répandre sur leurs opinions & sur leurs personnes. C'est l'objet d'une harangue qu'il prononça, & qui étoit, selon le titre, une *Apologie de sa réputation, de sa religion, & de son honneur.* Les Magistrats plus éclairés souvent qu'un Théologien dans sa pro-

(c) On connoît la fameuse division des Réformés de Hollande en *Arminiens* & *Gomaristes*. Les premiers donnent à l'homme tout le mérite des bonnes œuvres; les autres le lui ôtent entiérement. Ce sont les *Molinistes* & les *Jansénistes* de la prétendue réforme; ils se réunissoient pour calomnier M. Bernoulli, comme les *Molinistes* & les *Jansénistes* de l'Eglise Romaine se réunissent aujourd'hui pour calomnier & persécuter les Philosophes.

pre cause, lorsqu'ils sont assez équitables pour y démêler les intérêts de Dieu d'avec ceux des passions humaines, rendirent en cette occasion à notre grand Géometre une justice éclatante. Mais malgré tout l'avantage qu'il eut dans cette dispute, il n'a pas voulu que les pieces en fussent insérées dans le recueil de ses Ouvrages. Sa modération sur ce point a été peut-être excessive. Ces pieces auroient été de nouveaux Mémoires pour l'histoire de la Philosophie & de ses persécuteurs, c'est-à-dire, de l'ignorance & de l'aveuglement des hommes; car les fanatiques joueront toujours un grand rôle dans l'histoire de l'esprit humain, par le mal qu'ils ont cherché à lui faire. On auroit pris plaisir à rapprocher les attaques que le grand Bernoulli eut à soutenir alors, des persécutions que le grand Descartes avoit essuyées soixante ans auparavant dans le même pays, pour avoir cherché de nouvelles preuves de l'existence de Dieu; & la postérité auroit eu la satisfaction d'ajouter le nom de M. Bernoulli à celui de tant d'hommes illustres qui depuis Socrate ont souffert pour la Philosophie. Con-

tens de posséder la vérité pour eux-mêmes, ces grands Génies ne troubloient point l'Etat pour l'y faire entrer, & méritoient au moins qu'on les en laissât jouir. Mais à quoi ne doit-on pas s'attendre, quand on ne veut épouser, ni les passions, ni les préjugés des hommes? La contradiction les choque moins que l'indifférence: bientôt on se voit en butte aux traits des partis les plus contraires, des sectes les plus divisées pour les questions les plus obscures. Ce sont des peuples ennemis, animés les uns contre les autres par une guerre très-vive, qui se réunissent quelques instans pour exterminer un étranger, spectateur tranquille de leurs combats.

D'ailleurs il est plus que vraisemblable, comme nous l'avons déjà insinué, que ce ne fut pas même ce motif qui suscita à M. Bernoulli des ennemis si redoutables. La considération qu'il s'étoit acquise, les Eleves que l'Europe lui envoyoit de toutes parts, les honneurs que le Gouvernement & les citoyens s'empressoient de rendre à un étranger, furent sans doute les ressorts secrets qui souleverent l'envie. Souvent

il en a fallu moins pour exciter de plus grands troubles : & rien ne doit étonner en ce genre, quand on ſonge qu'une partie de la terre a été bouleverſée, & que le ſyſtême de l'Europe a changé de face, parce qu'un Moine a été préféré à un autre pour prêcher les indulgences.

Il eſt du moins certain que ni les ouvrages, ni les diſcours même de M. Bernoulli ne pouvoient fournir de prétexte raiſonnable pour l'attaquer. Sincérement attaché à la religion, il la reſpecta toute ſa vie ſans bruit & ſans faſte. On a trouvé parmi ſes papiers des preuves par écrit de ſes ſentimens pour elle; & il faudra augmenter de ſon nom la liſte des grands hommes qui l'ont regardée comme l'ouvrage de Dieu : liſte capable d'ébranler, même avant l'examen, les meilleurs eſprits, mais ſuffiſante au moins pour impoſer ſilence à une foule de conjurés, ennemis impuiſſans de quelques vérités néceſſaires aux hommes, que Paſcal a défendues, que Newton croyoit, & que Deſcartes a reſpectées.

Dans ce même tems il avoit une diſpute moins importante ſur le phoſphore du Barometre avec quelques membres de l'Académie des Sciences

de Paris. M. Picard avoit découvert le premier en 1675, que ſon Barometre ſecoué dans l'obſcurité, donnoit de la lumiere, principalement à ſa partie ſupérieure. On tenta la même choſe ſur d'autres Barometres; mais il s'en trouva très-peu qui euſſent cette propriété. M. Bernoulli ayant réitéré l'expérience de différentes manieres, crut qu'une pellicule qui ſe formoit ſur la ſurface du mercure, lorſqu'il n'étoit pas bien net, & l'air qui pouvoit reſter dans le Barometre, étoient les cauſes qui empêchoient la lumiere; & il conclut de-là, que pour qu'un Barometre eût la propriété d'être lumineux; il falloit que le mercure fût très-pur, qu'il ne traversât point l'air quand on le verſoit dans le Barometre, & que le vuide du haut du tuyau fût auſſi parfait qu'il pouvoit l'être. L'Académie ayant réitéré l'expérience ſuivant les vues de M. Bernoulli, ne trouva ces conditions, ni toutes néceſſaires, ni toutes ſuffiſantes: elle objecta à l'Auteur quelques Barometres, dont les uns ne rendoient point de lumiere, quoique conſtruits d'après ces conditions, & dont les autres conſtruits ſans

précaution, étoient cependant lumineux. M. Bernoulli répondoit ſur les premiers, qu'apparemment le mercure n'en étoit pas encore aſſez net, ni aſſez purgé d'air; & ſur les autres, que le mercure en étoit peut-être plus pur qu'on ne l'imaginoit. M. Hartſoeker, dont le goût pour la contradiction étoit aſſez décidé, attaqua quelques années après, par les plus mauvaiſes raiſons, le ſentiment de M. Bernoulli; & celui-ci fit ſoutenir ſur ce ſujet en 1719, une thèſe très-mortifiante pour ſon adverſaire, qui de ſon côté ne le ménageoit pas. On crut voir renouveller ces guerres littéraires où les Auteurs du ſeizieme ſiecle ſe prodiguoient les épithétes les plus ſavantes & les plus injurieuſes, & apparemment l'Allemagne n'avoit pas encore perdu cet uſage. Au reſte, on a lieu de juger par la lecture d'un Mémoire imprimé dans le Recueil de l'Académie des Sciences, en 1723, que M. Bernoulli étoit aſſez bien fondé à ſoutenir ſon opinion. Les conditions, que nous venons de donner d'après lui pour le phoſphore du Barometre, ſont à peu-près celles que donne M. Dufay dans ce Mémoire, & qu'il dit avoir appriſes d'un Vitrier Allemand.

En 1705, M. Bernoulli publia son excellente Dissertation, intitulée *Motus Reptorius ;* en faisant glisser des courbes les unes sur les autres, suivant une certaine condition qu'il détermine, il en produit par ce moyen de nouvelles dont la longueur est égale à celle des courbes génératrices.

Le Recueil de l'Académie en 1710 & 1711, nous offre deux autres Ouvrages. Dans celui de 1710 il se propose de trouver la courbe que décrit un corps lancé suivant une direction quelconque, avec une vîtesse connue, & attiré vers un point fixe par une force centrale qui agisse suivant une loi quelconque. M. Newton avoit donné dans son livre *des Principes* la solution de ce problême ; Mr. Bernoulli prétendit qu'elle étoit obscure & insuffisante, & on n'est pas peu surpris quand on voit que la sienne n'en differe presqu'en rien. M. Newton, selon lui, n'avoit pas suffisamment démontré qu'un corps jetté suivant une direction connue, & attiré par une force centrale réciproquement proportionnelle au quarré de la distance, devoit décrire une section conique. Cependant il est évident qu'un

corps ainsi lancé ne sauroit se mouvoir que suivant une seule & unique loi, & que par conséquent, s'il peut décrire une certaine courbe, il doit la décrire en effet. Or M. Newton avoit déterminé la section conique sur laquelle le projectile pouvoit se mouvoir ; il avoit donc entiérement satisfait à la question. Ce fut la réponse des Géometres Anglois, intéressés à la gloire de leur compatriote, & uniquement occupés du soin de la défendre. On sera peut-être étonné, si on connoît un peu le cœur humain, qu'ils ne cherchassent pas plutôt à la diminuer : mais n'en faisons pas entiérement honneur à leur équité ; les hommes tout injustes qu'ils sont, ne le sont pourtant que jusqu'à un certain point ; & la supériorité, quand elle est extrême, fait pour eux comme une classe à part, qu'ils regardent sans envie. Si les concitoyens de M. Newton n'étoient pas jaloux de son mérite, c'est qu'ils le voyoient trop au-dessus d'eux. Une inégalité moins marquée lui eût peut-être fait trouver dans sa propre nation quelques rivaux, plus empressés d'obscurcir ses découvertes, que de les faire valoir. En lui laissant toute sa

réputation, ils avoient du moins la ressource de croire la partager.

M. Bernoulli prétendit avec plus de fondement en 1711, que M. Newton étoit tombé dans quelque méprise sur la mesure des forces centrales dans les milieux résistans; on faisoit alors en Angleterre une nouvelle édition de l'ouvrage de ce grand homme, & il se corrigea sans répondre.

L'année 1714 vit paroître l'excellent *Essai d'une nouvelle théorie de la manœuvre des vaisseaux*. La manœuvre est principalement fondée sur les lois de la résistance des fluides, & ces lois n'étoient encore que peu connues. M. le Chevalier Renau, dans un Livre qu'il avoit publié sur cette matiere, s'étoit écarté des vrais principes; aussi le chemin qu'il suivoit l'avoit-il conduit à plusieurs erreurs. Mais ces erreurs étoient assez délicates pour avoir séduit plusieurs savans Géometres. M. Bernoulli donna dans son Essai la vraie théorie de la résistance du fluide au mouvement du vaisseau; fondé sur cette théorie, il se déclara ouvertement contre celle de M. le Chevalier Renau, & contre les conséquences qu'il en

tiroit. M. Renau répondit à ſes objections, & s'engagea par Lettres avec lui dans une diſpute très-ſavante, diſpute où la ſagacité des deux adverſaires ne ſe fit pas moins admirer que leur politeſſe mutuelle. M. Bernoulli montra dans cette occaſion qu'il n'ignoroit pas les égards qu'il devoit à ceux qui en avoient pour lui; mais n'eût-il pas mieux valu les avoir toujours, & laiſſer à ſes adverſaires le triſte avantage de les violer ſeuls?

Cette même année 1714, il publia dans les Mémoires de l'Académie des Sciences & dans les Journaux de Leipſick ſes recherches ſur *les centres d'Oſcillation*. Pluſieurs poids étant attachés à la verge d'un pendule, conſidérée comme une ligne inflexible, ſans peſanteur & ſans maſſe, il eſt évident que ſi cette verge vient à faire des vibrations, ſon mouvement doit être fort différent de celui qu'elle auroit, n'étant chargée que d'un ſeul corps: car les poids placés à différentes diſtances, tendent à deſcendre également dans le même tems; or cela ne ſe pourroit faire ſans que la verge ſe brisât; ſon inflexibilité exige néceſſairement que les poids les plus

éloignés du centre de ſuſpenſion décrivent les plus grands arcs. Les poids feront donc entr'eux une eſpece de compenſation & de répartition de leurs mouvemens, la vîteſſe des poids inférieurs ſera plus grande & celle des poids ſupérieurs ſera plus petite, que ſi chacun d'eux étoit ſeul attaché à la verge. Mais quelle doit être la loi de cette répartition & la vîteſſe du pendule compoſé qui en réſultera ? ou ce qui revient au même, quelle eſt la longueur du pendule ſimple qui feroit ſes oſcillations dans le même tems que le pendule compoſé ? voilà à quoi ſe réduit la queſtion. Le point qui détermine ſur la verge la longueur de ce pendule ſimple, eſt appellé *centre d'Oſcillation* du pendule compoſé.

M. Huyghens, ſi célebre par ſes nombreuſes découvertes, & à qui Newton doit peut-être autant qu'à Deſcartes, avoit trouvé le centre d'oſcillation par une méthode fort indirecte; M. Jacques Bernoulli l'avoit enſuite déterminé par une voie plus naturelle, mais difficile; enfin notre Géometre trouva une méthode fort ſimple pour réſoudre la queſtion. Cette méthode conſiſte en général à chercher d'abord quelle de-

voit être la gravité dans un pendule simple de même longueur que le composé, pour que les deux pendules fissent leurs oscillations dans un tems égal. Ensuite au lieu de ce pendule simple d'une longueur connue & d'une pesanteur supposée, il substitue un pendule simple animé par la gravité naturelle, & détermine aisément la longueur qu'il doit avoir pour faire ses vibrations en même tems que l'autre.

La dispute de M. Leibnitz avec M. Newton, ou plutôt avec l'Angleterre, sur la découverte du calcul différentiel, éclata en 1715 avec beaucoup de violence, & devint presque une querelle nationale. On ne pouvoit ôter à M. Newton l'honneur de l'invention; la Métaphysique lumineuse qui l'avoit conduit à trouver les regles de ce calcul, l'extrême fécondité dont il avoit été entre ses mains, enfin des dates anciennes & bien constatées, tout déposoit en sa faveur. Quoique son rival eût le premier publié la nouvelle Analyse, sa gloire n'étoit pas si assurée. On lui reprochoit le peu de clarté, ou plutôt la fausseté palpable de ses principes, dont il paroissoit se méfier lui-même;

le peu de chemin qu'il avoit fait dans une route, dont il sembloit qu'il auroit dû voir l'étendue immense s'il l'eût ouverte en effet; enfin quelques écrits de M. Newton dont on le soupçonnoit d'avoir eu connoissance. Ces présomptions formoient contre lui un préjugé peu avantageux; mais enfin ce n'étoit qu'un préjugé; & nous n'avons garde de vouloir prononcer sur une cause qui partage encore aujourd'hui tous les Savans de l'Europe. M. Leibnitz offensé des soupçons que les Anglois avoient jetté sur ses travaux, leur proposa comme une espece de défi le problême des trajectoires. Il s'agissoit de trouver une courbe qui coupât à angles droits ou sous un angle constant une infinité d'autres courbes toutes du même genre, comme des cercles, des paraboles, des ellipses, &c. On croira sans peine que ce problême ne fut qu'un jeu pour M. Newton, car plusieurs autres Géometres Anglois remplirent le défi. Ainsi M. Leibnitz n'avoit pas été fort heureux dans le piege qu'il avoit choisi pour embarrasser ses adversaires; & la grande dispute sur l'inventeur du calcul différentiel eût été par-là décidée contre lui, si

ſi la ſolution bonne ou mauvaiſe d'un problême iſolé ſuffit pour décider des queſtions pareilles. (*d*)

M. Leibnitz étant mort en 1716. M. Bernoulli continua la diſpute avec l'Angleterre; il propoſa de nouveau aux Savans de cette nation le problême des Trajectoires, mais avec des conditions qui le rendoient beaucoup plus difficile; & ceux-ci à leur tour lui en propoſerent d'autres qui ne l'étoient pas moins. On peut juger par la force des combattans de la vigueur des coups qu'ils ſe portoient. La fraude même parut un peu s'y mêler: car dans le cours de cette diſpute M. Keill ayant propoſé à M. Bernoulli un problême très-difficile, celui-ci en trouva bientôt la ſolution, & ſomma en vain ſon adverſaire de montrer la ſienne. Il étoit queſtion de déterminer la courbe décrite par un projectile, dans un milieu réſiſtant ſuivant une certaine loi qui renfermoit une infinité de cas, & dont un ſeul juſqu'alors avoit été réſolu.

De tous les Géometres Anglois qui parurent dans la lice en cette occaſion,

(*d*) On peut voir ſur cette queſtion, le Dictionnaire de l'Encyclopédie, au mot DIFFÉRENTIEL.

il n'y en avoit point de plus célebre que M. Taylor, si connu par son Ouvrage intitulé *Methodus incrementorum directa & inversa*, ouvrage original & très-ingénieux, mais difficile encore aujourd'hui même pour les plus habiles. M. Taylor avoit trouvé à peu-près en même tems que M. Bernoulli, & par une méthode semblable, la solution du problême des centres d'oscillation; l'un & l'autre se contesterent la priorité de la découverte, & personne ne leur en eût refusé à chacun la propriété. Au reste nous devons dire à l'honneur de M. Taylor, que dans cette dispute il ne sortit jamais des bornes littéraires. M. Bernoulli, attaqué par toute une nation, jaloux de soutenir l'honneur de la sienne, & plus occupé du fond de la dispute que de la forme, n'étoit pas si scrupuleux envers les Géometres Anglois. Peut-être étoit-il excusable à l'égard de M. Keill, qui avoit en quelque maniere violé les regles du droit des gens, & dont les procédés n'étoient pas moins blâmables que les discours. Pour M. Taylor, il ne répondit aux injures que par des plaintes fort modérées aux Journalistes de Leipsick, sur la liberté

avec laquelle on traitoit sa réputation dans leur Journal. Les différentes pieces de ce procès se trouvent dans ce recueil (année 1715 & suiv.) & elles sont infiniment utiles à ceux qui veulent pénétrer dans les mysteres de la plus haute Géométrie. Mais pourquoi font-elles plus d'honneur à l'esprit qu'au cœur humain ?

On nous demandera sans doute le but & l'utilité de toutes ces sublimes recherches. Nous ne répondrons point à cette question par une injure, comme faisoit Galilée : (*e*) nous ne chercherons pas même à tirer de quelques-uns des problêmes dont nous avons parlé, des usages peu sensibles & qu'on leur contesteroit peut être. Mais la Géométrie n'a-t-elle pas par elle-même une beauté réelle, indépendante de toute utilité vraie ou prétendue ? Quand elle n'auroit d'autre prérogative, que de nous offrir sans aucun mélange des connoissances évidentes & certaines, un si grand avantage ne la rendroit-il pas digne de notre étude ? Elle est pour ainsi

(*e*) On demandoit à Galilée à quoi servoit la Géométrie ; il répondit que la Géométrie servoit principalement à *peser*, à *mesurer* & à *compter* ; à *peser* les ignorans, à *mesurer* les sots & à *compter* les uns & les autres.

dire, la mesure la plus précise de notre esprit, de son degré d'étendue, de sagacité, de profondeur & de justice. Si elle ne peut nous donner ces qualités, on conviendra du moins qu'elle les fortifie, & fournit les moyens les plus faciles de nous assurer nous-mêmes, & de faire connoître aux autres jusqu'à quel point nous les possédons. Archimede est encore plus célebre par ses recherches sur la Parabole & sur les Spirales, que par ses Spheres mouvantes & ses bascules. Descartes & Newton, dont les ouvrages n'ont guere contribué qu'aux progrès de la raison, seront l'un & l'autre immortels, tandis que les Inventeurs des Arts les plus nécessaires sont pour la plupart inconnus, parce que c'est plutôt le hasard que le génie qui les a guidés. Un Historien est loué de travailler à illustrer sa nation : quel respect ne mérite pas un petit nombre de génies rares, qui en montrant jusqu'où peuvent aller les forces de l'esprit, ont éclairé l'Univers & fait honneur à l'humanité ? Il a fallu des siecles pour les produire, & on ne peut espérer de les voir de tems en tems renaître, qu'en ne traitant point leurs disciples de fainéans

laborieux. Ainſi quand les ſpéculations de la Géométrie tranſcendante ne ſeroient & ne pourroient jamais être d'aucun uſage, ce qu'on eſt bien éloigné de prouver, ces hommes reſpectables devroient les mettre à l'abri du reproche de frivolité que leur font tous les jours des gens oiſifs, frivoles par état, & incapables de les apprétier. Si des travaux d'une utilité matérielle & ſenſible étoient la ſeule ou la principale meſure du mérite, le Laboureur & le Soldat, aujourd'hui victimes d'un mépris injuſte, devroient recevoir des honneurs auſſi peu mérités. Les talens de toute eſpece, les noms célebres en tout genre, ſeroient oubliés ou proſcrits; la barbarie renaîtroit bientôt, & avec elle tous les maux qu'elle traîne à ſa ſuite.

En 1724, M. Bernoulli compoſa ſon *Diſcours ſur les lois de la communication du mouvement*, à l'occaſion du prix que l'Académie des Sciences de Paris avoit propoſé. Ce diſcours, l'un de ſes plus beaux ouvrages, fut loué par ſes juges, mais ne fut point couronné. On trouva qu'il ne répondoit pas préciſément à la queſtion du prix : l'Académie demandoit les lois du choc des corps durs, &

il débutoit dans sa piece par soutenir que ces corps ne pouvoient exister. Il en donnoit pour raison, que dans le choc des corps durs la communication du mouvement devroit nécessairement être instantanée, & qu'ainsi ces corps devroient passer subitement d'un mouvement quelconque à un autre, sans passer par les degrés intermédiaires; ce qui est contraire au principe, *que tout se fait dans la nature par des degrés insensibles*. On auroit pu demander à M. Bernoulli, si dans le choc des deux corps élastiques, égaux & semblables, qui viennent se frapper directement en sens contraire, avec des vîtesses égales, le point d'attouchement ne perd pas tout d'un coup son mouvement dès l'instant que les deux corps se joignent, & si par conséquent il ne passe pas subitement & sans gradation à l'état de repos; état dans lequel il reste pendant tout le tems que les deux corps mettent à se comprimer & à se rétablir. Si cela est, comme on ne peut en disconvenir, & si d'un autre côté la matiere ne peut être supposée actuellement divisée à l'infini, ce qui est évident, le point de contact ne sauroit perdre son mouve-

ment, sans qu'une petite portion de chaque corps, contiguë à ce point, ne perde aussi le sien. Voilà donc, même dans l'hypothese abstraite de M. Bernoulli, deux parties de matiere qui passent sans gradation du mouvement au repos. Ce principe, que tout se fait dans la nature par degrés insensibles, est celui que Leibnitz & ses sectateurs ont appellé *loi de continuité.* On ne peut nier qu'il ne soit très-philosophique, & confirmé du moins par la plus grande partie des phénomenes. Mais c'est en faire un étrange usage, que d'en conclure qu'il n'y a point dans l'univers de corps durs, c'est-à-dire, d'en exclure, selon l'expression d'un Philosophe moderne, les seuls corps peut-être qui y soient : car comment se former une idée de la matiere, si on n'accorde pas une dureté originaire & primitive aux élémens dont elle est composée, & qui sont proprement les vrais corps ? Au reste quand l'existence des corps durs seroit physiquement impossible, il n'est pas moins certain qu'on peut toujours considérer ces corps comme on considere en Géométrie des lignes & des surfaces parfaites, en méchanique des leviers

inflexibles & ſans peſanteur; & c'étoit là ſans doute le point de vue de la queſtion propoſée.

M. Bernoulli ſoutenoit dans la même piece une autre opinion qui parut auſſi nouvelle, quoiqu'elle eût pour premier Auteur M. Leibnitz, & qu'elle ait eu depuis bien des ſectateurs. C'étoit la meſure des forces vives ou des forces des corps en mouvement, par les produits des maſſes & des quarrés des vîteſſes. Pour réduire cette queſtion à l'énoncé le plus ſimple, il s'agit de ſavoir ſi la force d'un corps qui a une certaine vîteſſe, devient double ou quadruple quand ſa vîteſſe devient double. Juſqu'à M. Leibnitz, tous les Méchaniciens avoient cru qu'elle étoit double; ce grand Philoſophe ſoutint le premier qu'elle étoit quadruple, & il le prouvoit par le raiſonnement ſuivant. La force d'un corps ne ſe peut meſurer que par ſes effets, & par les obſtacles qu'elle lui fait vaincre: or ſi un corps peſant peut monter à quinze pieds étant jetté de bas en haut avec une certaine vîteſſe, il doit monter, de l'aveu de tout le monde, à 60 pieds étant jetté avec une vîteſſe double. Il

fait donc dans ce dernier cas quatre fois plus d'effet & surmonte quatre fois plus d'obstacles ; sa force est donc quadruple de la premiere.

Cette preuve de M. Leibnitz fut fortifiée par M. Bernoulli d'un grand nombre d'autres. Il démontra qu'un corps qui ferme ou bande un ressort avec une certaine vîtesse, peut avec une vîtesse double fermer tout à la fois, ou successivement, quatre ressorts semblables au premier, neuf avec une vîtesse triple, *&c.* Il n'oublia pas d'insister sur une vérité très-importante, découverte par M. Huyghens, savoir que dans le choc des corps élastiques la somme des forces vives, c'est-à-dire, des produits des masses par les quarrés des vîtesses, demeure toujours la même ; ce qu'on ne peut pas dire de la somme des produits des masses par les vîtesses. Les partisans des forces vives ont souvent fait valoir ce théorême en faveur de leur opinion, sur-tout depuis qu'on l'a rendu beaucoup plus général, & d'un usage presque universel dans les problêmes de méchanique. Nous n'entrerons point ici dans le détail des différens écrits que la question des forces

vives a produits. Il semble qu'aujourd'hui les Géometres conviennent assez unanimement que c'est une pure question de nom : & comment n'en seroit-ce pas une, puisque les deux partis sont d'ailleurs entiérement d'accord sur les principes fondamentaux de l'équilibre & du mouvement ? Dans le mouvement d'un corps, nous ne voyons clairement que deux choses, l'espace parcouru & le tems employé à le parcourir. Le mot de *force* ne nous représente qu'un être vague, dont nous n'avons point d'idée nette, dont l'existence même n'est pas trop bien constatée, & qu'on ne peut connoître tout au plus que par ses effets. Tous les Géometres conviennent entr'eux sur la mesure de ces effets, & cela doit leur suffire. Nous en saurons davantage, quand il plaira à l'Etre suprême de nous dévoiler plus clairement l'essence des corps, & sur-tout la maniere d'analyser par le calcul leurs propriétés métaphysiques, peut-être aussi incomparables entr'elles que nos propres sensations.

M. Bernoulli se vengea de l'infortune littéraire qu'il avoit eue en 1724, en remportant plusieurs années de suite le

prix de l'Académie Royale des Sciences. Sa piece de 1730, sur la maniere d'expliquer par les tourbillons la forme & les propriétés des orbites des planetes, est remarquable par les efforts qu'il fait pour défendre un systême que Newton croyoit avoir anéanti. La profonde Géométrie qui regne dans cet ouvrage, la supériorité de l'Auteur sur ses concurrens, & peut-être la prédilection naturelle à des François pour l'hypothese qu'il défendoit, lui valurent le prix, malgré une erreur de calcul, qui sans doute n'avoit pas échappé à la pénétration de ses juges.

En 1734 parut l'essai de M. Bernoulli sur *la Physique céleste*. Il tâchoit d'y expliquer par une hypothese nouvelle les principaux points du systême du monde, & sur-tout la cause de l'inclinaison des orbites des planetes, que l'Académie avoit proposée. Si on remarque dans cet ouvrage un grand nombre de choses que la saine Physique refuseroit peut-être d'adopter, on doit d'un autre côté y admirer l'adresse avec laquelle l'Auteur fait valoir en sa faveur tout ce que les ressources d'un génie inventif peuvent fournir de séduisant

ou de plausible ; & le suffrage de l'Académie, sans répondre du succès de ce travail, en a du moins été la récompense. De plus, la question qu'il falloit résoudre étoit du nombre de celles qui n'admettent aucune explication dans le systême Newtonien ; M. Bernoulli, qui d'ailleurs n'étoit pas trop favorable à ce systême, & qui ne trouvoit point dans celui de Descartes une explication satisfaisante de ce qu'il cherchoit, fut obligé d'en imaginer un autre ; & quelle est l'hypothese qui satisfait à tout ?

Voilà les principaux ouvrages d'un homme dont les Mathématiques conserveront à jamais le nom. Un écrit beaucoup plus long que celui-ci n'eût pas suffi pour les indiquer tous ; & ceux que nous avons omis feroient encore honneur aux plus grands Géometres.

Basle étoit sa patrie ; il est juste de faire honneur à cette République d'un citoyen qu'elle a toujours distingué, puisque tant de personnages célebres ont fait après leur mort la gloire de leur nation, qui les avoit oubliés pendant leur vie.

Il étoit depuis long-tems le premier

des Aſſociés étrangers de l'Académie Royale des Sciences de Paris ; ſans doute les Crouſaz, les Wolf, les Sloane, les Poleni, *&c.* dont les noms rempliſſoient alors cette liſte, ſe voyoient avec complaiſance à côté d'un homme que les Euler, les Bradley, les Daniel Bernoulli euſſent été flattés de voir à leur tête. Si la mort de M. Bernoulli a laiſſé un grand vuide, l'Académie n'a eu que l'embarras du choix pour le remplir.

Quoique ſes ſuccès dans les Mathématiques euſſent été fort précoces, & fuſſent l'effet d'un talent qui avoit dû reconnoître de bonne heure ſon objet & le ſaiſir, cette étude néanmoins n'étoit pas la premiere à laquelle il s'étoit livré. Son ame avide de connoiſſances s'étoit, pour ainſi dire, jettée d'abord ſur le premier aliment qu'on lui avoit préſenté. Les charmes des Belles-Lettres, qui s'offrirent à lui dès l'entrée de ſa carriere, le dédommagerent des avantages qu'il auroit pû trouver dans le Commerce, pour lequel il n'avoit aucun goût, quoiqu'il y eût été deſtiné par un pere, qui pour avoir un fils ſi rare, n'en reſſembloit pas moins à tous

les peres. Il paſſa de-là à l'étude de la Médecine ; & ce fut elle ſans doute qui le conduiſit inſenſiblement au point où la nature l'appelloit, à cette Géométrie ſublime, ſi néceſſaire pour entrevoir le méchaniſme admirable du corps humain, & ſi inſuffiſante néanmoins pour en démêler tous les reſſorts. M. Bernoulli auſſi incapable d'en impoſer à lui-même qu'aux autres, & fait pour appercevoir preſque au premier coup d'œil les limites preſcriptes à nos connoiſſances, vit bientôt que l'uſage de la Géométrie dans cette matiere dégénéroit trop facilement en abus ; malgré le ſuccès de la Diſſertation Phyſico-mathématique qu'il avoit publiée ſur le mouvement des muſcles, & dont nous avons parlé, il crut devoir dans la ſuite réſerver la Géométrie pour des objets moins utiles peut-être, mais plus ſatisfaiſans du moins par les lumieres qu'elle peut y répandre.

Cependant il n'étoit pas tellement borné aux Mathématiques, qu'il perdît entiérement de vûe tout le reſte. Il faiſoit quelquefois pour ſe délaſſer, des vers latins, peut-être auſſi mal qu'un homme né à *Pekin* feroit des vers fran-

çois ; mais assez bien cependant pour pouvoir tenir un rang honorable parmi la foule des modernes qui ont mieux aimé parler une langue morte que la leur. On nous permettra de faire à cette occasion une remarque singuliere ; c'est que les langues grecque & latine, tant qu'on les a parlées, n'ayent eu qu'un très-petit nombre d'excellens Poëtes, comme toutes les langues vivantes ; & qu'au contraire, depuis la renaissance des Lettres, nous nous flations d'avoir tant d'Horaces & de Virgiles. La solution de ce paradoxe ne sera pas fort difficile à trouver, si on se demande à soi-même, pourquoi plusieurs Corps célebres qui ont produit une nuée de Versificateurs latins, n'ont pas un seul Poëte françois qu'on puisse lire. Nous ne croyons donc pas devoir nous arrêter beaucoup sur les Vers latins de M. Bernoulli. Il faisoit mieux ou plus mal encore ; car dans sa jeunesse, à l'âge de dix-huit ans, il avoit soutenu une These en Vers grecs, sur cette question, *que le Prince est pour les sujets* ; matiere du moins aussi intéressante qu'aucune de celles qu'il a traitées depuis ; mais qu'un Philosophe pouvoit se dispenser de traiter en Vers,

& un Républicain de traiter en Grec.

Il eſt rare que les hommes célebres ayent des enfans qui leur reſſemblent. Le nôtre en a eu pluſieurs d'un mérite diſtingué ; Nicolas Bernoulli, mort fort jeune à Pétersbourg, où le Czar l'avoit appellé, & où il étoit déjà l'un des principaux ornemens de l'Académie naiſſante ; Jean Bernoulli aujourd'hui Profeſſeur d'éloquence à Baſle, qui a remporté pluſieurs prix de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & qui auroit été grand Mathématicien, s'il n'eût mieux aimé être Orateur ; enfin, Daniel Bernoulli l'aîné & le plus illuſtre de tous, qui ſoutient par ſes ouvrages le nom de ſon pere. Ses talens ſublimes & connus depuis long-tems brillent ſurtout dans ſon *Hydrodynamique*, où il a le premier appliqué au mouvement des fluides le principe de la conſervation des forces vives, & déterminé les lois de ce mouvement par des méthodes ſûres & non arbitraires. Il a partagé avec ſon pere le prix de l'Académie en 1734, & s'eſt montré digne de lui en l'égalant ; depuis pluſieurs années ce prix eſt pour M. Daniel Bernoulli une eſpece de revenu ; fortune la plus flateuſe qu'un Savant

puisse retirer de son travail, puisqu'il ne la doit qu'à lui seul.

Messieurs de Maupertuis & Clairaut, célebres Géometres François, ont fait l'un & l'autre le voyage de Basle pour profiter des lumieres de M. Bernoulli; semblables à ces anciens Grecs qui alloient chercher les Sciences en Egypte, & revenoient ensuite les répandre dans leur patrie avec leurs propres richesses. Enfin c'est à M. Bernoulli, qu'on doit M. Euler, dont le nom retentit aujourd'hui dans toute l'Europe & à si juste titre; la reconnoissance de ce grand Géometre pour son illustre maître égale la profondeur & la sagacité qu'on admire dans ses Ouvrages.

On a publié en 1743 (*f*) à Lausanne, le recueil de tous les écrits de M. Bernoulli : ce recueil précieux, fait avec un soin & une intelligence qui méritent la reconnoissance de tous les Géometres, est dû à l'un des plus célebres disciples de l'Auteur, feu M. Cramer Professeur

(*f*) Nous disons 1743, quoique le titre porte 1742, parce qu'il est certain que le recueil n'a paru qu'en 1743; la Lettre de M. Bernoulli au Libraire, qu'on voit à la tête du premier volume, est datée du 9. Janvier de cette derniere année, & la Préface de l'Editeur est du 1. Mars suivant.

de Mathématiques à Geneve, que l'étendue de ses connoissances dans la Géométrie, dans la Physique & dans les Belles-Lettres rendoit digne de toutes les Sociétés savantes, & dont l'esprit philosophique & les qualités personnelles relevoient encore les talens.

De toutes les Académies qui avoient l'avantage de compter M. Bernoulli parmi leurs membres, aucune ne lui a rendu des honneurs plus marqués que l'Académie Royale des Sciences de Prusse. Cette Compagnie chargea son Secrétaire de lui faire un éloge public, quoique ce ne soit point l'usage de prononcer celui des Académiciens étrangers. Elle n'a pas craint qu'un tel exemple l'engageât à accorder souvent de pareilles distinctions; la mémoire d'un si grand homme méritoit cet hommage de la part d'un Corps où il comptoit des amis & des éleves illustres. Le recueil des œuvres de M. Bernoulli est dédié au Monarque, protecteur de cette Académie célebre; & si elles méritoient de paroître sous les auspices d'un Prince philosophe, osons dire à la gloire des Lettres, & plus encore à celle du Prince, qu'il étoit digne de voir son nom à la tête de cet immortel Ouvrage.

ÉLOGE

DE M.

L'ABBÉ TERRASSON,

Mort au mois de Septembre 1750.

LES ouvrages d'un grand génie, ou d'un Savant illustre, fixent assez par eux-mêmes le jugement qu'on doit porter de ses talens ; mais le spectacle de sa conduite, de ses mœurs, de ses foiblesses même, est une école de Philosophie : sur-tout, quelle instruction ne peut-on pas en retirer, lorsque par son caractere & sa façon de penser, il a mérité de servir de modele à ceux qui courent la même carriere ?

Tel fut M. l'Abbé Terrasson. Il occupoit sans doute une place distinguée dans la Littérature, mais ce fut la moindre partie de sa gloire : ce qui le caractérise, c'est d'avoir été à la tête des Phi-

losophes pratiques de son siecle : l'éloge est d'autant plus grand, qu'il est plus rare aujourd'hui de le mériter.

On l'a dit il y a long-tems ; la gloire & l'intérêt, quelquefois tous les deux ensemble, quelquefois l'un aux dépens de l'autre, sont les deux grands ressorts qui font mouvoir les hommes, & les Gens de Lettres ne sont pas exempts de payer le tribut à l'humanité. Quoique leurs travaux menent rarement à la fortune, plusieurs d'entre eux ne laissent pas de s'y méprendre, & de s'engager dans une carriere si noble, par un motif qui ne l'est pas. Quelques-uns semblent avoir renoncé à l'intérêt ; sacrifice médiocre, lorsqu'ils n'ont aucun desir à satisfaire : mais ils n'en sont ordinairement que plus vifs sur cet amour de la réputation, qui selon l'expression de Tacite, est la derniere passion des Sages. En vain se représentent-ils que le nombre des bons Juges est petit, il leur suffit de penser que le nombre des Juges est grand ; & par une contradiction, dont ils ont peine à se rendre raison, ils sont avides de la réunion de ces suffrages, dont chacun en particulier, si on n'en excepte quelques-uns, ne les flatteroit

nullement. Heureux quand ils ne travaillent pas à se les procurer par les manœvres & par l'intrigue !

M. l'Abbé Terrasson étoit bien éloigné de cette maniere de penser : il ne fut sujet, ni à cet amour-propre si délicat qui fait quelquefois le supplice des Savans, ni à cette basse jalousie qui les dégrade : il ne regardoit ses Ouvrages que comme des enfans de son loisir qu'il abandonnoit à la censure publique ; content de l'approbation de quelques amis éclairés, il étoit fort tranquille sur le jugement des autres. On lui demandoit un jour ce qu'il pensoit d'une harangue qu'il devoit prononcer : *Elle est bonne*, répondit-il, *je dis très-bonne ; tout le monde n'en pensera peut-être pas comme moi ; mais cela ne m'inquiete guere.*

L'envie de s'enrichir ne le tourmentoit pas plus que celle de faire du bruit ; la fortune vint à lui sans qu'il la cherchât, elle le quitta sans qu'il songeât à la retenir, & il se retrouva dans un état médiocre, avec cette même Philosophie qui ne l'avoit jamais abandonné. Cependant, quoiqu'il eût conservé au milieu des richesses la simplicité de mœurs qu'elles ont coutume d'ôter, il

n'étoit pas sans défiance de lui-même: *Je réponds de moi*, disoit-il, *jusqu'à un million:* ceux qui le connoissoient auroient bien répondu de lui par de-là.

Il regrettoit le tems où les Gens de Lettres moins répandus & moins distraits, vivoient davantage entre eux. Comme ils avoient moins d'intérêt de se nuire, ils étoient plus unis, & par conséquent plus respectés; leur société n'avoit peut-être pas les mêmes agrémens qui la font rechercher aujourd'hui; mais la politesse ne se perfectionne que trop souvent aux dépens des moeurs; la charlatanerie, qu'on me permette ce terme, si commune & si hardie maintenant, l'étoit alors beaucoup moins, parce qu'elle étoit moins sûre de réussir; ce n'est pas que le commerce du monde ne soit nécessaire aux Gens de Lettres, sur-tout à ceux qui travaillent pour plaire à leur siecle ou pour le peindre; mais ce commerce, devenu général & sans choix, est aujourd'hui pour eux, ce que la découverte du nouveau monde a été pour l'Europe; il est fort douteux qu'il leur ait fait autant de bien que de mal.

Nullement empressé de faire sa cour,

M. l'Abbé Terrasson trouvoit plus aisé de ne point vivre avec la plûpart des grands, que d'être avec eux à sa place, sans se dégrader, & sans se compromettre. Il fuyoit sur-tout ceux dont l'orgueil perce à travers leur accueil même. Mais il estimoit beaucoup les grands d'une société simple & aimable, qui cultivent sans prétention les Sciences & les beaux Arts, qui les aiment sans vanité, & qui, s'il est permis de parler le langage du tems, ne font point servir leur naissance & leurs titres de sauve-garde à leur esprit.

Aussi étoit-il bien éloigné de confondre les amateurs véritablement éclairés, avec ceux qui en usurpent le nom, ordinairement occupés du soin de rabaisser les grands talens pour élever les médiocres, parce qu'ils ignorent que le mérite éminent honore ses protecteurs, & que le mérite médiocre avilit les siens. On n'aura pas de peine à croire qu'il n'étoit guere plus favorable à ces Sociétés particulieres, si à la mode aujourd'hui, qui s'érigent en arbitres des Auteurs. On avoit beau lui représenter que par le moyen de ces Sociétés, l'esprit se répand & se communique de

proche en proche. Il répondoit par une comparaiſon plus énergique que recherchée, que l'eſprit d'une Nation reſſemble à ces feuilles d'or qui deviennent plus minces à meſure qu'elles s'étendent, & qu'il perd ordinairement en profondeur ce qu'il gagne en ſuperficie. Il craignoit ſur-tout que ces Juges ſans droit & ſans titre, faits pour prendre le ton des Gens de Lettres, ne prétendiſſent un jour le leur donner, & ne cherchaſſent à ſe rendre par cette uſurpation le fléau des bons livres, & l'aſyle du mauvais goût. Selon lui, il ne falloit point attribuer à d'autres cauſes ce jargon qui ſe répand inſenſiblement dans les ouvrages modernes, & qui devenant de jour en jour plus étrange, ſemble nous annoncer la décadence prochaine des Lettres; car le faux bel eſprit tient de plus près qu'on ne croit à la barbarie.

Un homme qui penſoit comme M. l'Abbé Terraſſon ne devoit guere ſolliciter de graces, même purement Littéraires. Il eût fallu lui apprendre juſques aux noms de ceux qui les diſtribuoient; ſon mérite ſeul avoit brigué pour lui celles qu'on lui avoit accordées.

On ne doit pas trouver ſurprenant qu'il

qu'il ait eu pour les autres l'indifférence qu'il avoit pour lui-même. Le ſpectacle ſi varié des paſſions qui agitent les hommes, amuſement ordinaire de la plupart des Sages, n'étoit pas même un ſpectacle pour lui. Plus Philoſophe que Démocrite, il ſe contentoit de voir le ridicule de ſes contemporains, & ne daignoit pas en rire : on eût dit qu'il contemploit de la planete de Saturne cette terre que nous habitons; il eſt vrai que les hommes ne ſont qu'un point pour qui les voit de-là; mais ne s'y place pas qui veut.

Sur-tout, ce qui l'occupoit le moins, c'étoient les démêlés des Princes, & les affaires d'Etat, dont les Philoſophes ne parlent guere que pour médire de ceux qui gouvernent, quelquefois mal à propos, & toujours inutilement. Il avoit coûtume de dire avec Malherbe, (g) qu'il ne faut point ſe mêler du gouvernail dans un vaiſſeau où l'on n'eſt que paſſager. Ce parti eſt aſſûrément le meilleur dans une Monarchie bien gouvernée, & le plus ſûr au moins dans

(g) Voyez les *Mémoires pour la vie de Malherbe* par Racan, n. XXXII.

quelque Monarchie que ce puiſſe être.

L'ignorance où il étoit ſur la plupart des choſes de la vie, lui donnoit cette naïveté, qui eſt un agrément quand elle n'eſt pas un ridicule, qui du moins annonce ordinairement la vertu, & dont par cette raiſon le vice emprunte quelquefois le maſque. Comme elle le faiſoit paroître ſimple aux yeux de bien des gens, elle a fait dire qu'il n'étoit homme d'eſprit que de profil : on pourroit dire avec moins de fineſſe & plus de vérité, qu'il avoit un viſage pour le peuple, & un autre pour les Philoſophes.

Sans être extrêmement zélé pour aucun ſyſtême ni phyſique ni métaphyſique, le Cartéſianiſme étoit celui qu'il ſembloit avoir adopté. C'étoit, pour ainſi dire, un pli qu'il avoit pris de jeuneſſe; mais il ne trouvoit point mauvais qu'on en eût pris un autre. Cependant cette ſecte, qui n'eſt pas aujourd'hui trop nombreuſe, eſt volontiers intolérante comme bien des ſectes opprimées ou négligées : peu s'en faut qu'elle ne décrie ſes adverſaires, comme de mauvais citoyens inſenſibles à la gloire de leur Nation. Les partiſans de Deſ-

cartes seroient peut-être bien étonnés, si ce grand homme revenoit au monde, de trouver en lui le plus redoutable ennemi du Cartésianisme.

Enfin, ce qui met le comble à l'Eloge de M. l'Abbé Terrasson, sa Philosophie étoit sans bruit, parce qu'elle étoit sans effort; peut-être en avoit il eu moins de mérite à l'acquérir : mais les vertus qu'on loue le plus, sont souvent celles qui coûtent le moins. D'ailleurs, quelque ridicules que soient les préjugés, leur empire est si puissant, que ceux même qui lui résistent, s'applaudissent de leur courage; pour lui, sans se prévaloir d'un avantage si rare, il en jouissoit paisiblement; il n'avoit pas besoin d'avertir les autres qu'il n'étoit ni complaisant de personne, ni esclave de son amour-propre; tout le monde le voyoit assez, & il aimoit mieux renfermer sa philosophie dans sa conduite, que de la borner à ses discours.

Il me reste à dire un mot de ses Ouvrages. Le premier fut sa Dissertation contre l'Iliade. Elle parut en 1715, dans le fort de la dispute sur Homere, dispute aussi peu utile que presque toutes les autres, & qui n'a rien appris au

genre humain, ſinon que Madame Dacier avoit encore moins de Logique que M. de la Motte ne ſavoit de Grec. Les coups que l'on portoit alors au Prince des Poëtes, lui firent peut-être moins de tort que la maniere dont ils étoient repouſſés. Attaqué par des gens d'eſprit & par des Philoſophes, il n'avoit guere dans ſon parti que des gens de goût qui ſe taiſoient, ou de peſans érudits qui auroient admiré la Pucelle, ſi Chapelain l'avoit écrite il y a trois mille ans. D'un autre côté les adverſaires d'Homere, trop peu ſenſibles aux beautés de détail dont l'Iliade eſt remplie, & qui ſont peut-être la partie la plus eſſentielle d'un Poëme Epique, s'attachoient trop à juger un Ouvrage de génie ſur des regles d'où l'arbitraire n'eſt pas tout-à-fait exclus, & ſur des uſages qu'ils rapportoient trop à notre goût.

A l'égard de la querelle ſur les Anciens & les Modernes qui faiſoit auſſi partie de cette diſpute, je ne prétends point la renouveller ici, encore moins la terminer: j'obſerverai ſeulement que ſi les Grecs & les Romains nous ſont ſupérieurs à certains égards, & inférieurs à d'autres, c'eſt peut-être moins

à la différence de génie qu'il faut l'attribuer, qu'à celle des circonstances, du gouvernement, des motifs d'émulation; & sur-tout à l'avantage qu'ils ont eu de parcourir avant nous certaines routes, & à celui que nous avons d'en trouver d'autres tout ouvertes qu'ils n'avoient fait qu'entrevoir.

Quoi qu'il en soit, l'Ouvrage de M. l'Abbé Terrasson eut un succès dont l'Auteur fut digne par sa modération, & sur-tout par le mérite qu'il eut d'avoir porté dans les Belles-Lettres cet esprit de lumiere & de Philosophie, si utile dans les matieres même de goût; quand il remonte à leurs vrais principes. Le seul cas où il soit dangereux, c'est lorsqu'égaré par une fausse Métaphysique, il analyse froidement ce qui doit être senti.

Madame Dacier qui ne pouvoit pas reprocher à M. l'Abbé Terrasson d'ignorer le Grec, ne jugea pas à propos de s'engager dans une réplique. M. Dacier s'en chargea, & accusa entre autres choses son adversaire d'avoir fait dans son Ouvrage l'apologie de la morale du Théatre Lyrique, imputation aussi injuste que déplacée. M. l'Abbé Ter-

raſſon daigna cependant y répondre, & il faut avouer que c'eſt la partie de ſa Diſſertation la plus inutile.

L'Ouvrage qui ſuivit, fut d'un goût bien différent. C'étoit des Réflexions ſur le fameux ſyſtême qui a ruiné parmi nous tant de familles, pour en enrichir tant d'autres. M. l'Abbé Terraſſon eut le courage d'en prendre la défenſe, parce que l'ayant enviſagé d'un œil philoſophique, il le jugeoit utile, & qu'il en ſéparoit le principe d'avec ce qui n'étoit qu'acceſſoire. A la veille du déſaſtre public & de la chute des fortunes qu'il ne pouvoit prévoir, il juſtifia, pour ainſi dire, d'avance ce qu'on alloit accuſer bientôt d'être la cauſe de tant de malheurs; & aujourd'hui que les eſprits ne ſont plus échauffés ſur cette matiere par un intérêt préſent & perſonnel, l'opinion qu'il défendoit ne manqueroit peut-être pas de partiſans éclairés. Au reſte ce fut à cet Ouvrage qu'il dut l'opulence paſſagere dont nous avons parlé, & par bonheur pour lui elle ne fut que paſſagere: car quoiqu'il ne l'eût pas eue pour objet en écrivant, on auroit pu la lui reprocher, ſi le peu de durée de ſa fortune n'avoit répondu

de la droiture de ses motifs. Ce n'est pas que pour être ruiné, on en soit toujours plus honnête homme : mais le Philosophe dont nous parlons, ruiné par le systême qu'il avoit défendu, prouvoit au moins qu'il l'avoit défendu de bonne foi.

Il sembloit que M. l'Abbé Terrasson fût destiné à s'exercer sur les genres les plus opposés. En 1731 il publia le Roman de *Sethos*. Cet Ouvrage, quoique bien écrit, & estimable par beaucoup d'endroits, ne fit cependant qu'une fortune médiocre. Le mélange de Physique & d'érudition que l'Auteur y avoit répandu, & par lequel il avoit cru instruire & plaire, ne fut point du goût d'une Nation qui sacrifie tout à l'agrément, & que M. l'Abbé Terrasson avoit moins étudié en homme du monde, qu'en Philosophe. Mais si le roman de *Sethos* est inférieur de ce côté-là au Télémaque son modele, il n'y a rien aussi dans le Télémaque qui approche d'un grand nombre de caracteres, de traits de morale, de réflexions fines, & de discours quelquefois sublimes, qu'on trouve dans *Sethos*. Je n'en apporterai pour exemple que le seul portrait de la Reine d'Egypte en forme d'oraison fu-

nebré (*), portrait que Tacite eût admiré, & dont Platon eût conseillé la lecture à tous les Rois.

Le dernier de ses Ouvrages est sa traduction de Diodore de Sicile. Quoiqu'il n'épargne pas les éloges à son Auteur dans la Préface, on prétend qu'il n'entreprit cette traduction que pour prouver combien les admirateurs des Anciens sont aveugles. Ce n'est pas plaider de trop bonne foi la cause des Modernes, que de croire leur assurer la supériorité en les opposant à Diodore de Sicile Historien crédule, Ecrivain du second ordre, & que d'ailleurs une traduction peut encore défigurer. C'est Homere qu'il faut comparer à Milton, Demosthene à Bossuet, Tacite à Guichardin ou peut-être à personne, Séneque à Montagne, Archimede à Newton, Aristote à Descartes, Platon & Lucrece au Chancelier Bacon; & pour lors le procès des Anciens & des Modernes ne sera plus si facile à juger.

M. l'Abbé Terrasson étoit entré de bonne heure à l'Académie des Sciences pour en devenir un jour le Secrétaire.

(*) Voyez le premier volume, page 62. & beaucoup d'autres endroits.

L'étendue de ſes connoiſſances, & le talent qu'il avoit pour écrire, donnoient tout lieu de croire qu'il rempliroit avec honneur cette place importante. Mais lorſque M. de Fontenelle ſortit d'une carriere qu'il étoit encore en état de pourſuivre après l'avoir parcourue durant quarante ans avec la plus grande réputation, ce ſucceſſeur qu'il s'étoit deſtiné depuis long-tems n'avoit plus aſſez de forces pour le remplacer.

Un Philoſophe tel que nous venons de le dépeindre, ſavoit trop bien ſe ſuffire à lui-même, pour ne pas diſparoître de deſſus la ſcene, quand la vieilleſſe & les infirmités commencerent à l'y rendre inutile. Il ſe renferma donc abſolument chez lui, & ne ſe montroit tout au plus que dans des lieux publics, où il ne pouvoit être à charge à perſonne. Il connoiſſoit trop bien ſa nation pour n'avoir pas ſenti de bonne heure combien elle eſt ingrate envers ceux même qui ont le plus contribué à ſon inſtruction ou à ſes plaiſirs. Il ſavoit que l'avantage d'être recherché avec empreſſement juſqu'à la fin, eſt le privilege d'un petit nombre d'hommes rares : ſouvent même quoiqu'ils méritent cet empreſſement par

leurs qualités personnelles, & par l'agrément de leur commerce, c'est à la vanité qu'ils en sont principalement redevables. M. l'Abbé Terrasson retira donc de bonne heure *son ame de la presse*, suivant le conseil de Montagne, & sa vieillesse fut aussi philosophique que sa vie.

L'espece de stoïcisme dont il faisoit profession, ne l'empêchoit pas d'avoir des amis auxquels il étoit fort attaché; M. le Marquis de Lassay & M. Falconet étoient de ce nombre; c'en est assez pour juger qu'il savoit les choisir, & sur-tout qu'il ne se trompoit pas en honnêtes gens. Au reste, il regardoit l'amitié comme un sentiment trop respectable & trop précieux pour être prodigué; il croyoit avec raison qu'on avoit très-peu d'amitié, quand on avoit beaucoup d'amis. Pleuré des siens, M. l'Abbé Terrasson est généralement regretté de tous ceux qui l'ont connu : on ne sauroit manquer de l'être, quand avec de l'esprit & des talens, on n'a jamais nui à l'amour-propre, ni à l'avidité des autres.

ÉLOGE
DE M. LE PRÉSIDENT
DE MONTESQUIEU,
Mis à la tête du cinquieme Volume de l'Encyclopédie.

L'INTÉRÊT que les bons Citoyens prennent à *l'Encyclopédie*, & le grand nombre de Gens de Lettres qui lui consacrent leurs travaux, semblent nous permettre de la regarder comme un des monumens les plus propres à être dépositaires des sentimens de la patrie, & des hommages qu'elle doit aux hommes célebres qui l'ont honorée. Persuadés néanmoins que M. de Montesquieu étoit en droit d'attendre d'autres Panégyristes que nous, & que la douleur publique eût mérité des interprétes plus éloquens, nous eussions renfermé au dedans de

nous-mêmes nos juſtes regrets & notre reſpect pour ſa mémoire. Mais l'aveu de ce que nous lui devons nous eſt trop précieux pour en laiſſer le ſoin à d'autres. Bienfaiteur de l'humanité par ſes Ecrits, il a daigné l'être auſſi de cet Ouvrage ; & notre reconnoiſſance ne veut que tracer quelques lignes au pié de ſa ſtatue.

Charles de Secondat, Baron de la Brede & de Monteſquieu, ancien Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux, de l'Académie Françoiſe, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Pruſſe, & de la Société Royale de Londres, naquit au Château de la Brede près de Bordeaux, le 18 Janvier 1689, d'une Famille noble de Guyenne. Son triſaïeul, Jean de Secondat, Maître-d'hotel d'Henri II. Roi de Navarre, & enſuite de Jeanne, fille de ce Roi qui épouſa Antoine de Bourbon, acquit la Terre de Monteſquieu d'une ſomme de 10000 livres que cette Princeſſe lui donna par un acte authentique, en récompenſe de ſa probité & de ſes ſervices. Henri III. Roi de Navarre, depuis Henri IV. Roi de France, érigea en Baronie la Terre de Monteſquieu,

en faveur de Jacob de Secondat, fils de Jean, d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Prince, & ensuite Mestre de Camp du Régiment de Châtillon. Jean-Gaston de Secondat, son second fils, ayant épousé la fille du premier Président du Parlement de Bordeaux, acquit dans cette Compagnie une Charge de Président à Mortier; il eut plusieurs enfans, dont un entra dans le Service, s'y distingua, & le quitta de fort bonne heure: ce fut le pere de Charles de Secondat, Auteur de l'Esprit des Lois. Ces détails paroîtront peut-être déplacés à la tête de l'éloge d'un Philosophe dont le nom a si peu besoin d'Ancêtres; mais n'envions point à leur mémoire l'éclat que ce nom répand sur sur elle.

Les succès de l'enfance, présage quelquefois si trompeur, ne le furent point dans Charles de Secondat: il annonça de bonne heure ce qu'il devoit être; & son pere donna tous ses soins à cultiver ce génie naissant, objet de son espérance & de sa tendresse. Dès l'âge de vingt ans, le jeune Montesquieu préparoit déjà les matériaux de l'Esprit des Lois, par un extrait raisonné des immenses

volumes qui composent le Corps du Droit Civil ; ainsi autrefois Newton avoit jetté dès sa premiere jeunesse les fondemens des ouvrages qui l'ont rendu immortel. Cependant l'étude de la Jurisprudence, quoique moins aride pour M. de Montesquieu que pour la plupart de ceux qui s'y livrent, parce qu'il la cultivoit en Philosophe, ne suffisoit pas à l'étendue & à l'activité de son génie ; il approfondissoit dans le même tems des matieres encore plus importantes & plus délicates, & les discutoit dans le silence avec la sagesse, la décence & l'équité qu'il a depuis montrées dans ses Ouvrages. (*a*)

Un Oncle paternel, Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, Juge éclairé & citoyen vertueux, l'oracle de sa Compagnie & de sa Province, ayant perdu un fils unique, & voulant conserver dans son Corps l'esprit d'élévation qu'il avoit tâché d'y répandre, laissa ses biens & sa charge à M. de Montesquieu ; il étoit Conseiller au Parlement de Bordeaux depuis le 24 Février 1714, &

(*a*) Nous voulons parler ici d'un Ecrit qui n'a point paru, & dans lequel il se proposoit de prouver que l'idolâtrie de la plûpart des Payens ne paroissoit pas mériter une damnation éternelle.

fut reçu Président à Mortier le 13 Juillet 1716. Quelques années après, en 1722, pendant la minorité du Roi, sa Compagnie le chargêa de présenter des Remontrances à l'occasion d'un nouvel Impôt. Placé entre le thrône & le peuple, il remplit en sujet respectueux & en Magistrat plein de courage l'emploi si noble & si peu envié de faire parvenir au Souverain le cri des malheureux; & la misere publique représentée avec autant d'habileté que de force, obtint la justice qu'elle demandoit. Ce succès, il est vrai, par malheur pour l'Etat bien plus que pour lui, fut aussi passager que s'il eût été injuste ; à peine la voix des peuples eut-elle cessé de se faire entendre, que l'Impôt supprimé fut remplacé par un autre; mais le Citoyen avoit fait son devoir.

Il fut reçu le 3 Avril 1716 dans l'Académie de Bordeaux, qui ne faisoit que de naître. Le goût pour la musique & pour les ouvrages de pur agrément avoit d'abord rassemblé les membres qui la formoient. M. de Montesquieu crut avec raison que l'ardeur naissante & les talens de ses Confreres pourroient s'exercer avec encore plus d'avantage

ſur les objets de la Phyſique. Il étoit perſuadé que la nature, ſi digne d'être obſervée par tout, trouvoit auſſi par tout des yeux dignes de la voir; qu'au contraire les ouvrages de goût ne ſouffrant point de médiocrité, & la Capitale étant en ce genre le centre des lumieres & des ſecours, il étoit trop difficile de raſſembler loin d'elle un aſſez grand nombre d'Ecrivains diſtingués; il regardoit les ſociétés de bel eſprit, ſi étrangement multipliées dans nos Provinces, comme une eſpece ou plutôt comme une ombre de luxe littéraire, qui nuit à l'opulence réelle ſans même en offrir l'apparence. Heureuſement M. le Duc de la Force, par un prix qu'il venoit de fonder à Bordeaux, avoit ſecondé des vues ſi éclairées & ſi juſtes. On jugea qu'une expérience bien faite ſeroit préférable à un diſcours foible ou à un mauvais Poëme; & Bordeaux eut une Académie des Sciences.

M. de Monteſquieu, nullement empreſſé de ſe montrer au Public, ſembloit attendre, ſelon l'expreſſion d'un grand Génie, *un âge mûr pour écrire;* ce ne fut qu'en 1721, c'eſt-à-dire, âgé de trente-deux ans, qu'il mit au jour les

Lettres Persanes. Le *Siamois* des *Amusemens sérieux & comiques* pouvoit lui en avoir fourni l'idée ; mais il surpassa son modele. La peinture des mœurs orientales réelles ou supposées, de l'orgueil & du flegme de l'amour Asiatique, n'est que le moindre objet de ces Lettres ; elle n'y sert, pour ainsi dire, que de prétexte à une satyre fine de nos mœurs, & à des matieres importantes que l'Auteur approfondit en paroissant glisser sur elles. Dans cette espece de tableau mouvant, Usbek expose sur tout avec autant de légéreté que d'énergie, ce qui a le plus frappé parmi nous ses yeux pénétrans ; notre habitude de traiter sérieusement les choses les plus futiles, & de tourner les plus importantes en plaisanterie ; nos conversations si bruyantes & si frivoles ; notre ennui dans le sein du plaisir même ; nos préjugés & nos actions en contradiction continuelle avec nos lumieres ; tant d'amour pour la gloire joint à tant de respect pour l'idole de la faveur ; nos Courtisans si rampans & si vains ; notre politesse extérieure & notre mépris réel pour les étrangers, ou notre prédilection affectée pour eux ; la bisarrerie de

nos goûts, qui n'a rien au-deſſous d'elle que l'empreſſement de toute l'Europe à les adopter; notre dédain barbare pour deux des plus reſpectables obligations d'un citoyen, le Commerce & la Magiſtrature, nos diſputes littéraires ſi vives & ſi inutiles; notre fureur d'écrire avant que de penſer, & de juger avant que de connoître. A cette peinture vive, mais ſans fiel, il oppoſe, dans l'apologue des Troglodites, le tableau d'un peuple vertueux, devenu ſage par le malheur; morceau digne du portique. Ailleurs il montre la Philoſophie long-tems étouffée, reparoiſſant tout-à-coup, regagnant par ſes progrès le tems qu'elle a perdu, pénétrant juſques chez les Ruſſes à la voix d'un génie qui l'appelle, tandis que chez d'autres peuples de l'Europe, la ſuperſtition ſemblable à un atmoſphere épaiſſe, empêche la lumiere qui les environne de toutes parts, d'arriver juſqu'à eux. Enfin, par les principes qu'il établit ſur la nature des Gouvernemens anciens & modernes, il préſente le germe de ces idées lumineuſes, développées depuis par l'Auteur dans ſon grand Ouvrage.

Ces différens ſujets privés aujour-

d'hui des graces de la nouveauté qu'ils avoient dans la naissance des Lettres Persanes, y conserveront toujours le mérite du caractere original qu'on a su leur donner : mérite d'autant plus réel, qu'il vient ici du génie seul de l'Ecrivain, & non du voile étranger dont il s'est couvert. Car Usbek a pris durant son séjour en France, non-seulement une connoissance si parfaite de nos mœurs, mais une si forte teinture de nos manieres même, que son style fait souvent oublier son pays. Ce léger défaut de vraisemblance peut n'être pas sans dessein & sans adresse : en relevant nos ridicules & nos vices, il a voulu sans doute aussi rendre justice à nos avantages ; il a senti toute la fadeur d'un éloge direct, & il nous a plus finement loués en prenant si souvent notre ton pour médire plus agréablement de nous.

Malgré le succès de cet Ouvrage, M. de Montesquieu ne s'en étoit point déclaré ouvertement l'Auteur. Peut-être croyoit-il échapper plus aisément par ce moyen à la satyre littéraire, qui épargne plus volontiers les écrits anonymes, parce que c'est toujours la personne & non l'ouvrage qui est le

but de ses traits; peut-être craignoit-il d'être attaqué sur le prétendu contraste des Lettres Persanes avec l'austérité de sa place : espece de reproche, disoit-il, que les critiques ne manquent jamais, parce qu'il ne demande aucun effort d'esprit. Mais son secret étoit découvert, & déjà le Public le montroit à l'Académie Françoise. L'événement fit voir combien le silence de M. de Montesquieu avoit été sage. Usbek s'exprime quelquefois assez librement, non sur le fond du Christianisme, mais sur des matieres que trop de personnes affectent de confondre avec le Christianisme même; sur l'esprit de persécution dont tant de Chrétiens ont été animés; sur les usurpations temporelles de la puissance Ecclésiastique; sur la multiplication excessive des Monasteres, qui enleve des sujets à l'Etat sans donner à Dieu des adorateurs; sur quelques opinions qu'on a vainement tenté d'ériger en dogmes; sur nos disputes de Religion, toujours violentes, & souvent funestes. S'il paroît toucher ailleurs à des questions plus délicates, & qui intéressent de plus près la Religion Chrétienne, ses réflexions appréciées avec justice, sont en effet

très-favorables à la révélation, puisqu'il se borne à montrer combien la raison humaine abandonnée à elle-même est peu éclairée sur ces objets. Enfin parmi les véritables Lettres de M. de Montesquieu, l'Imprimeur étranger en avoit inséré quelques-unes d'une autre main, & il eût fallu du moins, avant que de condamner l'Auteur, démêler ce qui lui appartenoit en propre. Sans égards à ces considérations, d'un côté la haine sous le nom de zele, de l'autre le zele sans discernement ou sans lumieres, se souleverent & se réunirent contre les Lettres Persanes. Des délateurs, espece d'homme dangereuse & lâche, que même dans un Gouvernement sage on a quelquefois le malheur d'écouter, allarmerent par un extrait infidele la piété du Ministere. M. de Montesquieu, par le conseil de ses amis soutenu de la voix publique, s'étant présenté pour la place de l'Académie Françoise, vacante par la mort de M. de Sacy, le Ministre écrivit à cette Compagnie que S. M. ne donneroit jamais son agrément à l'Auteur des Lettres Persanes; qu'il n'avoit point lû ce livre, mais que des personnes en qui il avoit confiance lui en avoient

fait connoître le poison & le danger. M. de Montesquieu sentit le coup qu'une pareille accusation pouvoit porter à sa personne, à sa famille, à la tranquillité de sa vie. Il n'attachoit pas assez de prix aux honneurs littéraires, ni pour les rechercher avec avidité, ni pour affecter de les dédaigner quand ils se présentoient à lui, ni enfin pour en regarder la simple privation comme un malheur; mais l'exclusion perpétuelle, & surtout les motifs de l'exclusion lui paroissoient une injure. Il vit le Ministre, lui déclara que par des raisons particulieres il n'avouoit point les Lettres Persanes, mais qu'il étoit encore plus éloigné de désavouer un Ouvrage dont il croyoit n'avoir point à rougir; & qu'il devoit être jugé d'après une lecture, & non sur une délation. Le Ministre prit enfin le parti par où il auroit dû commencer; il lut le Livre, aima l'Auteur, & apprit à mieux placer sa confiance: l'Académie Françoise ne fut point privée d'un de ses plus beaux ornemens; & la France eut le bonheur de conserver un Sujet que la superstition ou la calomnie étoient prêtes à lui faire perdre: car M. de Montesquieu avoit déclaré au

Gouvernement, qu'après l'espece d'outrage qu'on alloit lui faire, il iroit chercher chez les étrangers qui lui tendoient les bras, la sûreté, le repos, & peut-être les récompenses qu'il auroit dû espérer dans son pays. La Nation eût déploré cette perte, & la honte en fût pourtant retombée sur elle.

Feu M. le Maréchal d'Estrées, alors Directeur de l'Académie Françoise, se conduisit dans cette circonstance en Courtisan vertueux & d'une ame vraiment élevée : il ne craignit ni d'abuser de son crédit ni de le compromettre ; il soutint son ami & justifia Socrate. Ce trait de courage si précieux aux Lettres, si digne d'avoir aujourd'hui des imitateurs, & si honorable à la mémoire de M. le Maréchal d'Estrées, n'auroit pas dû être oublié dans son Eloge.

M. de Montesquieu fut reçu le 24 Janvier 1728 ; son discours est un des meilleurs qu'on ait prononcés dans une pareille occasion ; le mérite en est d'autant plus grand, que les Récipiendaires gênés jusqu'alors par ces formules & ces éloges d'usage auxquels une espece de prescription les assujettit, n'avoient encore osé franchir ce cercle

pour traiter d'autres sujets, ou n'avoient point pensé du moins à les y renfermer, dans cet état même de contrainte il eut l'avantage de réussir. Entre plusieurs traits dont brille son discours, on reconnoîtroit l'Ecrivain qui pense, au seul portrait du Cardinal de Richelieu, *qui apprit à la France le secret de ses forces, & à l'Espagne celui de sa foiblesse, qui ôta à l'Allemagne ses chaînes & lui en donna de nouvelles.* Il faut admirer M. de Montesquieu d'avoir su vaincre la difficulté de son Sujet, & pardonner à ceux qui n'ont pas eu le même succès.

Le nouvel Académicien étoit d'autant plus digne de ce titre, qu'il avoit peu de tems auparavant renoncé à tout autre travail, pour se livrer entiérement à son génie & à son goût. Quelque importante que fût la place qu'il occupoit, avec quelques lumieres & quelque intégrité qu'il en eût rempli les devoirs, il sentoit qu'il y avoit des objets plus dignes d'occuper ses talens; qu'un Citoyen est redevable à sa Nation & à l'humanité de tout le bien qu'il peut leur faire; & qu'il seroit plus utile à l'une & à l'autre, en les éclairant par ses écrits, qu'il ne pouvoit l'être

l'être en discutant quelques contestations particulieres dans l'obscurité : toutes ces réflexions le déterminerent à vendre sa charge ; il cessa d'être Magistrat , & ne fut plus qu'homme de Lettres.

Mais pour se rendre utile par ses ouvrages aux différentes Nations, il étoit nécessaire qu'il les connût ; ce fut dans cette vue qu'il entreprit de voyager. Son but étoit d'examiner par-tout le Physique & le Moral ; d'étudier les lois & la constitution de chaque pays ; de visiter les Savans, les Ecrivains, les Artistes célebres ; de chercher sur-tout ces hommes rares & singuliers dont le commerce supplée quelquefois à plusieurs années d'observations & de séjour. M. de Montesquieu eût pu dire comme Démocrite : « Je n'ai rien ou-
» blié pour m'instruire ; j'ai quitté mon
» pays & parcouru l'Univers, pour
» mieux connoître la vérité ; j'ai vu
» tous les personnages illustres de mon
» tems » : mais il y eut cette différence entre le Démocrite François & celui d'Abdere, que le premier voyageoit pour instruire les hommes, & le second pour s'en moquer.

Il alla d'abord à Vienne, où il vit ſouvent le célebre Prince Eugene; ce Héros ſi funeſte à la France (à laquelle il auroit pu être ſi utile) après avoir balancé la fortune de Louis XIV. & humilié la fierté Ottomane, vivoit ſans faſte durant la paix, aimant & cultivant les Lettres dans une Cour où elles ſont peu en honneur, & donnant à ſes maîtres l'exemple de les protéger. M. de Monteſquieu crut entrevoir dans ſes diſcours quelques reſtes d'intérêt pour ſon ancienne Patrie; le Prince Eugene en laiſſoit voir ſur-tout, autant que le peut faire un ennemi, ſur les ſuites funeſtes de cette diviſion inteſtine qui trouble depuis ſi long-tems l'Egliſe de France : l'homme d'Etat en prévoyoit la durée & les effets, & les prédit au Philoſophe.

M. de Monteſquieu partit de Vienne pour voir la Hongrie, contrée opulente & fertile, habitée par une Nation fiere & généreuſe, le fléau de ſes Tyrans & l'appui de ſes Souverains. Comme peu de perſonnes connoiſſent bien ce pays, il a écrit avec ſoin cette partie de ſes voyages.

D'Allemagne il paſſa en Italie; il

vit à Venise le fameux Law, à qui il ne restoit de sa grandeur passée que des projets heureusement destinés à mourir dans sa tête, & un diamant qu'il engageoit pour jouer au jeux de hasard. Un jour la conversation rouloit sur le fameux systême que Law avoit inventé ; époque de tant de malheurs & de fortunes, & sur-tout d'une dépravation remarquable dans nos mœurs. Comme le Parlement de Paris, dépositaire immédiat des lois dans les tems de minorité, avoit fait éprouver au Ministre Ecossois quelque résistance dans cette occasion, M. de Montesquieu lui demanda pourquoi on n'avoit pas essayé de vaincre cette résistance par un moyen presque toujours infaillible en Angleterre, par le grand mobile des actions des hommes, en un mot par l'argent. *Ce ne sont pas*, répondit Law, *d'aussi grands génies que mes compatriotes, mais ils sont beaucoup plus incorruptibles.* Nous ajoûterons, sans aucun préjugé de vanité nationale, qu'un Corps, qui est libre pour quelques instans seulement, doit mieux résister à la corruption que celui qui est toujours libre. Le premier en vendant sa liberté, la perd : le se-

cond ne fait, pour ainsi dire, que la prêter, & l'exerce même en l'engageant; ainsi les circonstances & la nature du Gouvernement font les vices & les vertus des Nations.

Un autre personnage non moins fameux, que M. de Montesquieu vit encore plus souvent à Venise, fut le Comte de Bonneval. Cet homme si connu par ses aventures qui n'étoient pas encore à leur terme, & flatté de converser avec un Juge digne de l'entendre, lui faisoit avec plaisir le détail singulier de sa vie, le récit des actions militaires où il s'étoit trouvé, le portrait des Généraux & des Ministres qu'il avoit connus. M. de Montesquieu se rappelloit souvent ces conversations, & en racontoit différens traits à ses amis.

Il alla de Venise à Rome: dans cette ancienne Capitale du monde, qui l'est encore à certains égards, il s'appliqua sur-tout à examiner ce qui la distingue aujourd'hui le plus, les ouvrages des Raphaëls, des Titiens, & des Michel-Ange: il n'avoit point fait une étude particuliere des beaux Arts; mais l'expression dont brillent les chefs-d'œuvre en ce genre, saisit infailliblement tout

homme de génie : accoutumé à étudier la nature, il la reconnoît quand elle est imitée, comme un portrait ressemblant frappe tous ceux à qui l'original est familier : malheur aux productions de l'Art dont toute la beauté n'est que pour les Artistes.

Après avoir parcouru l'Italie, M. de Montesquieu vint en Suisse; il examina soigneusement les vastes pays arrosés par le Rhin; & il ne lui resta plus rien à voir en Allemagne; car FRÉDÉRIC ne régnoit pas encore. Il s'arrêta ensuite quelque tems dans les Provinces-unies, monument admirable de ce que peut l'industrie humaine animée par l'amour de la liberté. Enfin il se rendit en Angleterre où il demeura deux ans. Digne de voir & d'entretenir les plus grands hommes, il n'eut à regretter que de n'avoir pas fait plutôt ce voyage : Locke & Newton étoient morts. Mais il eut souvent l'honneur de faire sa cour à leur protectrice la célebre Reine d'Angleterre, qui cultivoit la Philosophie sur le Thrône, & qui goûta, comme elle le devoit, M. de Montesquieu. Il ne fut pas moins accueilli par la Nation, qui n'avoit pas besoin sur cela de pren-

dre le ton de ſes Maîtres. Il forma à Londres des liaiſons intimes avec des hommes exercés à méditer, & à ſe préparer aux grandes choſes par des études profondes; il s'inſtruiſit avec eux de la nature du Gouvernement, & parvint à la bien connoître. Nous parlons ici d'après le témoignage public que lui ont rendu les Anglois eux-mêmes, ſi jaloux de nos avantages, & ſi peu diſpoſés à reconnoître en nous aucune ſupériorité.

Comme il n'avoit rien examiné ni avec la prévention d'un enthouſiaſte, ni avec l'auſtérité d'un Cynique, il n'avoit remporté de ſes voyages ni un dédain outrageant pour les étrangers, ni un mépris encore plus déplacé pour ſon propre pays. Il réſultoit de ſes obſervations, que l'Allemagne étoit faite pour y voyager, l'Italie pour y ſéjourner, l'Angleterre pour y penſer, & la France pour y vivre.

De retour enfin dans ſa Patrie, M. de Monteſquieu ſe retira pendant deux ans à ſa terre de la Brede: il y jouit en paix de cette ſolitude que le ſpectacle & le tumulte du monde ſert à rendre plus agréable; il vécut avec lui-même, après en être ſorti ſi long-tems; & ce qui nous

intéresse le plus, il mit la derniere main à son ouvrage *sur la cause de la grandeur & de la décadence des Romains*, qui parut en 1734.

Les Empires, ainsi que les hommes, doivent croître, dépérir & s'éteindre : mais cette révolution nécessaire a souvent des causes cachées que la nuit des tems nous dérobe, & que le mystere ou leur petitesse apparente a même quelquefois voilées aux yeux des contemporains; rien ne ressemble plus sur ce point à l'Histoire moderne que l'Histoire ancienne. Celle des Romains mérite néanmoins à cet égard quelque exception ; elle présente une politique raisonnée, un systême suivi d'agrandissement, qui ne permet pas d'attribuer la fortune de ce peuple à des ressorts obscurs & subalternes. Les causes de la grandeur Romaine se trouvent donc dans l'Histoire, & c'est au Philosophe à les y découvrir. D'ailleurs il n'en est pas des systêmes dans cette étude comme dans celle de la Physique ; ceux-ci sont presque toujours précipités, parce qu'une observation nouvelle & imprévue peut les renverser en un instant ; au contraire quand on recueille avec soin les faits

que nous tranſmet l'Hiſtoire ancienne d'un pays, ſi on ne raſſemble pas toujours tous les matériaux qu'on peut deſirer, on ne ſauroit du moins eſpérer d'en avoir un jour davantage. L'étude réfléchie de l'Hiſtoire, étude ſi importante & ſi difficile, conſiſte à combiner de la maniere la plus parfaite ces matériaux défectueux : tel ſeroit le mérite d'un Architecte, qui ſur des ruines ſavantes traçeroit de la maniere la plus vraiſemblable le plan d'un édifice antique, en ſuppléant par le génie & par d'heureuſes conjectures à des reſtes informes & tronqués.

C'eſt ſous ce point de vue qu'il faut enviſager l'ouvrage de M. de Monteſquieu. Il trouve les cauſes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail & de la patrie, qu'on leur inſpiroit dès l'enfance; dans la ſévérité de la diſcipline militaire; dans ces diſſenſions inteſtines qui donnoient du reſſort aux eſprits, & qui ceſſoient tout-à-coup à la vue de l'ennemi; dans cette conſtance après le malheur, qui ne déſeſpéroit jamais de la République; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des vic-

toires; dans l'honneur du triomphe, sujet d'émulation pour les Généraux; dans la protection qu'ils accordoient aux peuples révoltés contre leurs Rois; dans l'excellente politique de laisser aux vaincus leurs Dieux & leurs coûtumes; dans celle de n'avoir jamais deux puissans ennemis sur les bras, & de tout souffrir de l'un jusqu'à ce qu'ils eussent anéanti l'autre. Il trouve les causes de leur décadence dans l'aggrandissement même de l'État, qui changea en guerres civiles les tumultes populaires; dans les guerres éloignées qui forçant les Citoyens à une trop longue absence, leur faisoient perdre insensiblement l'esprit républicain; dans le droit de Bourgeoisie accordé à tant de Nations, & qui ne fit plus du Peuple Romain qu'une espece de monstre à plusieurs têtes; dans la corruption introduite par le luxe de l'Asie; dans les proscriptions de Sylla qui avilirent l'esprit de la Nation, & la préparerent à l'esclavage; dans la nécessité où les Romains se trouverent de souffrir des Maîtres, lorsque leur liberté leur fut devenue à charge; dans l'obligation où ils furent de changer de maximes, en changeant de Gouverne-

ment ; dans cette ſuite de monſtres qui regnerent, preſque ſans interruption, depuis Tibere juſqu'à Nerva, & depuis Commode juſqu'à Conſtantin ; enfin dans la tranſlation & le partage de l'Empire, qui périt d'abord en Occident par la puiſſance des Barbares, & qui après avoir langui pluſieurs ſiecles en Orient ſous des Empereurs imbéciles ou féroces, s'anéantit inſenſiblement comme ces fleuves qui diſparoiſſent dans des ſables.

Un aſſez petit volume a ſuffi à M. de Monteſquieu pour développer un tableau ſi intéreſſant & ſi vaſte. Comme l'Auteur ne s'appeſantit point ſur les détails, & ne ſaiſit que les branches fécondes de ſon ſujet, il a ſu renfermer en très-peu d'eſpace un grand nombre d'objets diſtinctement apperçus & rapidement préſentés ſans fatigue pour le Lecteur ; en laiſſant beaucoup voir, il laiſſe encore plus à penſer ; & il auroit pu intituler ſon livre : *Hiſtoire Romaine à l'uſage des hommes d'État & des Philoſophes*.

Quelque réputation que M. de Monteſquieu ſe fût acquiſe par ce dernier Ouvrage & par ceux qui l'avoient pré-

cédé, il n'avoit fait que se frayer le chemin à une plus grande entreprise, à celle qui doit immortaliser son nom & le rendre respectable aux siecles futurs. Il en avoit dès long-tems formé le dessein, il en médita pendant vingt ans l'exécution ; ou pour parler plus exactement, toute sa vie en avoit été la méditation continuelle. D'abord il s'étoit fait en quelque façon étranger dans son propre pays, afin de le mieux connoître. Il avoit ensuite parcouru toute l'Europe, & profondément étudié les différens peuples qui l'habitent. L'Isle fameuse, qui se glorifie tant de ses loix & qui en profite si mal, avoit été pour lui dans ce long voyage, ce que l'isle de Crete fut autrefois pour Lycurgue, une Ecole où il avoit su s'instruire sans tout approuver. Enfin, il avoit, si on peut parler ainsi, interrogé & jugé les Peuples & les Hommes célebres qui n'existent plus aujourd'hui que dans les Annales du monde. Ce fut ainsi qu'il s'éleva par degrés au plus beau titre qu'un Sage puisse mériter, celui de Législateur des Nations.

S'il étoit animé par l'importance de la matiere, il étoit effrayé en même

tems par ſon étendue : il l'abandonna, & y revint à pluſieurs repriſes : il ſentit plus d'une fois, comme il l'avoue lui-même, tomber les mains paternelles. Encouragé enfin par ſes amis, il ramaſſa toutes ſes forces, & donna *l'Eſprit des Lois*.

Dans cet important Ouvrage, M. de Monteſquieu, ſans s'appeſantir, à l'exemple de ceux qui l'ont précédé, ſur des diſcuſſions métaphyſiques relatives à l'homme ſuppoſé dans un état d'abſtraction, ſans ſe borner, comme d'autres, à conſidérer certains peuples dans quelques relations ou circonſtances particulieres, enviſage les habitans de l'univers dans l'état réel où ils ſont, & dans tous les rapports qu'ils peuvent avoir entr'eux. La plûpart des autres Écrivains en ce genre ſont preſque toujours ou de ſimples Moraliſtes, ou de ſimples Juriſconſultes, ou même quelquefois de ſimples Théologiens ; pour lui, l'homme de tous les Pays & de toutes les Nations, il s'occupe moins de ce que le devoir exige de nous que des moyens par leſquels on peut nous obliger de le remplir ; de la perfection métaphyſique des Lois que de celle dont la

nature humaine les rend ſuſceptibles ; des Lois qu'on a faites que de celles qu'on a dû faire ; des Lois d'un peuple particulier que de celles de tous les peuples. Ainſi en ſe comparant lui-même à ceux qui ont couru avant lui cette grande & noble carriere, il a pu dire comme le Correge quand il eut vu les ouvrages de ſes rivaux, & *moi auſſi je ſuis peintre* (*b*).

Rempli & pénétré de ſon objet, l'Auteur de l'Eſprit des Lois y embraſſe un ſi grand nombre de matieres, & les traite avec tant de briéveté & de profondeur, qu'une lecture aſſidue & méditée peut ſeule faire ſentir le mérite de ce Livre. Elle ſervira ſurtout, nous oſons le dire, à faire diſparoître le prétendu défaut de méthode dont quelques Lecteurs ont accuſé M. de Monteſquieu ; avantage qu'ils n'auroient pas dû le taxer légérement d'avoir négligé dans une matiere philoſophique, & dans un ouvrage de vingt années. Il faut diſtinguer le déſordre réel de celui qui n'eſt qu'apparent. Le déſordre eſt réel, quand l'analogie & la ſuite des idées n'eſt point obſervée ;

(*b*) On trouvera à la ſuite de cet Eloge l'Analyſe de l'Eſprit des Lois.

TAYLOR INST.

quand les conclusions sont érigées en principes, ou les précedent; quand le Lecteur, après des détours sans nombre, se trouve au point d'où il est parti. Le désordre n'est qu'apparent, quand l'Auteur mettant à leur véritable place les idées dont il fait usage, laisse à suppléer aux Lecteurs les idées intermédiaires: & c'est ainsi que M. de Montesquieu a cru pouvoir & devoir en user dans un Livre destiné à des hommes qui pensent, & dont le génie doit suppléer à des omissions volontaires & raisonnées.

L'ordre qui se fait appercevoir dans les grandes parties de l'Esprit des Lois, ne regne pas moins dans les détails: nous croyons que plus on approfondira l'ouvrage, plus on en sera convaincu. Fidele à ses divisions générales, l'Auteur rapporte à chacune les objets qui lui appartiennent exclusivement; & à l'égard de ceux qui par différentes branches appartiennent à plusieurs divisions à la fois, il a placé sous chaque division la branche qui lui appartient en propre; par-là on apperçoit aisément & sans confusion l'influence que les différentes parties du sujet ont les unes sur les autres; comme dans un arbre ou systême

bien entendu des connoissances humaines, on peut voir le rapport mutuel des Sciences & des Arts. Cette comparaison d'ailleurs est d'autant plus juste, qu'il en est du plan qu'on peut se faire dans l'examen philosophique des Lois, comme de l'ordre qu'on peut observer dans un arbre Encyclopédique des Sciences : il y restera toujours de l'arbitraire ; & tout ce qu'on peut exiger de l'Auteur, c'est qu'il suive sans détour & sans écart le systême qu'il s'est une fois formé.

Nous dirons de l'obscurité qu'on peut se permettre dans un tel Ouvrage, la même chose que du défaut d'ordre ; ce qui seroit obscur pour les Lecteurs vulgaires, ne l'est pas pour ceux que l'Auteur a eus en vue. D'ailleurs l'obscurité volontaire n'en est point une : M. de Montesquieu ayant à présenter quelquefois des vérités importantes, dont l'énoncé absolu & direct auroit pu blesser sans fruit, a eu la prudence louable de les envelopper, & par cet innocent artifice, les a voilées à ceux à qui elles seroient nuisibles, sans qu'elles fussent perdues pour les sages.

Parmi les ouvrages qui lui ont fourni des secours, & quelquefois des vues

pour le ſien, on voit qu'il a ſur-tout profité des deux Hiſtoriens qui ont penſé le plus, Tacite & Plutarque; mais quoiqu'un Philoſophe qui a fait ces deux lectures, ſoit diſpenſé de beaucoup d'autres, il n'avoit pas cru devoir en ce genre rien négliger ni dédaigner de ce qui pouvoit être utile à ſon objet. La lecture que ſuppoſe l'Eſprit des Lois, eſt immenſe; & l'uſage raiſonné que l'Auteur a fait de cette multitude prodigieuſe de matériaux, paroîtra encore plus ſurprenant, quand on ſaura qu'il étoit preſqu'entiérement privé de la vue, & obligé d'avoir recours à des yeux étrangers. Cette vaſte lecture contribue non ſeulement à l'utilité, mais à l'agrément de l'Ouvrage: ſans déroger à la majeſté de ſon ſujet, M. de Monteſquieu ſait en tempérer l'auſtérité, & procurer aux Lecteurs des momens de repos, ſoit par des faits ſinguliers & peu connus, ſoit par des alluſions délicates, ſoit par ces coups de pinceau énergiques & brillans, qui peignent d'un ſeul trait les peuples & les hommes.

Enfin, car nous ne voulons pas jouer ici le rôle des Commentateurs d'Homere, il y a ſans doute des fautes dans

l'Esprit des Lois, comme il y en a dans tout ouvrage de génie, dont l'Auteur a le premier osé frayer des routes nouvelles. M. de Montesquieu a été parmi nous pour l'étude des Lois, ce que Descartes a été pour la Philosophie; il éclaire souvent & se trompe quelquefois; mais en se trompant même il instruit ceux qui savent lire. La nouvelle édition qui vient de paroître, montre par les additions & corrections qu'il a faites, que s'il est tombé de tems en tems, il a sû le reconnoître & se relever; par-là il acquiert du moins le droit à un nouvel examen, dans les endroits où il n'a pas été de l'avis de ses Censeurs; peut-être même ce qu'il a jugé le plus digne de correction, leur a-t-il absolument échappé, tant l'envie de nuire est ordinairement aveugle.

Mais ce qui est à la portée de tout le monde dans l'Esprit des Lois, ce qui doit rendre l'Auteur cher à toutes les Nations, ce qui serviroit même à couvrir des fautes plus grandes que les siennes, c'est l'esprit de Citoyen qui l'a dicté. L'amour du bien public, le desir de voir les hommes heureux s'y montrent de toutes parts; & n'eût-il que ce mé-

rite si rare & si précieux, il seroit digne par cet endroit seul, d'être la lecture des Peuples & des Rois. Nous voyons déjà par une heureuse expérience, que les fruits de cet ouvrage ne se bornent pas dans ses Lecteurs à des sentimens stériles. Quoique M. de Montesquieu ait peu survécu à la publication de l'Esprit des Lois, il a eu la satisfaction d'entrevoir les effets qu'il commence à produire parmi nous; l'amour naturel des François pour leur patrie, tourné vers son véritable objet; ce goût pour le Commerce, pour l'Agriculture, & pour les Arts utiles, qui se répand insensiblement dans notre Nation; cette lumiere générale sur les principes du Gouvernement, qui rend les Peuples plus attachés à ce qu'ils doivent aimer. Ceux qui ont si indécemment attaqué cet ouvrage, lui doivent peut-être plus qu'ils ne s'imaginent: l'ingratitude au reste est le moindre reproche qu'on ait à leur faire. Ce n'est pas sans regret, & sans rougir pour notre siecle, que nous allons les dévoiler; mais ce détail importe trop à la gloire de M. de Montesquieu, & à l'avantage de la Philosophie, pour être passé sous silence. Puisse l'opprobre

qui couvre enfin ses ennemis, leur devenir salutaire!

A peine l'Esprit des Lois parut-il, qu'il fut recherché avec empressement, sur la réputation de l'Auteur ; mais quoique M. de Montesquieu eût écrit pour le bien du peuple, il ne devoit pas avoir le peuple pour juge ; la profondeur de l'objet étoit une suite de son importance même. Cependant les traits qui étoient répandus dans l'ouvrage, & qui auroient été déplacés s'ils n'étoient pas nés du fond du sujet, persuaderent à trop de personnes qu'il étoit écrit pour elles : on cherchoit un Livre agréable, & on ne trouvoit qu'un Livre utile, dont on ne pouvoit d'ailleurs sans quelque attention saisir l'ensemble & les détails. On traita légérement l'Esprit des Lois ; le titre même fut un sujet de plaisanterie, enfin l'un des plus beaux monumens littéraires qui soient sortis de notre Nation fut regardé d'abord par elle avec assez d'indifférence. Il fallut que les véritables juges eussent eu le tems de le lire ; bientôt ils ramenerent la multitude, toujours prompte à changer d'avis ; la partie du Public qui enseigne, dicta à la partie qui écoute ce qu'elle

devoit penſer & dire ; & le ſuffrage des hommes éclairés, joint aux échos qui le répéterent, ne forma plus qu'une voix dans toute l'Europe.

Ce fut alors que les ennemis publics & ſecrets des Lettres & de la Philoſophie (car elles en ont de ces deux eſpeces) réunirent leurs traits contre l'ouvrage. De-là cette foule de brochures qui lui furent lancées de toutes parts, & que nous ne tirerons pas de l'oubli où elles ſont déjà plongées. Si leurs Auteurs n'avoient pris de bonnes meſures pour être inconnus à la poſtérité, elle croiroit que l'Eſprit des Lois a été écrit au milieu d'un Peuple de barbares.

M. de Monteſquieu mépriſa ſans peine les critiques ténébreuſes de ces Auteurs ſans talent, qui ſoit par une jalouſie qu'ils n'ont pas droit d'avoir, ſoit pour ſatisfaire la malignité du Public qui aime la ſatyre & la mépriſe, outragent ce qu'ils ne peuvent atteindre ; & qui plus odieux par le mal qu'ils veulent faire que redoutables par celui qu'ils font, ne réuſſiſſent pas même dans un genre d'écrire que ſa facilité & ſon objet rendent également vil. Il mettoit les Ouvrages de cette eſpece ſur la même ligne

que ces Relations hebdomadaires des affaires de l'Europe, dont les éloges sont sans autorité & les traits sans effet, que des Lecteurs oisifs parcourent sans y ajoûter foi, & dans lesquels les Souverains sont insultés sans le savoir, ou sans daigner se venger. Il ne fut pas aussi indifférent sur les principes d'irréligion qu'on l'accusa d'avoir semé dans l'Esprit des Lois. En méprisant de pareils reproches, il auroit cru les mériter, & l'importance de l'objet lui ferma les yeux sur la valeur de ses adversaires. Ces hommes également dépourvûs de zele & également empressés d'en faire paroître, également effrayés de la lumiere que les Lettres répandent, non au préjudice de la Religion, mais à leur désavantage, avoient pris différentes formes pour lui porter atteinte. Les uns par un stratagême aussi puéril que pusillanime, s'étoient écrit à eux-mêmes: les autres après l'avoir déchiré sous le masque de l'anonyme, s'étoient ensuite déchirés entr'eux à son occasion. M. de Montesquieu, quoique jaloux de les confondre, ne jugea pas à propos de perdre un tems précieux à les combattre les uns après les autres; il se contenta

de faire un exemple ſur celui qui s'étoit le plus ſignalé par ſes excès.

C'étoit l'Auteur d'une Feuille anonyme & périodique, qui croit avoir ſuccédé à Paſcal, parce qu'il a ſuccédé à ſes opinions ; panégyriſte d'ouvrages que perſonne ne lit, & apologiſte de miracles que l'autorité ſéculiere a fait ceſſer dès qu'elle l'a voulu ; qui appelle impiété & ſcandale le peu d'intérêt que les Gens de Lettres prennent à ſes querelles ; & qui s'eſt aliéné, par une adreſſe digne de lui, la partie de la Nation qu'il avoit le plus d'intérêt de ménager. Les coups de ce redoutable Athlete furent dignes des vues qui l'inſpirerent ; il accuſa M. de Monteſquieu de Spinoſiſme & de Déiſme (deux imputations incompatibles) ; d'avoir ſuivi le ſyſtême de Pope (dont il n'y avoit pas un mot dans l'ouvrage) ; d'avoir cité Plutarque qui n'eſt pas un Auteur chrétien ; de n'avoir point parlé du péché originel & de la grace. Il prétendit enfin que l'Eſprit des Lois étoit une production de la Conſtitution *Unigenitus* ; idée qu'on nous ſoupçonnera peut-être de prêter par dériſion au Critique. Ceux qui ont connu M. de Monteſquieu, l'Ouvrage de Clé-

ment XI. & le ſien, peuvent juger par cette accuſation de toutes les autres.

Le malheur de cet Ecrivain dut bien le décourager : il vouloit perdre un Sage par l'endroit le plus ſenſible à tout Citoyen, il ne fit que lui procurer une nouvelle gloire comme homme de Lettres ; la *Défenſe de l'Eſprit des Lois* parut. Cet Ouvrage, par la modération, la vérité, la fineſſe de plaiſanterie qui y regnent, doit être regardé comme un modele en ce genre. M. de Monteſquieu, chargé par ſon adverſaire d'imputations atroces, pouvoit le rendre odieux ſans peine ; il fit mieux, il le rendit ridicule. S'il faut tenir compte à l'aggreſſeur d'un bien qu'il a fait ſans le vouloir, nous lui devons une éternelle reconnoiſſance de nous avoir procuré ce chef-d'œuvre. Mais ce qui ajoute encore au mérite de ce morceau précieux, c'eſt que l'Auteur s'y eſt peint lui-même ſans y penſer ; ceux qui l'ont connu, croient l'entendre, & la poſtérité s'aſſurera, en liſant ſa *Défenſe*, que ſa converſation n'étoit pas inférieure à ſes écrits ; éloge que bien peu de grands Hommes ont mérité.

Une autre circonſtance lui aſſure

pleinement l'avantage dans cette dispute : le critique, qui pour preuve de son attachement à la Religion, en déchire les Ministres, accusoit hautement le Clergé de France, & sur-tout la Faculté de Théologie, d'indifférence pour la cause de Dieu, en ce qu'ils ne proscrivoient pas authentiquement un si pernicieux ouvrage. La Faculté étoit en droit de mépriser le reproche d'un Ecrivain sans aveu ; mais il s'agissoit de la Religion ; une délicatesse louable lui a fait prendre le parti d'examiner l'Esprit des Lois. Quoiqu'elle s'en occupe depuis plusieurs années, elle n'a rien prononcé jusqu'ici ; & fût-il échappé à M. de Montesquieu quelques inadvertances légeres, presque inévitables dans une carriere si vaste, l'attention longue & scrupuleuse qu'elles auroient demandé de la part du Corps le plus éclairé de l'Eglise, prouveroit au moins combien elles seroient excusables. Mais ce Corps, plein de prudence, ne précipitera rien dans une si importante matiere : il connoît les bornes de la raison & de la foi ; il sait que l'ouvrage d'un Homme de Lettres ne doit point être examiné comme celui d'un Théologien,

Théologien ; que les conſéquences condamnables auxquelles une propoſition peut donner lieu par des interprétations odieuſes, ne rendent point blâmable la propoſition en elle-même; que d'ailleurs nous vivons dans un ſiecle malheureux, où les intérêts de la Religion ont beſoin d'être ménagés, & qu'on peut lui nuire auprès des ſimples, en répandant mal-à-propos ſur des Génies du premier ordre le ſoupçon d'incrédulité ; qu'enfin, malgré cette accuſation injuſte, M. de Monteſquieu fut toujours eſtimé, recherché, accueilli par tout ce que l'Egliſe a de plus reſpectable & de plus grand ; eût-il conſervé auprès des gens de bien la conſidération dont il jouiſſoit, s'ils l'euſſent regardé comme un Ecrivain dangereux ?

Pendant que des inſectes le tourmentoient dans ſon propre pays, l'Angleterre élevoit un monument à ſa gloire. En 1752, M. Daſſier, célebre par les Médailles qu'il a frappées à l'honneur de pluſieurs Hommes illuſtres, vint de Londres à Paris pour frapper la ſienne. M. de la Tour, cet Artiſte ſi ſupérieur par ſon talent, & ſi eſtimable par ſon déſintéreſſement & l'élévation de ſon

ame, avoit ardemment deſiré de donner un nouveau luſtre à ſon pinceau, en tranſmettant à la poſtérité le portrait de l'Auteur de l'Eſprit des Lois; il ne vouloit que la ſatisfaction de le peindre, & il méritoit comme Appelle, que cet honneur lui fût réſervé : mais M. de Monteſquieu, d'autant plus avare du tems de M. de la Tour que celui-ci en étoit plus prodigue, ſe refuſa conſtamment & poliment à ſes preſſantes ſollicitations. M. Daſſier eſſuya d'abord des difficultés ſemblables : « Croyez-vous, » dit-il enfin à M. de Monteſquieu, qu'il » n'y ait pas autant d'orgueil à refuſer » ma propoſition qu'à l'accepter » ? Déſarmé par cette plaiſanterie, il laiſſa faire à M. Daſſier tout ce qu'il voulut.

L'Auteur de l'Eſprit des Lois jouiſſoit enfin paiſiblement de ſa gloire, lorſqu'il tomba malade au commencement de Février 1755. Sa ſanté naturellement délicate, commençoit à s'altérer depuis long-tems par l'effet lent & preſqu'infaillible des études profondes, par les chagrins qu'on avoit cherché à lui ſuſciter ſur ſon Ouvrage; enfin par le genre de vie qu'on le forçoit de mener à Paris, & qu'il ſentoit lui être funeſte.

Mais l'empressement avec lequel on recherchoit sa société étoit trop vif pour n'être pas quelquefois indiscret ; on vouloit sans s'en appercevoir, jouir de lui aux dépens de lui-même. A peine la nouvelle du danger où il étoit se fut-elle répandue, qu'elle devint l'objet des conversations & de l'inquiétude publique ; sa maison ne désemplissoit point de personnes de tout rang qui venoient s'informer de son état, les unes par un intérêt véritable, les autres pour s'en donner l'apparence, ou pour suivre la foule. Sa Majesté pénétrée de la perte que son Royaume alloit faire, en demanda plusieurs fois des nouvelles : témoignage de bonté & de justice qui n'honore pas moins le Monarque que le sujet. La fin de M. de Montesquieu ne fut point indigne de sa vie. Accablé de douleurs cruelles, éloigné d'une famille à qui il étoit cher, & qui n'a pas eu la consolation de lui fermer les yeux, entouré de quelques amis, & d'un plus grand nombre de spectateurs, il conserva jusqu'au dernier moment la paix & l'égalité de son ame. Enfin, après avoir satisfait avec décence à tous ses devoirs, plein de confiance en l'Être

éternel auquel il alloit se rejoindre, il mourut avec la tranquillité d'un homme de bien, qui n'avoit jamais consacré ses talens qu'à l'avantage de la vertu & de l'humanité. La France & l'Europe le perdirent le 10 Février 1755, à l'âge de soixante-six ans révolus.

Toutes les nouvelles publiques ont annoncé cet événement comme une calamité. On pourroit appliquer à M. de Montesquieu ce qui a été dit autrefois d'un illustre Romain, que personne en apprenant sa mort n'en témoigna de joie, que personne même ne l'oublia dès qu'il ne fut plus. Les Etrangers s'empresserent de faire éclater leurs regrets; & Milord Chesterfield, qu'il suffit de nommer, fit imprimer dans un des papiers publics de Londres un article en son honneur, article digne de l'un & de l'autre; c'est le portrait d'Anaxagore tracé par Périclès (*c*). L'Académie

(*c*) Voici cet éloge en Anglois, tel qu'on le lit dans la gazette appellée *Evening-post*, ou *Poste du soir.*

On the 10th of this month, died at Paris, universally and sincerely regretted, Charles Secondat, Baron of Montesquieu, and President à mortier of the Parliament of Bourdeaux. His virtues did honour to human nature, his writings justice. A friend to mankind, he asserted their undoubted and inalienable rights with freedom, even in his own country, whose prejudices in matters of religion and government (il faut se ressouvenir que

royale des Sciences & des belles Lettres de Prusse, quoiqu'on n'y soit point dans l'usage de prononcer l'éloge des Associés étrangers, a cru devoir lui faire cet honneur, qu'elle n'a fait encore qu'à l'illustre Jean Bernoulli ; M. de Maupertuis, tout malade qu'il étoit, a rendu lui-même à son ami ce dernier devoir, & n'a voulu se reposer sur personne d'un soin si cher & si triste. A tant de suffrages éclatans en faveur de M. de Montesquieu, nous croyons pouvoir joindre sans indiscrétion les éloges que lui a donné en notre présence le Monarque même auquel cette Académie célebre doit son lustre, Prince fait pour sentir les pertes de la Philosophie, & pour l'en consoler.

Le 17 Février, l'Académie Françoise lui fit selon l'usage, un Service solemnel, auquel malgré la rigueur de la saison, presque tous les Gens de Let-

c'est un Anglois qui parle) he had long lamented, and endeavoured (not without some success) to remove. He well knew, and justly admired the happy constitution of this country, where fix'd and known Laws equally restrain Monarchy from Tyranny, and liberty from licentiousness. His Works will illustrate his name, and survive him, as long as right reason, moral obligation, and the true spirit of laws, shall be understood, respected and maintened.

tres de ce Corps, qui n'étoient point abſens de Paris, ſe firent un devoir d'aſſiſter. On auroit dû dans cette triſte cérémonie, placer l'Eſprit des Lois ſur ſon cercueil, comme on expoſa autrefois vis-à-vis le cercueil de Raphaël ſon dernier tableau de la Transfiguration. Cet appareil ſimple & touchant eût été une belle Oraiſon funebre.

Juſqu'ici nous n'avons conſidéré M. de Monteſquieu que comme Ecrivain & Philoſophe ; & ce ſeroit lui dérober la moitié de ſa gloire, que de paſſer ſous ſilence ſes agrémens & ſes qualités perſonnelles.

Il étoit dans le commerce d'une douceur & d'une gaieté toujours égales. Sa converſation étoit légére, agréable & inſtructive par le grand nombre d'hommes & de peuples qu'il avoit connus. Elle étoit coupée comme ſon ſtyle, plein de ſel & de ſaillies, ſans amertume & ſans ſatyre. Perſonne ne racontoit plus vivement, plus promptement, avec plus de grace & moins d'apprêt ; il ſavoit que la fin d'une hiſtoire plaiſante en eſt toujours le but ; il ſe hâtoit donc d'y arriver, & produiſoit l'effet ſans l'avoir promis.

Ses fréquentes diſtractions ne le rendoient que plus aimable ; il en ſortoit toujours par quelque trait inattendu qui réveilloit la converſation languiſſante ; d'ailleurs elles n'étoient jamais ni jouées, ni choquantes, ni importunes : le feu de ſon eſprit, le grand nombre d'idées dont il étoit plein, les faiſoient naître, mais il n'y tomboit jamais au milieu d'un entretien intéreſſant ou ſérieux ; le deſir de plaire à ceux avec qui il ſe trouvoit, le rendoit alors à eux ſans affectation & ſans effort.

Les agrémens de ſon commerce tenoient non-ſeulement à ſon caractere & à ſon eſprit, mais à l'eſpece de régime qu'il obſervoit dans l'étude. Quoique capable d'une méditation profonde & long-tems ſoutenue, il n'épuiſoit jamais ſes forces, il quittoit toujours le travail avant que d'en reſſentir la moindre impreſſion de fatigue.

Il étoit ſenſible à la gloire, mais il ne vouloit y parvenir qu'en la méritant ; jamais il n'a cherché à augmenter la ſienne par ces manœuvres ſourdes, par ces voies obſcures & honteuſes, qui deshonorent la perſonne ſans ajoûter au nom de l'Auteur.

Digne de toutes les distinctions & de toutes les récompenses, il ne demandoit rien, & ne s'étonnoit point d'être oublié ; mais il a osé, même dans des circonstances délicates, protéger à la Cour des Hommes de Lettres persécutés, célebres & malheureux, & leur a obtenu des graces.

Quoiqu'il vécût avec les grands, soit par nécessité, soit par convenance, soit par goût, leur société n'étoit pas nécessaire à son bonheur. Il fuyoit dès qu'il le pouvoit à sa terre ; il y retrouvoit avec joie sa Philosophie, ses Livres & le repos. Entouré de gens de la campagne dans ses heures de loisir, après avoir étudié l'homme dans le commerce du monde & dans l'histoire des Nations, il l'étudioit encore dans ces ames simples que la Nature seule a instruites, & il y trouvoit à apprendre ; il conversoit gaiement avec eux, il leur cherchoit de l'esprit comme Socrate ; il paroissoit se plaire autant dans leur entretien que dans les Sociétés les plus brillantes, surtout quand il terminoit leurs différens & soulageoit leurs peines par ses bienfaits.

Rien n'honore plus sa mémoire que l'œconomie avec laquelle il vivoit, &

qu'on a osé trouver excessive dans un monde avare & fastueux, peu fait pour en pénétrer les motifs, & encore moins pour les sentir. Bienfaisant, & par conséquent juste, M. de Montesquieu ne vouloit rien prendre sur sa famille, ni des secours qu'il donnoit aux malheureux, ni des dépenses considérables auxquelles ses longs voyages, la foiblesse de sa vûe & l'impression de ses Ouvrages l'avoient obligé. Il a transmis à ses enfans, sans diminution ni augmentation, l'héritage qu'il avoit reçu de ses peres; il n'y a rien ajouté que la gloire de son nom & l'exemple de sa vie.

Il avoit épousé en 1715 Demoiselle Jeanne de Lartigue, fille de Pierre de Lartigue, Lieutenant-Colonel au Régiment de Maulévrier; il en a eu deux filles & un fils, qui par son caractere, ses mœurs & ses ouvrages, s'est montré digne d'un tel pere.

Ceux qui aiment la vérité & la patrie ne seront pas fâchés de trouver ici quelques-unes de ses maximes: il pensoit,

Que chaque portion de l'Etat doit être également soumise aux Lois; mais que les Privileges de chaque portion de

l'Etat doivent être respectés, lorsque leurs effets n'ont rien de contraire au droit naturel, qui oblige tous les Citoyens à concourir également au bien public ; que la possession ancienne étoit en ce genre le premier des titres & le plus inviolable des droits, qu'il étoit toujours injuste & quelquefois dangereux de vouloir ébranler ;

Que les Magistrats, dans quelque circonstance & pour quelque grand intérêt de Corps que ce puisse être, ne doivent jamais être que Magistrats, sans parti & sans passion comme les Lois, qui absolvent & punissent sans aimer ni haïr.

Il disoit enfin, à l'occasion des disputes ecclésiastiques qui ont tant occupé les Empereurs & les Chrétiens Grecs, que les querelles théologiques, lorsqu'elles cessent d'être renfermées dans les Ecoles, deshonorent infailliblement une Nation aux yeux des autres : en effet, le mépris même des Sages pour ces querelles ne la justifie pas ; parce que les Sages faisant par-tout le moins de bruit & le plus petit nombre, ce n'est jamais sur eux qu'une Nation est jugée.

L'importance des Ouvrages dont nous

avons eu à parler dans cet Eloge, nous en a fait paſſer ſous ſilênce de moins conſidérables, qui ſervoient à l'Auteur comme de délaſſement, & qui auroient ſuffi pour l'Eloge d'un autre. Le plus remarquable eſt *le Temple de Gnide*, qui ſuivit d'aſſez près les Lettres Perſanes. M. de Monteſquieu, après avoir été dans celle-ci, Horace, Théophraſte & Lucien, fut Ovide & Anacréon dans ce nouvel Eſſai : ce n'eſt plus l'amour deſpotique de l'Orient qu'il ſe propoſe de peindre ; c'eſt la délicateſſe & la naïveté de l'amour paſtoral, tel qu'il eſt dans une ame neuve que le commerce des hommes n'a point encore corrompue. L'Auteur, craignant peut-être qu'un tableau ſi étranger à nos mœurs ne parût trop languiſſant & trop uniforme, a cherché à l'animer par les peintures les plus riantes ; il tranſporte le Lecteur dans des lieux enchantés, dont à la vérité, le ſpectacle intéreſſe peu l'amant heureux, mais dont la deſcription flatte au moins l'imagination quand les deſirs ſont ſatisfaits. Emporté par ſon ſujet, il a répandu dans ſa proſe ce ſtyle animé, figuré & poétique, dont le Roman de Télémaque a fourni parmi nous le pre-

mier modele. Nous ignorons pourquoi quelques Censeurs du Temple de Gnide ont dit à cette occasion, qu'il auroit eu besoin d'être en vers. Le style poétique, si on entend, comme on le doit, par ce mot un style plein de chaleur & d'images, n'a pas besoin, pour être agréable, de la marche uniforme & cadencée de la versification; mais si on ne fait consister ce style que dans une diction chargée d'épithetes oisives, dans les peintures froides & triviales des ailes & du carquois de l'amour, & de semblables objets, la versification n'ajoutera presque aucun mérite à ces ornemens usés; on y cherchera toujours en vain l'ame & la vie. Quoi qu'il en soit, le Temple de Gnide étant une espece de Poëme en prose, c'est à nos Ecrivains les plus célebres en ce genre à fixer le rang qu'il doit occuper; il mérite de pareils Juges; nous croyons du moins que les peintures de cet Ouvrage soutiendroient avec succès une des principales épreuves des descriptions poétiques, celle de les représenter sur la toile. Mais ce qu'on doit sur-tout remarquer dans le Temple de Gnide, c'est qu'Anacréon même y est toujours

observateur & Philosophe. Dans le IVe. Chant, il paroît décrire les moeurs des Sibarites, & on s'apperçoit aisément que ces moeurs sont les nôtres. La Préface porte sur-tout l'empreinte de l'Auteur des Lettres Persanes. En présentant le Temple de Gnide comme la Traduction d'un Manuscrit Grec, plaisanterie défigurée depuis par tant de mauvais Copistes, il en prend occasion de peindre d'un trait de plume l'ineptie des Critiques & le pédantisme des Traducteurs, & finit par ces paroles dignes d'être rapportées : « Si les gens graves » desiroient de moi quelque Ouvrage » moins frivole, je suis en état de les satis- » faire : il y a trente ans que je travaille » à un livre de douze pages, qui doit » contenir tout ce que nous savons sur » la Métaphysique, la Politique & la » Morale, & tout ce que de très-grands » Auteurs ont oublié dans les volumes » qu'ils ont publiés sur ces matieres. »

Nous regardons comme une des plus honorables récompenses de notre travail, l'intérêt particulier que M. de Montesquieu prenoit à l'Encyclopédie, dont toutes les ressources ont été jusqu'à présent dans le courage & l'ému-

lation de ses Auteurs. Tous les Gens de Lettres, selon lui, devoient s'empresser de concourir à l'exécution de cette entreprise utile ; il en a donné l'exemple avec M. de Voltaire, & plusieurs autres Ecrivains célebres. Peut-être les traverses que cet Ouvrage a essuyées, & qui lui rappelloient les siennes propres, l'intéressoient-elles en notre faveur. Peut-être étoit-il sensible, sans s'en appercevoir, à la justice que nous avions osé lui rendre dans le premier Volume de l'Encyclopédie, lorsque personne n'osoit encore élever sa voix pour le défendre. Il nous destinoit un article sur *le Goût*, qui a été trouvé imparfait dans ses papiers ; nous le donnerons en cet état au public, & nous le traiterons avec le même respect que Rome témoigna autrefois pour les dernieres paroles de Séneque. La mort l'a empêché d'étendre plus loin ses bienfaits à notre égard ; & en joignant nos propres regrets à ceux de l'Europe entiere, nous pourrions écrire sur son tombeau :

Finis vitæ ejus nobis luctuosus, Patriæ *tristis*, *Extraneis etiam ignotisque non sine curâ fuit.*

Tacit. *in Agricol.* c. 43.

ANALYSE DE L'ESPRIT DES LOIS,

Pour servir de suite à l'Eloge de M. le Président de Montesquieu.

LA plûpart des Gens de Lettres qui ont parlé de *l'Esprit des Lois*, s'étant plus attachés à le critiquer qu'à en donner une idée juste, nous allons tâcher de suppléer à ce qu'ils auroient dû faire, & d'en développer le plan, le caractere & l'objet. Ceux qui en trouveront l'analyse trop longue jugeront peut-être après l'avoir lue qu'il n'y avoit que ce seul moyen de bien faire saisir la méthode de l'Auteur. On doit se souvenir d'ailleurs que l'histoire des Ecrivains célebres n'est que celle de leurs pensées & de leurs travaux, & que cette partie de leur éloge en est la plus essentielle & la plus utile.

Les hommes dans l'état de nature, abstraction faite de toute religion, ne connoissant dans les différens qu'ils peuvent avoir, d'autre loi que celle des animaux, le droit du plus fort, on doit regarder l'établissement des sociétés comme une espece de traité contre ce droit injuste; traité destiné à établir entre les différentes parties du genre humain une sorte de balance. Mais il en est de l'équilibre moral comme du physique, il est rare qu'il soit parfait & durable; & les traités du genre humain sont comme les traités entre nos Princes, une semence continuelle de divisions. L'intérêt, le besoin & le plaisir ont rapproché les hommes; mais ces mêmes motifs les

pouſſent ſans ceſſe à vouloir jouir des avantages de la ſociété ſans en porter les charges ; & c'eſt en ce ſens qu'on peut dire avec l'Auteur, que les hommes, dès qu'ils ſont en ſociété, ſont en état de guerre. Car la guerre ſupoſe dans ceux qui ſe la font, ſinon l'égalité de force, au moins l'opinion de cette égalité, d'où naît le deſir & l'eſpoir mutuel de ſe vaincre ; or dans l'état de ſociété, ſi la balance n'eſt jamais parfaite entre les hommes, elle n'eſt pas non plus trop inégale : au contraire, dans l'état de nature les hommes ne ſeroient point en état de guerre proprement dite : car ou ils n'auroient rien à ſe diſputer, ou ſi la néceſſité les y obligeoit, on ne verroit que la foibleſſe fuyant devant la force, des oppreſſeurs ſans combat & des opprimés ſans réſiſtance.

Voilà donc les hommes, réunis & armés tout à la fois, s'embraſſant d'un côté, ſi on peut parler ainſi, & cherchant de l'autre à ſe bleſſer mutuellement. Les lois ſont le lien plus ou moins efficace, deſtiné à ſuſpendre ou à retenir leurs coups ; mais l'étendue prodigieuſe du globe que nous habitons, la nature différente des régions de la Terre & des Peuples qui la couvrent, ne permettant pas que tous les hommes vivent ſous un ſeul & même gouvernement, le genre humain a dû ſe partager en un certain nombre d'Etats, diſtingués par la différence des lois auxquelles ils obéiſſent. Un ſeul gouvernement n'auroit fait du genre humain qu'un corps exténué & languiſſant, étendu ſans vigueur ſur la ſurface de la Terre ; les différens Etats ſont autant de corps agiles & robuſtes, qui en ſe donnant la main les uns aux autres, n'en forment qu'un, & dont l'action réciproque entretient par-tout le mouvement & la vie.

On peut distinguer trois sortes de gouvernemens, le Républicain, le Monarchique, le Despotique. Dans le Républicain, le peuple en corps a la souveraine puissance; dans le Monarchique, un seul gouverne par des loix fondamentales; dans le Despotique, on ne connoît d'autre loi que la volonté du Maître, ou plutôt du Tyran. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait dans l'Univers que ces trois especes d'Etats; ce n'est pas à dire même qu'il y ait des Etats qui appartiennent uniquement & rigoureusement à quelqu'une de ces formes; la plûpart sont, pour ainsi dire, mi partis ou nuancés les uns des autres: ici la Monarchie incline au Despotisme: là le gouvernement Monarchique est combiné avec le Républicain; ailleurs ce n'est pas le peuple entier, c'est seulement une partie du peuple qui fait les lois. Mais la division précédente n'en est pas moins exacte & moins juste. Les trois especes de gouvernemens qu'elle renferme sont tellement distinguées, qu'elles n'ont proprement rien de commun; & d'ailleurs tous les Etats que nous connoissons participent de l'une ou de l'autre. Il étoit donc nécessaire de former de ces trois especes de classes particulieres, & de s'appliquer à déterminer les lois qui leur sont propres; il sera facile ensuite de modifier ces lois dans l'application à quelque gouvernement que ce soit, selon qu'il appartiendra plus ou moins à ces différentes formes.

Dans les divers Etats, les lois doivent être relatives à leur *nature*, c'est-à-dire, à ce qui les constitue, & à leur *principe*, c'est-à-dire, à ce qui les soutient & les fait agir; distinction importante, la clé d'une infinité de lois, & dont l'Auteur tire bien des conséquences.

Les principales loix relatives à la *nature* de la Démocratie, sont, que le Peuple y soit à certains égards le Monarque, à d'autres le Sujet; qu'il élise & juge ses Magistrats, & que les Magistrats en certaines occasions décident. La nature de la Monarchie demande qu'il y ait entre le Monarque & le Peuple beaucoup de pouvoirs & de rangs intermédiaires, & un Corps dépositaire des lois, médiateur entre les Sujets & le Prince. La nature du Despotisme exige que le Tyran exerce son autorité, ou par lui seul, ou par un seul qui le représente.

Quant au *principe* des trois gouvernemens, celui de la Démocratie est l'amour de la République, c'est-à-dire de l'égalité; dans les Monarchies, où un seul est le dispensateur des distinctions & des récompenses, & où l'on s'accoutume à confondre l'Etat avec ce seul homme, le principe est l'honneur, c'est-à-dire, l'ambition & l'amour de l'estime; sous le Despotisme enfin, c'est la crainte. Plus ces principes sont en vigueur, plus le gouvernement est stable; plus ils s'alterent & se corrompent, plus il incline à sa destruction. Quand l'Auteur parle de l'égalité dans les Démocraties, il n'entend pas une égalité extrême, absolue, & par conséquent chimérique; il entend cet heureux équilibre qui rend tous les citoyens également soumis aux lois, & également intéressés à les observer.

Dans chaque gouvernement les lois de l'éducation doivent être relatives au *principe*; on entend ici par *éducation*, celle qu'on reçoit en entrant dans le monde, & non celle des parens & des maîtres, qui souvent y est contraire, sur-tout dans certains Etats. Dans les Monarchies, l'éducation doit avoir pour objet l'urba-

nité & les égards réciproques ; dans les Etats Despotiques, la terreur & l'avilissement des esprits ; dans les Républiques on a besoin de toute la puissance de l'éducation ; elle doit inspirer un sentiment noble, mais pénible, le renoncement à soi-même, d'où naît l'amour de la patrie.

Les lois que le Législateur donne, doivent être conformes au *principe* de chaque gouvernement ; dans la République, entretenir l'égalité & la frugalité ; dans la Monarchie, soutenir la Noblesse sans écraser le peuple ; sous le gouvernement Despotique, tenir également tous les Etats dans le silence. On ne doit point accuser M. de Montesquieu d'avoir ici tracé aux Souverains les principes du pouvoir arbitraire, dont le nom seul est si odieux aux Princes justes, & à plus forte raison aux citoyens sages & vertueux. C'est travailler à l'anéantir que de montrer ce qu'il faut faire pour le conserver : la perfection de ce gouvernement en est la ruine ; & le Code exact de la tyrannie, tel que l'Auteur le donne, est en même tems la satyre & le fléau le plus redoutable des Tyrans. A l'égard des autres gouvernemens, ils ont chacun leurs avantages ; le Républicain est plus propre aux petits Etats, le Monarchique aux grands ; le Républicain plus sujet aux excès, le Monarchique aux abus ; le Républicain apporte plus de maturité dans l'exécution des lois, le Monarchique plus de promptitude.

La différence des principes des trois gouvernemens doit en produire dans le nombre & l'objet des lois, dans la forme des jugemens & la nature des peines. La constitution des Monarchies étant invariable & fondamentale, exige

plus de lois civiles & de tribunaux, afin que la justice soit rendue d'une maniere plus uniforme & moins arbitraire. Dans les Etats modérés, soit Monarchies, soit Républiques, on ne sauroit apporter trop de formalités aux lois criminelles. Les peines doivent non-seulement être en proportion avec le crime, mais encore les plus douces qu'il est possible, sur tout dans la Démocratie; l'opinion attachée aux peines sera souvent plus d'effet que leur grandeur même. Dans les Républiques, il faut juger selon la loi, parce qu'aucun particulier n'est le maître de l'altérer. Dans les Monarchies, la clémence du Souverain peut quelquefois l'adoucir; mais les crimes ne doivent jamais y être jugés que par les Magistrats expressément chargés d'en connoître. Enfin c'est principalement dans les Démocraties que les lois doivent être séveres contre le luxe, le relâchement des mœurs & la séduction des femmes. Leur douceur & leur foiblesse même les rend assez propres à gouverner dans les Monarchies; & l'Histoire prouve que souvent elles ont porté la couronne avec gloire.

M. de Montesquieu ayant ainsi parcouru chaque gouvernement en particulier, les examine ensuite dans le rapport qu'ils peuvent avoir les uns aux autres, mais seulement sous le point de vue le plus général, c'est-à-dire sous celui qui est uniquement relatif à leur nature & à leur principe. Envisagés de cette maniere, les Etats ne peuvent avoir d'autres rapports que celui de se défendre ou d'attaquer. Les Républiques devant par leur nature renfermer un petit Etat, elles ne peuvent se défendre sans alliance, mais c'est avec des Républiques qu'elles doivent s'allier; la force défensive de la Monarchie consiste

principalement à avoir des frontieres hors d'insulte. Les Etats ont comme les hommes le droit d'attaquer pour leur propre conservation : du droit de la guerre dérive celui de conquête ; droit nécessaire, légitime & malheureux, *qui laisse toujours à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine*, & dont la loi générale est de faire aux vaincus le moins de mal qu'il est possible. Les Républiques peuvent moins conquérir que les Monarchies ; des conquêtes immenses supposent le Despotisme ou l'assurent. Un des grands principes de l'esprit de conquête doit être de rendre meilleure, autant qu'il est possible, la condition du peuple conquis ; c'est satisfaire tout à la fois la loi naturelle & la maxime d'Etat. Rien n'est plus beau que le traité de paix de Gelon avec les Carthaginois, par lequel il leur défendit d'immoler à l'avenir leurs propres enfans. Les Espagnols, en conquérant le Pérou, auroient dû de même obliger les habitans à ne plus immoler des hommes à leurs Dieux ; mais ils crurent plus avantageux d'immoler ces peuples même ; ils n'eurent plus pour conquête qu'un vaste désert : ils furent forcés à dépeupler leur pays, & s'affoiblirent pour toujours par leur propre victoire. On peut être obligé quelquefois de changer les lois du peuple vaincu ; rien ne peut jamais obliger de lui ôter ses mœurs ou même ses coûtumes, qui sont souvent toutes ses mœurs. Mais le moyen le plus sûr de conserver une conquête, c'est de mettre, s'il est possible, le peuple vaincu au niveau du peuple conquérant, de lui accorder les mêmes droits & les mêmes privileges ; c'est ainsi qu'en ont souvent usé les Romains, c'est ainsi sur-tout qu'en usa César à l'égard des Gaulois.

Jusqu'ici, en considérant chaque gouvernement tant en lui-même que dans son rapport aux autres, nous n'avons eu égard ni à ce qui doit leur être commun, ni aux circonstances particulieres tirées ou de la nature du pays, ou du génie des peuples : c'est ce qu'il faut maintenant développer.

La loi commune de tous les gouvernemens, du moins des gouvernemens modérés, & par conséquent justes, est la liberté politique dont chaque citoyen doit jouir. Cette liberté n'est point la licence absurde de faire tout ce qu'on veut, mais le pouvoir de faire tout ce que les lois permettent. Elle peut être envisagée ou dans son rapport à la constitution, ou dans son rapport au citoyen.

Il y a dans la constitution de chaque Etat deux sortes de pouvoirs, la puissance législative & l'exécutrice ; & cette derniere a deux objets, l'intérieur de l'Etat & le dehors. C'est de la distribution légitime & de la répartition convenable de ces différentes especes de pouvoirs, que dépend la plus grande perfection de la liberté politique par rapport à la constitution. M. de Montesquieu en apporte pour preuve la Constitution de la République Romaine, & celle de l'Angleterre. Il trouve le principe de celle-ci dans cette loi fondamentale du gouvernement des anciens Germains, que les affaires peu importantes y étoient décidées par les Chefs, & que les grandes étoient portées au Tribunal de la Nation, après avoir auparavant été agitées par les Chefs. M. de Montesquieu n'examine point si les Anglois jouissoient ou non de cette extrême liberté politique que leur constitution leur donne, il lui suffit qu'elle soit établie par leurs lois : il est

encore plus éloigné de vouloir faire la satyre des autres Etats ; il croit au contraire que l'excès, même dans le bien, n'est pas toujours desirable, que la liberté extrême a ses inconvéniens comme l'extrême servitude, & qu'en général la nature humaine s'accommode mieux d'un Etat moyen.

La liberté politique considérée par rapport au citoyen, consiste dans la sûreté où il est à l'abri des lois, ou du moins dans l'opinion de cette sûreté, qui fait qu'un citoyen n'en craint point un autre. C'est principalement par la nature & la proportion des peines, que cette liberté *s'établit* ou se détruit. Les crimes contre la religion doivent être punis par la privation des biens que la religion procure ; les crimes contre les mœurs, par la honte ; les crimes contre la tranquillité publique, par la prison ou l'exil ; les crimes contre la sûreté, par les supplices. Les écrits doivent être moins punis que les actions, jamais les simples pensées ne doivent l'être ; accusations non juridiques, espions, lettres anonymes, toutes ces ressources de la tyrannie, également honteuses à ceux qui en sont l'instrument & à ceux qui s'en servent, doivent être proscrites dans un bon gouvernement Monarchique. Il n'est permis d'accuser qu'en face de la loi, qui punit toujours ou l'accusé ou le calomniateur. Dans tout autre cas, ceux qui gouvernent doivent dire avec l'Empereur Constance : *Nous ne saurions soupçonner celui à qui il a manqué un accusateur, lorsqu'il ne lui manquoit pas un ennemi.* C'est une très-bonne institution que celle d'une partie publique qui se charge au nom de l'Etat de poursuivre les crimes, & qui ait toute l'utilité des délateurs sans en avoir les vils intérêts, les inconvéniens & l'infamie.

La grandeur des Impôts doit être en proportion directe avec la liberté. Ainsi dans les Démocraties ils peuvent être plus grands qu'ailleurs sans être onéreux, parce que chaque citoyen les regarde comme un tribut qu'il se paye à lui-même, & qui assure la tranquillité & le sort de chaque membre. De plus, dans un Etat Démocratique, l'emploi infidele des deniers publics est plus difficile, parce qu'il est plus aisé de le connoître & de le punir, le dépositaire en devant compte, pour ainsi dire, au premier citoyen qui l'exige.

Dans quelque Gouvernement que ce soit, l'espece de tribut la moins onéreuse, est celle qui est établie sur les marchandises, parce que le citoyen paye sans s'en appercevoir. La quantité excessive de troupes en tems de paix, n'est qu'un prétexte pour charger le peuple d'impôts, un moyen d'énerver l'Etat, & un instrument de servitude. La régie des tributs qui en fait rentrer le produit en entier dans le fisc public, est sans comparaison moins à charge au peuple, & par conséquent plus avantageuse, lorsqu'elle peut avoir lieu, que la ferme de ces mêmes tributs, qui laisse toujours entre les mains de quelques particuliers une partie des revenus de l'Etat. Tout est perdu sur-tout (ce sont ici les termes de l'Auteur) lorsque la profession de Traitant devient honorable ; & elle le devient dès que le luxe est en vigueur. Laisser quelques hommes se nourrir de la substance publique pour les dépouiller à leur tour, comme on l'a quelquefois pratiqué dans certains Etats, c'est réparer une injustice par une autre, & faire deux maux au lieu d'un.

Venons maintenant, avec M. de Montesquieu,

quieu ; aux circonstances particulieres indépendantes de la nature du Gouvernement, & qui doivent en modifier les lois. Les circonstances qui viennent de la nature du pays sont de deux sortes ; les unes ont rapport au climat, les autres au terrein. Personne ne doute que le climat n'influe sur la disposition habituelle des corps, & par conséquent sur les caracteres ; c'est pourquoi les Lois doivent se conformer au physique du climat dans les choses indifférentes, & au contraire les combattre dans les effets vicieux : ainsi dans les pays où l'usage du vin est nuisible, c'est une très-bonne Loi que celle qui l'interdit : dans les pays où la chaleur du climat porte à la paresse, c'est une très-bonne Loi que celle qui encourage au travail. Le Gouvernement peut donc corriger les effets du climat, & cela suffit pour mettre l'Esprit des Lois à couvert du reproche très-injuste qu'on lui a fait d'attribuer tout au froid & à la chaleur ; car outre que la chaleur & le froid ne sont pas la seule chose par laquelle les climats soient distingués, il seroit aussi absurde de nier certains effets du climat, que de vouloir lui attribuer tout.

L'usage des esclaves établis dans les pays chauds de l'Asie & de l'Amérique, & réprouvé dans les climats tempérés de l'Europe, donne sujet à l'Auteur de traiter de l'esclavage civil. Les hommes n'ayant pas plus de droit sur la liberté que sur la vie les uns des autres, il s'ensuit que l'esclavage généralement parlant, est contre la Loi naturelle. En effet, le droit d'esclavage ne peut venir ni de la guerre, puisqu'il ne pourroit alors être fondé

que fur le rachat de la vie, & qu'il n'y a plus de droit fur la vie de ceux qui n'attaquent plus ; ni de la vente qu'un homme fait de lui-même à un autre, puifque tout citoyen étant redevable de fa vie à l'Etat, lui eft à plus forte raifon redevable de fa liberté, & par conféquent n'eft pas le maître de la vendre. D'ailleurs quel feroit le prix de cette vente ? ce ne peut être l'argent donné au vendeur, puifqu'au moment qu'on fe rend efclave, toutes les poffeffions appartiennent au maître : or une vente fans prix eft auffi chimérique qu'un contrat fans condition. Il n'y a peut-être jamais eu qu'une Loi jufte en faveur de l'efclavage, c'étoit la Loi Romaine qui rendoit le débiteur efclave du créancier ; encore cette Loi, pour être équitable, devoit borner la fervitude quant au degré & quant au tems. L'efclavage peut tout au plus être toléré dans les Etats defpotiques, où les hommes libres, trop foibles contre le Gouvernement, cherchent à devenir pour leur propre utilité, les efclaves de ceux qui tyrannifent l'Etat ; ou bien dans les climats dont la chaleur énerve fi fort le corps & affoiblit tellement le courage, que les hommes n'y font portés à un devoir pénible que par la crainte du châtiment.

A côté de l'efclavage civil, on peut placer la fervitude domeftique, c'eft-à-dire, celle où les femmes font dans certains climats : elle peut avoir lieu dans ces contrées de l'Afie, où elles font en état d'habiter avec les hommes avant que de pouvoir faire ufage de leur raifon ; nubiles par la Loi du climat, enfans par celle de la nature. Cette fujétion devient encore plus néceffaire dans les pays où la polygamie

est établie ; usage que M. de Montesquieu ne prétend pas justifier dans ce qu'il a de contraire à la Religion, mais qui dans les lieux où il est reçu (& à ne parler que politiquement) peut être fondé jusqu'à un certain point, ou sur la nature du pays, ou sur le rapport du nombre des femmes au nombre des hommes. M. de Montesquieu parle à cette occasion de la répudiation & du divorce ; & il établit sur de bonnes raisons, que la répudiation une fois admise, devroit être permise aux femmes comme aux hommes.

Si le climat a tant d'influence sur la servitude domestique & civile, il n'en a pas moins sur la servitude politique, c'est-à-dire, sur celle qui soumet un peuple à un autre. Les peuples du Nord sont plus forts & plus courageux que ceux du Midi ; ceux-ci doivent donc en général être subjugués, ceux-là conquérans ; ceux-ci esclaves, ceux-là libres. C'est aussi ce que l'Histoire confirme : l'Asie a été conquise onze fois par les peuples du Nord, l'Europe a souffert beaucoup moins de révolutions.

A l'égard des Lois relatives à la nature du terrein, il est clair que la Démocratie convient mieux que la Monarchie aux pays stériles, où la terre a besoin de toute l'industrie des hommes. La liberté d'ailleurs est en ce cas une espece de dédommagement de la dureté du travail. Il faut plus de Lois pour un peuple agriculteur, que pour un peuple qui nourrit des troupeaux ; pour celui ci, que pour un peuple chasseur ; pour un peuple qui fait usage de la monnoie, que pour celui qui l'ignore.

Enfin on doit avoir égard au génie particulier de la Nation. La vanité qui grossit les objets,

eſt un bon reſſort pour le Gouvernement ; l'orgueil qui les dépriſe eſt un reſſort dangereux. Le Légiſlateur doit reſpecter juſqu'à un certain point les préjugés, les paſſions, les abus. Il doit imiter Solon, qui avoit donné aux Athéniens, non les meilleures Lois en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils puſſent avoir : le caractere gai de ces peuples demandoit des Lois plus faciles ; le caractere dur des Lacédémoniens, des Lois plus ſéveres. Les Lois ſont un mauvais moyen pour changer les manieres & les uſages ; c'eſt par les récompenſes & l'exemple qu'il faut tâcher d'y parvenir. Il eſt pourtant vrai en même tems, que les Lois d'un peuple, quand on n'affecte pas d'y choquer groſſiérement & directement ſes mœurs, doivent influer inſenſiblement ſur elles, ſoit pour les affermir, ſoit pour les changer.

Après avoir approfondi de cette maniere la nature & l'eſprit des Lois, par rapport aux différentes eſpeces de pays & de peuples, l'Auteur revient de nouveau à conſidérer les Etats, les uns par rapport aux autres. D'abord, en les comparant entr'eux d'une maniere générale, il n'avoit pu les enviſager que par rapport au mal qu'ils peuvent ſe faire ; ici il les enviſage par rapport aux ſecours mutuels qu'ils peuvent ſe donner. Or ces ſecours ſont principalement fondés ſur le commerce. Si l'eſprit de commerce produit naturellement un eſprit d'intérêt oppoſé à la ſublimité des vertus morales, il rend auſſi un peuple naturellement juſte, & en éloigne l'oiſiveté & le brigandage. Les Nations libres qui vivent ſous des Gouvernemens modérés, doivent s'y livrer plus que les Nations eſclaves. Jamais une Nation ne doit exclure de ſon

commerce une autre Nation, sans de grandes raisons. Au reste, la liberté en ce genre n'est pas une faculté absolue accordée aux Négocians de faire ce qu'ils veulent, faculté qui leur seroit souvent préjudiciable ; elle consiste à ne gêner les Négocians qu'en faveur du commerce. Dans la Monarchie, la Noblesse ne doit point s'y adonner, encore moins le Prince. Enfin, il est des Nations auxquelles le commerce est désavantageux ; ce ne sont pas celles qui n'ont besoin de rien, mais celles qui ont besoin de tout : Paradoxe que l'Auteur rend sensible par l'exemple de la Pologne, qui manque de tout, excepté de bled, & qui par le commerce qu'elle en fait, prive les Paysans de leur nourriture pour satisfaire au luxe des Seigneurs. M. de Montesquieu, à l'occasion des Lois que le Commerce exige, fait l'histoire de ses différentes révolutions ; & cette partie de son Livre n'est ni la moins intéressante, ni la moins curieuse. Il compare l'appauvrissement de l'Espagne, par la découverte de l'Amérique, au sort de ce Prince imbécille de la fable, prêt à mourir de faim, pour avoir demandé aux Dieux que tout ce qu'il toucheroit se convertît en or. L'usage de la monnoie étant une partie considérable de l'objet du Commerce, & son principal instrument, il a cru devoir en conséquence traiter des opérations sur la monnoie, du change, du paiement des dettes publiques, du prêt à intérêt, dont il fixe les lois & les limites, & qu'il ne confond nullement avec les excès si justement condamnés de l'usure.

La population & le nombre des habitans, ont avec le commerce un rapport immédiat ; & les mariages ayant pour objet la population,

M. de Montesquieu approfondit ici cette importante matiere. Ce qui favorise le plus la propagation, est la continence publique; l'expérience prouve que les conjonctions illicites y contribuent peu, & même y nuisent. On a établi avec justice pour les mariages, le consentement des peres; cependant on y doit mettre des restrictions : car la Loi doit en général favoriser les mariages. La Loi qui défend le mariage des meres avec les fils, est (indépendamment des préceptes de la Religion) une très-bonne Loi civile; car sans parler de plusieurs autres raisons, les contractans étant d'âge très-différent, ces sortes de mariages peuvent rarement avoir la propagation pour objet. La Loi qui défend le mariage du pere avec la fille, est fondée sur les mêmes motifs; cependant (à ne parler que civilement) elle n'est pas si indispensablement nécessaire que l'autre à l'objet de la population, puisque la vertu d'engendrer finit beaucoup plus tard dans les hommes; aussi l'usage contraire a-t-il eu lieu chez certains peuples, que la lumiere du Christianisme n'a point éclairés. Comme la nature porte d'elle-même au mariage, c'est un mauvais gouvernement que celui où l'on aura besoin d'y encourager. La liberté, la sûreté, la modération des impôts, la proscription du luxe, sont les vrais principes & les vrais soutiens de la population; cependant on peut avec succès faire des Lois pour encourager les mariages, quand malgré la corruption il reste encore des ressorts dans le peuple qui l'attachent à sa patrie. Rien n'est plus beau que les Lois d'Auguste pour favoriser la propagation de l'espece; par malheur il fit ces

Lois dans la décadence, ou plutôt dans la chûte de la République ; & les citoyens découragés, devoient prévoir qu'ils ne mettroient plus au monde que des esclaves ; aussi l'exécution de ces Lois fut-elle bien foible durant tout le tems des Empereurs païens. Constantin enfin les abolit en se faisant chrétien, comme si le Christianisme avoit pour but de dépeupler la société, en conseillant à un petit nombre la perfection du célibat.

L'établissement des Hôpitaux, selon l'esprit dans lequel il est fait, peut nuire à la population, ou la favoriser. Il peut & il doit même y avoir des Hôpitaux dans un Etat dont la plûpart des citoyens n'ont que leur industrie pour ressource, parce que cette industrie peut quelquefois être malheureuse ; mais les secours que ces Hôpitaux donnent, ne doivent être que passagers, pour ne point encourager la mendicité & la fainéantise. Il faut commencer par rendre le peuple riche, & bâtir ensuite des Hôpitaux pour les besoins imprévus & pressans. Malheureux les pays où la multitude des Hôpitaux & des Monasteres, qui ne sont que des hôpitaux perpétuels, fait que tout le monde est à son aise, excepté ceux qui travaillent !

M. de Montesquieu n'a encore parlé que des Lois humaines : il passe maintenant à celles de la Religion, qui dans presque tous les Etats sont un objet si essentiel du Gouvernement. Par-tout il fait l'éloge du Christianisme, il en montre les avantages & la grandeur, il cherche à le faire aimer ; il soutient qu'il n'est pas impossible, comme Bayle l'a prétendu, qu'une société de parfaits Chrétiens forme un Etat

ſubſiſtant & durable. Mais il s'eſt cru permis auſſi d'examiner ce que les différentes religions (humainement parlant) peuvent avoir de conforme ou de contraire au génie & à la ſituation des peuples qui les profeſſent. C'eſt dans ce point de vue qu'il faut lire tout ce qu'il a écrit ſur cette matiere, & qui a été l'objet de tant de déclamations injuſtes. Il eſt ſurprenant ſurtout, que dans un ſiecle qui en appelle tant d'autres barbares, on lui ait fait un crime de ce qu'il dit de la tolérance ; comme ſi c'étoit approuver une religion que de la tolérer ; comme ſi enfin l'Evangile même ne proſcrivoit pas tout autre moyen de le répandre, que la douceur & la perſuaſion. Ceux en qui la ſuperſtition n'a pas éteint tout ſentiment de compaſſion & de juſtice, ne pourront lire ſans être attendris, la remontrance aux Inquiſiteurs, ce Tribunal odieux, qui outrage la Religion en paroiſſant la venger.

Enfin après avoir traité en particulier des différentes eſpeces de Lois que les hommes peuvent avoir, il ne reſte plus qu'à les comparer toutes enſemble, & à les examiner dans leur rapport avec les choſes ſur leſquelles elles ſtatuent. Les hommes ſont gouvernés par différentes eſpeces de lois ; par le droit naturel, commun à chaque individu ; par le droit divin, qui eſt celui de la Religion ; par le droit eccléſiaſtique, qui eſt celui de la police de la Religion ; par le droit civil, qui eſt celui des membres d'une même Société ; par le droit politique, qui eſt celui du gouvernement de cette ſociété ; par le droit des gens, qui eſt celui des ſociétés les unes par rapport aux autres. Ces droits ont chacun leurs objets diſtingués, qu'il faut

bien se garder de confondre. On ne doit jamais régler par l'un ce qui appartient à l'autre, pour ne point mettre de désordre ni d'injustice dans les principes qui gouvernent les hommes. Il faut enfin que les principes qui prescrivent le genre des Lois, & qui en circonscrivent l'objet, regne aussi dans la maniere de les composer. L'esprit de modération doit, autant qu'il est possible, en dicter toutes les dispositions. Des Lois bien faites seront conformes à l'esprit du Législateur, même en paroissant s'y opposer. Telle étoit la fameuse Loi de Solon, par laquelle tous ceux qui ne prenoient point de part dans les séditions, étoient déclarés infames. Elles prévenoient les séditions, ou les rendoient utiles en forçant tous les membres de la République à s'occuper de ses vrais intérêts. L'Ostracisme même étoit une très-bonne Loi; car elle étoit d'un côté honorable au citoyen qui en étoit l'objet, & prévenoit de l'autre les effets de l'ambition; il falloit d'ailleurs un très-grand nombre de suffrages, & on ne pouvoit bannir que tous les cinq ans. Souvent les Lois qui paroissent les mêmes, n'ont ni le même motif, ni le même effet, ni la même équité; la forme du Gouvernement, les conjectures & le génie du peuple changent tout. Enfin le style des Lois doit être simple & grave: elles peuvent se dispenser de motiver, parce que le motif est supposé exister dans l'esprit du Législateur; mais quand elles motivent, ce doit être sur des principes évidens; elles ne doivent pas ressembler à cette Loi, qui défendant aux aveugles de plaider, apporte pour raison qu'ils ne peuvent pas voir les ornemens de la Magistrature.

M. de Montesquieu, pour montrer par des exemples l'application de ses principes, a choisi deux différens peuples ; le plus célebre de la Terre, & celui dont l'histoire nous intéresse le plus ; les Romains & les François. Il ne s'attache qu'à une partie de la Jurisprudence du premier ; celle qui regarde les successions. A l'égard des François, il entre dans le plus grand détail sur l'origine & les révolutions de leurs Lois civiles, & sur les différens usages abolis ou subsistans, qui en ont été la suite : il s'étend principalement sur les Lois féodales, cette espece de gouvernement inconnu à toute l'antiquité, qui le sera peut-être pour toujours aux siecles futurs, & qui a fait tant de bien & tant de mal. Il discute sur-tout ces Lois dans le rapport qu'elles ont à l'établissement & aux révolutions de la Monarchie Françoise ; il prouve, contre M. l'Abbé du Bos, que les Francs sont réellement entrés en conquérans dans les Gaules, & qu'il n'est pas vrai, comme cet Auteur le prétend, qu'ils aient été appellés par les peuples pour succéder aux droits des Empereurs Romains qui les opprimoient : détail profond, exact & curieux ; mais dans lequel il nous est impossible de le suivre.

Telle est l'analyse générale, mais très-informe & très-imparfaite de l'Ouvrage de M. de Montesquieu ; nous l'avons séparée du reste de son Eloge, pour ne pas trop interrompre la suite de notre récit.

ÉLOGE

DE M. L'ABBÉ

MALLET,

Mis à la tête du ſixieme Volume de l'Encyclopédie.

EDME MALLET, Docteur & Profeſſeur Royal en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon & Société Royale de Navarre, naquit à Melun en 1713, d'une famille pleine de probité, & ce qui en eſt ſouvent la ſuite, peu accommodée des biens de la fortune.

Après avoir fait ſes études avec ſuccès au College des Barnabites de Montargis, fondé par les Ducs d'Orléans,

il vint à Paris, & fut choisi par M. de la Live de Bellegarde Fermier Général, pour veiller à l'instruction de ses enfans. Les principes de goût, & les sentimens honnêtes qu'il eut soin de leur inspirer, produisirent les fruits qu'il avoit lieu d'en attendre. C'est aux soins de cet Instituteur, secondés d'un heureux naturel, que nous devons M. de la Live de Jully, Introducteur des Ambassadeurs, & Honoraire de l'Académie Royale de Peinture, qui cultive les beaux Arts avec succès; amateur sans ostentation, sans injustice & sans tyrannie.

M. l'Abbé Mallet passa de cet emploi pénible dans une carriere non moins propre à faire connoître ses talens; il entra en Licence en 1742. dans la Faculté de Théologie de Paris. Les succès par lesquels il s'y distingua ne furent pas équivoques. C'est l'usage en Sorbonne à la fin de chaque Licence de donner aux Licentiés les places, à peu près comme on le pratique dans nos Colleges: les deux premieres de ces places sont affectées de droit aux deux Prieurs de Sorbonne; les deux suivantes (par un arrangement fondé sans doute sur de

bonnes raiſons) ſont deſtinés aux deux plus qualifiés de la Licence : le mérite dénué de titres n'a dans cette Liſte que la cinquieme place ; elle fut donnée unanimement à M. l'Abbé Mallet.

Pendant ſa Licence il fut aggrégé à la Maiſon & Société Royale de Navarre. Les hommes illuſtres qu'elle a produits, Gerſon, Duperron, Launoi, Boſſuet, & tant d'autres, étoient bien propres à exciter l'émulation de M. l'Abbé Mallet, & avoient déterminé ſon choix en faveur de cette Maiſon célebre.

Tout l'invitoit à demeurer à Paris ; le ſéjour de la Capitale lui offroit des reſſources aſſurées, & le ſuccès de ſa Licence des eſpérances flatteuſes. Dejà la Maiſon de Rohan l'avoit choiſi pour élever les jeunes Princes de Guemené Montbaſon ; mais ſa mere & ſa famille avoient beſoin de ſes ſecours : aucun ſacrifice ne lui coûta pour s'acquitter de ce devoir, ou plutôt il ne s'apperçut pas qu'il eût de ſacrifice à faire ; il alla remplir auprès de Melun en 1744 une Cure aſſez modique, qui en le raprochant de ſes parens le mettoit à portée de leur être plus utile. Il y paſſa environ ſept années, dans l'obſcurité, la retraite &

le travail, partageant ſon peu de fortune avec les ſiens, enſeignant à des hommes ſimples les maximes de l'Evangile, & donnant le reſte de ſon tems à l'étude : ces années furent de ſon aveu les plus heureuſes de ſa vie, & on n'aura pas de peine à le croire.

La mort de ſa mere, & les meſures qu'il avoit priſes pour rendre meilleure la ſituation de ſa famille, lui permirent de revenir à Paris en 1751, pour y occuper dans le College de Navarre une Chaire de Théologie, à laquelle le Roi l'avoit nommé ſans qu'il le demandât. Il s'acquitta des fonctions de cette place en homme qui ne l'avoit point ſollicitée. Néanmoins la maniere diſtinguée dont il la rempliſſoit ne l'empêchoit pas de trouver du tems pour d'autres occupations. Il mit au jour en 1753. ſon *Eſſai ſur les bienſéances Oratoires*, & ſes *Principes pour la lecture des Orateurs*. La ſolitude où il vivoit dans ſa Cure avoit déja produit en 1745. ſes *Principes pour la lecture des Poëtes*. Malgré le beſoin qu'il avoit alors de Protecteurs, il n'en chercha pas pour cet Ouvrage ; il l'offrit à Meſſieurs de la Live ſes éleves ; ce fut ſa premiere & ſon unique Dédicace.

Ces différens écrits, & quelques autres du même genre qu'il a mis au jour, étant principalement destinés à l'instruction de la jeunesse, il n'y faut point chercher, comme il nous en avertit lui-même, des analyses profondes & de brillans paradoxes : il croyoit, & ce sont ici ses propres paroles (*a*), qu'en matiere de goût les opinions établies depuis long-tems dans la République des Lettres, sont toujours préférables aux singularités & aux prestiges de la nouveauté ; maxime qu'on ne peut contester en général, pourvu qu'une superstition aveugle n'en soit pas le fruit. Ainsi dans les ouvrages dont nous parlons, l'Auteur se borne à exposer avec netteté les préceptes des grands Maîtres, & à les appuyer par des exemples choisis, tirés des Auteurs anciens & modernes.

Tant de travaux ne servoient, pour ainsi dire, que de prélude à de plus grandes entreprises. Il a laissé une traduction complette de l'excellente Histoire de Davila, qui a paru depuis sa mort, avec une Préface. Il avoit formé le projet de deux autres ouvrages con-

(*a*) Préface des Principes pour la lecture des Poëtes, page 75.

ſidérables, pour leſquels il avoit déja recueilli bien des matériaux ; le premier étoit une Hiſtoire générale de toutes nos guerres depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'à Louis XIV. incluſivement ; le ſecond étoit une Hiſtoire du Concile de Trente qu'il vouloit oppoſer à celle de Fra-Paolo donnée par le P. le Courrayer. Ces deux ſavans hommes, ſi ſouvent combattus, & plus ſouvent injuriés, auroient enfin été attaqués ſans fiel & ſans amertume, avec cette modération qui honore & qui annonce la vérité.

Des circonſtances que nous ne pouvions prévoir nous ayant placés à la tête de l'Encyclopédie, nous crumes que M. l'Abbé Mallet, par ſes connoiſſances, par ſes talens & par ſon caractere, étoit très-propre à ſeconder nos travaux. Il voulut bien ſe charger de deux parties conſidérables, celle des Belles Lettres & celle de la Théologie. Tranquille comme il étoit ſur la pureté de ſes intentions & de ſa doctrine, il ne craignit point de s'aſſocier à une entrepriſe qui a le précieux avantage d'avoir tous les hommes de parti contre elle. Auſſi malgré leur jalouſe vigilance, les

articles nombreux que M. l'Abbé Mallet nous avoit donnés sur les matieres les plus importantes de la Religion, demeurerent absolument sans atteinte. Mais si ces articles furent à l'abri de la censure, sa personne n'échappa pas aux délateurs. Tandis que d'un côté les Auteurs d'une Gazette hebdomadaire qui prend le nom d'*Ecclésiastique* (*b*), cherchoient, suivant leur usage, à rendre sa religion suspecte, le parti opposé à ceux-ci l'accusoit de penser comme eux. De ces deux imputations, d'*Athéisme* d'une part, & de *Jansénisme* de l'autre, la derniere parut la plus importante au sévere dispensateur des Bénéfices, feu M. l'ancien Evêque de Mirepoix, que son âge avancé & sa délicatesse

(*b*) On peut juger par un trait peu remarquable en lui-même, mais décisif, du degré de croyance que cette gazette mérite. Nous avons dit dans l'éloge de M. de Montesquieu, que ce grand homme *quittoit son travail sans en ressentir la moindre impression de fatigue*, & nous avions dit quelques lignes auparavant, que *sa santé s'étoit altérée par l'effet* LENT *& presqu'infaillible des études profondes*. Pourquoi en rapprochant ces deux passages, a-t-on supprimé les mots *lent & presqu'infaillible*, qu'on avoit sous les yeux? c'est évidemment parce qu'on a senti qu'un effet *lent* n'est pas moins réel, pour n'être pas ressenti sur le champ, & que par conséquent ces mots détruisoient l'apparence même de la contradiction qu'on prétendoit faire remarquer. Telle est la bonne foi de ces Auteurs dans des bagatelles, & à plus forte raison dans des matieres plus sérieuses.

excessive sur l'objet de l'accusation rendoient facile à prévenir. Ce Prélat, à qui on ne reprochera pas d'avoir voulu favoriser les Auteurs de l'Encyclopédie, fit en cette occasion ce que les hommes en place devroient toujours faire ; il examina, reconnut qu'on l'avoit surpris, & récompensa d'un Canonicat de Verdun la doctrine & les mœurs de l'Accusé. Un événement si humiliant pour les ennemis de M. l'Abbé Mallet, montra clairement que leur crédit étoit égal à leurs lumieres, & fort au dessous de l'opinion qu'ils vouloient en donner.

Notre estimable Collegue méritoit sur-tout les bontés du Souverain par son attachement inviolable à nos libertés & aux maximes du Royaume, deux objets que les Auteurs de l'Encyclopédie se feront toujours une gloire d'avoir devant les yeux. On peut se convaincre par la lecture du mot *Excommunication* imprimé dans le VI^e^. volume, que M. l'Abbé Mallet pensoit sur cette importante matiere en Citoyen, en Philosophe, & même en Théologien éclairé sur les vrais intérêts de la Religion. Un autre de ses articles, le mot *Communion*, ne

doit pas faire moins d'honneur à sa modération & à sa bonne foi. Il s'y explique avec une égale impartialité, & sur le célebre Arnauld, dont les talens & les lumieres ont si étrangement dégeneré dans ceux qui se disent ses disciples, & sur le fameux Pere Pichon, proscrit par les Evêques de France, & abandonné enfin courageusement par ses Confreres même. M. l'Abbé Mallet, quoiqu'attaqué en différentes occasions par les Journalistes de Trévoux, ne chercha point à leur reprocher les éloges qu'ils avoient d'abord donnés au Livre de ce Religieux ; son peu de ressentiment & son indulgence ordinaire le portoient à excuser une distraction si pardonnable. *Il est naturel*, nous disoit-il avec un ancien, *de louer les Athéniens en présence des Athéniens.*

Toute l'Europe a entendu parler de la Thèse qui fit tant de bruit en Sorbonne il y a plus de dix ans, & dont l'Auteur étoit M. l'Abbé de Prades, alors Bachelier en Théologie, depuis Lecteur & Secrétaire des Commandemens de S. M. le Roi de Prusse, & Honoraire de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Berlin. L'accusé,

demandoit avec inſtance à être entendu ; il promettoit de ſe ſoumettre ſans réſerve : mais il ſe propoſoit de repréſenter à ſes Juges (& nous ne ſommes ici qu'Hiſtoriens) qu'il avoit cru voir ſa doctrine ſur les miracles dans les ouvrages de deux Théologiens d'un grand poids dans la Faculté (*c*), & que cette reſſemblance, apparente ou réelle, avoit cauſé ſon erreur. Pluſieurs Docteurs craignirent, peut-être avec quelque fondement, les inconvéniens qui pouvoient réſulter d'un examen de cette eſpece, dût il ſe terminer à la décharge des deux Auteurs. Ils opinerent donc à condamner le Bachelier ſans l'entendre : M. l'Abbé Mallet, moins prévoyant & plus équitable, fut avec beaucoup d'autres d'un avis contraire ; mais le nombre l'emporta.

Il mourut le 25 Septembre 1755, d'une eſquinancie qui le conduiſit en deux jours au tombeau.

Son eſprit reſſembloit à ſon ſtyle : il l'avoit juſte, net, facile & ſans affectation ; mais ce qui doit principalement

(*c*) L'Auteur (défunt) du *Traité dogmatique ſur les faux Miracles du tems*, & l'Auteur (auſſi défunt) des *Lettres Théologiques* ſur ces mêmes Miracles éphemeres, & ſur ces convulſions qui deshonorent notre ſiecle.

faire le sujet de son Eloge, c'est l'attachement qu'il montra toujours pour ses amis, sa candeur, son caractere doux & modeste. Dès qu'il parut à Verdun, il y acquit l'estime & la confiance générale de son Chapitre, qui le chargea dès ce moment de ses affaires les plus importantes; il fut toujours considéré de même par ses Supérieurs les plus respectables. Quoique très-attaché à la Religion par principes & par état, il ne cherchoit point à en étendre les droits au-delà des bornes qu'elle s'est prescrites elle-même. Les articles *Déisme* & *Enfer* pourroient servir à montrer combien il savoit distinguer dans ces matieres délicates les limites de la raison & de la foi. Il ne mérita jamais ni par ses discours, ni par sa conduite, le reproche qu'on a quelquefois fait aux Théologiens, d'être par leurs querelles une occasion de trouble (*d*). L'affliction que lui causoient les disputes présentes de l'Eglise, & le funeste triomphe

(*d*) Les Auteurs d'un Dictionnaire qui est entre les mains de tout le monde ont étendu ce reproche beaucoup au-delà de ce qu'ils pouvoient se permettre. *Les Théologiens*, dit *le Dictionnaire de Trévoux*, au mot PERTURBATEUR, *sont ordinairement les perturbateurs de l'Etat.* Que de clameurs, si cette phrase se fût trouvée dans l'Encyclopédie !

qu'il voyoit en résulter pour les ennemis de la Religion, lui faisoient regretter que dès la naissance de ces disputes le Gouvernement n'eût pas imposé un silence efficace sur une matiere qui en est si digne. Pendant la derniere assemblée du Clergé, il fit à la priere d'un des principaux Membres de cette Assemblée plusieurs Mémoires théologiques qui établissoient de la maniere la plus nette & la plus solide la vérité, la concorde & la paix. Il paya son zele de sa vie, ce travail forcé ayant occasionné la maladie dont il est mort à la fleur de son âge. Ennemi de la persécution, tolérant même autant qu'un Chrétien doit l'être, il ne vouloit employer contre l'erreur que les armes de l'Evangile, la douceur, la persuasion & la patience. Il ne cherchoit point sur-tout à grossir à ses propres yeux & à ceux des autres la Liste déja trop nombreuse des incrédules, en y faisant entrer (par une maladresse si commune aujourd'hui) la plûpart des Ecrivains célebres. *Ne nous brouillons point*, disoit-il, *avec les Philosophes.*

ÉLOGE

DE

M. DU MARSAIS,

Mis à la tête du ſeptieme Volume de l'Encyclopédie.

LA vie ſédentaire & obſcure de la plûpart des Gens de Lettres offre pour l'ordinaire peu d'événemens, ſurtout quand leur fortune n'a pas répondu à ce qu'ils avoient mérité par leurs travaux. M. du Marſais a été de ce nombre; il a vécu pauvre & preſqu'ignoré dans le ſein d'une patrie qu'il avoit inſtruite : le détail de ſa vie n'occupera donc dans cet Eloge que la moindre place, & nous nous attacherons principalement à l'Analyſe raiſonnée de ſes

Ouvrages. Par-là nous acquitterons, autant qu'il eſt en nous, les obligations que l'Encyclopédie & les Lettres ont euës à ce Philoſophe ; nous devons d'autant plus d'honneur à ſa mémoire, que le ſort lui en a plus refuſé de ſon vivant, & l'hiſtoire de ſes écrits eſt le plus beau monument que nous puiſſions lui conſacrer. Cette Hiſtoire remplira d'ailleurs le principal but que nous nous propoſons dans nos Eloges, d'en faire un objet d'inſtruction pour nos Lecteurs, & un recueil de mémoires ſur l'état préſent de la Philoſophie parmi nous.

César Chesneau, ſieur du Marſais, Avocat au Parlement de Paris, naquit à Marſeille le 17 Juillet 1676. il perdit ſon pere au berceau, & reſta entre les mains d'une mere qui laiſſa dépérir la fortune de ſes enfans par un déſintéreſſement romaneſque. Sentiment louable dans ſon principe, eſtimable peut-être dans un Philoſophe iſolé, mais blâmable dans un Chef de famille. Le jeune du Marſais étoit d'autant plus à plaindre; qu'il avoit auſſi perdu en très-bas âge, & peu après la mort de ſon pere, deux oncles d'un mérite diſtingué, dont l'un, Nicolas Cheſneau, ſavant Méde-

cin,

cin, est auteur de quelques ouvrages. (*a*) Ces oncles lui avoient laissé une Bibliotheque nombreuse & choisie, qui bientôt après leur mort fut vendue presqu'en entier à un prix très-modique. L'enfant qui n'avoit pas encore atteint sa septieme année, pleura beaucoup de cette perte, & cachoit tous les Livres qu'il pouvoit soustraire. L'excès de son affliction engagea sa mere à mettre à part quelques Livres rares, pour les lui réserver quand il seroit en âge de les lire; mais ces livres même furent dissipés peu de tems après : il sembloit que la fortune, après l'avoir privé de son bien, cherchât encore à lui ôter tous les moyens de s'instruire.

L'ardeur & le talent se fortifierent en lui par les obstacles; il fit ses études

(*a*) Ces Ouvrages sont 1°. *La Pharmacie-Théorique.* Paris, Fréderic Leonard 1679. *in-4°*. Il en donna en 1682. une seconde édition fort augmentée.

2°. Un Traité de Chimie à la suite de cette seconde édition.

3°. *Observationum Nicolai Chesneau, Massiliensis, Doctoris Medici, libri V. in-8°*. Paris, Leonard, 1672.

4°. Discours & abrégé des vertus & propriétés des eaux de Barbotan en la Comté d'Armagnac. *Bordeaux*, 1679. *in-8°*.

On a fait à Leyde en 1716, une nouvelle édition des Ouvrages de Chesneau; mais on a oublié les deux premiers.

avec succès chez les Peres de l'Oratoire de Marseille : il entra même dans cette Congrégation, une de celles qui ont le mieux cultivé les Lettres, & la seule qui ait produit un Philosophe célebre, parce qu'on y est moins esclave que dans les autres, & moins obligé de penser comme ses supérieurs. Mais la liberté dont on y jouit n'étoit pas encore assez grande pour M. du Marsais. Il en sortit donc bientôt, vint à Paris à l'âge de vingt-cinq ans, s'y maria, & fut reçu Avocat le 10 Janvier 1704. Il s'attacha à un célebre Avocat au Conseil, sous lequel il commençoit à travailler avec succès. Des espérances trompeuses qu'on lui donna, lui firent quitter cette profession. Il se trouva sans état & sans bien, chargé de famille, & ce qui étoit encore plus triste pour lui, accablé de peines domestiques. L'humeur chagrine de sa femme, qui croyoit avoir acquis par une conduite sage le droit d'être insociable, fit repentir plusieurs fois notre Philosophe d'avoir pris un engagement indissoluble ; il regrette à cette occasion, dans un écrit de sa main trouvé après sa mort parmi ses papiers, que notre Religion, si attentive aux

besoins de l'humanité, n'ait pas permis le divorce aux Particuliers, comme elle l'a quelquefois permis aux Princes: il déplore la condition de l'homme, qui jetté sur la terre au hasard, ignorant les malheurs, les passions & les dangers qui l'attendent, n'acquiert d'expérience que par ses fautes, & meurt sans avoir eu le tems d'en profiter.

M. du Marsais aimant mieux se priver du nécessaire que du repos, abandonna à sa femme le peu qu'il avoit de bien, & par le conseil de ses amis entra chez M. le Président de Maisons, pour veiller à l'éducation de son fils: c'est le même que M. de Voltaire a célébré dans plusieurs endroits de ses Œuvres, qui dès l'âge de vingt-sept ans fut reçu dans l'Académie des Sciences, & dont les connoissances & les lumieres faisoient déjà beaucoup d'honneur à son Maître, lorsqu'il fut enlevé à la fleur de son âge.

Ce fut dans cette maison & à la priere du pere de son Eleve, que M. du Marsais commença son ouvrage sur les Libertés de l'Eglise Gallicane, qu'il acheva ensuite pour M. le Duc de la Feuillade, nommé par le Roi à l'am-

baſſade de Rome. Il étoit perſuadé que tout François doit connoître les principes de cette importante matiere, généralement adoptés dans le premier âge du Chriſtianiſme, obſcurcis depuis par l'ignorance & la ſuperſtition, & que l'Egliſe de France a eu le bonheur de conſerver preſque ſeule. Mais cet objet qui nous intéreſſe de ſi près, eſt rarement bien connu de ceux même que leur devoir oblige de s'en occuper. Les ſavans écrits de Meſſieurs Pithou & Dupuy ſur nos Libertés, un peu rebutans par la forme, ſont trop peu lus chez une Nation qui compte pour rien le mérite d'inſtruire, quand il n'eſt pas accompagné d'agrément, & qui préfere l'ignorance de ſes droits à l'ennui de les apprendre. M. du Marſais plein du deſir d'être utile à ſes concitoyens, entreprit de leur donner ſur ce ſujet un ouvrage précis & méthodique, aſſez intéreſſant par les détails pour attacher la pareſſe même; où la juriſprudence fût guidée par une philoſophie lumineuſe, & fût appuyée d'une érudition choiſie, répandue ſobrement & placée à propos. Tel fut le plan qu'il ſe forma, & qu'il a exécuté avec ſuccès: ſi néanmoins dans

le ſiecle où nous vivons tant de ſcience & de logique eſt néceſſaire pour prouver que le ſouverain Pontife peut ſe tromper comme un autre homme ; que le chef d'une Religion de paix & d'humilité ne peut diſpenſer ni les Peuples de ce qu'ils doivent à leurs Rois, ni les Rois de ce qu'ils doivent à leurs Peuples ; que tout uſage qui va au détriment de l'Etat eſt injuſte, quoique toléré ou même revêtu d'une autorité apparente ; que le pouvoir des Souverains eſt indépendant des Paſteurs ; que les Eccléſiaſtiques enfin doivent donner aux autres Citoyens l'exemple de la ſoumiſſion aux lois.

Le Traité de M. du Marſais, ſous le titre d'*Expoſition de la Doctrine de l'Egliſe Gallicane par rapport aux prétentions de la Cour de Rome*, eſt diviſé en deux Parties. L'Auteur établit dans la premiere, les principes généraux ſur leſquels ſont fondées les deux Puiſſances, la ſpirituelle & la temporelle : dans la ſeconde il fait uſage de ces principes pour fixer les bornes du pouvoir du Pape, de l'Egliſe & des Evêques. Un petit nombre de maximes générales appuyées par la raiſon, par nos Lois &

par nos Annales, & les conséquences qui résultent de ces maximes, font toute la substance de l'ouvrage.

Ceux qui croiront avoir besoin de recourir à l'Histoire Ecclésiastique pour se prémunir contre l'infaillibilité que les Ultramontains attribuent, sans la croire, aux souverains Pontifes, peuvent lire les preuves de la huitieme maxime; ils y verront S. Pierre repris par S. Paul, & reconnoissant qu'il s'étoit trompé; le Pape Eleuthere approuvant d'abord les prophéties des Montanistes, qu'il proscrivit bientôt après; Victor blâmé par S. Irenée, pour avoir excommunié mal-à-propos les Evêques d'Asie; Libere souscrivant aux formules des Ariens; Honorius anathématisé, comme Monothélite, au sixieme Concile général, & ses écrits brûlés; Jean XXII. au quatorzieme siecle condamné par la Sorbonne sur son opinion de la vision béatifique, & obligé de se rétracter; enfin le grand nombre de contradictions qui se trouvent dans les décisions des Papes, & l'aveu même que plusieurs ont fait de n'être pas infaillibles, dans un tems où ils n'avoient point d'intérêt à le soutenir. Les faits

qui peuvent ſervir à combattre des prétentions d'un autre genre, ſont recueillis dans cet ouvrage avec le même choix & la même exactitude. On y lit que Grégoire VII. celui qui a le premier levé l'étendard de la rébellion contre les Rois, ſe repentit en mourant de cette uſurpation, & en demanda pardon à ſon Prince & à toute l'Egliſe; que Ferdinand, ſi mal-à-propos nommé le Pieux, & ſi digne du nom de traître, enleva la Navarre à la maiſon de France, ſur une ſimple Bulle du Pape Jule II; que la Cour de Rome, ſi on en croit nos Juriſconſultes, a évité pour cette raiſon, autant qu'elle l'a pu, de donner à nos Rois le titre de Rois de Navarre; omiſſion, au reſte, peu importante en elle-même, & que nos Rois ont ſans doute regardée comme indifférente à leur grandeur, le nom de Rois de France étant le plus beau qu'ils puiſſent porter. Enfin M. du Marſais ajoûte que les Bulles de Sixte V. & de Grégoire XIV. contre Henri IV. furent un des plus grands obſtacles que trouva ce Prince pour remonter ſur le Thrône de ſes peres. Il fait voir encore, ce qui n'eſt pas difficile, que l'ab-

folution (réelle ou fuppofée) donnée à la Nation Françoife par le Pape Zacharie, du ferment de fidélité qu'elle avoit fait aux defcendans de Clovis, ne difpenfoit point la Nation de ce ferment: d'où il s'en fuit que la race de Hugues Capet a pu légitimement recevoir de cette même Nation une Couronne que la race de Charlemagne avoit enlevée aux héritiers légitimes.

Non-feulement, ajoûte l'Auteur, les Papes n'ont aucun pouvoir fur les Empires; ils ne peuvent même, fans la permiffion des Princes, rien recevoir des fujets, à quelque titre que ce puiffe être. Jean XXII. ayant entrepris de faire une levée d'argent fur notre Clergé, Charles le Bel s'y oppofa d'abord avec vigueur; mais enfuite le Pape lui ayant donné la dixme des Eglifes pendant deux ans, le Roi pour reconnoître cette condefcendance par une autre, lui permit de lever l'argent qu'il vouloit. Les Chroniques de faint Denis, citées par M. du Marfais, racontent cette convention avec la fimplicité de ces tems-là: » Le Roi, difent-elles, confidérant *don-*
» *nes-m'en, je t'en donrai*, octroya au
» Pape de lever; ainfi, S^te Eglife, quand

» l'un lui tolte, l'autre l'écorche ».

L'Auteur prouve avec la même facilité, par le raisonnement & par l'Histoire, les maximes qui ont rapport à la Jurisdiction Ecclésiastique des Evêques, & qui font une partie si essentielle de nos Libertés. Selon l'aveu d'un des plus saints Pontifes de l'ancienne Eglise, les Evêques ne tiennent pas leur autorité du Pape, mais de Dieu même : ils n'ont donc pas besoin de recourir au S. Siege pour condamner des erreurs, ni, à plus forte raison, pour des points de discipline. Ils ont droit de juger avant le Pape & après le Pape ; ce n'a été qu'à l'occasion de l'affaire de Jansénius, en 1650, qu'ils se sont adressés à Rome, avant que de prononcer eux-mêmes. L'usage des appellations au Pape n'a jamais été reçu en Orient, & ne l'a été que fort tard en Occident. L'Evêque de Rome n'ayant de Jurisdiction immédiate que dans son Diocese, ne peut excommunier ni nos Rois ni leurs Sujets, ni mettre le Royaume en interdit. C'est par les Empereurs, & non par d'autres, que les premiers Conciles généraux ont été convoqués ; & le Pape même n'y a pas toujours assisté,

foit en perfonne, foit par fes Légats. Ces Conciles ont befoin d'être autorifés, non par l'approbation du Pape, mais par la Puiffance féculiere, pour faire exécuter leurs Lois. Enfin c'eft aux Rois à convoquer les Conciles de leur Nation, & à les diffoudre.

Il faut au refte, comme M. du Marfais l'obferve après plufieurs Ecrivains, diftinguer avec foin la Cour de Rome, le Pape, & le Saint Siege; on doit toujours conferver l'unité avec celui-ci, quoiqu'on puiffe défapprouver les fentimens du Pape, & l'ambition de la Cour de Rome. Il eft trifte, ajoute-t-il, qu'en France même on n'ait pas toujours fû faire cette diftinction fi effentielle; & que plufieurs Eccléfiaftiques, & fur-tout certains Ordres Religieux, foient encore fecretement attachés parmi nous aux fentimens Ultramontains, qui ne font pas même regardés comme de foi dans les pays d'Inquifition.

M. du Marfais dit à la fin de fon Livre, qu'il avoit eu deffein d'y joindre une Differtation hiftorique qui expofât par quels degrés les Papes font devenus Souverains. Cette matiere auffi curieufe que délicate, étoit bien digne d'être

traitée par un Philosophe qui sans doute auroit sû se garantir également du fiel & de la flatterie ; en avouant le mal que quelques Papes ont fait pour devenir Princes, il n'auroit pas laissé ignorer le bien que plusieurs ont fait après qu'ils le sont devenus : aux entraves funestes que la Philosophie a reçues par quelques Constitutions Apostoliques, il eût opposé la renaissance des Arts en Europe, presqu'uniquement dûe à la magnificence & au goût des Souverains Pontifes. Il n'eût pas manqué d'observer qu'aucune liste de Monarques ne présente, à nombre égal, autant d'hommes dignes de l'attention de la postérité. Enfin il se fût conformé sur cette matiere à la maniere de penser du Public, qui malgré sa malignité naturelle, est aujourd'hui trop éclairé sur la Religion, pour faire servir d'argumens contre elle les scandales donnés par quelques Chefs de l'Eglise. L'indifférence avec laquelle on recevroit maintenant parmi nous une satyre des Papes, est une suite heureuse & nécessaire des progrès de la Philosophie dans ce siecle.

Nous savons, & nous l'apprenons avec regret au public, que M. du Mar-

ſais ſe propoſoit encore de joindre à ſon ouvrage l'examen impartial & pacifique d'une querelle importante qui tient de près à nos Libertés, & que tant d'Ecrivains ont agitée dans ces derniers tems avec plus de chaleur que de logique. L'Auteur, en Philoſophe éclairé & en Citoyen ſage, avoit réduit toute cette querelle aux queſtions ſuivantes, que nous nous bornerons ſagement à énoncer, ſans entreprendre de les réſoudre: Si une ſociété d'hommes qui croit devoir ſe gouverner à certains égards par des lois indépendantes de la puiſſance temporelle, peut exiger que cette puiſſance concoure au maintien de ces lois? Si dans les pays nombreux où l'Egliſe ne fait avec l'Etat qu'un même corps, la liberté abſolue que les Miniſtres de la Religion réclament dans l'exercice de leur miniſtere, ne leur donneroit pas un droit qu'ils ſont bien éloignés de prétendre ſur les privileges & ſur l'état des Citoyens? En cas que cet inconvénient fût réel, quel parti les Légiſlateurs devroient prendre pour le prévenir: ou de mettre au pouvoir ſpirituel de l'Egliſe des bornes qu'elle croira toujours devoir franchir, ce qui entretiendra

dans l'Etat la division & le trouble ; ou de tracer entre les matieres spirituelles & les matieres civiles une ligne de séparation invariable ? Si les principes ou Christianisme s'opposeroient à cette séparation, & si elle ne produiroit pas insensiblement & sans effort la tolérance civile, que la politique a conseillée à tant de Princes & à tant d'Etats ?

Telles étoient les questions que M. du Marsais se proposoit d'examiner ; éloigné, comme il étoit, de tout fanatisme par son caractere, & de tout préjugé par ses réflexions, personne n'étoit plus en état de traiter cet important sujet avec la modération & l'équité qu'il exige. Mais comme ce n'est point par des livres qu'on ramene au vrai des esprits ulcérés ou prévenus, cette modération & cette équité n'eussent peut-être servi qu'à lui faire des ennemis puissans & implacables. Quoique les matieres qu'il a discutées dans son Ouvrage, soient beaucoup moins délicates que celle-ci, quoiqu'en traitant ces matieres il présente la vérité avec toute la prudence dont elle a besoin pour se faire recevoir, il ne jugea pas à propos de laisser paroître de son vivant son

Expoſition des Libertés de l'Egliſe Gallicane. Il craignoit, diſoit-il, des perſécutions ſemblables à celles que M. Dupuy, le défenſeur de ces Libertés dans le dernier ſiecle, avoit eues à ſouffrir de quelques Evêques de France, déſavoués ſans doute en cela par leurs Confreres. La ſuite de cet éloge fera voir d'ailleurs que M. du Marſais avoit de grands ménagemens à garder avec l'Egliſe, dont il avoit pourtant défendu les droits plus encore qu'ils ne les avoit bornés. Il ſe plaint dans une eſpece d'Introduction qui eſt à la tête de ſon Livre, qu'on ne puiſſe expoſer impunément en France la Doctrine conſtante du Parlement & de la Sorbonne ſur l'indépendance de nos Rois, & ſur les droits de nos Evêques; tandis que chez les nations imbues des opinions contraires, tout parle publiquement & ſans crainte contre la juſtice & la vérité. Nous ignorons ſi ces plaintes étoient fondées dans le tems que M. du Marſais écrivoit; mais la France connoît mieux aujourd'hui ſes vrais intérêts. Ceux entre les mains deſquels le manuſcrit de l'Auteur eſt tombé après ſa mort, moins timides ou plus heureux que lui, en on fait part

au public. Les ouvrages pleins de vérités hardies & utiles, dont le genre humain est de tems en tems redevable au courage de quelque Homme de Lettres, sont aux yeux de la postérité la gloire des Gouvernemens qui les protegent, la censure de ceux qui ne savent pas les encourager, & la honte de ceux qui les proscrivent.

La suppression de ce livre eût été sans doute une perte pour les Citoyens; mais les Philosophes doivent regreter encore plus, que M. du Marsais n'ait pas publié sa *Réponse à la Critique de l'Histoire des Oracles*; on n'a trouvé dans ses papiers que des fragmens imparfaits de cette Réponse, à laquelle il ne paroît pas avoir mis la derniere main. Pour la faire connoître en détail, il faut reprendre les choses de plus haut.

Feu M. de Fontenelle avoit donné en 1686, d'après le Médecin Vandale, l'Histoire des Oracles, un de ses meilleurs ouvrages, & peut-être celui de tous auquel le suffrage (*b*) unanime de la

(*b*) Il n'y a peut-être qu'une phrase à retrancher de cet Ouvrage; ce sont ces trois lignes de la Préface: « Il » me semble qu'il ne faudroit donner dans le sublime *qu'à* » *son corps défendant*: il est si peu naturel! J'avoue que » le style bas *est toujours quelque chose de pis.* »

poſtérité eſt le plus aſſuré. Il y ſoutient, comme tout le monde ſait, que les oracles étoient l'ouvrage de la ſuperſtition & de la fourberie, & non celui des démons, & qu'ils n'ont point ceſſé à la venue de Jeſus-Chriſt. Le P. Baltus, Jéſuite, vingt ans après la publication de ce livre, crut qu'il étoit de ſon devoir d'en prévenir les effets dangereux, & ſe propoſa de le réfuter. Il ſoutint, avec toute la modération qu'un Théologien peut ſe permettre, que M. de Fontenelle avoit attaqué une des principales preuves du Chriſtianiſme, pour avoir prétendu que les Prêtres Payens étoient des impoſteurs ou des dupes. Cependant en avançant une opinion ſi ſinguliere, le critique avoit eu l'art de lier ſon ſyſtême à la Religion, quoiqu'il y ſoit réellement contraire par les armes qu'il peut fournir aux incrédules. La cauſe du Philoſophe étoit juſte, mais les dévots étoient ſoulevés, & s'il répondoit il étoit perdu. Il eut donc la ſageſſe de demeurer dans le ſilence, & de s'abſtenir d'une défenſe facile & dangereuſe, dont le public l'a diſpenſé depuis en liſant tous les jours ſon ouvrage, & en ne liſant point celui de ſon adver-

'e. M. du Marſais, jeune encore, de de ſe ſignaler, & n'ayant à riſ- :r ni places ni fortune, entreprit de ifier M. de Fontenelle contre les ıutations du P. Baltus. Il accuſoit le ique de n'avoir point entendu les es de l'Egliſe, & de ne les avoir pas s exactement; il lui reprochoit des ɔriſes conſidérables; & un plagiat ins excuſable encore du Profeſſeur :bius, qui avoit écrit contre Vandale. ıré de la bonté de ſa cauſe, le dé- eur de M. de Fontenelle ne craignit ıt de faire part de ſon ouvrage à lques Confreres du P. Baltus; il ne loit par cette démarche, que donner marques de ſon eſtime à une Société ;-tems utile aux Lettres, & qui ſe ient encore aujourd'hui avec com- ſance du crédit & des hommes céle- qu'elle avoit alors. Nous avons ıe à nous perſuader que dans une iere auſſi indifférente en elle-même, ɜ Société ſe ſoit crue bleſſée par aque d'un de ſes Membres; nous ırons par qui & comment la con- :e de M. du Marſais fut trompée, ; elle le fut. On travailla efficace- t à empêcher l'impreſſion & même

l'examen de l'ouvrage; on accusa faussement l'Auteur d'avoir voulu le faire paroître sans approbation ni privilege, quoique son adversaire eût pris la même liberté. Il représenta en vain que ce livre avoit été approuvé par plusieurs personnes savantes & pieuses, & qu'il demandoit à le mettre au jour, non par vanité d'Auteur, mais pour prouver son innocence : il offrit inutilement de le soumettre à la censure de la Sorbonne, de le faire même approuver par l'Inquisition, & imprimer avec *la permission des Supérieurs* dans les Terres du Pape : on étoit résolu de ne rien écouter, & M. du Marsais eut une défense expresse de faire paroître son livre, soit en France, soit ailleurs. Cet événement de sa vie fut la premiere époque, & peut-être la source des injustices qu'il essuya; on n'avoit point eu de peine à prévenir contre lui un Monarque respectable, alors dans sa vieillesse, & d'une délicatesse louable sur tout ce qu'il croyoit blesser la Religion : on lui avoit inspiré quelques soupçons sur la maniere de penser de l'Antagoniste du Pere Baltus ; espece d'armes dont on n'abuse que trop sou-

vent auprès des Princes, pour perdre le mérite sans appui, sans hypocrisie & sans intrigue. L'Auteur abandonna donc entiérement son ouvrage; & le P. Baltus libre de la guerre dont il étoit menacé, entra dans une carriere plus convenable à son état; il avoit trop légérement sacrifié les prémices de sa plume à défendre sans le vouloir les oracles des Payens; il l'employa plus heureusement dans la suite à un objet sur lequel il n'avoit point de contradictions à craindre, à la défense des prophéties de la Religion Chrétienne.

Comme l'Ouvrage de M. du Marsais sur les oracles n'a point paru, nous tâcherons d'en donner quelqu'idée à nos Lecteurs d'après les fragmens qui nous ont été remis. La Préface contient quelques réflexions générales sur l'abus qu'on peut faire de la Religion en l'étendant à des objets qui ne sont pas de son ressort; on y expose ensuite le dessein & le plan de l'Ouvrage, dans lequel il paroît qu'on s'est proposé trois objets; de prouver que les démons n'étoient point les auteurs des oracles; de répondre aux objections du Pere Baltus; d'examiner enfin le tems auquel

les oracles ont cessé, & de faire voir qu'ils ont cessé d'une maniere naturelle.

Le desir si vif & si inutile de connoître l'avenir, donna naissance aux oracles des Payens. Quelques hommes adroits & entreprenants mirent à profit la curiosité du peuple pour le tromper: il n'y eut point en cela d'autre magie; l'imposture avoit commencé l'ouvrage, le fanatisme l'acheva: car un moyen infaillible de faire des fanatiques, c'est de persuader avant que d'instruire; quelquefois même certains Prêtres ont pu être la dupe des oracles qu'ils rendoient ou qu'ils faisoient rendre, semblables à ces Empyriques dont les uns participent à l'erreur publique qu'ils entretiennent, les autres en profitent sans la partager.

C'est par la foi seule que nous savons qu'il y a des démons; c'est donc par la foi seule que nous pouvons apprendre ce qu'ils sont capables de faire dans l'ordre surnaturel; & puisque la révélation ne leur attribue pas les oracles, elle nous permet de croire que ces oracles n'étoient pas leur ouvrage. Lorsqu'Isaïe défia les dieux des Payens de prédire l'avenir, il ne mit point de res-

trictions à ce défi, qui n'eût plus été qu'imprudent, ſi en effet les démons avoient eu le pouvoir de prophétiſer. Daniel ne crut pas que le ſerpent des Babyloniens fût un démon ; il *rit* en Philoſophe, dit l'Ecriture, de la crédulité du Prince & de la fourberie des Prêtres, & empoiſonna le ſerpent. D'ailleurs les Partiſans même des oracles conviennent qu'il y en a eu de faux, & par-là ils nous mettent en droit (s'il n'y a pas de preuve évidente du contraire) de les regarder ſans exception comme ſuppoſés : tout ſe réduiſoit à cacher plus ou moins adroitement l'impoſture. Enfin les Payens même n'ont pas cru généralement que les oracles fuſſent ſurnaturels. De grandes ſectes de Philoſophes, entr'autres les Epicuriens, ſe vantoient, comme les Chrétiens, de faire taire les oracles & de démaſquer les Prêtres. Valere-Maxime & d'autres diſent, il eſt vrai, que des ſtatues ont parlé ; mais l'Ecriture dément ce témoignage, en nous apprenant que les ſtatues ſont muettes. Les Hiſtoriens profanes, lorſqu'ils racontent ſur un ſimple oui-dire des faits extraordinaires, ſont moins croyables

que les Hiſtoriens de la Chine ſur l'antiquité qu'ils donnent au monde. Caſaubon ſe moque avec raiſon d'Hérodote, qui rapporte ſérieuſement pluſieurs de ces oracles ridicules de l'antiquité, & d'autres prodiges de la même force.

Si les oracles n'euſſent pas été une fourberie, l'idolâtrie n'eût plus été qu'un malheur excuſable ; parce que les Payens n'auroient eu aucun moyen de découvrir leur erreur par la raiſon, le ſeul guide qu'ils euſſent alors. Quand une fauſſe religion, ou quelque ſecte que ce puiſſe être, vante les prodiges opérés en ſa faveur, & quon ne peut expliquer ces prodiges d'une maniere naturelle, il n'y a qu'un parti à prendre, celui de nier les faits. Rien n'eſt donc plus conforme aux principes & aux intérêts du Chriſtianiſme, que de regarder le Paganiſme comme un pur ouvrage des hommes, qui n'a ſubſiſté que par des moyens humains. Auſſi l'Ecriture ne donne à l'idolâtrie qu'une origine toute naturelle, & la plûpart des Peres paroiſſent penſer de même. Pluſieurs d'entr'eux ont expreſſément traité les oracles d'impoſtures, & aucun

n'a prétendu que ce ſentiment offensât la Religion. Ceux même qui n'ont pas été éloignés de croire qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel dans les oracles, paroiſſent n'y avoir été déterminés que par une façon particuliere de penſer tout-à-fait indépendante des vérités fondamentales du Chriſtianiſme. Selon la plûpart des Payens, les Dieux étoient les auteurs des oracles favorables, & les mauvais Gènies l'étoient des oracles funeſtes ou trompeurs. Les Chrétiens profiterent de cette opinion pour attribuer les oracles aux démons : ils y trouvoient d'ailleurs un avantage; ils expliquoient par cette ſuppoſition le merveilleux apparent qui les embarraſſoit dans certains oracles. Un faux principe où ils étoient, ſervoit à les fortifier dans cette idée ; ils croyoient les démons corporels, & S. Auguſtin s'eſt expreſſément rétracté d'avoir donné de ſemblables explications. Les Chrétiens modernes ont eu des idées plus épurées & plus ſaines ſur la nature des démons; mais en rejettant les principes, pluſieurs ont retenu la conſéquence. C'eſt donc en vain que certains Auteurs Eccléſiaſtiques, qui n'ont pas dans

l'Eglise l'autorité des Peres, & qui croyoient que les démons étoient des animaux d'un esprit aërien, nous rapportent de faux oracles, dont ils prétendent tirer des argumens en faveur de la Religion. Il faut mettre ces faits, & les raisonnemens qui en sont la suite, à côté des relations de la Légende dorée, du Corbeau excommunié pour avoir volé la bague de l'Abbé Conrad, & des extravagances que l'imbécillité a débitées sur les prétendus hommages que les animaux ont rendus à nos redoutables Mysteres. Rien n'est plus propre à avilir la Religion (si quelque chose peut l'avilir); rien n'est du moins plus nuisible auprès des Peuples à une cause si respectable, que de la défendre par des preuves foibles ou absurdes; c'est Osa qui croit que l'Arche chancele, & qui ose y porter la main.

Le P. Baltus abuse évidemment des termes, quand il prétend que l'opinion qui attribue les oracles aux malins esprits, est une vérité enseignée par la tradition; puisqu'on ne doit regarder comme des vérités de tradition & par conséquent de foi, que celles qui ont été constamment reconnues pour telles par

par l'Eglise. Le défenseur des Oracles se contredit ensuite lui-même, quand il avoue que l'opinion qu'il soutient n'est que de foi humaine, c'est-à-dire du genre des choses qu'on peut se dispenser de croire sans cesser d'être Chrétien; mais en cela il tombe dans une autre contradiction, puisque la foi humaine ne peut tomber que sur ce qui est de l'ordre naturel, & que les oracles, selon lui, n'en sont pas. Le témoignage des Historiens de l'antiquité, ajoute M. du Marsais, est formellement contraire à ce que le P. Baltus prétend, que jamais les oracles n'ont été rendus par des statues creuses: mais quand cette prétention seroit fondée, elle seroit favorable à la cause de M. de Fontenelle, puisqu'il est encore plus aisé de faire parler un Prêtre qu'une statue. Il n'est point vrai, comme le dit encore le Critique, que ceux qui réduisent les oracles à des causes naturelles, diminuent par ce moyen la gloire de Jesus-Christ qui les a fait cesser; ce seroit au contraire affoiblir véritablement cette gloire, que d'attribuer les oracles aux démons: car le P. Baltus prétend lui-même que Julien, dans le IV. siecle du

Christianiſme, en évoquant *efficacement* les enfers par la magie & par les enchantemens, en avoit obtenu réponſe. Les permiſſions particulieres que l'Ecriture dit avoir été accordées au démon, ne nous donnent pas droit d'en ſuppoſer d'autres ; rien n'eſt plus ridicule dans l'ordre ſurnaturel que l'argument qui prouve l'exiſtence d'un fait miraculeux par celle d'un fait ſemblable. Ajouter foi trop légérement aux prodiges, dans un ſiecle où ils ne ſont plus néceſſaires à l'établiſſement du Chriſtianiſme, c'eſt ébranler, ſans le vouloir, les fondemens de la croyance que l'on doit aux vrais miracles rapportés dans les Livres ſaints. On ne croit plus de nos jours aux poſſédés, quoiqu'on croye à ceux de l'Ecriture. Jeſus-Chriſt a été tranſporté par le démon, il l'a permis pour nous inſtruire ; mais de pareils miracles ne ſe font plus. La métamorphoſe de Nabuchodonoſor en bête, dont il ne nous eſt pas permis de douter, n'eſt arrivée qu'une fois. Enfin Saül a évoqué l'ombre de Samuel, & l'on n'ajoute plus de foi aux évocations. Le P. Baltus avoue que les prodiges même racontés par les Peres, ne ſont pas de foi;

à plus forte raiſon les prétendus miracles du Paganiſme, qu'ils ont quelquefois daigné rapporter. Si le ſentiment de ces Auteurs (d'ailleurs très-graves) ſur des objets étrangers au Chriſtianiſme, devoit être la regle de nos opinions, on pourroit juſtifier par ce principe le traitement que les Inquiſiteurs ont fait à Galilée.

On aura peine à croire que le Pere Baltus ait reproché ſérieuſement à M. de Fontenelle d'avoir adopté ſur les oracles le ſentiment de l'Anabaptiſte Vandale; comme ſi un Anabaptiſte étoit condamné à déraiſonner en tout, même ſur une matiere étrangere aux erreurs de ſa ſecte. La réponſe de M. du Marſais à cette objection, eſt que le Religieux qui a pris la défenſe des oracles, a ſuivi auſſi le ſentiment du Luthérien Mœbius; & qu'hérétique pour hérétique, un Anabaptiſte vaut bien un Luthérien.

Ceux qui ont avancé que les oracles avoient ceſſé à la venue de Jeſus-Chriſt, ne l'ont cru que d'après l'oracle ſuppoſé ſur l'enfant Hébreu; oracle regardé comme faux par le P. Baltus lui-même; auſſi prétend-il que les oracles n'ont pas fini préciſément à la venue du Sauveur

du monde, mais peu à peu, à mesuré que Jesus-Christ a été connu & adoré. Cette maniere de finir n'a rien de surprenant, elle étoit la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux, ou plutôt qu'on veut donner pour tels, diminuent dans une fausse religion, ou à mesure qu'elle s'établit, parce qu'elle n'en a plus besoin, ou à mesure qu'elle s'affoiblit, parce qu'ils n'obtiennent plus de croyance. La pauvreté des peuples qui n'avoient plus rien à donner, la fourberie découverte dans plusieurs oracles, & conclue dans les autres, enfin les Edits des Empereurs Chrétiens, voilà les causes véritables de la cessation de ce genre d'imposture: des circonstances favorables l'avoient produit, des circonstances contraires l'ont fait disparoître; ainsi les oracles ont été soumis à toute la vicissitude des choses humaines. On se retranche à dire que la naissance de Jesus-Christ est la premiere époque de leur cessation; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restoient? D'ailleurs l'Histoire ancienne prouve invinciblement que plusieurs oracles avoient été

détruits avant la venue du Sauveur du monde, par des guerres & par d'autres troubles : tous les oracles brillans de la Grece n'existoient plus ou presque plus, & quelquefois l'oracle se trouvoit interrompu par le silence d'un honnête Prêtre qui ne vouloit pas tromper le peuple. L'oracle de Delphes, dit Lucain, est demeuré muet depuis que les Princes craignent l'avenir ; ils ont défendu aux Dieux de parler, & les Dieux ont obéi. Enfin tout est plein dans les Auteurs profanes, d'oracles qui ont subsisté jusqu'aux IV. & V^{e}. siecles, & il y en a encore aujourd'hui chez les Idolâtres. Cette opiniâtreté incontestable des oracles à subsister encore après la venue de Jesus-Christ, suffiroit pour prouver qu'ils n'ont pas été rendus par les démons, comme le remarquent M. de Fontenelle & son défenseur ; puisqu'il est évident que le Fils de Dieu descendant parmi les hommes, devoit tout-à-coup imposer silence aux enfers.

Telle est l'analyse de l'ouvrage de M. du Marsais sur les oracles. Revenons maintenant à sa personne. Il étoit destiné à être malheureux en tout ; M. de Maisons le pere chez qui il étoit entré,

& qui en avoit fait son ami, étoit trop éclairé pour ne pas sentir les obligations qu'il avoit à un pareil gouverneur, & trop équitable pour ne pas les reconnoître ; mais la mort l'enleva dans le tems où l'éducation de son fils étoit prête à finir, & où il se proposoit d'assurer à M. du Marsais une retraite honnête, juste fruit de ses travaux & de ses soins. Notre Philosophe, sur les espérances qu'on lui donnoit de suppléer à ce que le pere de son Eleve n'avoit pu faire, resta encore quelque tems dans la maison ; mais le peu de considération qu'on lui marquoit, & les dégoûts même qu'il essuya, l'obligerent enfin d'en sortir, & de renoncer à ce qu'il avoit lieu d'attendre d'une famille riche à laquelle il avoit sacrifié les douze plus belles années de sa vie. On lui proposa d'entrer chez le fameux Law, pour être auprès de son fils, qui étoit alors âgé de seize ou dix-sept ans ; & M. du Marsais accepta cette proposition. Quelques amis l'accuserent injustement d'avoir eu dans cette démarche des vues d'intérêt : toute sa conduite prouve assez qu'il n'étoit sur ce point ni fort éclairé, ni fort actif ; & il a plusieus fois assuré qu'il n'eût

jamais quitté son premier Eleve, si par le refus des égards les plus ordinaires on ne lui avoit rendu sa situation insupportable.

La fortune qui sembloit l'avoir placé chez M. Law, lui manqua encore ; il avoit des actions qu'il vouloit convertir en un bien plus solide : on lui conseilla de les garder ; bientôt après tout fut anéanti, & M. Law obligé de sortir du Royaume, & d'aller mourir dans l'obscurité à Venise. Tout le fruit que M. du Marsais retira d'avoir demeuré dans cette maison, ce fut, comme il l'a écrit lui-même, de pouvoir rendre des services importans à plusieurs personnes d'un rang très-supérieur au sien, qui depuis n'ont pas paru s'en souvenir ; & de connoître (ce sont encore ses propres termes) la bassesse, la servitude & l'esprit d'adulation des Grands.

Il avoit éprouvé par lui-même combien cette profession si noble & si utile, qui a pour objet l'éducation de la jeunesse, est peu honorée parmi nous, tant nous sommes éclairés sur nos intérêts ; mais la situation de ses affaires, & peut-être l'habitude, lui avoient rendu cette ressource indispensable ; il rentra

donc encore dans la même carriere, & toujours avec un égal ſuccès. La juſtice que nous devons à ſa mémoire, nous oblige de repouſſer à cette occaſion une calomnie qui n'a été que trop répandue. On a prétendu que M. du Marſais étant appellé pour préſider à l'éducation de trois freres dans une des premieres maiſons du Royaume, avoit demandé *dans quelle religion on vouloit qu'il les élevât.* Cette queſtion ſinguliere avoit été faite à M. Law, alors de la Religion Anglicane, par un homme d'eſprit qui avoit été pendant quelque tems auprès de ſon fils. M. du Marſais avoit ſû le fait, & l'avoit ſimplement raconté : il étoit abſurde de penſer qu'en France, dans le ſein d'une famille Catholique, où perſonne ne le connoiſſoit encore, & où il avoit intérêt de donner bonne opinion de ſa prudence, il eût haſardé un diſcours ſi extravagant, & qui pouvoit être regardé comme une injure; mais on trouva plaiſant de le lui attribuer, & par cette raiſon on continuera peut-être à le lui attribuer encore, non-ſeulement contre la vérité, mais même contre la vraiſemblance. Cependant nous ne devons pas

laisser ignorer à ceux qui liront cet Eloge, que ce conte ridicule, répété & même orné en passant de bouche en bouche, est peut-être ce qui a le plus nui à M. du Marsais. Les plaisanteries que notre frivolité se permet si légérement sans en prévoir les suites, laissent souvent après elles des plaies profondes; la haine profite de tout; & qu'il est doux pour cette multitude d'hommes que blesse l'éclat des talens, de trouver le plus léger prétexte pour se dispenser de leur rendre justice!

Cette imputation calomnieuse, & ce que nous avons rapporté au sujet de l'Histoire des oracles, ne sont pas les seules persécutions que M. du Marsais ait essuyées. Il nous est tombé entre les mains un fragment d'une de ses Lettres sur la légéreté des soupçons qu'on forme contre les autres en matiere de Religion: il ne lui étoit que trop permis de s'en plaindre, puisqu'il en avoit été si souvent l'objet & la victime. Nous apprenons par ce fragment, que des hommes qui se disoient Philosophes, l'avoient accusé d'impiété, pour avoir soutenu contre les Cartésiens que les bêtes n'étoient pas des automates. Ses

adverſaires donnoient pour preuve de cette accuſation, l'impoſſibilité qu'il y avoit, ſelon eux, de concilier l'opinion qui attribue du ſentiment aux bêtes, avec les dogmes de la ſpiritualité & de l'immortalité de l'ame, de la liberté de l'homme, & de la juſtice divine dans la diſtribution des maux (*); M. du Marſais répondoit que l'opinion qu'il avoit ſoutenue ſur l'ame des bêtes, n'étoit pas la ſienne; qu'avant Deſcartes elle étoit abſolument générale, comme conforme aux premieres notions de l'expérience & du ſens commun, & même au langage de l'Ecriture; que depuis Deſcartes même elle avoit toujours prévalu dans la plûpart des Ecoles, qui ne s'en étoient pas crues moins orthodoxes; enfin que c'étoit apparemment le ſort de quelque opinion que ce fût ſur l'ame des bêtes, de faire taxer d'irréligion ceux qui la ſoutenoient, puiſque Deſcartes lui-même en avoit été accuſé de ſon tems, pour avoir prétendu que les animaux étoient de pures machines. Il en a été de même parmi nous, d'abord des partiſans des

(*) *Voyez* dans le ſeptieme volume de l'Encyclopédie l'article FORME SUBSTANTIELLE.

idées innées, & depuis peu de leurs adverſaires ; pluſieurs autres opinions ſemblables ont eu cette ſinguliere deſtinée, que le pour & le contre ont été ſucceſſivement traités comme impies ; tant le zele aveuglé par l'ignorance, eſt ingénieux à ſe forger des ſujets de ſcandale, & à ſe tourmenter lui-même & les autres.

M. du Marſais, après la chute de M. Law, entra chez M. le Marquis de Beaufremont ; le ſéjour qu'il y fit durant pluſieurs années, eſt une des époques les plus remarquables de ſa vie, par l'utilité dont il a été pour les Lettres. Il donna occaſion à M. du Marſais de ſe dévoiler au Public pour ce qu'il étoit, pour un Grammairien profond & Philoſophe, & pour un eſprit créateur dans une matiere ſur laquelle ſe ſont exercés tant d'excellens Ecrivains. C'eſt principalement en ce genre qu'il s'eſt acquis une réputation immortelle, & c'eſt auſſi par ce côté important que nous allons déſormais l'enviſager.

Un des plus grands efforts de l'eſprit humain, eſt d'avoir aſſujetti les Langues à des regles ; mais cet effort n'a été fait que peu à peu. Les Langues,

formées d'abord ſans principes, ont été plus l'ouvrage du beſoin que de la raiſon ; & les Philoſophes réduits à débrouiller ce chaos informe, ſe ſont bornés à en diminuer le plus qu'il étoit poſſible l'irrégularité, & à réparer de leur mieux ce que le peuple avoit conſtruit au haſard : car c'eſt aux Philoſophes à régler les Langues, comme c'eſt aux bons Ecrivains à les fixer. La Grammaire eſt donc l'ouvrage des Philoſophes ; mais ceux qui en ont établi les regles, ont fait comme la plûpart des Inventeurs dans les Sciences : ils n'ont donné que les réſultats de leur travail, ſans montrer l'eſprit qui les avoit guidés. Pour bien ſaiſir cet eſprit ſi précieux à connoître, il faut ſe remettre ſur leurs traces ; mais c'eſt ce qui n'appartient qu'à des Philoſophes comme eux. L'étude & l'uſage ſuffiſent pour apprendre les regles, & un degré de conception ordinaire pour les appliquer ; l'eſprit philoſophique ſeul peut remonter juſqu'aux principes ſur leſquels les regles ſont établies, & diſtinguer le Grammairien de génie du Grammairien de mémoire. Cet eſprit apperçoit d'abord dans la Grammaire

de chaque Langue les principes généraux qui sont communs à toutes les autres, & qui forment la Grammaire générale ; il démêle ensuite dans les usages particuliers à chaque Langue, ceux qui peuvent être fondés en raison, d'avec ceux qui ne sont que l'ouvrage du hasard ou de la négligence : il observe l'influence réciproque que les Langues ont eue les unes sur les autres, & les altérations que ce mêlange leur a données, sans leur ôter entiérement leur premier caractere : il balance leurs avantages & leurs désavantages mutuels ; la différence de leur construction, ici libre, hardie & variée, là réguliere, timide & uniforme ; la diversité de leur génie, tantôt favorable, tantôt contraire à l'expression heureuse & rapide des idées ; leur richesse & leur liberté, leur indigence & leur servitude. Le développement de ces différens objets est la vraie Métaphysique de la Grammaire. Elle ne consiste point, comme cette Philosophie ténébreuse qui se perd dans les attributs de Dieu & les facultés de notre ame, à raisonner à perte de vue sur ce qu'on ne connoît pas, ou à prouver laborieusement par des argu-

mens foibles, des vérités dont la Foi nous dispense de chercher les preuves. Son objet est plus réel & plus à notre portée; c'est la marche de l'esprit humain dans la génération de ses idées, & dans l'usage qu'il fait des mots pour transmettre ses pensées aux autres hommes. Tous les principes de cette Métaphysique appartiennent, pour ainsi dire, à chacun, puisqu'ils sont au-dedans de nous; il ne faut, pour les y trouver, qu'une analyse exacte & réfléchie; mais le don de cette analyse n'est pas donné à tous. On peut néanmoins s'assurer si elle est bien faite, par un effet qu'elle doit alors produire infailliblement, celui de frapper d'une lumiere vive tous les bons esprits auxquels elle sera présentée : en ce genre c'est presque une marque sure de n'avoir pas rencontré le vrai, que de trouver des contradicteurs, ou d'en trouver qui le soient long-tems. Aussi M. du Marsais n'a-t-il essuyé d'attaques que ce qu'il en falloit pour assurer pleinement son triomphe; avantage rare pour ceux qui portent les premiers le flambeau de la Philosophie dans les sujets qu'ils traitent.

Le premier fruit des réflexions de M.

du Marſais ſur l'étude des Langues, fut ſon *Expoſition d'une Méthode raiſonnée pour apprendre la Langue Latine ;* Elle parut en 1722 : il la dédia à Meſſieurs de Beaufremont ſes éleves, qui en avoient fait le plus heureux eſſai, & dont l'un, commencé dès l'alphabet par ſon illuſtre Maître, avoit fait en moins de trois ans les progrès les plus ſinguliers & les plus rapides.

La méthode de M. du Marſais a deux parties, l'uſage & la raiſon. Savoir une langue, c'eſt en entendre les mots ; & cette connoiſſance appartient proprement à la mémoire, c'eſt-à-dire, à celle des facultés de notre ame qui ſe développe la premiere chez les enfans, qui eſt même plus vive à cet âge que dans aucun autre, & qu'on peut appeller l'eſprit de l'enfance. C'eſt donc cette faculté qu'il faut exercer d'abord, & qu'il faut même exercer ſeul. Ainſi on ſera d'abord apprendre aux enfans, ſans les fatiguer, & comme par maniere d'amuſement, ſuivant différens moyens que l'Auteur indique, les mots latins les plus en uſage. On leur donnera enſuite à expliquer un Auteur Latin rangé ſuivant la conſtruction Françoiſe, &

ſans inverſion. On ſubſtituera de plus dans le texte, les mots ſous-entendus par l'Auteur, & on mettra ſous chaque mot Latin le terme François correſpondant: vis-à-vis de ce texte ainſi diſpoſé pour en faciliter l'intelligence, on placera le texte de l'Auteur tel qu'il eſt; & à côté du François littéral, une traduction Françoiſe conforme au génie de notre Langue. Par ce moyen, l'enfant repaſſant du texte Latin altéré au texte véritable, & de la verſion interlinéaire à une traduction libre, s'accoutumera inſenſiblement à connoître par le ſeul uſage les façons de parler propres à la Langue Latine & à la Langue Françoiſe. Cette maniere d'enſeigner le Latin aux enfans, eſt une imitation exacte de la façon dont on ſe rend familieres les Langues vivantes, que l'uſage ſeul enſeigne beaucoup plus vîte que toutes les méthodes. C'eſt d'ailleurs ſe conformer à la marche de la nature. Le langage s'eſt d'abord établi, & la Grammaire n'eſt venue qu'à la ſuite.

A meſure que la mémoire des enfans ſe remplit, que leur raiſon ſe perfectionne, & que l'uſage de traduire leur fait appercevoir les variétés dans les

terminaiſons des mots Latins & dans la conſtruction, & l'objet de ces variétés, on leur fait apprendre peu à peu les déclinaiſons, les conjugaiſons & les premieres regles de la Syntaxe, & on leur en montre l'application dans les Auteurs même qu'ils ont traduits: ainſi on les prépare peu à peu, & comme par une eſpece d'inſtinct, à recevoir les principes de la Grammaire raiſonnée, qui n'eſt proprement qu'une vraie Logique, mais une Logique qu'on peut mettre à la portée des enfans. C'eſt alors qu'on leur enſeigne le méchaniſme de la conſtruction, en leur faiſant faire l'anatomie de toutes les phraſes, & en leur donnant une idée juſte de toutes les parties du diſcours.

M. du Marſais n'a pas de peine à montrer les avantages de cette méthode ſur la méthode ordinaire. Les inconvéniens de celle-ci ſont de parler aux enfans de cas, de modes, de concordance & de régime, ſans préparation, & ſans qu'ils puiſſent ſentir l'uſage de ce qu'on leur fait apprendre; de leur donner enſuite des regles de Syntaxe très-composées, dont on les oblige de faire l'application en mettant du François en

Latin ; de vouloir forcer leur esprit à produire, dans un tems où il n'est destiné qu'à recevoir ; de les fatiguer en cherchant à les instruire ; & de leur inspirer le dégoût de l'étude, dans un âge où l'on ne doit songer qu'à la rendre agréable. En un mot, dans la méthode ordinaire on enseigne le Latin à peu près comme un homme qui pour apprendre à un enfant à parler, commenceroit par lui montrer la méchanique des organes de la parole ; M. du Marsais imite au contraire celui qui enseigneroit d'abord à parler, & qui expliqueroit ensuite la méchanique des organes. Il termine son ouvrage par une application du plan qu'il propose, au Poëme seculaire d'Horace : cet exemple doit suffire aux Maîtres intelligens, pour les guider dans la route qui leur est ouverte.

Rien ne paroît plus philosophique que cette méthode, plus conforme au développement naturel de l'esprit, & plus propre à abréger les difficultés. Mais elle avoit deux grands défauts ; elle étoit nouvelle ; elle contenoit de plus une critique de la maniere d'enseigner qu'on pratique encore parmi nous, & que la prévention, la paresse, l'in-

différence pour le bien public s'obſtinent à conſerver, comme elles conſacrent tant d'autres abus ſous le nom d'uſage. Auſſi l'ouvrage fut-il attaqué, & principalement dans celui de nos Journaux dont les Auteurs avoient un intérêt direct à le combattre. Ils firent à M. du Marſais un grand nombre d'objections auxquelles il ſatisfit pleinement. Mais nous ne devons pas oublier de remarquer que lorſqu'il ſe chargea, près de trente ans après, de la partie de la Grammaire dans le Dictionnaire Encyclopédique, il fut célébré comme un grand Maître, & preſque comme un oracle, dans le même Journal où ſes premiers ouvrages ſur cette matiere avoient été ſi mal accueillis. Cependant bien loin d'avoir changé de principes, il s'étoit confirmé par l'expérience & par les réflexions, dans le peu de cas qu'il faiſoit de la méthode ordinaire. Mais ſa réputation le mettoit alors au-deſſus de la critique; il touchoit d'ailleurs à la fin de ſa carriere, & il n'y avoit plus d'inconvénient à le louer. La plûpart des Critiques de profeſſion ont un avantage dont ils ne s'apperçoivent peut-être pas eux-mêmes, mais

dont ils profitent comme s'ils en connoiſſoient toute l'étendue ; c'eſt l'oubli auquel leurs déciſions ſont ſujettes, & la liberté que cet oubli leur laiſſe d'approuver aujourd'hui ce qu'ils blâmoient hier, & de le blâmer de nouveau pour l'approuver encore.

M. du Marſais encouragé par le ſuccès de ce premier eſſai, entreprit de le développer dans un ouvrage qui devoit avoir pour titre, *Les véritables principes de la Grammaire, ou nouvelle Grammaire raiſonnée pour apprendre la Langue Latine.* Il donna en 1729 la Préface de cet ouvrage qui contient un détail plus étendu de ſa Méthode, pluſieurs raiſons nouvelles en ſa faveur, & le plan qu'il ſe propoſoit de ſuivre dans la Grammaire générale. Il la diviſe en ſix articles ; ſavoir, la connoiſſance de la propoſition & de la période en tant qu'elles ſont compoſées de mots, l'orthographe, la proſodie, l'étymologie, les préliminaires de la Syntaxe ; & la Syntaxe même. C'eſt tout ce qu'il publia pour lors de ſon ouvrage, mais il en détacha l'année ſuivante un morceau précieux qu'il donna ſéparément au Public, & qui devoit faire le dernier

objet de sa Grammaire générale. Nous voulons parler de son *Traité des Tropes*, ou des différens sens dans lesquels un même mot peut être pris dans une même Langue. L'Auteur expose d'abord dans cet ouvrage, à-peu-près comme il l'a fait depuis dans l'Encyclopédie, au mot *Figure*, ce qui constitue en général le style figuré, & montre combien ce style est ordinaire non-seulement dans les écrits, mais dans la conversation même; il fait sentir ce qui distingue les *figures de pensée*, communes à toutes les Langues, d'avec les *figures de mots*, qui sont particulieres à chacune, & qu'on appelle proprement *Tropes*. Il détaille l'usage des Tropes dans le discours, & les abus qu'on peut en faire; il fait sentir les avantages qu'il y auroit à distinguer dans les Dictionnaires Latins-François, le sens propre de chaque mot d'avec les sens figurés qu'il peut recevoir; il explique la subordination des Tropes ou les différentes classes auxquelles on peut les réduire, & les différens noms qu'on leur a donnés. Enfin pour rendre son ouvrage complet, il traite encore des autres sens dont un même mot est susceptible, outre le sens figuré;

comme le sens adjectif ou substantif, déterminé ou indéterminé, actif, passif ou neutre, absolu ou relatif, collectif ou distributif, composé ou divisé, & ainsi des autres. Les observations & les regles sont appuyées par-tout d'exemples frappans, & d'une Logique dont la clarté & la précision ne laissent rien à desirer.

Tout mérite d'être lu dans le Traité des Tropes, jusqu'à l'*Errata ;* il contient des réflexions sur notre orthographe, sur ses bizarreries, ses inconséquences & ses variations. On voit dans ces réflexions un Ecrivain judicieux, également éloigné de respecter superstitieusement l'usage, & de le heurter en tout par une réforme impraticable.

Cet ouvrage, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre en son genre, fut plus estimé qu'il n'eut un prompt débit ; il lui a fallu près de trente ans pour arriver à une nouvelle édition, qui n'a paru qu'après la mort de l'Auteur. La matiere, quoique traitée d'une maniere supérieure, intéressoit trop peu ce grand nombre de Lecteurs oisifs qui ne veulent qu'être amusés : le titre même du Livre, peu entendu de

la multitude, contribua à l'indifférence du public, & M. du Marſais nous a rapporté ſur cela lui-même une anecdote ſinguliere. Quelqu'un voulant un jour lui faire compliment ſur cet ouvrage, lui dit qu'il venoit d'entendre dire beaucoup de bien de ſon *Hiſtoire des Tropes* : il prenoit les Tropes pour un nom de Peuple.

Cette lenteur de ſuccès, jointe à des occupations particulieres, & peut-être à un peu de pareſſe, a privé le public de la Grammaire que l'Auteur avoit promiſe ; perte très-difficile à réparer dans ce ſiecle même, où la Grammaire, plus que jamais cultivée par des Philoſophes, commence à être mieux approfondie & mieux connue. M. du Marſais ſe contenta de publier en 1731 l'abrégé de la Fable du P. Jouvenci, diſpoſé ſuivant ſa Méthode ; le texte pur d'abord, enſuite le même texte ſans inverſion & ſans mots ſous-entendus ; au-deſſous de ce texte la verſion interlinéaire, & au-deſſous de cette verſion la vraie traduction en langue Françoiſe. C'eſt le dernier ouvrage qu'il a donné au Public ; on a trouvé dans ſes papiers pluſieurs verſions de ce genre, qu'il

ſeroit facile de mettre au jour, ſi on les jugeoit utiles.

Il avoit compoſé pour l'uſage de ſes Eleves ou pour le ſien, d'autres ouvrages qui n'ont point paru. Nous ne citerons que *ſa Logique* ou *Réflexions ſur les opérations de l'eſprit.* Ce Traité contient ſur l'art de raiſonner tout ce qu'il eſt utile d'apprendre, & ſur la Métaphyſique tout ce qu'il eſt permis de ſavoir. C'eſt dire que l'ouvrage eſt très-court, & peut-être pourroit-on l'abréger encore.

L'éducation de Meſſieurs de Beaufremont finie, M. du Marſais continua d'exercer le talent rare qu'il avoit pour l'éducation de la jeuneſſe. Il prit une Penſion au Faubourg ſaint Victor, dans laquelle il élevoit ſuivant ſa méthode un certain nombre de jeunes gens; mais des circonſtances imprévues le forcerent d'y renoncer. Il voulut ſe charger encore de quelques éducations particulieres, que ſon âge avancé ne lui permit pas de conſerver long-tems: obligé enfin de ſe borner à quelques leçons qu'il faiſoit pour ſubſiſter, ſans fortune, ſans eſpérance, & preſque ſans reſſource, il ſe réduiſit à un genre de vie fort étroit.

étroit. Ce fut alors que nous eumes le bonheur de l'associer à l'Encyclopédie ; les articles qu'il lui a fournis, & qui sont en grand nombre dans les six premiers volumes, feront à jamais un des principaux ornemens de cet Ouvrage, & sont supérieurs à tous nos éloges. La Philosophie saine & lumineuse qu'ils contiennent, le savoir que l'Auteur y a répandu, la précision des regles & la justesse des applications, ont fait regarder avec raison cette partie de l'Encyclopédie comme une des mieux traitées. Un succès si général & si juste ne pouvoit augmenter l'estime que les Gens de Lettres avoient depuis long-tems pour l'Auteur, mais le fit connoître d'un grand nombre de Gens du monde, dont la plûpart ignoroient jusqu'à son nom. Enhardi & soutenu par les marques les moins équivoques de l'approbation publique, il crut pouvoir en faire usage pour se procurer le nécessaire qui lui manquoit. Il écrivit à un Philosophe, du petit nombre de ceux qui habitent Versailles, pour le prier de s'intéresser en sa faveur auprès des distributeurs des

graces. Ses ouvrages & ses travaux, recommendation trop inutile, étoient la seule qu'il pût faire parler pour lui. Il se comparoit dans sa Lettre, au Paralytique de trente-huit ans, qui attendoit en vain que l'eau de la piscine fût agitée en sa faveur. Cette Lettre touchante eut l'effet qu'elle devoit avoir à la Cour, où les intérêts personnels étouffent tout autre intérêt, où le mérite a des amis timides qui le servent foiblement, & des ennemis ardens, attentifs aux occasions de lui nuire. Les services de M. du Marsais, sa vieillesse, ses infirmités, les prieres de son ami, ne purent rien obtenir. On convint de la justice de ses demandes, on lui témoigna beaucoup d'envie de l'obliger; ce fut tout le fruit qu'il retira de la bonne volonté apparente qu'on lui marquoit. La plus grande injure que les gens en place puissent faire à un Homme de Lettres, ce n'est pas de lui refuser l'appui qu'il a droit d'attendre d'eux; c'est de le laisser dans l'oppression ou dans l'oubli, en voulant paroître ses protecteurs. L'indiffé-

rence pour les talens ne les offenſe pas toujours, mais elle les révolte quand elle cherche à ſe couvrir d'un faux air d'intérêt ; heureuſement elle ſe démaſque bientôt elle-même, & les moins clair-voyans n'y ſont pas long-tems trompés.

M. du Marſais, avec moins de délicateſſe & plus de talens pour ſe faire valoir, eût peut-être trouvé chez quelques Citoyens riches & généreux, les ſecours qu'on lui refuſoit d'ailleurs. Mais il avoit aſſez vécu pour apprendre à redouter les bienfaits, quand l'amitié n'en eſt pas le principe, ou quand on ne peut eſtimer la main dont ils viennent. C'eſt parce qu'il étoit très-capable de reconnoiſſance, & qu'il en connoiſſoit tous les devoirs, qu'il ne vouloit pas placer ce ſentiment au haſard. Il racontoit à cette occaſion avec une ſorte de gaieté que ſes malheurs ne lui avoient point fait perdre, un trait que Moliere n'eût pas laiſſé échapper, s'il eût pu le connoître : *M. du Marſais*, diſoit un riche avare, *eſt un fort honnête homme ; il y a quarante ans qu'il*

est mon ami ; il est pauvre , & il ne m'a jamais rien demandé.

Sur la fin de sa vie il crut pouvoir se promettre des jours un peu plus heureux ; son fils qui avoit fait une petite fortune au Cap François, où il mourut il y a quelques années, lui donna par la disposition de son testament l'usufruit du bien qu'il laissoit. Peut-être un pere avoit-il droit d'en attendre davantage ; mais c'en étoit assez pour un vieillard & pour un Philosophe. Cependant la distance des lieux & le peu de tems qu'il survécut à son fils, ne lui permirent de toucher qu'une petite partie de ce bien. Dans ces circonstances M. le Comte de Lauraguais, qui a su préférer dans l'Académie Royale des Sciences le simple titre d'Académicien à celui d'Honoraire, eut occasion de voir M. du Marsais, & fut touché de sa situation. Il lui assura une pension de 1000. liv. dont il a continué une partie à une personne qui avoit eu soin de la vieillesse du Philosophe : action de générosité qui aura parmi nous plus d'éloges que d'imitateurs.

Notre illustre Collegue, quoiqu'âgé de près de quatre-vingts ans, paroissoit pouvoir se promettre encore quelques années de vie, lorsqu'il tomba malade au mois de Juin de l'année 1756. Il s'apperçut bientôt du danger où il étoit, & demanda les Sacremens qu'il reçut avec beaucoup de présence d'esprit & de tranquillité: il vit approcher la mort en sage qui avoit appris à ne la point craindre, & en homme qui n'avoit pas lieu de regretter la vie. La République des Lettres le perdit le 11 du même mois, après une maladie de trois ou quatre jours.

Les qualités dominantes de son esprit étoient la netteté & la justesse, portées l'une & l'autre au plus haut degré. Son caractere étoit doux & tranquille; & son ame toujours égale paroissoit peu agitée par les différens événemens de la vie, même par ceux qui sembloient devoir l'affecter le plus. Quoiqu'accoutumé à recevoir des louanges, il en étoit très-flatté; foiblesse, si c'en est une, pardonnable aux Philosophes même, & bien naturelle à un homme

de Lettres qui n'avoit point recueilli d'autre récompense de ses travaux. Peu jaloux d'en imposer par les dehors souvent grossiers d'une fausse modestie, il laissoit entrevoir sans peine l'opinion avantageuse qu'il avoit de ses Ouvrages ; mais si son amour propre n'étoit pas toujours caché, il se montroit sous une forme qui ne pouvoit choquer celui des autres. Son extérieur & ses discours n'annonçoient pas toujours ce qu'il étoit : il avoit l'esprit plus sage que brillant, la marche plus sure que rapide, & plus propre aux matieres qui dépendent de la discussion & de l'analyse, qu'à celles qui demandent une impression vive & prompte. L'habitude qu'il avoit prise d'envisager chaque idée par toutes ses faces, & la nécessité où il s'étoit trouvé de parler presque toute sa vie à des enfans, lui avoient fait contracter dans la conversation une diffusion qui passoit quelquefois dans ses Ecrits, & qu'on y remarqua sur-tout à mesure qu'il avança en âge. Souvent dans ses entretiens il faisoit précéder ce qu'il avoit à dire

par des préambules dont on ne voyoit pas d'abord le but, mais dont on appercevoit ensuite le motif, & quelquefois la nécessité. Son peu de connoissance des hommes, son peu d'usage de traiter avec eux, & sa facilité à dire librement ce qu'il pensoit sur toutes sortes de sujets, lui donnoient une naïveté souvent plaisante, qui eût passé pour simplicité dans tout autre que lui; & on eût pu l'appeller le La Fontaine des Philosophes. Par une suite de ce caractere, il étoit sensible au naturel, & blessé de tout ce qui s'en éloignoit; aussi, quoiqu'il n'eût aucun talent pour le Théâtre, on assure qu'il ne contribua pas peu par ses conseils à faire acquérir à la célebre le Couvreur cette déclamation simple d'où dépend l'illusion du spectateur, & sans laquelle les représentations dramatiques, dénuées d'expressions & de vérité, ne sont que des plaisirs d'enfant. Enfin il étoit, dit M. de Voltaire, du nombre de ces sages obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix & dans la

communication de la raiſon, ignorés des Grands, & très-redoutés de ces Charlatans en tout genre qui veulent dominer ſur les eſprits. Il ſe félicitoit d'avoir vu deux événemens qui l'avoient beaucoup inſtruit, diſoit-il, ſur les maladies épidémiques de l'eſprit humain, & qui le conſoloient de n'avoir pas vécu ſous Alexandre ou ſous Auguſte. Le premier de ces événemens étoit le fameux ſyſtême dont il avoit été une des victimes; ſyſtême très-utile en lui-même s'il eût été bien conduit, & ſi ſon Auteur & le Gouvernement n'avoient pas été ſéduits & entraînés par le fanatiſme du Peuple. Le ſecond événement étoit l'étrange folie des convulſions & des miracles qui les ont annoncées; autre eſpece de fanatiſme qui auroit pu être dangereux s'il n'avoit pas été ridicule; qui a porté le coup mortel aux hommes parmi leſquels il eſt né, & qui les a fait tomber dans un mépris où ils reſteront, ſi la perſécution ne les en tire pas.

Nous avions tout lieu de craindre que la mort de M. du Marſais ne laiſſât

dans l'Encyclopédie un vuide immenſe & irréparable ; nous nous ſommes heureuſement adreſſés pour le remplir à d'excellens diſciples de ce grand Maître, aſſez bien inſtruits de ſes principes, non-ſeulement pour les développer avec netteté & les appliquer avec juſteſſe, mais pour ſe les rendre propres, pour les étendre, & même pour oſer quelquefois les combattre. M. Douchet, Profeſſeur de Grammaire à l'Ecole Royale Militaire, & M. Beauzée ſon Collegue, ont bien voulu ſe charger à notre priere de continuer le travail de M. du Marſais. M. Paris de Meyzieu, Directeur général des études & Intendant en ſurvivance de la même Ecole, Auteur de l'*Article* ÉCOLE ROYALE MILITAIRE, a contribué, par l'intérêt qu'il prend à l'Encyclopédie, à nous procurer cet important ſecours ; il veut bien encore y joindre ſes lumieres, & concourir, autant que ſes occupations pourront le lui permettre, à la perfection d'une partie ſi utile de notre Ouvrage. Pluſieurs des articles que MM. Douchet & Beauzée

nous ont donnés, ſe trouvent dans le ſeptieme volume de l'Encyclopédie; & s'il nous étoit permis de prévenir le jugement du public ſur ces nouveaux Collegues, nous oſerions croire qu'il ne les trouvera pas indignes de leur illuſtre Prédéceſſeur.

MÉMOIRES
ET RÉFLEXIONS
SUR
CHRISTINE,
REINE DE SUEDE.

Descends du haut des Cieux, auguste Vérité :
Répands sur mes écrits ta force & ta clarté,
Que l'oreille des Rois s'accoutume à t'entendre.
Henriad. Chant I.

MÉMOIRES ET RÉFLEXIONS SUR CHRISTINE, REINE DE SUEDE.

LA ſcience de l'Hiſtoire, quand elle n'eſt pas éclairée par la Philoſophie, eſt la derniere des connoiſſances humaines. L'étude en ſeroit plus intéreſſante, ſi on eût un peu plus écrit l'hiſtoire des hommes, & un peu moins celle des Princes, qui n'eſt dans ſa plus grande partie que les faſtes du vice ou de la foibleſſe. C'eſt bien pis quand on y mêle une multitude de faits encore moins dignes d'être connus. Un homme d'eſprit, très-peu verſé dans l'Hiſtoire, ſe conſoloit de ſon ignorance, en con-

ſidérant que ce qui ſe paſſe ſous nos yeux ſeroit l'Hiſtoire un jour. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les cent ans on fît un extrait des faits hiſtoriques réellement utiles, & qu'on brûlât le reſte. Ce ſeroit le moyen d'épargner à notre poſtérité l'inondation dont elle eſt menacée, ſi on continue d'abuſer de l'Imprimerie pour apprendre aux ſiecles futurs des choſes dont on ne s'embarraſſe guere dans les ſiecles où elles ſe paſſent. Je ne doute point qu'un deſir ſi raiſonnable ne ſoit pour bien des Savans un crime de leſe-érudition, digne des injures & des anathêmes de tous les compilateurs; mais j'appelle de ces anathêmes au jugement des ſages. Eux ſeuls devroient être en droit de peindre les hommes comme de les gouverner. L'hiſtoire & les hommes en vaudroient mieux.

Je n'ai pu m'empêcher de faire ces réflexions à la vue de deux gros volumes de Mémoires ſur Chriſtine Reine de Suede, qu'on vient de publier en Hollande. Si l'Auteur de ces Mémoires a eu pour but de faire connoître ſon Héroïne, je doute qu'il y ſoit parvenu. Je connois pluſieurs Savans, aſſez aguer-

ris aux lectures rebutantes, qui n'ont pu soutenir celle de son Ouvrage, ni dévorer paisiblement ce fatras d'érudition & de citations où l'histoire de Christine se trouve absorbée. C'est un portrait assez mal dessiné, déchiré par lambeaux & dispersé sous un monceau de décombres.

Cependant le desir que j'ai toujours eu de me former une idée de cette Princesse singuliere dont on a parlé si diversement, m'a forcé de parcourir une si énorme compilation. Je l'ai envisagée comme ces perspectives, dans lesquelles le Peintre a dessiné d'une maniere difforme une figure humaine, qu'on ne peut démêler qu'à un certain point de vue, où elle paroît avec ses justes proportions, & débarrassée de tous les objets étrangers dont le mêlange la rendoit méconnoissable. J'ai tâché de saisir ce point de vue; mais je ne me flatte pas de l'avoir trouvé.

Quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai pu recueillir de cette lecture. Si on juge mon ouvrage ennuyeux, je n'empêche personne de recourir à l'original même, & d'y trouver plus de plaisir. Je tâcherai du moins de rendre cet écrit utile, par

les principes que j'aurai ſoin d'y répandre, & ſur-tout par les réflexions qu'il me donnera occaſion de faire contre les deux plus grands fléaux du genre humain, la ſuperſtition & la tyrannie.

Mon premier deſſein étoit de donner ſur ces Mémoires une hiſtoire abrégée de Chriſtine. Mais la marche uniforme & le ſtyle un peu monotone auquel on a jugé à propos d'aſſujettir l'Hiſtoire, auroit été pour moi une entrave continuelle. Je ne ſai par quelle raiſon on eſt convenu preſque généralement de réduire l'Hiſtoire à une eſpece de gazette renforcée, exacte pour les faits & pour le ſtyle. On prétend que l'Hiſtorien doit s'abſtenir de réflexions & les laiſſer faire à ceux qui liſent. Pour moi, je crois que le vrai moyen de ſuggérer des réflexions au Lecteur, c'eſt d'en faire. Tout conſiſte à ſavoir les ménager, les préſenter avec art, les lier de maniere au ſujet, qu'elles augmentent l'intérêt au lieu de le refroidir. En un mot les réflexions me paroiſſent auſſi eſſentielles pour rendre l'Hiſtoire agréable, pour fixer même les faits dans la mémoire, que les démonſtrations de Géométrie pour fixer dans l'eſprit l'é-

noncé des propositions. L'Historien, dit-on, doit n'être qu'un témoin qui dépose, & les réflexions feroient soupçonner sa partialité. Mais il me semble que la maniere seule de narrer les faits rend un Historien aussi suspect que le peuvent faire les réflexions; & partialité pour partialité, celle qui ennuie le moins est préférable. D'ailleurs ce soupçon de partialité ne peut jamais tomber que sur un Auteur qui écrit l'Histoire de son tems; j'aurois beau faire l'éloge ou la satyre de Christine, on pourra m'accuser de m'être trompé, comme on le feroit si je m'en tenois au simple récit, mais jamais on ne me soupçonnera de lui avoir voulu ni bien ni mal.

Cependant, pour ne pas heurter de front un préjugé assez généralement établi, ce n'est pas l'Histoire de Christine que je vais donner; ce sont simplement des observations sur les principaux traits de la vie de cette Princesse, ce sera, si l'on veut, un extrait raisonné des Mémoires de Christine, une Lettre sur ces Mémoires, une conversation avec mon Lecteur; je lui laisse le choix du titre.

Je fais grace au Public des Lettres

que Christine, âgée de cinq ans écrivoit au Roi son pere, & par lesquelles elle lui marquoit qu'elle tâchoit d'apprendre à bien prier Dieu; Lettres que le Compilateur avoue n'être pas fort intéressantes pour les Etrangers, mais qu'il croit l'être beaucoup pour les Suédois. Je fais grace aussi de son horoscope & de celui de Gustave Adolphe son pere, pour considérer quelques momens ce conquérant si fameux.

Tandis qu'uni avec la France, & secrettement applaudi de la Cour de Rome jalouse de la puissance Autrichienne, il vengeoit de l'oppression de Ferdinand les Protestans de l'Empire, toute la Baviere retentissoit d'oraisons, d'exorcismes, de litanies, & d'imprécations contre ce Prince; des Moines Allemands prouvoient qu'il étoit l'Antechrist, & des Ministres Luthériens qu'il ne l'étoit pas. Mon Auteur assure néanmoins que ce Prince usa modérément de ses victoires. On prétend que l'Allemagne en fut redevable aux sentimens que Gustave avoit conçus pour les Catholiques en étudiant dans sa jeunesse à Pavie sous le célebre Galilée, que l'Inquisition traita depuis comme

hérétique, parce qu'il étoit Astronome. Mais outre que le voyage de Gustave en Italie est assez douteux, il ne paroît pas qu'un pays où l'on fait un article de foi du systême de Ptolomée, fût bien propre à prévenir favorablement un Prince Luthérien. Quoi qu'il en soit, le Pape Urbain VIII. qui joignoit à tout le zele d'un souverain Pontife pour sa Religion une haine encore plus grande pour l'Empereur Ferdinand, assuroit que les Espagnols de Charles-quint avoient fait plus de mal à l'Eglise Romaine, que les Suédois de Gustave n'en avoient fait à l'Allemagne. Il est à desirer pour l'honneur de Gustave & de l'humanité qu'il ait mérité l'éloge qu'on fait ici de sa modération. Si quelque chose pouvoit rendre cet éloge suspect, ce seroit le prétendu goût que mon Auteur attribue à Gustave pour les Lettres, parce qu'il avoit lû des Livres de Tactique & d'Art Militaire. C'est comme s'il eût soutenu que le feu Roi de Prusse aimoit les Sciences, parce que son amour extrême pour ses troupes l'engageoit à accorder quelque protection aux Chirurgiens d'armée. Le Compilateur est si prévenu pour ses Souverains,

qu'il loue sur l'amour des Lettres jusqu'à Charles XII. qui n'avoit lû en sa vie que les Commentaires de César. C'est ainsi qu'en prodiguant les éloges aux Princes, on les dispense de les mériter. Mais la postérité qui juge les Ecrivains & les Rois, saura mettre à leur place ceux qui donnent les louanges, & ceux qui les reçoivent.

Ce qui me paroît le plus frappant dans toute l'histoire de Gustave, ce sont les réflexions sages qu'on lui attribue sur les conquérans. On les croiroit de Socrate, & Gustave auroit dû joindre au mérite d'en être l'Auteur, la gloire de les mettre en pratique. Le mal qu'il a fait à la Maison d'Autriche n'a pas rendu la Suede plus heureuse. Je ne connois presque que le Czar Pierre, dont les conquêtes ayent tourné à l'avantage de ses peuples; encore seroit-ce une question de morale à décider, si un Prince pour augmenter le bonheur de ses Sujets doit faire le malheur de ses voisins. Pour assurer le repos de l'Empire, & humilier la Maison d'Autriche, il n'étoit pas nécessaire que Gustave envahît en un an les deux tiers de l'Allemagne, & qu'il donnât assez de jalousie & d'om-

brage à ses Alliés pour que Louis XIII. refusât d'avoir avec lui une entrevue dont tout l'honneur seroit demeuré au Roi de Suede. Gustave soutenoit avec raison qu'il n'y a de différence entre les Rois que celle du mérite ; mais le mérite principal d'un Souverain est l'amour de l'humanité, de la justice & de la paix. Les Rois qui n'ont que de la puissance ou même que de la valeur, toujours les premiers des hommes pour leurs courtisans, sont les derniers pour le sage.

Ce Prince ayant été tué, comme l'on 1632.
sait, à la bataille de Lutzen par un coup assez singulier pour qu'on y ait cherché du mystere, Christine encore enfant lui succéda. Dans le plan que le célebré Chancelier Oxenstiern donna pour la régence, on remarque un éloignement pour le despotisme, qui doit honorer la mémoire d'un Ministre d'Etat. Il paroît incliner pour un Gouvernement mêlé du monarchique & du républicain ; & l'on ne peut disconvenir que cette forme n'ait plusieurs grands avantages, sans prétendre d'ailleurs toucher à la question délicate du meilleur gouvernement possible, dont la

ſolution peut recevoir différentes modifications par la différence des climats, de la ſituation, des circonſtances, du génie des Rois & des Peuples. Mais on ne ſauroit ſoupçonner un eſprit auſſi éclairé qu'Oxenſtiern d'avoir donné la préférence, comme quelques-uns l'ont cru, au gouvernement Ariſtocratique, que le droit naturel & l'expérience démontrent être le pire de tous.

Ceux qui furent chargés de l'éducation de Chriſtine, eurent ordre de lui inſpirer de bonne heure de ne pas donner toute ſa confiance à un ſeul; maxime excellente ſans doute en elle-même, mais dont tant de Princes n'ont que trop abuſé pour ſe défier également du vice & de la vertu, pour ne prendre jamais de conſeil, & pour ſe croire prudens & fermes lorſqu'ils n'étoient qu'opiniâtres.

Chriſtine montra de bonne heure une pénétration d'eſprit ſinguliere: on aſſure que dès ſon enfance elle liſoit en original Thucidide & Polybe, & qu'elle en jugeoit bien. On eût mieux fait de lui apprendre à connoître les hommes que les Auteurs Grecs. La vraie Philoſophie eſt encore plus néceſ-

faire à un Prince que l'Histoire ; j'en excepte celle de la Bible, à laquelle les Etats de Suede vouloient qu'on lui fît donner beaucoup de tems, comme étant, disent-ils dans un Mémoire exprès, la source de toutes les autres. On ne peut que louer les Etats d'avoir insisté sur les principes de religion qu'on devoit inspirer à la jeune Reine ; mais il semble que tous les autres objets ayent été un peu trop oubliés en faveur de celui-là ; la suite fit voir qu'on n'auroit pas dû les négliger.

Je n'entrerai dans aucun détail, ni sur la minorité de Christine, ni sur la maniere dont elle se conduisit avec la France quand elle eut pris les rênes du Gouvernement, ni sur les plaintes réciproques, & peut-être également justes, de la Reine & de ses Alliés. Eclaircir ces démêlés politiques, est sans doute un grand projet : mais l'incertitude des faits qui se passent sous nos yeux, doit rendre très-suspect le développement prétendu de quelques intrigues secretes & anciennes, dont l'Histoire auroit peut-être été écrite fort différemment par les principaux Acteurs. Je garderai donc sur tous ces

ıits un ſilence prudent ; c'eſt l'Hiſtoire privée de Chriſtine & non l'Hiſtoire de ſon Royaume que j'ai pour objet dans cet écrit ; & je ne la conſidere même un moment ſur le Thrône de Suede, que pour l'enviſager enſuite plus à mon aiſe & de plus près dans la retraite.

Une des choſes dont on doit ſavoir le plus de gré à Chriſtine, c'eſt la conſidération qu'elle témoigna pour le célebre Grotius. Cet homme illuſtre par ſes Ouvrages, mais dont la plus grande gloire eſt d'avoir été l'ami de Barneveldt, & le défenſeur de la liberté de ſon pays, étoit allé chercher un aſile en France contre la perſécution des Gomariſtes. Il déplut au Cardinal de Richelieu, parce qu'il ne le flattoit pas ſur ſes talens littéraires. Car il faut toujours que les grands hommes ſe rapprochent des autres par quelque foibleſſe. Le protecteur de *Myrame* & de l'*Amour tyrannique*, qui perſécutoit & récompenſoit tout-à-la-fois Corneille, non-ſeulement ne fit rien pour Grotius, mais l'obligea à force de dégoûts de ſe retirer; Guſtave Adolphe l'accueillit, Oxenſtiern le renvoya en France avec le titre d'Ambaſſadeur, & Chriſtine bientôt

après

après lui confirma ce titre ; elle trouvoit par-là le moyen de récompenser d'une maniere digne d'elle un homme d'un mérite rare, de mortifier les Hol- 1635.
landois qu'elle n'aimoit pas, & de pi- 1645.
quer le Cardinal dont elle croyoit avoir à se plaindre. Ainsi Grotius, que son génie & son naturel rendoient incapable de toute espece de souplesse, & que son titre en dispensoit, jouit du plaisir de traiter en égal un Ministre qui l'avoit méprisé. C'est un honneur pour Christine que d'avoir pensé de Grotius comme la postérité ; sans doute ce suffrage de plus n'étoit pas nécessaire à la réputation d'un si grand homme ; mais il faut savoir gré aux Princes d'être justes, & même de connoître avec le Public les hommes illustres & vertueux. Quand Christine n'auroit témoigné de considération à Grotius que par vanité, on doit lui tenir compte de cette vanité même : si c'est une foiblesse dans les Rois comme dans les autres hommes, c'est du moins une foiblesse qui peut les mener aux grandes choses.

Après la victoire de Norlingue, où 1646.
le Prince de Condé & Turenne, à la tête des troupes de France, vengerent

l'honneur des Suédois qui avoient été défaits quelques années auparavant au même lieu, Christine écrivit au Prince de Condé une lettre de remerciment. Quelques Historiens prétendent que ce Prince avoua dans sa réponse qu'il devoit une grande partie du succès au Vicomte de Turenne. Si le fait est vrai, le Prince de Condé auroit mis le comble à sa gloire en l'avouant; mais il n'en paroît dans sa réponse aucun vestige.

1647. On ne sera point surpris que Christine, aussi passionnée pour les Lettres & pour le repos, que son pere l'étoit pour la guerre, ait hâté la conclusion de la paix de Westphalie. L'animosité & la jalousie des Ministres y mettoient un obstacle encore plus grand que le nombre prodigieux d'intérêt qu'il y avoit à régler. Les Plénipotentiaires de Suede, aussi divisés entr'eux que ceux de France, étoient le Comte Oxenstiern, fils du grand Chancelier de Suede, & Alder Salvius Chancelier de la Cour. Le premier se conduisoit en tout par les conseils de son pere qui déplaisoit à Christine, parce qu'il lui étoit trop nécessaire, & parce qu'il cherchoit

d'ailleurs, contre le desir de la Reine, à éloigner la conclusion de la paix. Il croyoit trouver dans la continuation de la guerre la gloire de la Suede, l'affoiblissement de la France qu'il craignoit comme une amie dangereuse, & l'avantage des Protestans d'Allemagne. C'est lui qui écrivoit à son fils, effrayé du chaos des affaires : « Ne sais-tu pas, » mon fils, combien le secret de gou- » verner le monde est peu de chose » ?

Salvius, collegue d'Oxenstiern, & d'un caractere plus liant, avoit toute la confiance & toute la faveur de la Reine, & cependant n'étoit pas sans mérite ; Christine, comme tous les Princes, aimoit mieux être flattée que servie, mais en même tems étoit assez éclairée pour ne pas sacrifier tout à-fait à son amour propre l'honneur de son discernement & ses vrais intérêts. En faisant Salvius Sénateur de Suede, quoiqu'il ne fût pas d'une maison assez noble, elle avoit tenu au Sénat ce discours que tous les Rois devroient savoir par cœur. « Quand il est question de bons » avis & de sages conseils, on ne de- » mande point seize quartiers, mais ce » qu'il faut faire. Salvius seroit sans

» doute un homme capable s'il étoit de
» grande famille.... Si les enfans de
» famille ont de la capacité, ils feront
» fortune comme les autres, sans que
» je prétende m'y restreindre ».

1648. Cette paix de Westphalie tant desirée se fit enfin, à la satisfaction réciproque de la plûpart des Puissances intéressées, mais au grand mécontentement d'Innocent X. Ce Pape auroit voulu trouver à la fois dans la paix deux avantages incompatibles, l'abaissement de la Maison d'Autriche, qu'il desiroit comme Prince temporel, & l'affoiblissement des Protestans, qu'il souhaitoit comme Souverain Pontife; il publia une Bulle où il refusoit le titre de Reine de Suede à Christine, pour la punir d'avoir trop influé dans l'ouvrage de la paix. Une telle démarche eût été bonne au douzieme siecle, lorsque les Princes croyoient avoir besoin pour l'être, de Brefs & de bénédictions; elle venoit trop tard 500 ans après. Le Nonce fit afficher à Vienne la Bulle de son maître, l'Empereur la fit arracher, Innocent se tut, & il n'en fut plus question.

L'amour de Christine pour la liberté

fit refuser tous les partis qui se pré-
toient pour elle, quoique plusieurs
ent très-avantageux, & que la Suede
reſſât de se marier. Le Roi d'Espa-
Philippe IV, un de ceux qui aspi-
ent à épouser la Reine, s'en désista
ntôt, dans la crainte de se voir obligé
cette alliance à ne plus traiter les
testans d'hérétiques. Celui de tous
prétendans qui parut le plus em-
ſſé, étoit Charles Gustave, cousin
Christine, Prince Palatin, à qui elle
it été destinée dès l'enfance ; elle
aussi sourde pour lui que pour ses
ux. Cependant, soit qu'il lui inspi-
moins de dégoût, soit qu'elle mé-
t dès lors le dessein d'abdiquer le
ne, elle réussit à le faire déclarer
les Etats son successeur. Par cette
arche elle vint à bout, & de se
server libre, & d'assurer le repos
a Suede, & de prévenir aussi l'am-
on de quelques Maisons Suédoises
auroient pu après sa mort disputer
Couronne. On assigna à Charles
tave un certain revenu pour l'en-
ien de sa Cour. Mais la Reine dit
c'étoit un secret de la famille royale
ne donner aucune terre à un Prince

héréditaire; ſecret qui ne mérite guere ce nom, & que les Princes deſpotiques les plus bornés auront toujours pour maxime. Chriſtine, par le même motif, éloigna toujours des affaires le Prince Charles Guſtave, pendant qu'elle gouverna la Suede : quoiqu'elle aimât peu le Trône, ſon génie indépendant ne vouloit rien qui la génât, tant qu'il lui plairoit de l'occuper.

Ce fut dans ce tems-là qu'arriverent les troubles de la France, la guerre de la fronde, cette guerre plus fameuſe par le ridicule qui la couvrit que par les maux qu'elle penſa entraîner après elle, l'exil de Mazarin, ſon retour, ſon nouvel exil, l'empriſonnement des Princes, les aſſemblées bruyantes du Parlement, qui rendoit des Arrêts pendant qu'on donnoit des batailles, & décrétoit des armées de priſe de corps. L'amour de Chriſtine pour la tranquillité, la crainte que cette guerre civile ne fût l'occaſion d'une nouvelle guerre au dehors, & peut-être le goût qu'elle avoit toujours conſervé pour le Prince de Condé, l'engagerent à prendre part à ces troubles ; elle écrivit à la Reine Anne d'Autriche, au Duc d'Orléans, aux

Princes, au Parlement même des lettres qui n'eurent d'autre effet que d'attirer à son Résident des plaintes de la Cour de France, & des réprimandes de sa part, quoiqu'il n'eût fait que suivre ses ordres. Ces troubles, qui avoient commencé sans elle, finirent bientôt sans sa médiation. Le Parlement qui avoit été sur le point de traiter avec cette Princesse fut exilé à Pontoise, & trop heureux d'en revenir pour complimenter, quelques années après, ce même Cardinal dont il avoit mis la tête à prix. Le Prince de Condé fugitif chez les Espagnols, perdit tout excepté sa gloire; & Mazarin resta maître jusqu'à sa mort, de la Reine, du Roi & de l'Etat.

L'amour que Christine avoit ou af- 1650.
fectoit pour les hommes illustres, lui fit souhaiter d'attirer auprès d'elle le célebre Descartes, le restaurateur de la Philosophie, ignoré en France sa patrie, pour avoir été plus occupé des Sciences que de sa fortune, mis à l'index à Rome pour avoir cru sur le mouvement de la terre les observations astronomiques plutôt que les Bulles des Papes, & persécuté en Hollande pour

avoir substitué au jargon des Scholastiques la vraie méthode de philosopher. Christine, charmée de quelques écrits de ce grand homme, lui avoit fait proposer plusieurs de ces questions de morale que les Philosophes agitent depuis long-tems, sans qu'elles soient décidées, & sans que les hommes en soient meilleurs & plus heureux. Telle étoit entr'autres celle du souverain bien, que Descartes faisoit consister dans le bon usage de notre volonté; par la raison, disoit-il, que les biens du corps & de la fortune, & même nos connoissances, ne dépendent pas de nous; comme si le bon usage de notre volonté étoit moins soumis que le reste à l'Être tout-puissant. Cette solution, toute insuffisante qu'elle étoit, plut assez à Christine pour qu'elle souhaitât ardemment d'en voir l'Auteur, comme un homme qu'elle croyoit heureux & dont elle envioit la condition. M. Chanut, Ambassadeur de France en Suede, & ami du Philosophe, fut chargé de cette négociation, dans laquelle il eut d'abord de la peine à réussir. La différence des climats étoit une des raisons principales qui détournoit Descartes de

ce voyage. Il écrivit à son ami : « qu'un » homme né dans les jardins de la Tou- » raine, & retiré dans une terre où il » y avoit moins de miel, à la vérité, » mais peut-être plus de lait que dans » la terre promise aux Israëlites, ne » pouvoit pas aisément se résoudre à la » quitter pour aller vivre au pays des » ours, entre des rochers & des gla- » ces. » Cette raison étoit très-suffisante pour un Sage, à qui la santé ne pouvoit être trop précieuse, parce que c'est un des biens qui ne dépendent point des autres hommes. Mais ne seroit-il pas permis de croire que Descartes, ami de la solitude comme il l'étoit, & voulant chercher à son aise la vérité, redoutoit un peu l'approche du Trône ? Un Prince a beau être Philosophe, ou affecter de l'être, la Royauté forme en lui un caractere ineffaçable, toujours à craindre pour ceux qui l'approchent, & incommode pour la Philosophie, quelque soin que le Monarque prenne de la rassurer. Le Sage respecte les Princes, les estime quelquefois, & les fuit toujours (*a*). Nous sommes l'un

(*a*) S'il y a des exceptions à cette regle, heureux le Souverain pour qui elles sont faites ! Socrate, accusé par

pour l'autre un aſſez grand théatre, écrivoit Deſcartes à un Philoſophe comme lui, qu'il exhortoit à venir partager ſa retraite, dans le tems où Chriſtine vouloit l'en faire ſortir.

Cependant, comme l'amour même de la liberté ne réſiſte guere aux Rois quand ils inſiſtent, Deſcartes ſe rendit bientôt après à Stockolm, dans la réſolution, ainſi qu'il le diſoit lui-même, de ne rien déguiſer à cette Princeſſe de ſes ſentimens, ou de s'en retourner philoſopher dans ſa ſolitude. On voit par ſes lettres qu'il fut très-ſatisfait de l'accueil que lui fit la Reine; elle le diſpenſa de tous les aſſujettiſſemens des Courtiſans; mais ce fut pour lui en impoſer d'autres qui dérangerent tout-à-fait ſa maniere de vivre, & qui joints à la rigueur du climat, le conduiſirent au tombeau au bout de quatre mois. Deſcartes trouvoit à Chriſtine beaucoup d'eſprit & de ſagacité; néanmoins il paroît que le goût dominant du Philoſophe fut toujours pour la malheureuſe Princeſſe Palatine ſa premiere diſciple; ſoit que les malheurs qu'il

Anytus devant l'Aréopage, ſe fût refugié auprès de Marc-Aurele, s'il eût vécu de ſon tems.

avoit éprouvés lui-même redoublassent son attachement pour elle ; soit qu'il lui trouvât plus de lumieres, ou de cette docilité qui est le premier hommage pour un Chef de Secte. Cette préférence qu'il laissa apparemment entrevoir, causa à Christine un peu de jalousie.

Descartes, qui en renonçant à tout autre avantage, avoit conservé l'ambition des Philosophes, le desir de voir adopter exclusivement ses opinions & ses goûts, n'approuvoit point que Christine partageât son tems entre la Philosophie & l'étude des Langues. Il se trouvoit mal à son aise au milieu de cette foule d'érudits dont Christine étoit environnée, & qui faisoit dire aux étrangers que bientôt la Suede alloit être gouvernée par des Grammairiens. Il osa même lui faire sur ce point des représentations assez libres & assez fortes pour se brouiller sans retour avec le Maître de Grec de la Reine, le savant Isaac Vossius, ce Théologien incrédule & superstitieux, de qui Charles II. Roi d'Angleterre, disoit qu'il croyoit tout excepté la Bible. Les représentations de Descartes n'empêcherent pas la Reine d'apprendre le Grec, mais elles ne chan-

gerent rien aux ſentimens qu'elle avoit pour lui. Elle prenoit ſur ſon ſommeil le tems qu'elle lui donnoit ; elle voulut le faire Directeur d'une Académie qu'elle ſongeoit à établir ; enfin elle lui marqua tant de conſidération qu'on prétendit que les Grammairiens de Stockholm avoient avancé par le poiſon la mort du Philoſophe. Mais cette maniere de ſe défaire de ſes ennemis, dit Sorbiere, eſt un honneur que les Gens de Lettres n'envient pas aux Grands.

Néanmoins quelque paſſionnée que Chriſtine ſe ſoit montrée pour la Philoſophie de Deſcartes, il n'y a nulle apparence, comme quelques-uns l'ont cru, qu'elle l'ait conſulté ſur les affaires politiques. Elevée, comme elle l'étoit, à la meilleure école de l'Europe en ce genre, c'eſt-à-dire, dans le Sénat de Suede, quel ſécours auroit-elle pu tirer d'un Philoſophe, qui par ſa conduite en Hollande avoit montré combien peu il ſavoit traiter avec les hommes, & qu'une retraite de 30 ans avoit empêché de les connoître ? On a même prétendu qu'elle montra auſſi peu de zele pour les opinions de Deſcartes, qu'elle avoit témoigné d'eſtime pour ſa

personne ; & que le fruit qu'elle retira de l'étude de la Philosophie, fut de se persuader qu'en ce genre *les sottises anciennes valoient bien les nouvelles.*

Christine eut bientôt dans ses Etats 165
des affaires plus importantes que l'étude du Grec, des idées innées & des tourbillons. La résolution qu'elle avoit prise de ne se point marier, allarmoit des peuples qui craignoient de manquer de maître. L'épuisement des finances derangées par ses profusions causoit un mécontentement général ; ce fut alors qu'elle pensa pour la premiere fois à descendre du Trône. Elle se rendit en plein Sénat, déclara le dessein qu'elle avoit formé, & le fit savoir par lettres au Prince Charles Gustave. Celui-ci assez habile pour dissimuler, & craignant peut-être que la Reine ne fît sur son successeur une tentative dangereuse, rejetta les offres de Christine, pria Dieu & la Suede de la conserver long-tems, & se para avec beaucoup d'ostentation de sentimens qu'il n'avoit guere. La solitude où ce Prince affectoit de vivre après avoir accepté la succession, la précaution qu'il avoit prise de s'éloigner de la Cour, enfin l'extrême cir-

conſpection qu'il mettoit dans tous ſes diſcours & dans toutes ſes démarches, étoient pour les moins clairvoyans une preuve du deſir qu'il avoit de parvenir au Trône. Il ſe flattoit peut-être que le Sénat acceptant la démiſſion de Chriſtine, lui procureroit l'avantage de régner en lui laiſſant l'honneur de la modeſtie. Mais il fut trompé dans ſes eſpérances. Soit que Chriſtine eût ſimplement voulu calmer des Sujets mécontens, & s'affermir ſur le Trône par leur ſuffrage, ſoit qu'elle vît ſon abdication jugée moins favorablement par les étrangers qu'elle ne s'y attendoit, ſoit enfin qu'après avoir voulu quitter le Trône par vanité elle voulût le conſerver par caprice, elle ſe rendit ou fit ſemblant de ſe rendre aux ſollicitations de ſon ſucceſſeur & de ſes Sujets.

1652. Chriſtine écrivit l'année ſuivante 1652, à M. Godeau, Evêque de Vence, dont nous avons tant de vers & ſi peu de Poéſies. Ce Prélat l'avoit louée par lettres; la Reine de Suede lui dit dans ſa réponſe, « Que les honnêtes gens de » France ſont ſi *accoutumés à louer*, » qu'elle n'oſe ſe plaindre d'une coûtu- » me ſi générale, & qu'elle lui en eſt

» même obligée ». Il paroît que le même Prélat avoit marqué dans sa lettre quelque envie de convertir la Reine. En remerciant l'Evêque de ses bonnes intentions, elle lui souhaite le bonheur de penser comme elle, & paroît surprise qu'on puisse être si éclairé & n'être pas Luthérien. Elle se montra aussi peu Catholique dans une lettre qu'elle écrivit vers le même tems au Prince Frédéric de Hesse pour le détourner d'embrasser la Religion Romaine. Ces deux lettres devroient surprendre de la part d'une Princesse qui se fit Catholique un an après, si l'on ne savoit combien peu de tems il faut aux hommes, & sur-tout aux Princes, pour changer dans leurs opinions comme dans leurs goûts. Un Auteur Protestant qui a parlé de ces deux lettres, remarque avec plus de malignité que d'esprit, que l'heure de la grace n'étoit pas encore venue : on pourroit dire avec plus de raison, que peut-être Christine n'avoit pas encore été assez tourmentée par les Ministres pour prendre leurs dogmes en aversion. Car telle est l'injustice incroyable des hommes, que de la haine des Ministres à celle du culte qu'ils prêchent il n'y a

qu'un pas ; commence-t-on à se détacher d'eux, ce qui étoit respectable devient indifférent ; abusent-ils de leur pouvoir, ce qui n'étoit qu'indifférent cesse de l'être. Cette Logique n'est sans doute ni solide ni équitable, mais c'est la Logique des passions ; il faut les ménager comme on fait un malade ; & le plus sûr moyen d'apprendre aux hommes à être justes, c'est de commencer par l'être à leur égard.

Au reste si on examine les raisons mêmes que Christine proposoit au Prince de Hesse pour rester dans sa Religion, il est facile de juger qu'elle avoit pour la sienne un assez grand fond d'indifférence. Quoique Luthérienne, & par conséquent presque aussi éloignée du Calvinisme que de l'Eglise Romaine, elle exhorte néanmoins ce Prince Calviniste à ne point changer. Elle paroît mépriser cette fureur stupide avec laquelle des hommes qui se disoient sages, ont tant écrit sur des choses qu'il ne falloit que croire. « Je laisse, dit-elle, à » ceux qui font profession de traiter les » controverses, à s'égorger là-dessus » selon leur plaisir ». Elle ne représente au Prince de Hesse que les motifs de

l'honneur, de la constance, de l'avantage de sa Maison & de ses Etats; motifs peu dignes de balancer l'intérêt de la vraie Religion, mais proportionnés à la vanité & à la foiblesse humaine.

Les libéralités de Christine prodiguées avec peu de discernement & de mesure, lui attirerent bientôt des panégyriques de tous les Savans de Suede & des pays étrangers. Son Historien en compte deux cens qui sont oubliés aujourd'hui comme presque tous les panégyriques des Princes faits de leur vivant. Celui de Trajan par Pline le jeune, prononcé devant l'Empereur en plein Sénat, est presque le seul qui soit resté; le nom de l'Orateur & l'idée que nous donne son ouvrage de l'éloquence de ces tems-là, ont encore moins contribué à le conserver, que les vertus du Prince qui en étoit l'objet. Ce n'est point l'ouvrage qui a immortalisé le Monarque; c'est le Monarque qui a fait passer l'ouvrage à la postérité; peut-être même ce panégyrique eût-il fait tort à Trajan, si à force de le mériter, il n'eût fait oublier la foiblesse qu'il avoit eue de l'entendre.

Je passe sous silence toutes les mar-

ques de bonté que Christine donna à Saumaise, cet homme si savant & si désagréable, qui en apprenant tant de choses, avoit aussi appris à interpréter les songes, la visite que Christine lui rendit, la lecture qu'ils firent ensemble du *Moyen de parvenir*, le combat à coups de poing entre Messieurs Bourdelot & Meibom, & d'autres anecdotes aussi intéressantes. Je passe sous silence aussi les noms de tous les Savans que Christine attira dans ses Etats ou qu'elle y trouva; & son commerce épistolaire avec eux. Elle eût mieux fait de ne pas tant écrire de lettres de complimens aux Savans, & d'envoyer un peu plus de lettres de change à Nicolas Heinsius qu'elle avoit chargé de lui acheter des livres, des manuscrits & des médailles, & qui ne put jamais parvenir à être remboursé de ses avances. Néanmoins l'Historien de Christine entreprend de la justifier sur cet article même, & fait presque un crime à Heinsius de s'être plaint. Les Monarques sont assez dans l'usage de se manquer de bonne foi entr'eux, mais il ne leur est pas encore permis d'étendre cette regle aux particuliers.

1653. Ce qu'il y a de plus remarquable

dans les lettres dont il est question, c'est l'offre que Christine fit à Scudéri, si l'on en croit un Auteur moderne, de recevoir la dédicace de son Alaric, en y joignant un présent considérable, à condition qu'il effaceroit de ce Poëme l'éloge de M. de la Gardie qui avoit encouru la disgrace de la Reine; Scudéri répondit à cette offre qu'il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié. Une réponse si noble fait regretter que le Poëme d'Alaric n'ait pas été meilleur.

Parmi les Savans que Christine ac- 1653.
cueilloit, on ne trouve pas un seul Anglois. Cette nation, devenue depuis si fameuse & si féconde en grands génies, étoit alors agitée de troubles & de guerres civiles peu favorables aux Lettres. Elle venoit de faire couper la tête à Charles I. & ne songeoit guere qu'à sa liberté, à son aggrandissement & à son commerce. L'exécution récente de ce Prince faisoit beacoup de bruit en Suede : plusieurs ne trouvoient pas mauvais, dit M. Chanut Ambassadeur de France, qu'il y eût un exemple public d'un Roi d'Angleterre dépouillé de son autorité pour avoir violé le contrat fait avec ses sujets; mais tous générale-

ment blâmoient l'excès d'injustice & de fureur où la nation s'étoit portée. Il n'est guere vraisemblable que Christine apprenant cette nouvelle, ait tenu ce discours qu'on lui attribue. « Les An» glois ont fait couper la tête à leur » Roi qui n'en faisoit rien, & ils ont » bien fait ». Comment concilier ce discours avec la lettre qu'elle écrivit en même tems au fils de l'infortuné Monarque, lettre dans laquelle elle se récrie contre cet Arrêt d'un Parlement sanguinaire ? L'horreur que Christine en conçut fut une des causes qui retarderent la conclusion du Traité que l'Ambassadeur de Cromwel négocioit alors auprès d'elle. Cet Ambassadeur qui ne vint à bout de son entreprise qu'avec beaucoup de peine & de tems, se plaignit qu'on ne lui parloit à ses audiences que de Philosophie, de divertissemens & de ballets.

De tous les Ministres étrangers qui étoient à la Cour de Suede, Pimentel, Ministre d'Espagne, étoit celui que la Reine aimoit le plus. A la premiere Audience qu'il eut de Christine, il se retira sans dire un seul mot, & lui avoua le lendemain qu'il avoit été in-

terdit de la majesté qui brilloit dans toute sa personne. On peut juger s'il plut. Pimentel, Ministre habile, profita de ce premier avantage pour gagner la confiance de la Reine; il découvrit bientôt en elle beaucoup d'amour pour la nouveauté, de prévention pour les derniers venus, & de facilité à dire son secret, dès qu'elle avoit accordé ses bonnes graces. Mais la faveur de Pimentel, trop utile à l'Espagne, donna à la France & à la Suede même tant d'ombrage, que Christine fut bientôt obligée de le congédier.

Nous voici arrivés au moment où 1654.
elle abdiqua la Couronne. Le dessein qu'elle en avoit eu quelques années auparavant se réveilla en elle avec tant de force, que rien ne put l'en dissuader. Il y a apparence que le dégoût pour les affaires, & l'envie d'être libre, furent les principaux motifs qui l'y déterminerent. « Je n'entends toujours que la » même chose, disoit-elle en parlant » des affaires; je vois bien qu'il faut » que je me remette à l'étude & à la » conversation des Savans ». Elle croyoit, pour employer une de ses expressions, *voir le diable*, quand ses

Secrétaires entroient pour lui faire ſigner des dépêches ; & l'ennui du gouvernement lui cauſa une mélancolie ſi affreuſe qu'on appréhenda que ſon eſprit ne s'en affoiblît. Elle écrivit enfin à M. Chanut ſur la réſolution qu'elle avoit priſe. Les diſcours que ſa démarche alloit faire tenir ne paroiſſent pas l'occuper beaucoup. « Je ne m'inquiéte » point, lui écrit-elle, du *plaudite* ; il » eſt difficile qu'un deſſein mâle & vi- » goureux plaiſe à tout le monde ; je me » contenterai d'un ſeul approbateur, » je me paſſerai même d'en avoir. Que » j'aurai de plaiſir à me ſouvenir d'a- » voir fait du bien aux hommes ! » Pourquoi donc vouloit-elle ceſſer de leur en faire ?

On a parlé fort diverſement de l'abdication de Chriſtine ; elle auroit été plus généralement approuvée (ſans le mériter peut-être) ſi la converſion de cette Princeſſe, qui arriva peu de tems après, n'avoit animé contre elle les ennemis de l'Egliſe Romaine. Car en général on eſt toujours aſſez porté à louer les Souverains qui deſcendent du Trône ; on a ſi peu d'idées des devoirs immenſes d'un Prince, qu'on regarde

son abdication comme un sacrifice éclatant. Précipiteroit-on ainsi son jugement si l'on vouloit approfondir ce que le nom de Monarque impose à celui qui le porte ? Esclave de la justice & de la décence, obligé d'observer le premier les lois dont il est le dépositaire, il est comptable envers l'Etat de tout le mal qui se fait sous son nom & de tout le bien qui ne se fait pas. Combien peu de Rois voudroient l'être, à condition de l'être en effet ? Si donc un Prince posséde les talens nécessaires pour gouverner, c'est un crime de les rendre inutiles par une démission volontaire. Il n'auroit d'excuse qu'en se donnant un successeur capable de le remplacer ; mais outre qu'un tel successeur est bien rare, c'est souvent un motif tout contraire qui a déterminé quelques Princes, parce qu'ils n'aimoient que leur gloire, & nullement les hommes. A l'égard des Rois qui ne quittent le Trône que par défaut de capacité, ils ne font en cela que s'acquitter d'un devoir essentiel. Cependant il est certains devoirs qu'il faut tenir compte aux hommes de remplir, lorsqu'en les remplissant ils renoncent à de

grands avantages. Le devoir dont nous parlons eſt de ce nombre, & les Princes qui ont quitté le Trône mériteroient des éloges, ſi cette démarche avoit été le fruit de la juſtice qu'ils ſe rendoient, & du peu de talens qu'ils ſe ſentoient pour régner. Mais la plûpart n'ont pas même eu l'avantage de faire cette action juſte par un motif louable. L'amour de l'oiſiveté, le deſir de ſatisfaire en paix à des goûts vils ou ſubalternes, ſont preſque toujours les principes de leur abdication. Ils croient que rien ne leur manque pour régner que la volonté; auſſi cette volonté renaît-elle ſouvent en eux après leur retraite pour en être le tourment. Un des plus grands avantages que les Princes puiſſent ſe procurer en deſcendant du Trône, c'eſt de s'aſſurer par ce moyen de la réalité des éloges qu'on leur a prodigués dans le tems de leur pouvoir, de voir éclipſer les flatteurs, & de ſe trouver ſeuls avec leur vertu, s'ils ſont aſſez heureux pour en avoir. Mais il n'y a pas d'apparence qu'un tel avantage flate beaucoup les Souverains, & l'exemple des Rois qui ſe privent volontairement de leurs courtiſans, n'eſt pas contagieux.

On

On aſſure que Chriſtine avant que d'abdiquer la couronne, eut deſſein de faire avec le Prince Charles Guſtave une eſpece de Traité qui eût été trop onéreux pour ce dernier. Elle vouloit ſe réſerver la plus grande partie du Royaume, être abſolument indépendante, avoir la liberté de voyager ou de reſter en tel endroit de la Suede qu'il lui plairoit; enfin elle prétendoit que ſon ſucceſſeur ne fît aucun changement dans les places qu'elle auroit données. Charles qui avoit cherché d'abord à diſſuader Chriſtine de ſon abdication, mais qui apparemment la voyoit alors en ſituation de ne plus reculer, rejetta ces conditions & répondit qu'il ne vouloit pas être un Roi titulaire. Chriſtine ayant appris ſa réponſe, dit qu'elle ne lui faiſoit ces propoſitions que pour connoître ſon caractere, qu'elle voyoit à préſent combien Charles Guſtave étoit digne de régner, puiſqu'il connoiſſoit ſi bien les droits d'un Monarque : ce compliment forcé de Chriſtine à ſon ſucceſſeur étoit-il bien ſincere?

Charles Guſtave pour témoigner à la Reine ſa reconnoiſſance, fit frapper alors une médaille dont la légende di-

ſoit qu'il tenoit le thrône de Dieu & de Chriſtine ; cette médaille déplut aux Etats, qui prétendoient avec raiſon que c'étoit par leur choix qu'il étoit parvenu au thrône. On ne peut nier, puiſque la Religion nous l'enſeigne, que l'autorité légitime des Rois ne vienne de Dieu; mais c'eſt le conſentement des peuples qui eſt le ſigne viſible de cette autorité légitime, & qui en aſſure l'exercice.

Le Clergé vouloit obliger Chriſtine à reſter en Suede, de crainte qu'elle ne changeât de religion ; comme ſi cette Princeſſe, après avoir fait le ſacrifice du thrône à ſa liberté, n'eût pas acquis le droit d'uſer de cette liberté toute entiere, & n'eût pu aller à la Meſſe à Stockholm ſans troubler l'Etat. Mais ſoit que la Reine voulût ſe mettre à l'abri des perſécutions eccléſiaſtiques, ſi redoutables pour les Souverains même qui ont le pouvoir en main, ſoit qu'elle eût pris dès-lors la réſolution d'aller paſſer le reſte de ſes jours hors de ſon Pays, elle quitta la Suede peu de jours après ſon abdication, & fit graver une médaille dont la légende étoit, *que le Parnaſſe vaut mieux que le Thrône* ; mé-

daille qui fait auſſi peu d'honneur à ſes ſentimens, que la légende en fait peu à ſon goût. Quand elle fut arrivée ſur la frontiere de Sude à un petit ruiſſeau qui ſéparoit alors le Danemarck de ce Royaume: « me voilà enfin en liberté, » dit-elle, & hors de Suede où j'eſpere » ne retourner jamais. » Charles Guſtave lui fit offrir encore ſon cœur & ſa main; mais elle répondit qu'il n'étoit plus tems.

Traveſtie en homme durant une partie de ſon voyage, elle traverſa le Danemarck & l'Allemagne, peu occupée des diſcours que ſon abdication faiſoit tenir, & montrant ſur cela une philoſophie ſupérieure à celle qui l'avoit portée à cette abdication même. Le Prince de Condé ſe trouvant à Bruxelles lorſque Chriſtine y paſſa, demanda où étoit cette Reine, qui avoit ſi facilement abandonné la couronne, pour laquelle *nous autres*, diſoit-il, *nous combattons, & après laquelle nous courons tout le tems de notre vie ſans pouvoir l'atteindre.* Ses ennemis prétendoient que dès ſon arrivée à Bruxelles, elle commençoit déjà à ſe repentir d'avoir abdiqué: le bruit s'en répandit en Suede;

& le grand Chancelier Oxenſtiern ; alors au lit de la mort, ne put s'empêcher de dire : « Je lui ai prédit qu'elle » ſe repentiroit de cette démarche ; » mais c'eſt toujours la fille de Guſ» tave. » Ce furent les dernieres paroles de ce grand homme.

Déjà Chriſtine préparoit ſon changement de religion, en viſitant tous les Monaſteres & toutes les Egliſes qui ſe trouvoient ſur ſa route, ſur-tout lorſque ces bâtimens renfermoient quelques curioſités particulieres. Enfin, après avoir embraſſé la Religion Catholique à Bruxelles, elle abjura publiquement le Luthéraniſme à Inſpruck, & prit cette deviſe aſſez peu dévote : *Fata viam invenient*, les deſtins dirigeront ma route.

1655. Cette action fut pour les Catholiques un grand triomphe ; comme ſi la maniere de penſer de cette Princeſſe eût ajoûté quelque nouveau degré de force aux preuves ſur leſquelles la Religion Romaine eſt fondée ; & comme ſi on ne pouvoit pas embraſſer une religion vraie par des motifs purement humains. Les Proteſtans au contraire ont témoigné avec auſſi peu de raiſon un

grand désespoir de cette démarche. Ils ont prétendu que Christine, indifférente pour toutes les Religions, n'en avoit changé que par convenance, pour vivre plus à son aise en Italie où elle comptoit se retirer, & jouir des Arts que ce pays renferme. Ils alléguent pour preuve de cette indifférence quelques lettres ou quelques discours de Christine, dont il faudroit que la vérité fût bien attestée pour qu'on pût en rien conclure. On prétend par exemple que les Jésuites de Louvain lui promettant une place auprès de sainte Brigitte de Suede, elle répondit: *J'aime bien mieux qu'on me mette entre les Sages.* On ne peut nier, & une expérience trop malheureuse le prouve, qu'il est bien rare d'embrasser par conviction une religion dont les principes n'ont pas été gravés en nous dès l'enfance. L'intérêt est si souvent le motif d'un tel changement, que les honnêtes gens refusent presque toujours leur estime à ceux même qui abjurent une Religion fausse, pour peu qu'ils soient soupçonnés d'avoir eu d'autres vues dans ce changement que l'amour de la vérité. Si Christine s'est faite Catholique pour voir plus à son

aiſe des ſtatues, elle ne mérite pas d'en avoir une ; & ſi elle a renoncé pour des tableaux à faire du bien à ſes peuples, elle eſt au-deſſous des plus mépriſables Monarques.

Il eſt certain que pendant ſon ſéjour à Rome, elle témoigna beaucoup de goût pour les ouvrages des grands Maîtres dont cette Ville eſt remplie. Un jour qu'elle admiroit une ſtatue de marbre du cavalier Bernin, qui repréſentoit la Vérité, un Cardinal qui étoit près d'elle en prit occaſion de lui dire qu'elle aimoit plus la vérité que les autres Princes : *Toutes les Vérités*, répondit-elle, *ne ſont pas de marbre.*

Son changement de religion fut funeſte à l'Evêque Jean Matthiœ, ſon précepteur, Luthérien modéré & pacifique, qui avoit propoſé pluſieurs projets pour la réunion des Egliſes proteſtantes. Les Réformés qui reprochent tant l'intolérance à l'Egliſe Romaine, ne haïſſent la perſécution que quand elle les regarde, & nullement quand ils l'exercent. Matthiœ accuſé quoique ſans raiſon, d'avoir eu part à la prétendue apoſtaſie de Chriſtine, fut dépoſé de ſon Evêché par les Etats du Royaume.

Cette Princesse qui n'avoit jamais eu 1656.
de goût pour la France, en prit tout-à-coup à l'occasion de quelques mauvais discours que tinrent d'elle des domestiques Espagnols qu'elle avoit renvoyés. On voit par-là que son amour & sa haine n'étoient pas difficiles en motifs. Ce goût pour la France devint si grand, qu'elle prit bientôt la résolution d'y aller faire un voyage, & de montrer à cette Nation passionnée pour la Monarchie, une Reine qui avoit quitté le thrône pour philosopher. Elle essuya en traversant les Villes de France toutes les harangues & tous les honneurs auxquels les Souverains sont condamnés. Quoique nouvellement rentrée dans le sein de l'Eglise, Christine toujous femme & Princesse reçut assez mal un Orateur qui l'entretint des jugemens de Dieu & du mépris du monde. Elle arriva enfin à Fontainebleau ; & étonnée du cérémonial de la Cour, elle demandoit pourquoi les Dames montroient tant d'empressement à la baiser : est-ce, disoit-elle, parce que je ressemble à un homme ?

La célebre Ninon, qu'elle voulut voir en passant à Senlis, fut la seule

de toutes les femmes Françoiſes à qui elle donna des marques d'eſtime. Cette perſonne ſinguliere, qui par ſon eſprit, par ſa maniere de penſer & par ſa conduite même, étoit parvenue à jouer avec beaucoup de conſidération le rôle de courtiſane, étoit plus propre qu'aucune autre femme à frapper l'eſprit d'une Princeſſe auſſi ſinguliere qu'elle. Il faut louer Ninon de l'accueil qu'elle reçut; mais il ne faut pas blâmer Chriſtine.

De Fontainebleau elle fut à Paris, où après avoir été complimentée par tous les Corps, elle eſſuya de nouveau de longs & triſtes feſtins qu'on lui donna, & juſqu'à des tragédies de College dont elle ſe moqua plus hardiment. Elle ſe vengea ſur elles de l'ennui que tout cet attirail de cérémonies & de réception lui avoit cauſé.

Chriſtine vit à Paris beaucoup de Savans, reçut des pieces de vers ſans nombre, & les apprécia ce qu'elles valoient. Elle avoit conçu depuis longtems beaucoup d'eſtime pour le fameux Ménage, qui nous a laiſſé dans ſes écrits tant de choſes frivoles parmi quelques-unes d'utiles. Dans ſon voyage de Suede à Rome, elle lui avoit écrit en paſ-

ſant par Bruxelles de la venir trouver ; elle lui marquoit qu'elle avoit fait la moitié du chemin, & que c'étoit à lui à faire le reſte. Ménage ne jugea pas à propos de ſe déplacer pour la ſatisfaction d'une Reine qui ne l'étoit plus. Elle ne lui en ſut pas mauvais gré ; car dès qu'elle fut arrivée à Paris, comme elle n'y cherchoit que les hommes célebres par leurs talens, elle donna à Ménage la place d'Introducteur auprès d'elle ; place qu'un Savant poſſédoit pour la premiere & apparemment pour la derniere fois. Comme c'étoit une eſpece de titre de célébrité que d'avoir été préſenté à la Reine, Ménage ne pouvoit ſuffire à tous ceux qui l'en prioient, & ne refuſoit perſonne : ce qui fit dire à Chriſtine, que ce M. Ménage connoiſſoit bien des gens de mérite.

Elle eut plus lieu d'être ſatisfaite de Paris que de la Cour, où elle n'avoit que très-peu réuſſi. Les femmes & les courtiſans ne purent goûter une Princeſſe qui s'habilloit en homme, qui bruſquoit les flatteurs, qui faiſoit compliment ſur leur mémoire à ceux qui vouloient l'amuſer par de jolis contes, & dont l'eſprit enfin avoit quelque

chose de trop mâle pour des êtres frivoles, auprès desquels toutes ses connoissances lui étoient inutiles. Ceux qui croyoient la mieux connoître, la comparoient au château de Fontainebleau, grand, mais irrégulier. On ne sera pas étonné du peu d'accueil qu'elle reçut, quand on songe au peu d'impression que fit en 1717 sur cette même Cour le Czar Pierre le Grand, bien supérieur à Christine; la plûpart des courtisans ne virent dans ce Monarque qu'un étranger qui n'avoit pas les manieres de leur Pays, & nullement un Souverain plein de génie qui voyageoit pour s'instruire, & qui avoit quitté le thrône pour s'en rendre digne. Il semble que notre Nation ait porté plus loin que les autres cette attention subalterne dont parle Tacite, qui cherche la réputation des grands hommes dans leur contenance, & s'étonne de ne l'y pas démêler.

1657. Christine avoit pris tant de goût pour la France, qu'à peine retournée en Italie, elle jugea à propos de faire dans ce Royaume un second voyage. On crut que des vues politiques l'y amenoient; mais ce voyage ne fut remar-

quable que par la mort tragique de Monaldeschi, son grand Ecuyer, qu'elle fit, comme l'on sait, assassiner presque en sa présence à Fontainebleau dans la galerie des Cerfs. Les circonstances de cette mort sont assez connues; mais ce qui l'est moins, & ce qui doit paroître encore plus étrange que la barbarie de Christine, ce sont les dissertations qu'écrivirent de savans Jurisconsultes pour la justifier. Ces dissertations, triste monument de la flatterie des Gens de Lettres envers les Rois, sont la honte de leurs Auteurs sans être l'apologie de celle qui en fut l'objet. Je suis fâché pour la mémoire de Leibnitz & pour l'humanité, de trouver le nom de ce grand homme parmi les défenseurs d'un assassinat; & je suis encore plus surpris de l'injustice qu'il fait à la Cour de France, en assurant que si on y fut blessé de l'action de Christine, c'est uniquement parce qu'on n'y avoit plus le même goût pour elle. La postérité trouvera bien étrange qu'au centre de l'Europe, dans un siecle éclairé, on ait agité sérieusement, si une Reine qui a quitté le thrône, n'a pas *conservé* le droit de faire égorger ses domestiques sans

autre forme. Il auroit fallu demander plutôt si Christine sur le thrône même de Suede auroit eu ce droit barbare: question qui eût bientôt été décidée au tribunal de la Loi Naturelle & des Nations. L'Etat, dont la constitution doit être sacrée pour les Monarques, parce qu'il subsiste toujours tandis que les sujets & les Rois disparoissent, a intérêt que tout homme soit jugé suivant les Lois. C'est l'intérêt des Princes même, dont les Lois font la force & la sûreté. L'humanité leur permet quelquefois d'en adoucir la rigueur en pardonnant, mais jamais de s'en dispenser pour être cruels. Ce seroit faire injure aux Rois que d'imaginer que ces principes pussent les offenser, ou qu'il fallût même du courage pour les réclamer au sein d'une Monarchie. Ils sont le cri de la nature. Des maximes si vraies & si bien gravées dans le cœur de tous les hommes, nous dispensent de décider à quel tribunal Christine descendue du thrône devoit faire juger Monaldeschi; si c'étoit à celui de la Suede, ou de Rome, ou de la France. Peu importoit à quel tribunal, pourvû que ce ne fût pas au sien.

Il paroit encore moins essentiel d'examiner quelle a pu être la raison de l'assassinat de Monaldeschi ; peut-être même est-il nécessaire pour l'honneur de Christine de tirer le rideau sur ce mystere : il seroit affreux qu'une intrigue d'amour en eût été la cause, comme quelques Auteurs l'ont écrit. L'action de Christine n'a pas besoin d'un tel motif pour être odieuse.

Dégoûtée de la France, où ce meurtre avoit inspiré de l'horreur pour elle, elle voulut passer en Angleterre ; Cromwel qui gouvernoit alors ce Royaume avec un despotisme beaucoup plus grand que celui dont il avoit fait punir son Roi, ne jugea pas à propos de la recevoir. Cet homme, aussi habile politique que citoyen dangereux, craignoit d'exposer le secret de ses affaires aux regards perçans d'une femme qui passoit pour intriguante ; il ne pouvoit d'ailleurs se résoudre à voir une Reine qui avoit quitté trois Couronnes pour une Religion qu'il haïssoit, & ne jugoit pas à propos d'employer l'argent de l'Angleterre à une réception si inutile. Aussi Christine se dégoûta bientôt de ce voyage ; elle ne fit que

1657.

celui de l'Académie Françoise, où l'on n'eut rien de meilleur à lui donner qu'une traduction faite par Cotin de quelques vers de Lucrece contre la Providence, auxquels *le même opposa*, dit Patru, *une vingtaine de vers pour la soutenir*. Il n'est pas inutile de remarquer que dans la même assemblée, on lut devant Christine quelques articles du Dictionnaire auquel l'Académie Françoise travailloit dès-lors; on tomba sur le mot JEU, dans lequel se trouverent ces mots: JEUX *de* PRINCES, *qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*.

1658. Enfin la Reine de Suede retourna à Rome, où elle se livra dans la douceur de l'oisiveté à son goût pour les Arts & pour les Sciences, principalement pour la Chimie, les Médailles, & les Statues. Le Cardinal Azzolini qui prit pour elle un goût que la médisance ou la calomnie n'a pas épargné, rétablit le dérangement qui se trouvoit alors dans les finances de Christine, tant par ses profusions, que par le peu d'exactitude de la Suede à lui payer la pension dont on étoit convenu. Ce Cardinal Azzolini resta son ami & son confident jusqu'à sa mort. Aussi disoit-on qu'il

n'y avoit que trois hommes qui eussent arraché l'estime de la Reine, le Prince de Condé par son courage, le Cardinal de Retz par son esprit, & le Cardinal Azzolini par ses complaisances. Au reste, à en juger par le caractere de Christine, il ne paroît pas qu'elle ait été fort portée comme on l'a cru, au libertinage, ou même à l'amour. Une vanité assez mal-entendue étoit son caractere dominant.

Elle ne fut pas long-tems à Rome, sans avoir des démêlés avec Alexandre VII qui occupoit alors le saint Siege. Ce Pape, homme vain & minutieux, avoit déjà voulu se faire honneur de la conversion de cette Princesse, dont il n'avoit reçu qu'une seule lettre quand une fois elle eut pris sa résolution. La part que Christine paroissoit prendre aux intérêts de la France, mécontenta le Pontife qui n'aimoit pas Louis XIV; mais la Reine qui connoissoit l'esprit d'Alexandre VII, & qui avoit intérêt de le ménager, alloit de tems en tems calmer ce Pape en recevant sa bénédiction dans les processions publiques; elle alla jusqu'à se loger dans un Couvent pour donner moins d'ombrage au Pape, qui ne laissa pas de la faire épier

par des Eccléſiaſtiques & des Moines. Ce ſéjour dans un Couvent fit croire qu'elle penſoit à ſe faire Religieuſe: » La Reine Chriſtine, écrivoit à cette » occaſion Guy Patin, fera toute ſorte » de métiers dans ſa vie, ſi elle ne meurt ». bientôt; elle a déjà joué bien des » perſonnages différens, & fort éloignés » de ſon premier état, lorſquon l'ap- » pelloit la dixieme Muſe & la Sybille » du Septentrion. » Il eſt difficile de croire qu'une Princeſſe indignée contre le ſouverain Pontife, ait voulu reſſerrer d'une maniere ſi étrange les liens qui la mettoient dans la dépendance de Rome. Enfin les ſujets de mécontentement
1660. qu'elle avoit ou croyoit avoir, augmen-
1661. terent au point que le Roi Charles Guſtave étant mort, elle penſa à retourner en Suede. Ce voyage, dont on ignora les vrais motifs, fit beaucoup raiſonner les politiques; mais ne fut pas heureux. Les anciens ſujets de Chriſtine oubliant tout ce qu'elle avoit fait pour eux, & tout l'amour qu'ils lui avoient témoigné autrefois, ne virent en elle qu'une femme qui les avoit quittés pour aller vivre dans une terre étrangere au ſein d'une Religion

qu'ils regardoient comme funeste à la Suede. La Messe qu'elle faisoit dire assez librement dans son palais, ne déplut pas beaucoup à la Noblesse uniquement occupée de guerre & d'intrigues. Mais elle offensa les deux Ordres extrêmes du Royaume, le Clergé dont elle bravoit l'autorité, & l'Ordre des Paysans dont elle choquoit les préventions; ces deux Ordres refuserent de lui assurer ses revenus, persuadés qu'il falloit croire à Luther pour être digne de vivre. Christine eut beau dire que comme Souveraine elle n'étoit responsable de ses actions à personne; on lui répondit qu'elle n'étoit pas la maîtresse d'annuller les constitutions fondamentales du Royaume. Les États firent abattre sa Chapelle, & congédierent les Aumôniers Italiens qui l'avoient suivie. Elle n'étoit plus Reine que de nom, dit un Historien, & celui qu'elle avoit fait Roi, & qui se vantoit d'avoir tout de Dieu & de Christine, n'étoit plus.

Il y a apparence qu'elle se fût vengée de cette persécution par une autre, si elle eût réussi dans le dessein qu'elle montra pour lors de remonter sur le thrône. Mais ce dessein n'aboutit qu'à

un second acte de renonciation auquel on l'obligea. Elle retourna donc à Rome ; en passant par Hambourg elle y vit le célebre Lambecius, qu'elle consola par l'accueil qu'elle lui fit, des persécutions qu'il essuyoit alors de la part des Théologiens Protestans de cette ville ; ces persécutions allerent au point qu'il se fit Catholique, pour se justifier de l'Athéisme dont ses ennemis l'accusoient ; c'est-à-dire, qu'il changea de religion pour prouver qu'il en avoit une.

Le siege de Candie, dont les Princes Chrétiens étoient alors spectateurs sans daigner secourir cette ville, ne parut pas aussi indifférent à la Reine de Suede ; elle se donna de grands mouvemens pour procurer aux Vénitiens des secours d'argent & de troupes ; & ces mouvemens, quoiqu'inutiles, furent si grands, qu'on les soupçonna d'être intéressés ; tant la malignité humaine est habile à empoisonner sans fondement les actions les plus louables.

1662. Peu de tems après arriva la fameuse affaire des Corses, dont le Roi de France tira une satisfaction si humiliante pour la Cour de Rome. Christine dans cette

affaire eut tout à la fois l'honneur d'intercéder auprès du Roi pour le Pape qu'elle n'aimoit pas, & le plaisir d'intercéder inutilement. Le Pape qui auroit été fâché de lui devoir l'indulgence du Roi, & qui peut-être pénétroit dans ses motifs, se crut quitte de tout envers elle, parce qu'elle n'avoit point réussi; il continua à la ménager si peu, que lasse enfin de ne recevoir du Souverain Pontife que des dégoûts & des absolutions, elle prit sérieusement le parti de retourner encore en Suede. Pendant 1665.
qu'elle faisoit sonder les Etats du Royaume sur cette démarche, elle s'occupoit dans Rome à la conversation des Gens de Lettres, & s'égayoit quelquefois à leurs dépens. Elle fit entr'autres frapper une médaille singuliere, pour se divertir de l'embarras que leur causa la légende. Je ne sais si ce plaisir est fort convenable. Un Prince a tant d'intérêt d'aimer & de favoriser les Lettres, qu'il est moins fait que personne pour tourner en ridicule ceux qui les cultivent: c'est un soin qu'il faut leur laisser, & dont par malheur ils ne s'acquittent que trop bien.

Les conditions que le Sénat mit au

TAYLOR INSTITUTION OXFORD

séjour de Christine en Suede, même lorsqu'elle fut partie pour y revenir une seconde fois, lui parurent si dures qu'elle jugea à propos d'aller attendre à Hambourg la prochaine diette pour y faire valoir ses demandes. Ce fut de-là qu'elle écrivit au Sénateur Sevedt Baat, chargé de ses affaires à la Cour de Suede, que l'obligation où elle étoit de ménager de grands intérêts, lui avoit appris à souffrir & à dissimuler. Ce fut aussi dans ce voyage qu'ayant trouvé dans le cabinet d'un Antiquaire la médaille de son abdication, elle rejetta cette médaille & ne voulut point la voir. Cette action qui pouvoit n'être qu'un effet de son chagrin actuel, fut regardée avec assez de vraisemblance comme une vive expression du dépit qu'elle ressentoit d'avoir quitté la Couronne.

La diette se tint, & il est à croire que les intérêts de Dieu avoient changé ; car de tous les Ordres de l'Etat, le Clergé fut le seul qui fut favorable à Christine. Il craignoit apparemment que si elle revenoit à la Cour solliciter par elle-même ce qu'elle demandoit, elle ne réussît au de-là de ses espérances ; &

les Prêtres Suédois pratiquerent en ce cas la maxime de faire un pont d'or à son ennemi. Mais le reste de la Nation à qui tous ces voyages de Christine avoient inspiré peu d'estime pour elle, & qui ne voyoit plus dans sa conduite que beaucoup d'inconstance & d'intrigues, usa du droit qu'elle lui avoit donné, & lui refusa presque toutes ses demandes. Elle renonça donc à la Suede pour jamais, & revint à Rome, où elle passa le reste de ses jours mécontente & mal payée de ses anciens sujets, oubliée de la France, & assez peu considérée de la Nation même qu'elle avoit préférée aux autres. La reconnoissance & l'admiration avoient été, pour ainsi dire, le premier mouvement des Romains envers une Princesse qui avoit renoncé à régner pour vivre au milieu d'eux; mais les hommes n'ont de sentiment continu que pour la grandeur & le pouvoir; les Princes même les plus estimés & les plus dignes de l'être, ignorent combien le thrône leur est nécessaire pour faire rendre justice à leurs talens; & combien aux yeux du peuple, c'est-à-dire, de presque tous les hommes, ils tirent de mérite de leur

Couronne, même lorsqu'ils auroient le moins besoin d'elle. « Christine, dit » l'Historien Nani, s'apperçut bientôt » après son abdication, qu'une Reine » sans Etats étoit une Divinité sans tem» ple, dont le culte est promptement » abandonné ».

Elle n'étoit pas encore arrivée à Rome lorsqu'elle apprit la mort d'Alexandre VII. On peut donner par le fait suivant une idée du caractere de ce Pape. Il avoit témoigné dès le commencement de son Pontificat, beaucoup de sévérité & d'éloignement pour ce qu'on appelle à Rome le Népotisme. Ce désintéressement étoit l'objet d'une Epître que le Cardinal Pallavicini lui avoit adressée à la tête de son Histoire du Concile de Trente; mais le Pape changea si brusquement ou de sentiment ou de conduite, & inonda tellement Rome de ses neveux, que Pallavicini sentant le ridicule de l'Epitre, ne la publia pas quoiqu'elle fût déja imprimée.

1667. Alexandre VII eut pour successeur
1669. Clément IX, dont le Pontificat trop court fut appellé l'age d'or de Rome; Pontife libéral, magnifique, ami des Lettres & des hommes, assez éclairé

pour vouloir rendre la Religion respectable en terminant toutes les disputes, & dont l'esprit pacifique auroit dû avoir plus d'imitateurs.

Christine continuoit toujours son commerce avec les Savans de Rome & les étrangers. L'Auteur des Mémoires nous donne à cette occasion une liste des Savans qui composoient alors l'Académie des Arcades, liste aussi inutile dans cette Histoire que celle qu'il donne des Savans de Suede durant le regne de Christine. Nous ne citerons de tout cet endroit de ses Mémoires que le titre d'un ouvrage de Nicolas Pallavicini : *La défense de la Providence divine par la grande acquisition qu'a faite la Religion Catholique en la personne de la Reine de Suede.* Ce traité ne fut pas imprimé à cause de cinquante-quatre hérésies qu'on prétendoit qui s'y trouvoient. J'admire la patience qui les a comptées.

On voit par une lettre que Christine écrivit vers ce tems-là à Otto de Guericke, combien les préjugés contre le mouvement de la terre étoient enracinés à Rome. Cette Princesse qui avoit renoncé au thrône pour être libre, ne l'étoit pas assez pour dire hardiment à

un étranger qu'elle croyoit l'immobilité du Soleil.

1672. Bientôt après commença la fameuse guerre que Louis XIV soutint avec tant de gloire contre toute l'Europe jalouse de l'humiliation des Hollandois, & qui fut terminée par le traité de Nimegue. Christine n'approuvoit point que la Suede fût entrée dans cette guerre, où en effet elle ne fut pas heureuse. Peut-être aussi son ressentiment étoit-il excité par un libelle qu'on venoit de publier contre elle en France, & dont elle n'avoit pu avoir satisfaction. Mais ce qui la touchoit le plus, c'étoit la crainte de voir retardé le paiement de ses revenus. Elle envoya à Nimegue pour y veiller à ses intérêts, un Plénipotentiaire qui y fut écouté & reçu comme l'Ambassadeur d'une Reine sans pouvoir. Ce
1678. Plénipotentiaire étoit un jeune Suédois nommé Cedercrantz. Le peu de talent & de connoissance que Christine avoit remarqué en lui ne l'avoit pas empêchée de lui confier le soin de ses affaires; elle disoit que son destin étoit de faire non-seulement la fortune, mais aussi l'esprit de ceux qui la servoient. Cependant la Suede fit remettre à Christine des som-

mes

mes assez considérables aussi-tôt après la conclusion de la paix. Mais cette Princesse rejetta absolument la proposition qu'on lui fit, de recevoir chaque année à compte de ses prétentions, une certaine somme de la France. Quand on peut être son maître, répondit-elle, on ne doit pas en chercher un.

L'année suivante les opinions des Quiétistes, plus humiliantes encore pour la raison humaine que celles qui ont troublé la France dans ces derniers tems, firent grand bruit à Rome, où ces sortes de contestations sont méprisées pour le fond, & jugées avec beaucoup de solemnité pour la forme. Le nouveau systême avoit pour Auteur Michel Molinos Prêtre Espagnol, grand Directeur, & cependant homme de bien, selon la justice que lui rendit le Pape; deux titres pour avoir beaucoup d'ennemis. Ceux qui étoient jaloux de gouverner les consciences, ne manquerent pas de voir un hérétique dangereux dans un homme, dont les idées sur la spiritualité étoient plus dignes de pitié que d'indignation. Christine, soit par compassion naturelle, soit par haine pour les persécuteurs de Molinos, soit 1679.

enfin par le desir de jouer un rôle remarquable dans une affaire dont la Chrétienté étoit alors occupée, prit si hautement le parti de Molinos, qu'elle fut soupçonnée de favoriser même ses opinions; & peu s'en fallut qu'on ne fît un crime à cette Princesse de remplir envers un malheureux les devoirs de l'humanité. Le repos spirituel que prêchoit Molinos, & qui étoit alors l'objet de toute l'attention du saint Office, fit dire à Pasquin assez plaisamment: « Si » nous parlons, les galeres; si nous » écrivons, le gibet; si nous nous » tenons en repos, le saint Office: que » faire donc »?

Molinos appuyé par Christine, avoit un adversaire redoutable dans la personne du Roi de France, qui animé par les ennemis d'un héréfiarque si peu dangereux, poursuivoit vivement à Rome sa condamnation. Elle fut enfin prononcée par le Pape Innocent XI. qui étoit alors assis sur le saint Siege; & indépendamment de la justice avec laquelle le Pape agit en cette occasion, on croit lui devoir ce témoignage, qu'aucun motif humain ne l'y détermi-noit. Il parut bien par toute sa conduite

avec la France, qu'il n'avoit aucun dessein de la ménager; ce Pontife vertueux, opiniâtre & borné, se comporta avec une inflexibilité, qui sous un Roi moins pieux que Louis XIV. auroit pu causer un schisme entre l'Eglise de France & celle de Rome. Ses successeurs obtinrent beaucoup plus par la douceur, qu'il ne put faire par une fermeté mal placée; & c'est une chose remarquable dans notre histoire, que la Cour de France, malgré son attachement au saint Siege, est celle qui a su le mieux tenir tête pour ses intérêts aux Souverains Pontifes.

La célebre Mademoiselle le Fevre, depuis Madame Dacier, envoya vers ce tems à Christine le *Florus ad usum* qu'elle venoit de mettre au jour. Christine en la remerciant l'exhorta à se faire Catholique, & Mademoiselle le Fevre profita quelque tems après de ses avis.

Je ne sais si je dois faire ici mention d'une autre lettre que mon Auteur rapporte, & par laquelle la Reine de Suede exhortoit un certain Comte Vasanau à se faire Moine. Le compilateur veut se servir de cette lettre pour prouver les sentimens de religion de Christine,

quoiqu'il ait fait entendre en plusieurs endroits de son Ouvrage qu'il soupçonne la sincérité de sa conversion ; car ce problême lui paroît fort important à résoudre, & semble toujours l'inquiéter beaucoup. Mais une lettre si peu digne de la Princesse & de celui à qui elle écrivoit, ne sert qu'à prouver combien Christine avoit de tems à perdre ; elle est du nombre de celles qu'on auroit dû retrancher de son histoire.

J'en dis autant de l'apologie qu'on fait de Christine sur son goût prétendu pour l'Astrologie. Dans un siecle où la Philosophie (qui finit ordinairement par les Thrônes) n'avoit pas encore éclairé tous les Etats, il ne seroit pas surprenant que la Reine, avide des choses même qu'on ne peut savoir, eût quelque prévention pour une Science frivole, à laquelle de fort grands hommes s'étoient appliqués, & qui avoit occupé le célebre Cassini dans sa jeunesse. Christine au moins témoigna quelque discernement & quelque connoissance des affaires de ce monde, lorsqu'elle dit que l'astrologie terrestre lui paroissoit encore plus sûre que la céleste pour juger des événemens, &

que l'Astrologie est comme la Médecine, qu'il faut étudier pour n'être point dupe.

Cette Princesse comme Reine, comme Catholique, & comme enthousiaste des grandes actions, écrivit en 1683 une lettre au Roi de Pologne, Jean Sobieski, qui en délivrant Vienne assiégée par les Turcs, & abandonnée par Léopold, venoit de servir & d'humilier l'Empereur. Christine dans sa lettre fait entendre à Sobieski le reproche dont on le chargeoit, d'avoir un peu trop tourné à son profit les dépouilles de la guerre: « Je n'envie point, lui dit-elle, » à V. M. tant de trésors, je ne lui envie que le titre glorieux de Libérateur » de la Chrétienté; & quoique sans » Royaume, je n'en suis pas dispensée » de l'obligation que doivent vous » avoir tous les Monarques ». 1683.

Louis XIV. qui en humiliant le Pape d'une main, songeoit à écraser de l'autre le Calvinisme dans ses Etats, donna en 1685 le fameux Edit qui révoquoit celui de Nantes. Christine écrivit à cette occasion au Chevalier de Terlon, Ambassadeur de France en Suede, une lettre que Bayle inséra dans son Journal. Elle y déploroit le sort des Calvinistes per-

ſécutés, avec un intérêt & un air de bonne foi, qui firent dire à ce fameux Ecrivain, que la lettre de la Reine étoit un reſte de Proteſtantiſme. Mais ce reſte de Proteſtantiſme étoit au moins fort équivoque ; il y a bien de l'apparence que les droits ſeuls de l'humanité arracherent la lettre à Chriſtine. La perſécution contre les Réformés fut portée à un degré de violence qu'on ne doit point attribuer à Louis XIV ; elle fut l'effet funeſte de l'animoſité de ſes Miniſtres. Il en auroit eu horreur s'il en avoit été témoin. Je n'entre point ici dans la queſtion, ſi le Roi devoit ſouffrir le Calviniſme dans ſes Etats ; ſi deux puiſſantes Religions, rivales l'une de l'autre, ſont plus dangereuſes à un Royaume, que ne le feroit l'extirpation de l'une des deux ; ſi dans l'état où étoient les choſes il n'eût pas mieux valu employer la douceur que la force ouverte, & faire paiſiblement & peu à peu des proſélytes au Catholiciſme à force de bienfaits, que des martyrs au Calviniſme. De tels problêmes de politique & de religion demanderoient une autre plume que la mienne & un autre écrit que celui-ci. Mais au moins tout le monde convient

aujourd'hui, que cette persécution fut d'une cruauté qui révolte également la Religion & la justice; en applaudissant à la droiture des intentions du Roi, on le plaint d'avoir été si inhumainement obéi.

Les sentimens que Christine montre dans sa lettre lui font honneur, & sont un des plus beaux monumens qui restent d'elle. « Etes-vous bien persuadé, » écrivoit-elle au Chevalier de Terlon, » de la sincérité de ces nouveaux con- » vertis? ...... Les gens de guerre » sont d'étranges apôtres.... Je plains » tant d'honnêtes gens réduits à l'au- » mône.....Quoique dans l'erreur, » ils sont plus dignes de pitié que de » haine. ...... Je considere la France » comme un malade à qui on coupe le » bras pour extirper un mal que la pa- » tience & la douceur auroient guéri ». Elle finit sa lettre par opposer la conduite de Louis XIV. envers ses sujets Protestans, à la conduite qu'il tenoit alors envers le Pape. Ce dernier article est de trop, ainsi que ses déclamations ultramontaines contre les Libertés de l'Eglise Gallicane, & contre les fameux articles de 1682.

Christine trouva très-mauvais que

Bayle eût publié cette lettre, & fut encore plus choquée des réflexions qu'il y avoit jointes pour jetter sur la conversion de la Reine une espece de doute. Ses plaintes furent le sujet d'une négociation assez longue entre le Philosophe & la Princesse ; & cette négociation se termina à la satisfaction réciproque de l'une & de l'autre.

1687. L'affaire des franchises qui faisoit alors tant de bruit en France, n'en faisoit pas moins à Rome. Christine qui avoit d'abord renoncé à son droit, voulut annuller sa renonciation, par le mécontentement qu'elle eut de l'insolence des Officiers du Pape, qui avoient poursuivi & enlevé un criminel jusques dans sa maison. Mais cette affaire qui se traitoit à Paris avec beaucoup d'appareil, & qui produisoit de la part du Pape des excommunications, & de la part du Parlement des arrêts & des appels au futur Concile, se traitoit plus paisiblement entre Christine & le Pape, par le moyen de leurs Confesseurs. Néanmoins elle fut aussi difficile à accommoder que si Christine eût été redoutable.

Le Prince de Condé étoit mort l'an-

née précédente ; Christine, dont l'admiration pour ce Prince n'avoit jamais été refroidie par la disgrace, écrivit à Mademoiselle Scudery pour l'engager à célébrer un Héros si digne d'éloge. Elle paroît dans cette lettre envisager sa fin avec assez de stoïcisme. « La mort, » dit-elle, qui s'approche & ne manque » jamais à son moment, ne m'inquiete » pas, je l'attends sans la desirer ni la » craindre ».

Cependant la guerre recommençoit 1688. en Europe. On voit par une des dernieres lettres de Christine, qu'elle prévit quelle en seroit l'issue par rapport au Roi Jacques II. Ce Prince, plus louable dans une Oraison funebre que dans l'Histoire, & dont l'esprit persécuteur sera toujours désapprouvé par un Christianisme bien entendu, avoit été chassé de son thrône pour avoir tourmenté une nation qui le laissoit jouir en paix de ses moines & de ses maîtresses, & pour avoir voulu faire croire aux Anglois par la force, ce qu'il auroit dû leur persuader par son exemple. Refugié en France, peu estimé dans l'Europe, & en butte aux railleries de la Cour même où il s'étoit retiré, il fit,

dit-on, des miracles après sa mort; n'ayant pu faire pendant sa vie celui de remonter sur le thrône. « Voici, écrivoit Christine au sujet de cette guerre, » un grand spectacle ouvert qui va faire » rire & pleurer bien des gens. Tout » tremble à Rome excepté moi seule. » Ma grande curiosité est d'observer la » contenance de la Suede ». Toujours animée contre la France, elle ne paroissoit pas desirer que la Suede s'unît à Louis XIV. On prétend aussi que lasse du Pape & des Romains, elle négocioit avec le grand Electeur de Brandebourg une retraite dans ses Etats. Quelques Ecrivains, sans examiner si cette négociation est réelle, en ont conclu qu'elle méditoit de retourner à la Religion Luthérienne: mais Christine, si elle eut en effet ce dessein peu vraisemblable,
1689. n'eut pas le tems de l'exécuter. Elle mourut peu de tems après, avec assez de tranquillité & de philosophie. On a prétendu que sa mort étoit supérieure à celle d'Elisabeth; il seroit à souhaiter qu'on en pût dire autant de sa vie. Elle ordonna par son testament qu'on ne mît sur son tombeau que ces mots, *D. O. M. Vixit Christiana ann. LXIII.* (b)

(b) C'est-à-dire, *à Dieu très-bon & très-grand. Christine a vécu 63 ans.*

La modeſtie & le faſte des inſcriptions ſont également l'ouvrage de la vanité. La modeſtie convient mieux à la vanité qui a fait de grandes choſes; le faſte à la vanité qui n'en a fait que de petites. Si on juge ſur cette regle l'épitaphe de Chriſtine, on trouvera qu'elle n'eſt que vraie ſans être grande. Les inégalités de ſa conduite, de ſon humeur & de ſes goûts, le peu de décence qu'elle mit dans ſes actions, le peu d'avantage qu'elle tira de ſes connoiſſances & de ſon eſprit pour rendre les hommes heureux, ſa fierté qui fut ſouvent déplacée, (parce qu'elle l'eſt toujours quand elle ne produit pas l'eſtime), ſes diſcours équivoques ſur la Religion qu'elle avoit quittée & ſur celle qu'elle embraſſoit, enfin la vie pour ainſi dire errante qu'elle a menée parmi des étrangers qui ne l'aimoient pas; tout cela juſtifie plus qu'elle ne l'a cru, la briéveté de ſon épitaphe.

Je ne dis rien de ſes obſeques, de ſa bibliotheque, de ſes tableaux, de ſes curioſités, des médailles qui furent frappées à ſon ſujet; & je laiſſe l'Auteur des Mémoires ſe livrer avec complaiſance à ce détail; j'aime mieux faire mention de deux ouvrages qu'elle com-

posa. L'un intitulé *Pensées diverses*, est comme la plupart des ouvrages de ce genre, un recueil de lieux communs, que souvent même on n'a pas pris la peine de déguiser par un tour épigrammatique. Ce qui est le plus singulier dans cet écrit, ce sont quelques maximes sur la tolérance, qu'on y remarque précisément à côté des propositions les plus outrées sur l'infaillibilité du Pape. Si elle a prétendu donner celles-ci pour le contrepoison des premieres, ne pourroit-on pas dire que le remede est pire que le mal ? L'autre ouvrage de Christine est un éloge d'Alexandre, ce conquérant, l'idole de l'antiquité, l'objet de la critique de notre siecle, qui comme la plupart des Princes célebres, ne mérita ni cet excès d'éloges dont la flatterie l'accabla, ni les satyres que tant de Gens de Lettres en font aujourd'hui, parce qu'ils n'ont rien à en attendre ; Christine auroit dû louer moins ce Prince, & l'imiter davantage ; non dans son amour effréné de la gloire & des conquêtes, mais dans sa grandeur d'ame, dans son talent pour régner, dans la connoissance qu'il eut des hommes, dans l'étendue de ses vues, & dans son goût éclairé pour les Sciences & pour les Arts.

DISCOURS
DE
M. D'ALEMBERT
A L'ACADÉMIE
FRANÇOISE,

Lorsqu'il y fut reçu à la place de M. l'Evêque de Vence, le Jeudi 19 Décembre 1754.

DISCOURS DE M. D'ALEMBERT A L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

MESSIEURS,

LIVRÉ dès mon enfance à des études abſtraites, obligé depuis de m'y conſacrer par l'adoption qu'a daigné faire de moi une Compagnie ſavante & célebre, je me contentois d'aimer & d'admirer vos travaux. C'eſt donc moins à mes Ecrits que vous avez accordé vos ſuffrages, qu'à mes ſentimens

pour vous, à mon zele pour la gloire des Lettres, à mon attachement pour tous ceux qui à votre exemple les font respecter par leurs talens & par leurs mœurs. Tels sont les titres que j'apporte ici : ils m'honorent, & ne me coûteront point à conserver.

Mais c'est trop vous parler de moi, MESSIEURS; le premier devoir que la reconnoissance m'impose est de m'oublier moi-même, pour m'occuper de ce qui vous intéresse, & pour partager vos justes regrets sur la perte que vous venez de faire. M. l'Evêque de Vence ne fut redevable qu'à lui-même de la réputation & des honneurs dont il a joui : il ignora la souplesse du manege, la bassesse de l'intrigue, & tous ces moyens méprisables qui menent aux dignités par l'avilissement : il fut éloquent & vertueux, & ces deux qualités lui mériterent l'Episcopat & vos suffrages. Permettez-moi, MESSIEURS, de commencer l'hommage que je dois à sa mémoire par quelques réflexions sur le genre dans lequel il s'est distingué; j'ai puisé ces réflexions dans vos ouvrages, & je les soumets à vos lumieres.

L'éloquence est le talent de faire

passer avec rapidité & d'imprimer avec force dans l'ame des autres le sentiment profond dont on est pénétré. Ce talent sublime a son genre dans une sensibilité rare pour le grand & pour le vrai. La même disposition de l'ame, qui nous rend susceptibles d'une émotion vive & peu commune, suffit pour en faire sortir l'image au dehors : il n'y a donc point d'art pour l'éloquence, puisqu'il n'y en a point pour sentir. Ce n'est point à produire des beautés, c'est à faire éviter les fautes, que les grands maîtres ont destiné les regles. La nature forme les hommes de génie, comme elle forme au sein de la terre les métaux précieux, bruts, informes, pleins d'alliage & de matieres étrangeres : l'art ne fait pour le génie que ce qu'il fait pour ces métaux ; il n'ajoute rien à leur substance, il les dégage de ce qu'ils ont d'étranger, & découvre l'ouvrage de la nature.

Suivant ces principes, qui sont les vôtres, MESSIEURS, il n'y a de vraiment éloquent, que ce qui conserve ce caractere en passant d'une langue dans une autre : le sublime se traduit toujours, presque jamais le style. Pour-

quoi les Cicérons & les Démosthenes intéressent-ils celui même qui les lit dans une autre langue que la leur, quoique trop souvent dénaturés & travestis ? Le génie de ces grands hommes y respire encore, & si on peut parler ainsi, l'empreinte de leur ame y reste attachée.

Pour être éloquent, même sans aspirer à cette gloire, il ne faut à un génie élevé que de grands objets. Descartes & Newton (pardonnez, MESSIEURS, cet exemple à un Géometre qui ose parler de l'éloquence devant vous) Descartes & Newton, ces deux législateurs dans l'art de penser, que je ne prétends pas mettre au rang des Orateurs, sont éloquens lorsqu'ils parlent de Dieu, du tems & de l'espace. En effet ce qui nous éleve l'esprit ou l'ame est la matiere propre de l'éloquence, par le plaisir que nous ressentons à nous voir grands.

Mais ce qui nous anéantit à nos yeux n'y est pas moins propre, & peut-être par la même raison. Car quoi de plus capable de nous élever en nous humiliant, que le contraste entre le peu d'espace que nous occupons dans l'U-

nivers, & l'étendue immense que nos idées osent parcourir, en s'élançant, pour ainsi-dire, du centre étroit où nous sommes placés ?

Rien n'est donc, MESSIEURS, plus favorable à l'éloquence que les vérités de la Religion : elles nous offrent le néant & la dignité de l'homme. Mais plus un sujet est grand, plus on exige de ceux qui le traitent ; & les lois de l'éloquence de la chaire compensent par leur rigueur les avantages de l'objet. Presque tout est écueil en ce genre ; la difficulté d'annoncer d'une maniere frappante, & cependant naturelle, des vérités que leur importance a rendues communes ; la forme seche & didactique, si ennemie des grands mouvemens & des grandes idées ; l'air de prétention & d'apprêt, qui décele un Orateur plus occupé de lui-même que du Dieu qu'il représente ; enfin le goût des ornemens frivoles, qui outragent la majesté du sujet. Des différens styles qu'admet l'éloquence profane, il n'y a proprement que le style simple qui convienne à celle de la chaire ; le sublime doit toujours être dans le sentiment ou dans la pensée, & la simplicité dans l'expression.

Telle fut, MESSIEURS, l'éloquence de l'Orateur qui est aujourd'hui l'objet de vos regrets ; elle fut touchante & sans art, comme la Religion & la Vérité ; il sembloit l'avoir formée sur le modele de ces discours nobles & simples, par lesquels un de vos plus illustres confreres (*a*) inspiroit au cœur tendre & sensible de notre Monarque encore enfant, les vertus dont nous goûtons aujourd'hui les fruits.

Qu'il seroit à souhaiter que l'Eglise & la nation après avoir joui si longtems de l'éloquence de mon prédécesseur, pussent en recueillir les restes après sa mort ! La lecture de ses ouvrages en eût sans doute assuré le succès. Mais M. l'Evêque de Vence, par un sentiment que nous oserions blâmer, si nous n'en respections le principe, se défia, comme il le disoit lui-même, de sa jeunesse & de ses partisans : il fut trop éclairé pour n'être pas modeste. Son ame ressembloit à son éloquence ; elle étoit simple & élevée. La simplicité est la suite ordinaire de l'élévation des sentimens,

(*a*) M. Massillon, Evêque de Clermont, dans son *petit Carême*, prêché devant le Roi durant sa minorité.

parce que la ſimplicité conſiſte à ſe montrer tel que l'on eſt, & que les ames nobles gagnent toujours à être connues.

Enfin ce qui honore le plus, MESSIEURS, la mémoire de M. l'Evêque de Vence, c'eſt ſon attachement éclairé pour la Religion : il la reſpectoit aſſez pour vouloir la faire aimer aux autres ; il ſavoit que les opinions des hommes leur ſont du moins auſſi cheres que leurs paſſions, mais ſont encore moins durables quand on les abandonne à elles-mêmes ; que l'erreur ne réſiſte que trop à l'épreuve des remedes violens ; que la modération, la douceur & le tems détruiſent tout, excepté la vérité. Il fut ſur-tout bien éloigné de ce zele aveugle & barbare, qui cherche l'impiété où elle n'eſt pas, & qui moins ami de la Religion qu'ennemi des ſciences & des lettres, outrage & noircit les hommes irréprochables dans leur conduite & dans leurs écrits. Où pourrois-je, MESSIEURS, réclamer avec plus de force & de ſuccès contre cette injuſtice cruelle, qu'au milieu d'une Compagnie qui renferme ce que la Reli-

gion a de plus respectable, l'Etat de plus grand, les Lettres de plus célebre? La Religion doit aux Lettres & à la Philosophie l'affermissement de ses principes; les Souverains l'affermissement de leurs droits, combattus & violés dans des siecles d'ignorance; les peuples cette lumiere générale, qui rend l'autorité plus douce & l'obéissance plus fidelle.

Quel est notre bonheur, MESSIEURS, de vivre sous un Prince humain & sage, qui sait combien les Lettres sont propres à faire aimer à la nation ce que lui-même chérit le plus; la justice, la vérité, l'ordre & la paix? Des dispositions si respectables dans notre auguste Monarque, doivent nous être du moins aussi cheres, que tant d'actions éclatantes dont une seule suffiroit pour immortaliser son regne; la grandeur de sa maison augmentée, deux Provinces conquises, & deux victoires remportées en personne, la paix rendue à l'Europe par sa modération, la noblesse accordée aux défenseurs de la patrie, l'école des héros élevée à côté de leur asyle, la terre mesurée de l'extrémité de l'Afrique à

la mer Glaciale, le goût pour l'agriculture & pour les arts utiles encouragé par les opérations les plus sagement combinées, le commerce le plus nécessaire rendu libre entre nos Provinces, la subsistance accordée par ce moyen à vingt millions d'hommes qui vont l'appeller leur Pere.

C'est donc à nous, MESSIEURS, (le zele pour la patrie m'autorise à me mettre du nombre) c'est à nous à répondre aux intentions si droites & si pures du Prince équitable qui nous gouverne, en inspirant à tous les Citoyens dans nos écrits l'amour paisible de la Religion & des Lois. Ce fut aussi principalement dans cette vue, ce fut pour fixer dans la nation par vos ouvrages la maniere de penser, bien plus que la langue, que votre illustre fondateur vous établit : il connoissoit toute la considération, & par conséquent toute l'autorité, qu'un homme de lettres peut tirer de son état; RICHELIEU vainqueur de l'Espagne, de l'hérésie & des grands, sentoit au milieu des hommages qu'il recevoit de toutes parts, que si le sage honoroit en lui le grand homme, la multitude n'honoroit que la place, &

que les applaudissemens arrachés par Corneille à la multitude & aux sages, n'étoient donnés qu'à la personne. La forme & les lois que votre fondateur vous prescrivit, MESSIEURS, étoient une suite de l'idée qu'il avoit de la dignité de vos travaux ; il vous fit le présent le plus précieux & le plus juste que puisse faire un grand Ministre à une société d'hommes qui pensent, & qui s'assemblent pour s'éclairer mutuellement, l'égalité & la liberté ; par là il écarta de vous cet esprit de fermentation & d'intrigue, qui est le poison lent des Sociétés littéraires ; par là il prépara l'honneur que vous ont fait, & celui que se sont fait à eux-mêmes les premiers hommes de l'Etat, en venant parmi vous sacrifier aux lettres un rang qu'elles respectent toujours dans les grands même qui s'en souviennent, & à plus forte raison dans ceux qui l'oublient. Ainsi autrefois Pompée, (*b*) vainqueur de Mithridate, de l'Afrique & de l'Asie, prêt à

(b) *Pompeius*, dit Pline, *intraturus Posidonii Sapientiæ professione clari domum, fores percuti de more à lictore vetuit ; & fasces litterarum januæ submisit is, cui se Oriens Occidensque submiserat.* Hist. natur. VII. 30.

disputer

disputer à César l'Empire du monde, déposoit ses faisceaux, son ambition & ses lauriers à la porte d'un Philosophe avec lequel il alloit s'entretenir, & donnoit lieu de douter aux sages même, quel étoit le plus grand en cette occasion, du Philosophe ou du Conquérant.

Mais l'honneur le plus distingué que vous ayez jamais reçu, MESSIEURS, est la protection immédiate de vos Souverains. Ce titre est devenu trop grand pour tout autre que pour eux; les Lettres ne peuvent être dignement protégées que par les Rois, ou par elles-mêmes. L'Académie Françoise verra à la tête de ses protecteurs, ce Prince si célebre dans les fastes de la France, de l'Europe & de l'Univers, à la gloire duquel l'adversité même a concouru; plus grand, lorsque pour le soulagement de ses peuples il engageoit à la paix les nations liguées contre lui, que lorsqu'il les forçoit à la recevoir; enfin qui mérita de ses sujets, des étrangers & de ses ennemis, l'honneur de donner son nom à son siecle.

Tels sont, MESSIEURS, les objets immortels que vous devez célébrer;

tels sont les engagemens de tous ceux que le talent appelle parmi vous ; pour moi, je me bornerai à vous entendre & à vous lire ; je sentirai croître par votre exemple mon attachement pour ma patrie, déja éprouvé par un Prince, l'allié & surtout l'ami de notre nation, & que l'Europe & ses actions me dispensent de louer ; j'apprendrai enfin de vous ce que les jeunes Lacédémoniens apprenoient de leurs maîtres, le respect pour les lois, l'amour de la vertu, l'horreur de toute action lâche & odieuse. Je finis, MESSIEURS, pénétré à la vue de vos bontés & de mes devoirs ; les sentimens dont mon ame est remplie, impatiens de se montrer, se nuisent les uns aux autres ; & je serai une exception à la regle, qu'il suffit de sentir pour être éloquent.

RÉFLEXIONS
SUR
L'ÉLOCUTION
ORATOIRE,
ET SUR
LE STYLE EN GÉNÉRAL.

RÉFLEXIONS SUR L'ÉLOCUTION ORATOIRE, ET SUR LE STYLE EN GÉNÉRAL.

CES réflexions sont destinées à développer les principes qu'on a établis sur l'éloquence dans le Discours précédent; les éloges de justice & de devoir, auxquels on a été obligé dans ce Discours, & les bornes qui lui étoient d'ailleurs prescrites, n'ont pas permis d'y traiter avec l'étendue convenable cette matiere importante.

L'Éloquence, fille du génie & de la liberté, est née dans les Républiques.

Les Orateurs ont appliqué d'abord aux grands objets du gouvernement le talent de la parole ; & comme dans ces occasions il falloit en même tems convaincre & remuer le peuple, ils appellerent l'Eloquence l'art de *persuader*, c'est-à-dire de prouver & d'émouvoir tout ensemble.

Nos Ecrivains modernes, pour la plûpart copistes superstitieux & serviles de l'antiquité, ont adopté cette définition, sans faire attention que les anciens qui nous l'ont laissée, y bornoient l'éloquence à sa partie la plus noble & la plus étendue, & que par conséquent la définition étoit incomplette. En effet combien de traits vraiment éloquens qui n'ont pour but que d'émouvoir, & nullement de convaincre ? Penser autrement, ce seroit ressembler à ce Mathématicien sévere, qui après avoir lû la scene admirable du délire de Phedre, demandoit froidement, *qu'est-ce que cela prouve ?*

La définition que nous avons donnée de l'éloquence renferme l'idée la plus générale qu'on puisse en avoir. C'est, avons-nous dit, le talent de faire passer avec rapidité & d'imprimer avec

force dans l'ame des autres le sentiment profond dont on est pénétré. Cette définition convient à l'éloquence même du silence, langage énergique & quelquefois sublime des grandes passions; à l'éloquence du geste, qu'on peut appeller l'éloquence du peuple, par le pouvoir qu'elle a pour subjuguer la multitude, toujours plus frappée de ce qu'elle voit que de ce qu'elle entend; enfin à cette éloquence adroite & tranquille, qui se borne à convaincre sans émouvoir, & qui ne cherche point à arracher le consentement, mais à l'obtenir. Cette derniere espece d'éloquence n'est peut-être pas la moins puissante; on est moins en garde contre l'insinuation que contre la force. Néanmoins comme le talent d'émouvoir est le caractere principal de l'*Eloquence*, c'est aussi sous ce point de vue que nous allons principalement la considérer.

Le propre de l'éloquence est non-seulement de remuer, mais d'élever l'ame; c'est l'effet même de celle qui ne paroît destinée qu'à nous arracher des larmes; le pathétique & le sublime se tiennent; en se sentant attendri, on se trouve en même tems plus grand,

étoit l'enthousiasme qui animoit autrefois le Paysan du Danube, & qui le fit admirer dans le sanctuaire de l'éloquence par le Sénat de Rome. C'est ce même enthousiasme, prompt à se communiquer à l'Auditeur, qui met tant de différence entre l'éloquence *parlée*, si on peut se servir de cette expression, & l'éloquence *écrite*. L'éloquence dans les livres est à peu près comme la musique sur le papier, muette, nulle, & sans vie; elle y perd du moins sa plus grande force, & elle a besoin de l'action pour se déployer. Nous ne pouvons lire sans être attendris les peroraisons touchantes de Cicéron pour Flaccus, pour Fonteius, pour Sextius, pour Plancius & pour Silla, les plus admirables modeles d'éloquence que l'antiquité nous ait laissés dans le genre pathétique: qu'on imagine l'effet qu'elles devoient produire dans la bouche de ce grand homme; qu'on se représente Cicéron au milieu du Barreau, animant par ses pleurs le discours le plus touchant, tenant le fils de *Flaccus* (*a*) entre

(*a*) *Voyez* la péroraison *pour Flaccus*. C'est peut-être après la peroraison pour Milon qui ne fut pas prononcée, la plus belle de Cicéron.

ses bras, le présentant aux Juges, & implorant pour lui l'humanité & les lois ; sera-t-on surpris de ce qu'il nous apprend lui-même qu'il fut interrompu par les gémissemens & les sanglots de l'auditoire ? Sera-t-on surpris que ce tableau ait séduit & entraîné les Juges ? Sera-t-on surpris enfin, que l'éloquence de Cicéron lui ait servi tant de fois à sauver des cliens coupables ? Aussi l'Aréopage, qui ne vouloit qu'être juste, avoit interdit sévérement l'éloquence aux Avocats. On y demandoit, comme dans nos Tribunaux, plus de raisons que de pathétique ; & les Juges d'Athenes, ainsi que les nôtres, eussent fait perdre à Cicéron la plupart des causes qu'il avoit gagnées à Rome.

Non-seulement il faut sentir pour être éloquent, mais il ne faut pas sentir à demi, comme il ne faut pas concevoir à demi pour s'énoncer avec clarté. Pleurez, si vous voulez me tirer des pleurs, dit Horace dans cet admirable Art poétique, qu'on doit appeller le *code du bon goût* ; on peut ajouter à ce précepte, tremblez & frémissez, si vous voulez me faire trembler & frémir. Il faut avouer cependant, que si

l'agitation qui anime l'Orateur au moment de la production doit toujours être très-vive, il n'est pas nécessaire qu'elle soit semblable par sa nature à celle qu'il se propose d'exciter. Notre ame a deux ressorts par lesquels on la met en mouvement, le sentiment & l'imagination. Le premier de ces deux ressorts a sans doute le plus de force; mais l'imagination peut quelquefois en jouer le rôle & en tenir la place. C'est par là qu'un Orateur, sans être réellement affligé, fera verser des pleurs à son Auditoire & en répandra lui-même; c'est par là qu'un Comédien, en se mettant à la place du personnage qu'il représente, agite & trouble les Spectateurs au récit animé des malheurs qu'il n'a pas ressentis; c'est enfin par-là que des hommes nés avec une imagination sensible, peuvent inspirer dans leurs écrits l'amour des vertus qu'ils n'ont pas. L'imagination ne supplée jamais au sentiment par l'impression qu'elle fait sur nous-mêmes; mais elle peut y suppléer par l'impulsion qu'elle donne aux autres. L'effet du sentiment en nous est plus concentré; celui de l'imagination est plus fait pour se ré-

pandre au dehors ; l'action de celle-ci est plus violente & plus courte, celle du sentiment est plus forte & plus constante.

Ainsi l'émotion qui doit animer l'Orateur, doit réparer par sa véhémence ce qu'elle pourra ne pas avoir en durée ; elle ne ressemblera pas à cette agitation superficielle que l'éloquence excite dans les ames froides ; impression purement méchanique, produite par l'exemple ou par le ton qu'on a donné à la multitude : plus l'Auditeur aura de génie, plus aussi son impression ressemblera à celle de l'Orateur ; plus il sera capable d'imiter ce qu'il admire.

Si l'effet de l'éloquence est de faire passer dans l'ame des autres le mouvement qui nous anime, il s'ensuit que plus le discours sera simple dans un grand sujet, plus il sera éloquent, parce qu'il représentera le sentiment avec plus de vérité. Je ne sai par quelle raison tant d'Ecrivains modernes nous parlent de *l'éloquence des choses*, comme s'il y avoit une *éloquence des mots*. L'éloquence, on ne sauroit trop le redire, n'est jamais que dans le sujet ; & le caractere du sujet, ou plutôt du sentiment

qu'il produit, passe de lui-même au discours. L'éloquence ne consiste donc point, comme quelques anciens l'ont dit, & comme tant d'échos l'ont répété, à dire les grandes choses d'un style sublime, mais d'un style simple. C'est affoiblir une grande idée que de chercher à la relever par la pompe des paroles. Le Psalmiste a dit, *les cieux racontent la gloire de Dieu, & le firmament annonce l'ouvrage de ses mains :* voyez comment un de nos plus grands Poëtes a défiguré cette pensée sublime en voulant l'étendre & l'orner.

Les Cieux instruisent la terre
A révérer leur Auteur;
Tout ce que *leur globe enserre*
Célebre un Dieu Créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps ?
Quelle grandeur infinie,
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords ?

L'exemple, dira-t-on peut-être, est mal choisi; cette strophe presque toute entiere est mauvaise en elle-même, &

indigne d'être comparée à ſon modele. Prenons-en donc une autre dont on ne puiſſe conteſter la beauté, la premiere du cantique d'Ezéchias traduit par le même Poëte ; & raprochons-la de l'original.

J'ai vu mes triſtes journées
Décliner vers leur penchant ;
Au *midi* de mes années
Je touchois à mon *couchant* ;
La mort *déployant ſes ailes*,
Couvroit d'ombres éternelles
La clarté dont je jouis ;
Et dans cette nuit funeſte
Je cherchois envain le reſte
De mes jours évanouis.

Quelqu'admirables que ſoient ces vers, on y reconnoît encore le Poëte ; *le midi & le couchant des années*, *les journées qui déclinent vers leur penchant*, *les ailes de la mort déployées*. Ces images, belles à la vérité, mais l'ouvrage de l'eſprit qui cherche à peindre, & non du ſentiment qui ne veut qu'exprimer, peuvent-elles être comparées à la ſimplicité touchante de l'Ecriture, à la triſteſſe profonde & vraie avec

laquelle le Prince jeune & mourant se représente aux portes de la mort? *J'ai dit au milieu de mes jours, je vais mourir; & j'ai cherché le reste de mes ans.*

Allons plus loin; comparons le Poëte à lui-même dans le même ouvrage; & quelque belle que soit la strophe que nous venons de citer, nous ne balancerons point à lui préférer la suivante, par cette seule raison que l'expression y est plus naturelle & moins étudiée:

Ainsi de cris & d'allarmes
Mon mal sembloit se nourrir;
Et mes yeux noyés de larmes
Étoient lassés de s'ouvrir.
Je disois à la nuit sombre,
O nuit! tu vas dans ton ombre
M'ensevelir pour toujours;
Je redisois à l'aurore,
Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes jours.

Rien ne seroit plus beau que cette strophe, si l'original ne l'étoit davantage, parce qu'il est plus simple: *J'ai dit, je ne verrai plus mon peuple; & mes yeux las de se tourner vers le ciel, se sont fermés.*

On connoît les éloges justement don-

nés par Longin à ce paſſage ſublime de la Geneſe : *Dieu dit ; que la lumiere ſe faſſe : & la lumiere ſe fit.* Quelques Ecrivains modernes ont prétendu que ce paſſage, bien-loin d'être un exemple de ſublime, en étoit un *au contraire* de ſimplicité ; ils prenoient pour l'oppoſé du ſublime ce qui en fait le véritable caractere, l'expreſſion ſimple d'une grande idée.

Mais paſſons un moment du ſacré au profane, & donnons encore un exemple des avantages de la ſimplicité d'expreſſion, pour rendre avec autant de vérité que d'énergie les idées nobles ou pathétiques ; rappellons-nous de quelle maniere Virgile dépeint Orphée, ſeul avec ſa douleur ſur le rivage de la mer, pleurant ſa chere Euridice depuis la naiſſance juſqu'au déclin du jour. Un Poëte médiocre, un grand Poëte même qui auroit eu moins de goût, auroit décrit dans une Phraſe poétique le lever & le coucher du ſoleil ; Ovide n'y eût pas manqué ; mais écoutons Virgile.

Te dulcis conjux, te ſolo in littore ſecum,
Te veniente die, te decedente canebat.

Si quelque choſe eſt au-deſſus de ces

vers admirables, c'eſt peut-être le commencement du Pſeaume qui peint d'une maniere ſi touchante & ſi vraie les Juifs en captivité. *Sur le bord des fleuves de Babylone, nous nous ſommes aſſis & nous avons pleuré, en nous reſſouvenant de Sion.*

Le ſtyle naturel & ſimple, dit Paſcal, nous enchante avec raiſon; car on s'attendoit à trouver un Auteur, & on trouve un homme. L'expreſſion même la plus brillante perd de ſon mérite dès que la recherche s'y laiſſe appercevoir. Cette recherche nous fait ſentir que l'Auteur s'eſt occupé de lui, & a voulu nous en occuper; & dès-lors il a d'autant moins de droit à notre ſuffrage, que nous l'accordons toujours le plus tard & le moins qu'il nous eſt poſſible. L'affectation du ſtyle nuit d'ailleurs à l'expreſſion du ſentiment, & par conſéquent à la vérité. Un Ecrivain juſtement célebre par ſes ouvrages, mais modele quelquefois dangereux & juge quelquefois ſuſpect en matiere de goût, donne des éloges à cette phraſe de M. de la Rochefoucault, *l'eſprit a été en moi, la dupe du cœur*, pour dire, *j'ai cru ma Maîtreſſe fidele parce que je le ſouhai-*

tois. Cette derniere expreſſion eſt pourtant celle de la nature ; c'eſt la ſeule qui ſe préſente à un Amant affligé ; la premiere eſt d'un bel eſprit qui n'aime point, ou qui n'aime plus.

Un des moyens les plus sûrs pour juger ſi le ſtyle a cette ſimplicité ſi précieuſe & ſi rare, c'eſt de ſe mettre à la place de l'Auteur, de ſuppoſer qu'on ait eu la même idée à rendre que lui, & de voir ſi ſans effort & ſans apprêt on l'auroit rendue de même :

O malheureux Phocas ! O trop heureux Maurice !
Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
Et je n'en puis trouver pour régner après moi.

L'homme le plus ordinaire ayant ce ſentiment à exprimer, l'auroit-il énoncé en d'autres termes que Corneille ? La ſeule différence entre l'homme ordinaire & le grand homme, c'eſt que le dernier a trouvé ce ſentiment dans ſon ame, & que l'autre auroit eu beſoin qu'on le lui ſuggérât.

Auſſi les traits vraiment éloquens ſont ceux qui ſe traduiſent avec le moins de

peine ; parce que la grandeur de l'idée ſubſiſte toujours ſous quelque forme qu'on la préſente, & qu'il n'eſt point de langue qui ſe refuſe à l'expreſſion naturelle & ſimple d'un ſentiment ſublime.

Les hommes, dit un Philoſophe moderne, ont tous à peu près le même fonds de penſées ; ils ne different guere que par la maniere dont ils les rendent. Il y a, ce me ſemble, du vrai & du faux dans cette maxime. Tous les hommes ont le même fonds de penſées communes, que l'homme ordinaire exprime ſans agrément, & l'homme d'eſprit avec grace ; une grande idée n'appartient qu'aux grands génies ; les eſprits médiocres ne l'ont que par emprunt ; ils montrent même, par les ornemens qu'ils lui prêtent, qu'elle n'étoit point chez eux dans ſon terroir naturel, & s'y trouvoit dénaturée & tranſplantée.

Mais, dira-t-on, ſi l'éloquence proprement dite, celle qui ſe propoſe de nous remuer par de grands objets, a ſi peu beſoin des regles de l'élocution, ſi elle ne doit avoir d'autre expreſſion que celle qui eſt dictée par la nature ; pourquoi donc les anciens, dans leurs

écrits sur l'éloquence, ont-ils donné tant de regles de l'élocution oratoire? Cette question mérite d'être approfondie.

L'éloquence ne consiste proprement que dans des traits vifs & rapides; son effet est d'émouvoir vivement, & toute émotion s'affoiblit par la durée. L'éloquence proprement dite ne peut donc régner que par intervalles dans un discours de quelqu'étendue, l'éclair part & la nue se referme. Mais si les ombres du tableau sont nécessaires, elles ne doivent pas être trop fortes; il faut sans doute à l'Orateur & à l'Auditeur des endroits de repos, mais dans ces endroits l'Auditeur doit respirer, & non s'endormir; & c'est aux charmes tranquilles de l'élocution à le tenir dans cette situation douce & agréable. Ainsi (ce qui semblera paradoxe, sans en être moins vrai) les regles de l'élocution ne sont nécessaires que pour les morceaux qui ne sont pas proprement éloquens, & où la nature a besoin de l'art. L'homme de génie ne doit craindre de tomber dans un style foible & négligé, que lorsqu'il n'est point soutenu par sa matiere; c'est alors qu'il doit songer à

l'élocution & s'en occuper ; dès qu'il aura de grandes choſes à dire, ſon élocution ſera telle qu'elle doit être ſans qu'il y penſe. Les anciens, ſi je ne me trompe, ont ſenti cette vérité, & c'eſt pour cette raiſon qu'ils ont traité de l'élocution avec tant de détail ; c'eſt auſſi dans la même idée que nous allons en tracer légérement les principes.

L'élocution a deux parties qu'il eſt néceſſaire de diſtinguer, quoique ſouvent on les confonde, la diction & le ſtyle. La diction n'a proprement de rapport qu'aux qualités grammaticales du diſcours, la correction & la clarté : le ſtyle au contraire renferme les qualités de l'élocution plus particulieres, plus difficiles & plus rares, qui marquent le génie ou le talent de celui qui écrit ou qui parle ; telles ſont la propriété des termes, la nobleſſe, l'harmonie & la facilité. Parcourons ſucceſſivement ces différens objets.

Quoique la correction ſoit une qualité ſi eſſentielle, qu'il eſt inutile de la recommander, l'Orateur ne doit pas néanmoins s'en rendre tellement eſclave, qu'elle nuiſe à la vivacité néceſſaire du diſcours ; de légeres fautes ſont

alors une licence heureuse ; c'est un défaut d'être incorrect ; mais c'est un vice d'être froid. Lorsque Racine a dit, *je t'aimois inconstant, qu'eussé-je fait fidele !* il a mieux aimé être inexact que languissant, & manquer à la Grammaire qu'à l'expression.

La clarté, cette loi fondamentale, aujourd'hui négligée par tant d'Ecrivains, qui croient être profonds & qui ne sont qu'obscurs, consiste à éviter non seulement les constructions louches, & les phrases trop chargées d'idées accessoires à l'idée principale, mais encore les tours épigrammatiques dont la multitude ne peut sentir la finesse ; car l'Orateur ne doit jamais oublier que c'est à la multitude qu'il parle, que c'est elle qu'il doit émouvoir, attendrir, entraîner. L'éloquence qui n'est pas pour le grand nombre, n'est pas de l'éloquence. Cependant si l'Orateur doit bannir de son discours la finesse épigrammatique, qui n'est souvent que l'art puéril & méprisable de faire paroître les choses plus ingénieuses qu'elles ne sont, il est une autre espece de finesse qui lui est permise, quelquefois même nécessaire, & qu'il ne faut pas

confondre avec l'obſcurité. L'obſcurité conſiſte à ne point offrir de ſens net à l'eſprit, la fineſſe à en préſenter deux, un clair & ſimple pour le vulgaire, un plus adroit & plus détourné, que les gens d'eſprit apperçoivent & ſaiſiſſent; & pourquoi n'y auroit-il pas dans un diſcours d'éloquence des traits uniquement réſervés aux ſeuls hommes dont l'Orateur doit réellement ambitionner l'eſtime ? C'eſt aux gens d'eſprit à le juger, & à la multitude à lui obéir. Qu'il ſoit néanmoins ſobre & circonſpect dans l'uſage de cette fineſſe même; ſur tout qu'il ſe l'interdiſe ſévérement dans les ſujets ſuſceptibles d'élévation ou de véhémence, qui n'exigent qu'un coloris mâle & des traits forts & marqués; la fineſſe d'expreſſion dans ces ſortes de ſujets en banniroit la nobleſſe, & ne ſerviroit qu'à les énerver ſans les embellir. Il en eſt du ſtyle comme du caractere; la grandeur & la fineſſe y ſont incompatibles.

Si on prend à la lettre ce qui ſe dit communément, que le caractere de notre langue eſt la clarté, on croira qu'il n'en eſt aucune plus favorable à l'Orateur; il ne faut pour ſe détromper qu'avoir

voir écrit en françois, ou qu'interroger ceux qui ont pris cette peine. Aucune langue sans exception n'est plus sujette à l'obscurité que la nôtre, & ne demande dans ceux qui en font usage plus de précautions minutieuses pour être entendus. Ainsi la clarté est l'appanage de notre langue en ce seul sens, qu'un Ecrivain François ne doit jamais perdre la clarté de vue, comme étant prête à lui échapper sans cesse. On demandera sans doute comment une langue sujette à ce défaut importun, timide d'ailleurs, sourde & peu abondante, a fait dans l'Europe une si prodigieuse fortune? Plusieurs raisons y ont contribué, la grandeur où la France est parvenue sous le dernier regne, la supériorité de nos bons Ecrivains en matiere de goût sur ceux des autres Nations; & peut-être aussi cette destinée quelquefois bisarre, qui décide apparemment de la fortune des langues comme de celle des hommes.

Outre la clarté & la correction purement grammaticales, qui n'ont de rapport qu'à la diction, il est une autre sorte de clarté & de correction non moins essentielles, qui appartien-

nent au ſtyle ; elles conſiſtent dans la propriété des termes. Chez les Auteurs médiocres, l'expreſſion eſt, pour ainſi dire, toujours à côté de l'idée, leur lecture fait aux bons eſprits le même genre de peine que feroit à des oreilles délicates un chanteur dont la voix feroit entre le faux & le juſte. La propriété des termes eſt au contraire le caractere diſtinctif des grands Ecrivains ; c'eſt par là que leur ſtyle eſt toujours au niveau de leur ſujet ; c'eſt à cette qualité qu'on reconnoît le vrai talent d'écrire, & non à l'art futile de déguiſer par un vain coloris des idées communes.

C'eſt auſſi la néceſſité d'employer par tout le terme propre, qui rend les bons vers ſi rares, par la contrainte que la Poéſie impoſe, & qui oblige à tout moment les verſificateurs médiocres de ne rendre que foiblement ou imparfaitement leur penſée, quand ils ont le bonheur d'en avoir une. Mais dans ceux qui ont le talent de la Poéſie, cette contrainte même devient une ſource de beautés. L'obligation où ſe trouve le Poëte de chercher l'expreſſion, lui fait ſouvent rencontrer la plus énergique & la plus propre, qu'il n'eût peut-être

pas trouvée s'il eût écrit en prose, parce que la paresse naturelle l'eût porté à se contenter du premier mot qui se seroit offert à sa plume. Cette contrainte & les avantages qui en naissent sont peut-être la meilleure raison qu'on puisse apporter en faveur de la loi si rigoureusement observée jusqu'ici, qui veut que les Tragédies soient en vers; mais il resteroit à examiner si l'observation de cette loi n'a pas produit plus de mauvais vers que de bons; & si elle n'a pas été nuisible à d'excellents esprits, qui sans avoir le talent de la Poésie, possédoient supérieurement celui du Théatre.

De la propriété des termes naissent la précision, l'élégance & l'énergie, suivant la nature des sujets qu'on traite, ou des objets qu'on doit peindre; la précision dans les matieres de discussion; l'élégance dans les sujets agréables; l'énergie dans les sujets grands ou pathétiques.

Ces qualités, en rendant le style convenable au sujet, lui donneront nécessairement de la noblesse, puisque l'Orateur doit écarter avec soin les idées populaires & les sujets bas. Il est vrai que

la bassesse des idées & des sujets est trop souvent arbitraire. Les anciens se donnoient là-dessus beaucoup plus de liberté que nous, qui en bannissant de nos mœurs la délicatesse, l'avons portée jusqu'à l'excès dans nos écrits & dans nos discours. Mais quelque peu Philosophe qu'une Nation puisse être sur ce point, l'Orateur qui veut réussir auprès d'elle, doit se conformer aux préjugés qui la dominent, & qu'on peut appeller la Philosophie du vulgaire; le génie même les braveroit en vain, sur-tout chez un peuple léger & frivole, plus frappé du ridicule que sensible au grand, sur qui une expression sublime peut manquer son effet, mais à qui une expression populaire ou triviale n'échappe jamais, & qui à la suite de plusieurs pages de génie, pardonne à peine une ligne de mauvais goût.

Venons à l'harmonie, un des ornemens les plus indispensables du discours oratoire. Demander s'il y a une harmonie du style, c'est à peu près la même chose que de demander s'il y a une Musique; & vouloir le prouver, est presqu'aussi ridicule que de le mettre en question. Il y a sans doute des oreil-

les qui ne ſont pas faites pour l'harmonie oratoire, comme il en eſt d'inſenſibles à l'harmonie muſicale ; mais c'eſt à la nature à les refaire, & non au raiſonnement à les corriger. Les anciens étoient extrêmement délicats ſur cette qualité du diſcours ; on le voit ſur-tout par un paſſage de Cicéron (*b*), où en rapportant le trait éloquent d'un Tribun du peuple, qui invoquoit les manes d'un citoyen contre un fils ſéditieux, il paroît encore plus occupé de l'arrangement des mots que de la grande idée qu'ils expriment. Cette attention de Cicéron à l'harmonie dans un morceau pathétique, ne contredit nullement ce que nous avons avancé, que les idées fortes & grandes diſpenſent

(*b*) J'étois préſent, dit Cicéron, lorſque C. Carbon s'écria dans une harangue au Peuple : » O Marce » Druſe (patrem appello) tu dicere ſolebas ſacram eſſe » Rempublicam ; quicumque eam violaviſſet, ab omnibus eſſe ei pœnas perſolutas ; patris dictum ſapiens, » temeritas filii comprobavit. Cette chûte *comprobavit*, » ajoute Cicéron, excita par ſon harmonie un cri d'admiration dans toute l'Aſſemblée. Qu'on change l'ordre des » mots, & qu'on mette *comprobavit filii temeritas*, il » n'y aura plus rien, *jam nihil erit* ». Voilà, pour le dire en paſſant, de quoi ne ſe feroient pas doutés nos Latiniſtes modernes, qui prononcent le Latin auſſi mal qu'ils le parlent. Mais cet exemple ſuffit pour prouver combien les anciens étoient ſenſibles à l'harmonie.

du ſoin de chercher les termes : il s'agit ici, non de l'expreſſion en elle même, mais de la diſpoſition méchanique des mots. La premiere eſt dictée par la nature ; c'eſt enſuite à l'oreille & à l'art d'arranger les termes de la maniere la plus harmonieuſe. Il en eſt de l'Orateur comme du Muſicien, à qui le génie ſeul inſpire le chant, mais que l'oreille & l'art conduiſent dans l'enchaînement des modulations.

Quoique notre Poéſie & notre Proſe ſoient moins ſuſceptibles d'harmonies que ne l'étoient la Proſe ou la Poéſie des anciens, elles ont cependant chacune une ſorte de mélodie qui leur eſt propre. Peut-être même celle de la Proſe a-t-elle un avantage, en ce qu'elle eſt moins monotone, & par conſéquent moins fatigante. La difficulté vaincue eſt le grand mérite de la Poéſie, & la principale ſource du plaiſir qu'elle nous cauſe. Ne ſeroit-ce point par cette raiſon qu'il eſt rare de lire de ſuite & ſans dégoût un long ouvrage en vers, & que les charmes de la verſification nous touchent moins à meſure que nous avançons en âge ?

Quoi qu'il en ſoit, comme ce ſont

les Poëtes qui ont formé les langues, c'est aussi l'harmonie de la Poésie qui a fait naître celle de la Prose. Malherbe faisoit parmi nous des Odes harmonieuses, lorsque notre Prose étoit encore barbare & grossiere ; c'est à Balzac que nous avons l'obligation de lui avoir le premier donné de l'harmonie. « L'élo-» quence, dit très-bien M. de Voltaire, » a tant de pouvoir sur les hommes, » qu'on admira Balzac de son tems, pour » avoir trouvé cette petite partie de » l'art ignorée & nécessaire, qui consiste » dans le choix harmonieux des paro-» les, & même pour l'avoir souvent » employée hors de sa place. » Le style de Thucydide, auquel il ne manque que l'harmonie, ressemble, selon Cicéron, au bouclier de Minerve par Phidias, qu'on auroit mis en pieces.

Deux choses charment l'oreille dans le discours ; le son, & le nombre : le son par la qualité des mots, le nombre par leur arrangement. Il est difficile à l'Orateur, pour peu qu'il ait d'oreille & d'organe, de se méprendre sur ces deux points. La prononciation seule lui fera aisément distinguer les mots doux & sonores, de ceux qui sont rudes &

ſourds, & par la même raiſon les mots dont la liaiſon eſt harmonieuſe & facile, de ceux dont l'union eſt dure & raboteuſe. Mais il eſt dans l'harmonie une autre condition, non moins néceſſaire que le choix & la ſucceſſion des mots, & qui demande une oreille plus délicate & plus exercée. Comme dans la Muſique l'agrément de la mélodie vient non ſeulement du rapport des ſons, mais de celui que les phraſes de chant doivent avoir entr'elles, de même l'harmonie oratoire (plus analogue qu'on ne penſe à l'harmonie muſicale) conſiſte à ne pas mettre trop d'inégalité entre les membres d'une même phraſe, & ſur-tout à ne pas faire ſes derniers membres trop courts par rapport aux premiers ; à éviter également les périodes trop longues, & les phraſes trop étranglées & pour ainſi dire à demi écloſes ; le ſtyle qui fait perdre haleine, & celui qui oblige à chaque inſtant de la reprendre, & qui reſſemble à une ſorte de marqueterie ; à ſavoir enfin entremêler les périodes arrondies & ſoutenues, avec d'autres qui le ſoient moins, & qui ſervent comme de repos à l'oreille. On ne ſauroit croire,

& je ne crains point là-deſſus d'être démenti par les bons juges, combien un mot plus ou moins long à la fin d'une phraſe, une chûte maſculine ou féminine, & quelquefois une ſyllabe de plus ou de moins dans le corps de la phraſe, produit de différence dans l'harmonie. L'étude réfléchie des grands maîtres, & ſur-tout un organe ſenſible & ſonore, en apprendront plus ſur cela que toutes les regles.

Au reſte l'affectation & la contrainte, ennemies des beautés en tout genre, ne le ſont pas moins dans celui-ci. Cicéron, ſi difficile d'ailleurs ſur tout ce qui avoit rapport à l'harmonie du ſtyle, condamne avec raiſon Théopompe, pour avoir porté juſqu'à l'excès le ſoin minutieux d'éviter le concours des voyelles (*c*). C'eſt à l'uſage & à l'oreille à procurer d'eux-mêmes cet avantage ſans qu'on le cherche avec fatigue.

(*c*) Je remarquerai à cette occaſion une des bizarreries de notre Poéſie : c'eſt de ne permettre la rencontre des voyelles que dans les cas où elle a le plus de dureté. Dans *immolée à mes yeux* le concours des voyelles eſt certainement plus ſenſible, & par conſéquent plus rude que dans *immolé à mes yeux*. Cependant l'un eſt permis en Poéſie & l'autre ne l'eſt pas. De même le concours des voyelles eſt permis en poéſie devant l'*h* aſpirée, quoique cette aſpiration rende le concours plus marqué.

P v

L'Orateur exercé apperçoit par une espece d'instinct la succession harmonieuse des mots, comme un bon Lecteur voit d'un coup d'œil les syllabes qui précedent & celles qui suivent.

A l'exemple des anciens, nous avons banni avec raison les grands vers de notre Prose; mais on a remarqué que la Prose la plus sonore contient beaucoup de vers d'une plus petite mesure, qui étant d'ailleurs entremêlés & sans rime, donnent à la Prose un des agrémens de la Poésie sans lui communiquer la monotonie & l'uniformité qu'on reproche à nos vers. La Prose de Moliere est toute pleine de vers de cette espece; en voici un exemple tiré de la premiere scene du *Sicilien*.

Chut, n'avancez pas davantage,
Et demeurez en cet endroit
Jusqu'à ce que je vous appelle.
Il fait noir comme dans un four;
Le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche,
Et je ne vois pas une étoile,
Qui montre le bout de son nez.
Sotte condition que celle d'un esclave!
De ne vivre jamais pour soi,
Et d'être toujours tout entier
Aux passions d'un maître! &c.

Le reste de la piece est à peu près semblable à ce début.

L'arrangement harmonique des mots ne peut quelquefois se concilier avec leur arrangement logique; quel parti faut-il prendre alors? Un Philosophe rigide ne balanceroit pas; la raison est son maître, je dirois presque son tyran. L'Orateur soumis à l'oreille autant que le Philosophe l'est à la raison, sacrifie suivant les cas, tantôt l'harmonie, tantôt la justesse; l'harmonie quand il veut frapper par les choses, la justesse quand il ne veut que séduire par l'expression. Mais ces sacrifices, quels qu'ils soient, doivent toujours être très-rares, & sur-tout très-légers.

La réunion de la justesse & de l'harmonie étoit vraisemblablement le talent supérieur de Démosthene. Mais dans une langue morte, le mérite de ces deux qualités disparoît en grande partie: on le suppose plutôt qu'on ne le sent (*d*). Il ne faut donc pas s'éton-

(*d*) En veut-on la preuve par rapport à l'harmonie? En prononçant des vers Latins, nous estropions à tout moment la prosodie & la mesure; nous faisons bref ce qui est long, & long ce qui est bref; nous appuyons sur

ner si quelques modernes, en rendant justice d'ailleurs à l'éloquence de Démosthene, n'en ont pas paru échauffés au même degré que les Athéniens. Cette nation délicate & sensible, qui connoissoit l'éloquence & sa langue, avoit raison sans doute d'écouter Démosthene avec admiration; la nôtre ne seroit qu'un enthousiasme outré, si elle étoit au même degré que la leur. L'estime raisonnée d'un Philosophe honore plus les grands Ecrivains que les exclamations de College, & la prévention des pédans. Pindare fut certainement un grand Poëte; plus à portée que nous d'en décider, toute l'antiquité l'a jugé tel, & elle s'y connoissoit; mais est-ce une raison pour que nous l'admirions comme des enfans jusques dans ses

des voyelles qui devroient disparoître par l'élision, nous scandons enfin les vers à contre-sens; cependant nous trouvons dans les vers Latins de l'harmonie; est-ce raison ou préjugé? J'ai dit que nous scandions les vers à contre-sens; la démonstration en est facile. En scandant par exemple les vers hexametres, nous nous arrêtons sur la derniere syllabe des dactyles; cependant cette derniere syllabe est une breve; c'est comme si dans une mesure composée d'une noire & de deux croches, on s'arrêtoit & on appuyoit sur la derniere croche; on scande nos vers comme si les dactyles au lieu d'être une longue suivie de deux breves, étoient deux breves suivies d'une longue. Les Musiciens m'entendront, & il faudroit trop de paroles pour me faire entendre aux autres.

écarts même ? Peut-on rien lire de plus ridicule que le commentaire de Defpréaux fur la premiere Ode de cet Auteur, & fes efforts pour traveftir en fublime le mélange bizarre que le Poëte Grec fait dans la même ftrophe, de l'eau, de l'or, & du foleil avec les jeux Olympiques ? Si Perrault ou Chapelain avoient fait une pareille ftrophe, quelle matiere de plaifanterie ils euffent fournie au fatyrique ?

Revenons à notre fujet. Quelqu'agréable que l'harmonie foit en elle-même, elle perdra beaucoup de fon prix, fi elle n'eft employée qu'à orner un ftyle lâche & diffus. Le ftyle ferré, quand il n'eft d'ailleurs ni découfu ni obfcur, a le premier de tous les mérites, celui de rendre le difcours femblable à la marche de l'efprit, & à cette opération rapide par laquelle des intelligences fe communiqueroient leurs idées. Il arrive fouvent d'être auffi obfcur en fuyant la briéveté qu'en la cherchant ; on perd fa route en voulant prendre la plus longue ; la vraie maniere d'arriver à un but, c'eft d'y aller par le plus court chemin, pourvu qu'on y aille en marchant, & non pas en fau-

tant d'un lieu à un autre. La brievété ne consiste donc pas à omettre des idées nécessaires, mais à ranger chaque idée à sa place, & à la rendre par le terme convenable; par ce moyen le style aura le double avantage d'être concis sans être fatigant, & développé sans être lâche.

On peut juger sur ces principes, combien il y a loin de la véritable éloquence à cette *loquacité* si ordinaire au barreau, qui consiste à dire si peu avec tant de paroles. Deux raisons contribuent à ce défaut, le plus insupportable de tous aux bons esprits; les fausses idées qu'on donne de l'éloquence dans nos Colleges, en apprenant aux jeunes gens à noyer une pensée commune dans un déluge de périodes insipides; & si l'on ose le dire, l'exemple de Cicéron, quelquefois un peu trop verbeux. *Ce qu'il a de vif & de moëlle*, dit Montagne, *est étouffé par ses longueries*. Il est vrai que Cicéron fait oublier ce défaut par les autres qualités de l'Orateur qu'il possede au suprême degré. Mais les défauts des grands Ecrivains sont tout ce que les Auteurs médiocres en imitent.

Il ne ſuffit point au ſtyle de l'Orateur d'être clair, correct, noble, harmonieux, vif & ſerré; il faut encore qu'il ſoit facile, c'eſt-à-dire que le travail ne s'y faſſe point ſentir. Cicéron, déjà tant cité & qui ne ſauroit trop l'être dans un écrit ſur l'éloquence, doit un de ſes plus grands charmes à la facilité inimitable de ſon ſtyle: ſi on y apperçoit quelque légere étude, c'eſt dans le ſoin d'arranger les mots; mais on ſent que ce ſoin même lui a peu coûté, & que les mots, après s'être offerts à ſon eſprit ſans qu'il les cherchât, ſont venus d'eux mêmes & ſans effort s'arranger ſous ſa plume. Le caractere de l'éloquence de Cicéron eſt, ce me ſemble, la réunion toujours heureuſe de la facilité & de l'harmonie. C'eſt auſſi cette réunion, ſi difficile à imiter, qui rend ce grand Orateur ſi difficile à traduire; ſur-tout dans une langue comme la nôtre, où l'inverſion n'eſt point permiſe, & où l'arrangement forcé des mots eſt l'écueil continuel de l'harmonie.

L'habitude & l'uſage d'écrire en vers produit ſouvent dans la proſe cette empreinte d'affectation & de travail que

l'Orateur doit avoir tant de soin d'éviter. La plupart des Poëtes, accoutumés au langage ordinaire de la versification, le transportent comme malgré eux dans leur prose; ou s'ils font des efforts pour la rendre simple, elle devient contrainte & seche; & s'ils s'abandonnent à la négligence de leur plume, leur style est traînant & sans ame. Aussi nos Poëtes ont-ils pour l'ordinaire assez mal réussi dans la Prose. Les préfaces de Racine sont foiblement écrites, celles de Corneille sont aussi défectueuses par le langage, qu'excellentes par le fond des choses; la Prose de Rousseau est dure, celle de Despréaux pesante, celle de La Fontaine insipide.

Rien n'est donc plus opposé au style facile, & par conséquent au bon goût, que ce langage figuré, poétique, chargé de métaphores & d'antitheses, qu'on appelle, je ne sais par quelle raison, *style Académique*, quoique les plus illustres membres de l'Académie Françoise l'ayent évité avec soin & proscrit hautement dans leurs ouvrages. On l'appelleroit avec bien plus de raison *style de la chaire;* c'est en effet celui de la plupart de nos prédicateurs.

modernes ; il fait reſſembler leurs Sermons, non à l'épanchement d'un cœur pénétré des vérités qu'il doit perſuader aux autres, mais à une eſpece de repréſentation ennuyeuſe & monotone, où l'Acteur s'applaudit ſans être écouté. Que dirions-nous d'un homme qui ayant à nous entretenir ſur la choſe du monde qui nous intéreſſeroit le plus ; s'en acquitteroit par un diſcours étudié, compaſſé, chargé de figures & d'ornemens ? Ce Rhéteur à contre-tems ne nous paroîtroit-il pas jouer un rôle bien ridicule ou bien inſipide ? Voilà l'image de la foule des Prédicateurs. Leurs fades déclamations doivent paroître encore au-deſſous des pieuſes comédies de nos Miſſionnaires, où les gens du monde vont rire, & d'où le peuple ſort en pleurant. Ces Miſſionnaires ſemblent du moins pénétrés de ce qu'ils annoncent ; & leur élocution bruſque & groſſiere produit ſon effet ſur l'eſpece d'hommes à qui elle eſt deſtinée. (*e*)

Faut-il s'étonner après cela que l'éloquence de la chaire ſoit regardée com-

(*e*) On ſait le jugement que portoit le P. Bourdaloue d'un fameux Miſſionnaire de ſon tems ; *ce Prédicateur*, diſoit-il, *eſt bien plus éloquent que moi ; car ſes ſermons font rendre ce qui a été volé aux miens.*

me un mauvais genre par un grand nombre de gens d'eſprit, qui confondent le genre avec l'abus? Le *petit Carême* du Pere Maſſillon ſuffira pour apprendre à nos Orateurs chrétiens & à leurs juges, combien la véritable éloquence de la chaire eſt oppoſée à l'affectation du ſtyle; nous les renvoyons ſur-tout au Sermon ſur l'*humanité des grands*, que les Prédicateurs devroient lire ſans ceſſe pour ſe former le goût, & les Princes pour apprendre à être hommes.

La ſimplicité & le naturel de Maſſillon me paroiſſent, ſi j'oſe le dire, plus propres à faire entrer dans l'ame les vérités du Chriſtianiſme, que toute la dialectique de Bourdaloue. La logique de l'Evangile eſt dans nos cœurs; c'eſt là qu'on doit la chercher; les raiſonnemens les plus preſſans ſur le devoir indiſpenſable d'aſſiſter les malheureux, ne toucheront guere celui qui a pu voir ſouffrir ſon ſemblable ſans en être ému; une ame inſenſible eſt un clavecin ſans touches dont on chercheroit en vain à tirer des ſons. Si la dialectique eſt néceſſaire, c'eſt ſeulement dans les matieres de dogme; mais ces matieres ſont plus faites pour les livres que

pour la chaire, qui doit être le théatre des grands mouvemens, & non pas de la diſcuſſion. La ſévérité de la controverſe rejette & proſcrit tout ce qui n'eſt pas preuve & raiſon; inſtruire & convaincre, voilà ſon unique objet. Ce n'eſt, ni dans un ſermon, ni en vers, qu'il faut entreprendre de prouver aux incrédules la vérité du Chriſtianiſme, le recueillement du cabinet & l'auſtérité de la proſe n'ont rien de trop pour une matiere ſi ſérieuſe.

En expoſant les regles de l'élocution oratoire, nous avons preſque donné celles du ſtyle en général. L'Orateur, l'Hiſtorien & le Philoſophe (car on peut réduire tous les écrivains à ces trois genres) différent principalement entr'eux par la nature des ſujets qu'ils traitent; & c'eſt la différence dans les ſujets qui doit en mettre dans leur ſtyle: l'Hiſtorien doit penſer & peindre, le Philoſophe ſentir & penſer, l'Orateur penſer, peindre & ſentir. Mais l'élocution n'a pour tous qu'une même regle; c'eſt d'être claire, préciſe, harmonieuſe, & ſur-tout facile & naturelle. L'affectation du ſtyle, toujours pénible & choquante, l'eſt principalement dans

les matieres philosophiques, qui doivent briller de leur propre beauté, où l'ornement est le sujet même, & qui rejettent comme indigne d'elles toute parure empruntée d'ailleurs : c'est principalement à ces matieres qu'on doit appliquer le beau passage de Petrone; *Grandis, & ut ita dicam, pudica oratio, naturali pulchritudine exurgit*. En un mot, la vérité, la simplicité, la nature; voilà ce que tout écrivain doit avoir sans cesse devant les yeux. Le point essentiel pour bien écrire, est d'être riche en idées; mais les idées sont rares, & la rhétorique commune.

DESCRIPTION
ABRÉGÉE
DU GOUVERNEMENT
DE GENEVE.

DESCRIPTION ABRÉGÉE *DU GOUVERNEMENT* DE GENEVE.

L'article GENEVE *de l'Encyclopédie ayant été l'occasion de la Lettre de M. Rousseau à l'Auteur, & des réflexions que M. d'Alembert lui adresse sur cette Lettre, nous croyons devoir remettre cet article sous les yeux du Lecteur.*

LA ville de Geneve est située sur deux collines, à l'endroit où finit le Lac qui porte aujourd'hui son nom, & qu'on appelloit autrefois *Lac Leman*. La situation en est très-agréable; on voit d'un côté le Lac, de l'autre le Rhône, aux environs une campagne riante, des

côteaux couverts de maisons de campagne le long du Lac, & à quelques lieues les sommets toujours glacés des Alpes, qui paroissent des montagnes d'argent lorsqu'ils sont éclairés par le soleil dans les beaux jours. Le port de *Geneve* sur le lac avec des jettées, ses barques, ses marchés, & sa position entre la France, l'Italie & l'Allemagne, la rendent industrieuse, riche & commerçante. Elle a plusieurs beaux édifices & des promenades agréables; les rues sont éclairées la nuit, & on a construit sur le Rhône une machine à pompes fort simple, qui fournit de l'eau jusqu'aux quartiers les plus élevés, à cent piés de haut. Le lac est d'environ dix-huit lieues de long, & de quatre à cinq dans sa plus grande largeur. C'est une espece de petite mer qui a ses tempêtes, & qui produit d'autres phénomenes curieux.

Jules César parle de *Geneve* comme d'une ville des Allobroges, alors Province Romaine; il y vint pour s'opposer au passage des Helvétiens, qu'on a depuis appellés *Suisses*. Dès que le Christianisme fut introduit dans cette ville, elle devint un siege Episcopal, suffragant

gant de Vienne. Au commencement du V^e. ſiecle, l'Empereur Honorius la céda aux Bourguignons qui en furent dépoſſédés en 534 par les Rois Francs. Lorſque Charlemagne, ſur la fin du VIII^e. ſiecle, alla combattre les Rois des Lombards, & délivrer de ces Tyrans les Souverains Pontifes, (qui l'en récompenſerent bien par la Couronne Impériale,) ce Prince paſſa à *Geneve*, & en fit le rendez-vous général de ſon armée. Cette ville fut enſuite annexée par héritage à l'Empire Germanique, & Conrad y vint prendre la Couronne en 1034. Mais les Empereurs ſes ſucceſſeurs, occupés d'affaires très-importantes, que leur ſuſciterent les Papes pendant plus de trois cens ans, ayant négligé d'avoir les yeux ſur cette ville, elle ſecoua inſenſiblement le joug, & devint une ville Impériale qui eut ſon Evêque pour Prince, ou plutôt pour Seigneur; car l'autorité de l'Evêque étoit tempérée par celle des Citoyens. Les armoiries qu'elle prit dès-lors exprimoient cette conſtitution mixte; c'étoit une Aigle Impériale d'un côté, & de l'autre une clé repréſentant le pouvoir de l'Egliſe, avec cette deviſe, *Poſt tenebras lux*. La ville de *Ge-*

neve a conservé ces armes après avoir renoncé à l'Eglise Romaine ; elle n'a plus de commun avec la Papauté que les clés qu'elle porte dans son écusson; il est même assez singulier qu'elle les ait conservées, après avoir brisé avec une espece de superstition tous les liens qui pouvoient l'attacher à Rome; elle a pensé apparemment que la devise, *Post tenebras lux*, qui exprime parfaitement, à ce qu'elle croit, son état actuel par rapport à la Religion, lui permettoit de ne rien changer au reste de ses armoiries.

Les Ducs de Savoie voisins de *Geneve*, appuyés quelquefois par les Evêques, firent insensiblement & à différentes reprises des efforts pour établir leur autorité dans cette ville; mais elle y résista avec courage, soutenue de l'alliance de Fribourg & de celle de Berne. Ce fut alors, c'est-à-dire vers 1526, que le Conseil des deux cens fut établi. Les opinions de Luther & de Zuingle commençoient à s'introduire; Berne les avoit adoptées; *Geneve* les goûtoit; elle les admit enfin en 1535; la Papauté fut abolie, & l'Evêque qui prend toujours le titre d'*Evêque de Geneve*, sans y

avoir plus de Jurifdiction que l'Evêque de Babylone n'en a dans fon Diocefe, eft réfident à Annecy depuis ce tems-là.

On voit encore entre les deux portes de l'Hôtel de Ville de *Geneve*, une infcription latine en mémoire de l'abolition de la Religion Catholique. Le Pape y eft appellé l'*Antechrift* : cette expreffion que le fanatifme de la liberté & de la nouveauté s'eft permife dans un fiecle encore à demi barbare, nous paroît peu digne aujourd'hui d'une Ville auffi Philofophe. Nous ofons l'inviter à fubftituer à ce monument injurieux & groffier, une infcription plus vraie, plus noble & plus fimple. Pour les Catholiques, le Pape eft le chef de la véritable Eglife ; pour les Proteftans fages & modérés, c'eft un Souverain qu'ils refpectent comme Prince fans lui obéir : mais dans un fiecle tel que le nôtre, il n'eft plus l'Antechrift pour perfonne.

Geneve pour défendre fa liberté contre les entreprifes des Ducs de Savoie & de fes Evêques, fe fortifia encore de l'alliance de Zurich, & furtout de celle de la France. Ce fut avec ces fecours qu'elle réfifta aux armes de Charles Emmanuel, & aux tréfors de Philippe

II. Prince dont l'ambition, le despotisme, la cruauté & la superstition, assurent à sa mémoire l'exécration de la postérité. Henri IV. qui avoit secouru *Geneve* de 300 soldats, eut bientôt après besoin lui-même de ses secours; elle ne lui fut pas inutile dans le tems de la ligue & dans d'autres occasions: de là sont venus les privileges dont les *Genevois* jouissent en France comme les Suisses.

Ces Peuples voulant donner de la célébrité à leur ville, y appellerent Calvin, qui jouissoit avec justice d'une grande réputation, homme de Lettres du premier ordre, écrivant en Latin aussi bien qu'on le peut faire dans une langue morte, & en François avec une pureté singuliere pour son tems; cette pureté que nos habiles Grammairiens admirent encore aujourd'hui, rend ses écrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siecle, comme les ouvrages de M. M. de Port-Royal se distinguent encore aujourd'hui par la même raison, des rapsodies barbares de leurs adversaires & de leurs contemporains. Calvin Jurisconsulte habile & Théologien aussi éclairé qu'un héréti-

que le peut être, dreſſa de concert avec les Magiſtrats un recueil de Lois Civiles & Eccléſiaſtiques, qui fut approuvé en 1543 par le peuple, & qui eſt devenu le Code fondamental de la République. Le ſuperflu des biens eccléſiaſtiques, qui ſervoit avant la réforme à nourrir le luxe des Evêques & de leurs ſubalternes, fut appliqué à la fondation d'un Hôpital, d'un College, & d'une Académie: mais les guerres que *Geneve* eut à ſoutenir pendant près de ſoixante ans, empêcherent les Arts & le Commerce d'y fleurir autant que les ſciences. Enfin le mauvais ſuccès de l'eſcalade tentée en 1602 par le Duc de Savoie, a été l'époque de la tranquillité de cette République. Les *Genevois* repoufferent leurs ennemis qui les avoient attaqués par ſurpriſe; & pour dégoûter le Duc de Savoie d'entrepriſes ſemblables, ils firent pendre treize des principaux Généraux ennemis. Ils crurent pouvoir traiter comme des voleurs de grand chemin, des hommes qui avoient attaqué leur Ville ſans déclaration de guerre: car cette politique ſinguliere & nouvelle, qui conſiſte à faire la guerre ſans l'avoir déclarée, n'étoit pas encore con-

nue en Europe ; & eût-elle été pratiquée dès-lors par les grands Etats, elle est trop préjudiciable aux petits, pour qu'elle puisse jamais être de leur goût.

Le Duc Charles Emmanuel se voyant repoussé & ses Généraux pendus, renonça à s'emparer de *Geneve*. Son exemple servit de leçon à ses successeurs ; & depuis ce tems, cette Ville n'a cessé de se peupler, de s'enrichir & de s'embellir dans le sein de la paix. Quelques dissentions intestines, dont la derniere a éclaté en 1738, ont de tems en tems altéré légérement la tranquillité de la République ; mais tout a été heureusement pacifié par la médiation de la France & des Cantons confédérés ; & la sûreté est aujourd'hui établie au-dehors plus fortement que jamais, par deux nouveaux Traités, l'un avec la France en 1749, l'autre avec le Roi de Sardaigne en 1754.

C'est une chose très-singuliere, qu'une Ville qui compte à peine 24000 ames, & dont le territoire morcelé ne contient pas trente villages, ne laisse pas d'être un Etat souverain, & une des Villes les plus florissantes de l'Europe. Riche par sa liberté & par son commer-

ce, elle voit souvent autour d'elle tout en feu sans jamais s'en ressentir ; les événemens qui agitent l'Europe ne sont pour elle qu'un spectacle, dont elle jouit sans y prendre part : attachée à la France par ses traités & par son commerce, aux Anglois par son commerce & par la religion, & trop sage pour prendre d'ailleurs aucune part aux guerres que ces deux nations puissantes se font l'une à l'autre, elle prononce avec impartialité sur la justice de ces guerres, & juge tous les Souverains de l'Europe, sans les flatter, sans les blesser, sans les craindre.

La Ville est bien fortifiée, surtout du côté du Prince qu'elle redoute le plus, du Roi de Sardaigne. Du côté de la France, elle est presque ouverte & sans défense. Mais le service s'y fait comme dans une ville de guerre ; les arsenaux & les magasins sont bien fournis ; chaque Citoyen y est soldat comme en Suisse & dans l'ancienne Rome. On permet aux *Genevois* de servir dans les Troupes étrangeres ; mais l'Etat ne fournit à aucune Puissance des compagnies avouées, & ne souffre dans son territoire aucun enrôlement.

Quoique la Ville soit riche, l'Etat est pauvre par la répugnance que témoigne le peuple pour les nouveaux impôts, même les moins onéreux. Le revenu de l'Etat ne va pas à cinq cent mille livres monnoie de France; mais l'économie admirable avec laquelle il est administré, suffit à tout, & produit même des sommes en réserve pour les besoins extraordinaires.

On distingue dans *Geneve* quatre ordres de personnes : les *Citoyens* qui sont fils de Bourgeois & nés dans la Ville; eux seuls peuvent parvenir à la Magistrature; les *Bourgeois* qui sont fils de Bourgeois ou de Citoyens, mais nés en pays étranger, ou qui étant étrangers ont acquis le droit de Bourgeoisie que le Magistrat peut conférer; ils peuvent être du Conseil général, & même du grand Conseil, appellé *des Deux-cent.* Les *habitans* sont des étrangers, qui ont permission du Magistrat de demeurer dans la Ville, & qui n'y sont rien autre chose. Enfin les *natifs* sont les fils des habitans; ils ont quelques privileges de plus que leurs peres, mais ils sont exclus du Gouvernement.

A la tête de la République sont qua-

tre Syndics, qui ne peuvent l'être qu'un an, & ne le redevenir qu'après quatre ans. Aux Syndics est joint le petit Conseil, composé de vingt Conseillers, d'un Trésorier & de deux Secrétaires d'Etat, & un autre corps qu'on appelle *de la Justice*. Les affaires journalieres & qui demandent expédition, soit criminelles, soit civiles, sont l'objet de ces deux Corps.

Le Grand-Conseil est composé de deux cent cinquante Citoyens ou Bourgeois : il est Juge des grandes causes civiles, il fait grace, il bat monnoie, il élit les membres du Petit-Conseil, il délibere sur ce qui doit être porté au Conseil général. Ce Conseil général embrasse le Corps entier des Citoyens & des Bourgeois; excepté ceux qui n'ont pas vingt-cinq ans, les Banqueroutiers, & ceux qui ont eu quelque flétrissure. C'est à cette assemblée qu'appartiennent le pouvoir législatif, le droit de la guerre & de la paix, les alliances, les impôts, & l'élection des principaux Magistrats, qui se fait dans la Cathédrale avec beaucoup d'ordre & de décence, quoique le nombre des Votans soit d'environ 1500 personnes.

On voit par ce détail que le gouvernement de *Geneve* a tous les avantages & aucun des inconvéniens de la Démocratie ; tout est sous la direction des Syndics, tout émane du petit-Conseil pour la délibération ; & tout retourne à lui pour l'exécution : ainsi il semble que la ville de *Geneve* ait pris pour modele cette loi si sage du gouvernement des anciens Germains ; *De minoribus rebus Principes consultant, de majoribus omnes ; ita tamen, ut ea quorum penes plebem arbitrium est, apud Principes prætractentur.* Tacite, *de mor. German.*

Le droit civil de *Geneve* est presque tout tiré du droit Romain, avec quelques modifications : par exemple, un pere ne peut jamais disposer que de la moitié de son bien en faveur de qui il lui plaît ; le reste se partage également entre ses enfans. Cette loi assure d'un côté la dépendance des enfans, & de l'autre elle prévient l'injustice des peres.

M. de Montesquieu appelle avec raison une *belle loi*, celle qui exclut des charges de la République les Citoyens qui n'acquittent pas les dettes de leur

pere après sa mort, & à plus forte raison ceux qui n'acquittent pas leurs dettes propres.

L'on n'étend point les degrés de parenté qui prohibent le mariage, au-delà de ceux que marque le Lévitique: ainsi les cousins germains peuvent se marier ensemble; mais aussi point de dispense dans les cas prohibés. On accorde le divorce en cas d'adultere ou de désertions malicieuses, après des proclamations juridiques.

La justice criminelle s'exerce avec plus d'exactitude que de rigueur. La question, déjà abolie dans plusieurs États, & qui devroit l'être par-tout comme une cruauté inutile, est proscrite à *Geneve*; on ne la donne qu'à des criminels déjà condamnés à mort, pour découvrir leurs complices, s'il est nécessaire. L'accusé peut demander communication de la procédure, & se faire assister de ses parens, & d'un Avocat pour plaider sa cause devant les Juges à huis ouverts. Les Sentences criminelles se rendent dans la place publique par les Syndics, avec beaucoup d'appareil.

On ne connoît point à *Geneve* de dignité héréditaire; le fils d'un premier

Magiſtrat reſte confondu dans la foule, s'il ne s'en tire par ſon mérite. La nobleſſe ni la richeſſe ne donnent ni rang, ni prérogatives, ni facilité pour s'élever aux charges : les brigues ſont ſévérement défendues. Les emplois ſont ſi peu lucratifs, qu'ils n'ont pas de quoi exciter la cupidité ; ils ne peuvent tenter que des ames nobles, par la conſidération qui y eſt attachée.

On voit peu de procès ; la plupart ſont accommodés par des amis communs, par les Avocats même, & par les Juges.

Des lois ſomptuaires défendent l'uſage des pierreries & de la dorure, limitent la dépenſe des funérailles, & obligent tous les Citoyens à aller à pié dans les rues : on n'a de voitures que pour la campagne. Ces lois, qu'on regarderoit en France comme trop ſéveres, & preſque comme barbares & inhumaines, ne ſont point nuiſibles aux véritables commodités de la vie, qu'on peut toujours ſe procurer à peu de frais ; elles ne retranchent que le faſte, qui ne contribue point au bonheur, & qui ruine ſans être utile.

Il n'y a peut-être point de ville où

il y ait plus de mariages heureux ; *Geneve* eſt ſur ce point à deux cents ans de nos mœurs. Les réglemens contre le luxe font qu'on ne craint point la multitude des enfans ; ainſi le luxe n'y eſt point, comme en France, un des grands obſtacles à la population.

On ne ſouffre point à *Geneve* de Comédie ; ce n'eſt pas qu'on y déſapprouve les ſpectacles en eux-mêmes ; mais on craint, dit-on, le goût de parure, de diſſipation & de libertinage que les troupes de Comédiens répandent parmi la jeuneſſe. Cependant ne feroit-il pas poſſible de remédier à cet inconvénient, par des loix ſéveres & bien exécutées ſur la conduite des Comédiens ? Par ce moyen *Geneve* auroit des ſpectacles & des mœurs, & jouiroit de l'avantage des uns & des autres : les repréſentations théatrales formeroient le goût des Citoyens, & leur donneroient une fineſſe de tact, une délicateſſe de ſentiment qu'il eſt très-difficile d'acquérir ſans ce ſecours. La Littérature en profiteroit, ſans que le libertinage fît des progrès, & *Geneve* réuniroit à la ſageſſe de Lacédémone la politeſſe d'Athenes. Une autre conſidération, digne

d'une République si sage & si éclairée, devroit peut-être l'engager à permettre les spectacles. Le préjugé barbare contre la profession de Comédien, l'espece d'avilissement où nous avons mis ces hommes si nécessaires au progrès & au soutien des Arts, est certainement une des principales causes qui contribue au déréglement que nous leur reprochons : ils cherchent à se dédommager par les plaisirs, de l'estime que leur état ne peut obtenir. Parmi nous, un Comédien qui a des mœurs est doublement respectable, mais à peine lui en savons-nous gré. Le Traitant qui insulte à l'indigence publique & qui s'en nourrit, le Courtisan qui rampe & qui ne paie point ses dettes, voilà l'espece d'hommes que nous honorons le plus. Si les Comédiens étoient non-seulement soufferts à *Geneve*, mais contenus d'abord par des réglemens sages, protégés ensuite, & même considérés dès qu'ils en seroient dignes, enfin absolument placés sur la même ligne que les autres Citoyens, cette Ville auroit bientôt l'avantage de posséder ce qu'on croit si rare, & ce qui ne l'est que par notre

faute, une troupe de Comédiens eſtimable. Ajoutons que cette troupe deviendroit bientôt la meilleure de l'Europe ; pluſieurs perſonnes pleines de goût & de diſpoſition pour le théatre, & qui craignent de ſe deshonorer parmi nous en s'y livrant, accourroient à *Geneve* pour cultiver non-ſeulement ſans honte, mais même avec eſtime, un talent ſi agréable & ſi peu commun. Le ſéjour de cette Ville que bien des François regardent comme triſte par la privation des ſpectacles, deviendroit alors le ſéjour des plaiſirs honnêtes, comme il eſt celui de la Philoſophie & de la liberté ; & les Étrangers ne ſeroient plus ſurpris de voir que dans une ville où les ſpectacles décens & réguliers ſont défendus, on permette des farces groſſieres & ſans eſprit, auſſi contraires au bon goût qu'aux bonnes mœurs. Ce n'eſt pas tout : peu à peu l'exemple des Comédiens de *Geneve*, la régularité de leur conduite, & la conſidération dont elle les feroit jouir, ſerviroient de modele aux Comédiens des autres Nations, & de leçon à ceux qui les ont traités juſqu'ici avec tant de rigueur, & même d'inconſéquence. On ne les verroit pas

d'un côté pensionnés par le Gouvernement, & de l'autre un objet d'anathême ; nos Prêtres perdroient l'habitude de les excommunier, & nos Bourgeois de les regarder avec mépris ; & une petite République auroit la gloire d'avoir réformé l'Europe sur ce point, plus important peut-être qu'on ne pense.

Geneve a une Université qu'on appelle *Académie*, où la Jeunesse est instruite gratuitement. Les Professeurs peuvent devenir Magistrats, & plusieurs le sont en effet devenus, ce qui contribue beaucoup à entretenir l'émulation & la célébrité de l'Académie. Depuis quelques années on a établi aussi une Ecole de Dessein. Les Avocats, les Notaires, les Médecins, forment des corps auxquels on n'est agrégé qu'après des examens publics; & tous les Corps de métiers ont aussi leurs réglemens, leurs apprentissages, & leurs chefs-d'œuvre.

La Bibliotheque publique est bien assortie; elle contient vingt-six mille volumes, & un assez grand nombre de manuscrits. On prête ces Livres à tous les Citoyens, ainsi chacun lit & s'éclaire : aussi le peuple est-il beaucoup plus instruit à *Geneve* que partout ail-

leurs. On ne s'apperçoit pas que ce ſoit un mal, comme on prétend que c'en ſeroit un parmi nous. Peut-être les Genevois & nos politiques ont-ils également raiſon.

Après l'Angleterre, *Geneve* a reçu la premiere l'inoculation de la petite vérole, qui a tant de peine à s'établir en France, & qui pourtant s'y établira, quoique pluſieurs de nos Médecins la combattent encore, comme leurs prédéceſſeurs ont combattu la circulation du ſang, l'émétique, & tant d'autres vérités inconteſtables ou de pratiques utiles.

Toutes les Sciences & preſque tous les Arts ont été ſi bien cultivés à *Geneve*, qu'on ſeroit ſurpris de voir la liſte des Savans & des Artiſtes en tout genre que cette Ville a produits depuis deux ſiecles. Elle a eu même quelquefois l'avantage de poſſéder des étrangers célebres, que ſa ſituation agréable, & la liberté dont on y jouit, ont engagés à s'y retirer; M. de Voltaire, qui depuis ſept ans y a établi ſon ſéjour, retrouve chez ces Républicains les mêmes marques d'eſtime & de conſidération qu'il a reçues de pluſieurs Monarques.

TAYLOR INST. OXFORD

La fabrique qui fleurit le plus à *Geneve*, eſt celle de l'horlogerie; elle occupe plus de cinq mille perſonnes, c'eſt-à-dire plus de la cinquieme partie des Citoyens. Les autres arts n'y ſont pas négligés, entr'autres l'agriculture; on remédie au peu de fertilité du terroir à force de ſoin & de travail.

Toutes les maiſons ſont bâties de pierre, ce qui prévient très-ſouvent les incendies, auxquels l'on apporte d'ailleurs un prompt remede, par le bel ordre établi pour les éteindre.

Les Hôpitaux ne ſont point à *Geneve*, comme ailleurs, une ſimple retraite pour les pauvres malades & infirmes, on y exerce l'hoſpitalité envers les pauvres paſſans; mais ſurtout on en tire une multitude de petites penſions qu'on diſtribue aux pauvres familles, pour les aider à vivre ſans ſe déplacer, & ſans renoncer à leur travail. Les Hôpitaux dépenſent par an plus du triple de leur revenu, tant les aumônes de toute eſpece ſont abondantes.

Il nous reſte à parler de la Religion de *Geneve*; c'eſt la partie de cet article qui intereſſe peut-être le plus les Philoſophes. Nous allons donc entrer dans

ce détail ; mais nous prions nos Lecteurs de se souvenir que nous ne sommes ici qu'Historiens, & non Controversistes, & que raconter n'est pas approuver.

La constitution Ecclésiastique de *Geneve* est purement presbytérienne ; point d'Evêques, encore moins de Chanoines : ce n'est pas qu'on désapprouve l'Episcopat ; mais comme on ne le croit pas de droit divin, on a pensé que des Pasteurs moins riches & moins importans que des Evêques, convenoient mieux à une petite République.

Les Ministres sont ou *Pasteurs*, comme nos Curés, ou *Postulans*, comme nos Prêtres sans bénéfice. Le revenu des Pasteurs ne va pas au-delà de 1200. liv. sans aucun casuel ; c'est l'Etat qui le donne, car l'Eglise n'a rien. Les Ministres ne sont reçus qu'à vingt-quatre ans, après des examens qui sont très-rigides, quant à la science & quant aux mœurs, & dont il seroit à souhaiter que la plupart de nos Eglises Catholiques suivissent l'exemple.

Les Ecclésiastiques n'ont rien à faire dans les funérailles ; c'est un acte de simple police qui se fait sans appareil : on croit à *Geneve* qu'il est ridicule d'être

fastueux après la mort. On enterre dans un vaste cimetiere assez éloigné de la Ville, usage qui devroit être suivi partout.

Le Clergé de *Geneve* a des mœurs exemplaires : les Ministres vivent dans une grande union ; on ne les voit point, comme dans d'autres pays, disputer entr'eux avec aigreur sur des matieres inintelligibles, se persécuter mutuellement, s'accuser indécemment auprès des Magistrats : il s'en faut cependant beaucoup qu'ils pensent tous de même sur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importans à la Religion. Plusieurs ne croient plus la divinité de Jesus-Christ, dont Calvin leur chef étoit si zélé défenseur, & pour laquelle il fit brûler Servet. Quand on leur parle de ce supplice, qui fait quelque tort à la charité & à la modération de leur Patriarche, ils n'entreprennent point de le justifier ; ils avouent que Calvin fit une action très-blâmable, & ils se contentent (si c'est un Catholique qui leur parle) d'opposer au supplice de Servet cette abominable journée de la St. Barthelemi, que tout bon François desireroit effacer de notre histoire avec

ſon ſang, & ce ſupplice de Jean Hus, que les Catholiques même, diſent-ils, n'entreprennent plus de juſtifier, où l'humanité & la bonne foi furent également violées, & qui doit couvrir la mémoire de l'Empereur Sigiſmond d'un opprobre éternel.

» Ce n'eſt pas, dit M. de Voltaire, » un petit exemple du progrès de la rai- » ſon humaine, qu'on ait imprimé à » *Geneve* avec l'approbation publique (dans l'eſſai ſur l'hiſtoire univerſelle du même Auteur), que Calvin avoit » une ame atroce, auſſi bien qu'un eſ- » prit éclairé. Le meurtre de Servet pa- » roît aujourd'hui abominable ». Nous croyons que les éloges dûs à cette noble liberté de penſer & d'écrire, ſont à partager également entre l'Auteur, ſon ſiecle & *Geneve*. Combien de pays où la Philoſophie n'a pas fait moins de progrès, mais où la vérité eſt encore captive, où la raiſon n'oſe élever la voix pour foudroyer ce qu'elle condamne en ſilence, où même trop d'écrivains puſillanimes, qu'on appelle *ſages*, reſpectent les préjugés qu'ils pourroient combattre avec autant de décence que de sûreté?

L'enfer, un des points principaux de notre croyance, n'en eſt pas un aujourd'hui pour pluſieurs Miniſtres de *Geneve ;* ce feroit ſelon eux, faire injure à la Divinité, d'imaginer que cet Être plein de bonté & de juſtice, fût capable de punir nos fautes par une éternité de tourmens : ils expliquent le moins mal qu'ils peuvent les paſſages formels de l'Ecriture qui ſont contraires à leur opinion, prétendant qu'il ne faut jamais prendre à la lettre dans les Livres ſaints, tout ce qui paroît bleſſer l'humanité & la raiſon. Ils croient donc qu'il y a des peines dans une autre vie, mais pour un tems ; ainſi le purgatoire, qui a été une des principales cauſes de la ſéparation des Proteſtans d'avec l'Egliſe Romaine, eſt aujourd'hui la ſeule peine que pluſieurs d'entr'eux admettent après la mort : nouveau trait à ajouter à l'hiſtoire des contradictions humaines.

Pour tout dire en un mot, pluſieurs Paſteurs de *Geneve* n'ont d'autre religion qu'un Socinianiſme parfait, rejettant tout ce qu'on appelle *myſteres*, & s'imaginant que le premier principe d'une religion véritable, eſt de ne rien

propofer à croire qui heurte la raifon: auffi quand on les preffe fur la néceffité de la révélation, ce dogme fi effentiel du Chrftianifme, plufieurs y fubftituent le terme d'*utilité*, qui leur paroît plus doux: en cela s'ils ne font pas orthodoxes, ils font au moins conféquens à leurs principes.

Un Clergé qui penfe ainfi doit être tolérant, & l'eft affez en effet pour n'être pas regardé de bon œil par les Miniftres des autres Eglifes réformées. On peut dire encore, fans prétendre approuver d'ailleurs la religion de *Geneve*, qu'il y a peu de pays où les Théologiens & les Eccléfiaftiques foient plus ennemis de la fuperftition. Mais en récompenfe, comme l'intolérance & la fuperftition ne fervent qu'à multiplier les incrédules, on fe plaint moins à *Geneve* qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité, ce qui ne doit pas furprendre: la religion y eft prefque réduite à l'adoration d'un feul Dieu, du moins chez prefque tout ce qui n'eft pas peuple: le refpect pour Jefus-Chrift & pour les Ecritures, eft peut-être la feule chofe qui diftingue d'un pur Déifme le Chriftianifme de *Geneve*.

Les Eccléſiaſtiques font encore mieux à *Geneve* que d'être tolérans ; ils ſe renferment uniquement dans leurs fonctions, en donnant les premiers aux Citoyens l'exemple de la ſoumiſſion aux lois. Le Conſiſtoire établi pour veiller ſur les mœurs, n'inflige que des peines ſpirituelles. La grande querelle du Sacerdoce & de l'Empire, qui dans des ſiecles d'ignorance a ébranlé la Couronne de tant d'Empereurs, & qui comme nous ne le ſavons que trop, cauſe des troubles fâcheux dans des ſiecles plus éclairés, n'eſt point connue à *Geneve ;* le Clergé n'y fait rien ſans l'approbation des Magiſtrats.

Le culte eſt fort ſimple ; point d'images, point de luminaire, point d'ornemens dans les Egliſes. On vient pourtant de donner à la Cathédrale un portail d'aſſez bon goût ; peut-être parviendra-t-on peu à peu à décorer l'intérieur des Temples. Où feroit en effet l'inconvénient d'avoir des tableaux & des ſtatues, en avertiſſant le peuple, ſi l'on vouloit, de ne leur rendre aucun culte, & de ne les regarder que comme des monumens deſtinés à retracer d'une maniere frappante & agréable les

les principaux événemens de la Religion ? Les Arts y gagneroient ſans que la ſuperſtition en profitât. Nous parlons ici, comme le Lecteur doit le ſentir, dans les principes des Paſteurs *Genevois*, & non dans ceux de l'Egliſe Catholique.

Le Service Divin renferme deux choſes ; les Prédications, & le Chant. Les Prédications ſe bornent preſqu'uniquement à la morale, & n'en valent que mieux. Le Chant eſt d'aſſez mauvais goût ; & les vers françois qu'on chante, plus mauvais encore. Il faut eſpérer que *Geneve* ſe réformera ſur ces deux points. On vient de placer une orgue dans la Cathédrale ; & peut-être parviendra-t-on à louer Dieu en meilleur langage & en meilleure muſique. Du reſte la vérité nous oblige de dire, que l'Etre ſuprême eſt honoré à *Geneve* avec une décence & un recueillement qu'on ne remarque point dans nos Egliſes.

Nous ne donnerons peut-être pas d'auſſi grands articles aux plus vaſtes Monarchies ; mais aux yeux du Philoſophe la République des Abeilles n'eſt pas moins intéreſſante que l'hiſtoire des grands Empires ; & ce n'eſt peut-être

que dans les petits Etats qu'on peut trouver le modele d'une parfaite administration politique. Si la Religion ne nous permet pas de penser que les Genevois ayent efficacement travaillé à leur bonheur dans l'autre monde, la raison nous oblige de croire qu'ils sont à peu près aussi heureux qu'on le peut être dans celui-ci :

O fortunatos nimiùm, sua si bona norint!

LETTRE
A
M. ROUSSEAU,
CITOYEN DE GENEVE.

Quittez-moi votre serpe, instrument de dommage.

LA FONT. L. XII. Fab. XX.

LETTRE A M. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENEVE.

LA Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, MONSIEUR, sur l'article *Geneve* de l'Encyclopédie, a eu tout le succès que vous deviez en attendre. En intéressant les Philosophes par les vérités répandues dans votre ouvrage, & les gens de goût par l'éloquence & la chaleur de votre style, vous avez encore sû plaire à la multitude par le mépris même que vous témoignez pour elle, & que vous eussiez peut-être marqué davantage en affectant moins de le montrer.

Je ne me propoſe pas de répondre préciſément à votre Lettre, mais de m'entretenir avec vous ſur ce qui en fait le ſujet, & de vous communiquer mes réflexions bonnes ou mauvaiſes; il ſeroit trop dangereux de lutter contre une plume telle que la vôtre, & je ne cherche point à écrire des choſes brillantes, mais des choſes vraies.

Une autre raiſon m'engage à ne pas demeurer dans le ſilence; c'eſt la reconnoiſſance que je vous dois des égards avec leſquels vous m'avez combattu. Sur ce point ſeul je me flatte de ne vous point céder. Vous avez donné aux Gens de Lettres un exemple digne de vous, & qu'ils imiteront peut-être enfin, quand ils connoîtront mieux leurs vrais intérêts. Si la ſatyre & l'injure n'étoient pas aujourd'hui le ton favori de la critique, elle ſeroit plus honorable à ceux qui l'exercent, & plus utile à ceux qui en ſont l'objet. On ne craindroit point de s'avilir en y répondant; on ne ſongeroit qu'à s'éclairer avec une candeur & une eſtime réciproque; la vérité ſeroit connue, & perſonne ne ſeroit offenſé; car c'eſt moins la vérité qui bleſſe, que la maniere de la dire.

Vous avez eu dans votre lettre trois objets principaux ; d'attaquer les spectacles pris en eux-mêmes ; de montrer que quand la morale pourroit les tolérer, la constitution de Geneve ne lui permettroit pas d'en avoir ; de justifier enfin les Pasteurs de votre Eglise sur les sentimens que je leur ai attribués en matiere de religion. Je suivrai ces trois objets avec vous, & je m'arrêterai d'abord sur le premier, comme sur celui qui intéresse le plus grand nombre des Lecteurs. Malgré l'étendue de la matiere, je tâcherai d'être le plus court qu'il me sera possible ; il n'appartient qu'à vous d'être long & d'être lû, & je ne dois pas me flatter d'être aussi heureux en écarts.

Le caractere de votre philosophie, Monsieur, est d'être ferme & inexorable dans sa marche. Vos principes posés, les conséquences sont ce qu'elles peuvent, tant pis pour nous si elles sont fâcheuses ; mais à quelque point qu'elles le soient, elles ne vous le paroissent jamais assez pour vous forcer à revenir sur les principes. Bien loin de craindre les objections qu'on peut faire contre vos paradoxes, vous prévenez

ces objections en y répondant par des paradoxes nouveaux. Il me ſemble voir en vous (la comparaiſon ne vous offenſera pas ſans doute) ce chef intrépide des Réformateurs, qui pour ſe défendre d'une héréſie en avançoit une plus grave, qui commença par attaquer les Indulgences, & finit par abolir la Meſſe. Vous avez prétendu que la culture des Sciences & des Arts eſt nuiſible aux mœurs ; on pouvoit vous objecter que dans une ſociété policée cette culture eſt du moins néceſſaire juſqu'à un certain point, & vous prier d'en fixer les bornes ; vous vous êtes tiré d'embarras en coupant le nœud, & vous n'avez cru pouvoir nous rendre heureux & parfaits, qu'en nous réduiſant à l'état de bêtes. Pour prouver ce que tant d'Opéras françois avoient ſi bien prouvé avant vous, que nous n'avons point de muſique, vous avez déclaré *que nous ne pouvions en avoir, & que ſi nous en avions une, ce ſeroit tant pis pour nous.* Enfin dans la vue d'inſpirer plus efficacement à vos compatriotes l'horreur de la Comédie, vous la repréſentez comme une des plus pernicieuſes inventions des hommes, & pour me

servir de vos propres termes, comme un divertissement *plus barbare que les combats des gladiateurs.*

Vous procédez avec ordre, & ne portez pas d'abord les grands coups. A ne regarder les spectacles que comme un amusement, cette raison seule vous paroît suffire pour les condamner. *La vie est si courte,* dites-vous, *& le tems si précieux.* Qui en doute, Monsieur? Mais en même tems la vie est si malheureuse, & le plaisir si rare! Pourquoi envier aux hommes, destinés presque uniquement par la nature à pleurer & à mourir, quelques délassemens passagers, qui les aident à supporter l'amertume ou l'insipidité de leur existence! Si les spectacles considérés sous ce point de vue, ont un défaut à mes yeux, c'est d'être pour nous une distraction trop légere & un amusement trop foible, précisément par cette raison qu'ils se présentent trop à nous sous la seule idée d'amusement, & d'amusement nécessaire à notre oisiveté. L'illusion se trouvant rarement dans les représentations théatrales, nous ne les voyons que comme un jeu qui nous laisse presque entiérement à nous. D'ailleurs le plaisir superfi-

ciel & momentané qu'elles peuvent produire, est encore affoibli par la nature de ce plaisir même, qui tout imparfait qu'il est, a l'inconvénient d'être trop recherché, &, si on peut parler de la sorte, appellé de trop loin. Il a fallu, ce me semble, pour imaginer un pareil genre de divertissement, que les hommes en eussent auparavant essayé & usé de bien des especes; quelqu'un qui s'ennuyoit cruellement (c'étoit vraisemblablement un Prince) doit avoir eu la premiere idée de cet amusement rafiné, qui consiste à représenter sur des planches les infortunes & les travers de nos semblables pour nous consoler ou nous guérir des nôtres, & à nous rendre spectateurs de la vie, d'acteurs que nous y sommes, pour nous en adoucir le poids & les malheurs. Cette réflexion triste vient quelquefois troubler le plaisir que je goûte au théatre; à travers les impressions agréables de la scene, j'apperçois de tems en tems malgré moi & avec une sorte de chagrin l'empreinte fâcheuse de son origine; sur-tout dans ces momens de repos, où l'action suspendue & refroidie laissant l'imagination tranquille, ne montre plus que la représentation au

lieu de la chôse, & l'acteur au lieu du personnage. Telle est, Monsieur, la triste destinée de l'homme jusques dans les plaisirs même; moins il peut s'en passer, moins il les goûte; & plus il y met de soins & d'étude, moins leur impression est sensible. Pour nous en convaincre par un exemple encore plus frappant que celui du Théatre, jettons les yeux sur ces maisons décorées par la vanité & par l'opulence, que le vulgaire croit un séjour de délices, & où les rafinemens d'un luxe recherché brillent de toutes parts; elles ne rappellent que trop souvent au riche blazé qui les a fait construire, l'image importune de l'ennui qui lui a rendu ces rafinemens nécessaires.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, nous avons trop besoin de plaisirs pour nous rendre difficiles sur le nombre ou sur le choix. Sans doute tous nos divertissemens forcés & factices, inventés & mis en usage par l'oisiveté, sont bien au-dessous des plaisirs si purs & si simples que devroient nous offrir les devoirs de citoyen, d'ami, d'époux, de fils, & de pere: mais rendez-nous donc, si vous le pouvez, ces devoirs moins pénibles & moins tristes; ou

ſouffrez qu'après les avoir remplis de notre mieux, nous nous conſolions de notre mieux auſſi des chagrins qui les accompagnent. Rendez les peules plus heureux, & par conſéquent les Citoyens moins rares, les amis plus ſenſibles & plus conſtans, les peres plus juſtes, les enfans plus tendres, les femmes plus fideles & plus vraies; nous ne chercherons point alors d'autres plaiſirs que ceux qu'on goûte au ſein de l'amitié, de la patrie, de la nature & de l'amour. Mais il y a long-tems, vous le ſavez, que le ſiecle d'Aſtrée n'exiſte plus que dans les fables, ſi même il a jamais exiſté ailleurs. Solon diſoit qu'il avoit donné aux Athéniens, non les meilleures lois en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils puſſent obſerver. Il en eſt ainſi des devoirs qu'une ſaine Philoſophie preſcrit aux hommes, & des plaiſirs qu'elle leur permet. Elle doit nous ſuppoſer & nous prendre tels que nous ſommes, pleins de paſſions & de foibleſſes, mécontens de nous-mêmes & des autres, réuniſſant à un penchant naturel pour l'oiſiveté, l'inquiétude & l'activité dans les deſirs. Que reſte-t-il à faire à la Philoſophie,

que de pallier à nos yeux par les distractions qu'elle nous offre, l'agitation qui nous tourmente ou la langueur qui nous consume ? Peu de personnes ont, comme vous, Monsieur, la force de chercher leur bonheur dans la triste & uniforme tranquillité de la solitude. Mais cette ressource ne vous manque-t-elle jamais à vous-même ? N'éprouvez-vous jamais au sein du repos, & quelquefois du travail, ces momens de dégoût & d'ennui qui rendent nécessaires les délassemens ou les distractions ? La société seroit d'ailleurs trop malheureuse, si tous ceux qui peuvent se suffire ainsi que vous, s'en bannissoient par un exil volontaire. Le sage en fuyant les hommes, c'est-à-dire, en évitant de s'y livrer, (car c'est la seule maniere dont il doit les fuir), leur est au moins redevable de ses instructions & de son exemple ; c'est au milieu de ses semblables que l'Être suprême lui a marqué son séjour, & il n'est pas plus permis aux Philosophes qu'aux Rois d'être hors de chez eux.

Je reviens aux plaisirs du théatre. Vous avez laissé avec raison aux déclamateurs de la chaire, cet argument si

rebattu contre les ſpectacles, qu'ils ſont contraires à l'eſprit du Chriſtianiſme, qui nous oblige de nous mortifier ſans ceſſe. On s'interdiroit ſur ce principe les délaſſemens que la religion condamne le moins. Les ſolitaires auſteres de Port Royal, grands Prédicateurs de la mortification chrétienne, & par cette raiſon grands adverſaires de la comédie, ne ſe refuſoient pas dans leur ſolitude, comme l'a remarqué Racine, le plaiſir de faire des ſabots, & celui de tourner les Jéſuites en ridicule.

Il ſemble donc que les ſpectacles, à ne les conſidérer encore que du côté de l'amuſement, peuvent être accordés aux hommes, du moins comme un jouet qu'on donne à des enfans qui ſouffrent. Mais ce n'eſt pas ſeulement un jouet qu'on a prétendu leur donner, ce ſont des leçons utiles déguiſées ſous l'apparence du plaiſir. Non-ſeulement on a voulu diſtraire de leurs peines ces enfans adultes; on a voulu que ce théâtre, où ils ne vont en apparence que pour rire ou pour pleurer, devînt pour eux, preſque ſans qu'ils s'en apperçuſſent, une école de mœurs & de vertu.

Voilà, Monsieur, de quoi vous croyez le théatre incapable ; vous lui attribuez même un effet absolument contraire, & vous prétendez le prouver.

Je conviens d'abord avec vous, que les Ecrivains dramatiques ont pour but principal de plaire, & que celui d'être utiles est tout au plus le second ; mais qu'importe, s'ils sont en effet utiles, que ce soit leur premier ou leur second objet? Soyons de bonne foi, Monsieur, avec nous-mêmes, & convenons que les Auteurs de théatre n'ont rien en cela qui les distingue des autres. L'estime publique est le but principal de tout Ecrivain ; & la premiere vérité qu'il veut apprendre à ses Lecteurs, c'est qu'il est digne de cette estime. En vain affecteroit-il de la dédaigner dans ses ouvrages ; l'indifférence se tait, & ne fait point tant de bruit ; les injures même dites à une nation ne sont quelquefois qu'un moyen plus piquant de se rappeller à son souvenir. Et le fameux Cynique de la Grece eût bientôt quitté ce tonneau d'où il bravoit les préjugés & les Rois, si les Athéniens eussent passé leur chemin sans le regarder & sans l'entendre. La vraie Philosophie

ne consiste point à fouler aux pieds la gloire, & encore moins à le dire; mais à n'en pas faire dépendre son bonheur, même en tâchant de la mériter. On n'écrit donc, Monsieur, que pour être lu, & on ne veut être lu que pour être estimé; j'ajoute, pour être estimé de la multitude, de cette multitude même, dont on fait d'ailleurs (& avec raison) si peu de cas. Une voix secrette & importune nous crie, que ce qui est beau, grand & vrai, plaît à tout le monde, & que ce qui n'obtient pas le suffrage général, manque apparemment d'une de ces qualités. Ainsi quand on cherche les éloges du vulgaire, c'est moins comme une récompense flatteuse en elle-même, que comme le gage le plus sûr de la bonté d'un ouvrage. L'amour-propre qui n'annonce que des prétentions modérées, en déclarant qu'il se borne à l'approbation du petit nombre, est un amour-propre timide qui se console d'avance, ou un amour-propre mécontent qui se console après coup. Mais quel que soit le but d'un Ecrivain, soit d'être loué, soit d'être utile, ce but n'importe guere au public; ce n'est

point là ce qui regle son jugement, c'est uniquement le degré de plaisir ou de lumiere qu'on lui a donné. Il honore ceux qui l'instruisent, il encourage ceux qui l'amusent, il applaudit ceux qui l'instruisent en l'amusant. Or les bonnes pieces de théatre me paroissent réunir ces deux derniers avantages. C'est la morale mise en action, ce sont les préceptes réduits en exemples; la tragédie nous offre les malheurs produits par les vices des hommes; la comédie les ridicules attachés à leurs défauts; l'une & l'autre mettent sous les yeux ce que la morale ne montre que d'une maniere abstraite & dans une espece de lointain. Elles développent & fortifient par les mouvemens qu'elles excitent en nous, les sentimens dont la nature a mis le germe dans nos ames.

On va, selon vous, s'isoler au spectacle, on y va oublier ses proches, ses concitoyens & ses amis. Le spectacle est au contraire celui de tous nos plaisirs qui nous rappelle le plus aux autres hommes, par l'image qu'il nous présente de la vie humaine, & par les impressions qu'il nous donne & qu'il nous laisse. Un Poëte dans son enthousiasme,

un Géometre dans ses méditations profondes, sont bien plus isolés qu'on ne l'est au théatre. Mais quand les plaisirs de la scene nous feroient perdre pour un moment le souvenir de nos semblables, n'est-ce pas l'effet naturel de toute occupation qui nous attache, de tout amusement qui nous entraîne? Combien de momens dans la vie où l'homme le plus vertueux oublie ses compatriotes & ses amis sans les aimer moins; & vous-même, Monsieur, n'auriez-vous renoncé à vivre avec les vôtres que pour y penser toujours?

Vous avez bien de la peine, ajoutez-vous, à concevoir cette regle de la Poétique des anciens, que le théatre purge les passions en les excitant. La regle, ce me semble, est vraie, mais elle a le défaut d'être mal énoncée; & c'est sans doute par cette raison qu'elle a produit tant de disputes, qu'on se seroit épargnées si on avoit voulu s'entendre. Les passions dont le théatre tend à nous garantir ne sont pas celles qu'il excite; mais il nous en garantit en excitant en nous les passions contraires; j'entends ici par *passion*, avec la plupart des Ecrivains de mo-

rale, toute affection vive & profonde, qui nous attache fortement à ſon objet. En ce ſens, la tragédie ſe ſert des paſſions utiles & louables, pour réprimer les paſſions blâmables & nuiſibles ; elle emploie, par exemple, les larmes & la compaſſion dans Zaïre, pour nous précautionner contre l'amour violent & jaloux ; l'amour de la patrie dans Brutus, pour nous guérir de l'ambition ; la terreur & la crainte de la vengeance céleſte dans Sémiramis, pour nous faire haïr & éviter le crime. Mais ſi avec quelques Philoſophes on n'attache l'idée de paſſion qu'aux affections criminelles, il faudra pour lors ſe borner à dire, que le théatre les corrige en nous rappellant aux affections naturelles ou vertueuſes, que le Créateur nous a données pour combattre ces mêmes paſſions.

» Voilà, objectez-vous, un remede bien » foible & cherché bien loin : l'homme » eſt naturellement bon ; l'amour de la » vertu, quoi qu'en diſent les Philoſo» phes, eſt inné dans nous ; il n'y a per» ſonne, excepté les ſcélérats de profeſ» ſion, qui avant d'entendre une tragé» die ne ſoit déjà perſuadé des vérités

» dont elle va nous inſtruire ; & à l'é-
» gard des hommes plongés dans le cri-
» me, ces vérités ſont bien inutiles à
» leur faire entendre, & leur cœur n'a
» point d'oreilles ». L'homme eſt naturellement bon, je le veux ; cette queſtion demanderoit un trop long examen; mais vous conviendrez du moins que *la* ſociété, l'intérêt, l'exemple, peuvent faire de l'homme un être méchant. J'avoue que quand il voudra conſulter ſa raiſon, il trouvera qu'il ne peut être heureux que par la vertu ; & c'eſt en ce ſeul ſens que vous pouvez regarder l'amour de la vertu comme inné dans nous, car vous ne croyez pas apparemment que le *fœtus* & les enfans à la mammelle ayent aucune notion du juſte & de l'injuſte. Mais la raiſon ayant à combattre en nous des paſſions qui étouffent ſa voix, emprunte le ſecours du théatre pour imprimer plus profondément dans notre ame les vérités que nous avons beſoin d'apprendre. Si ces vérités gliſſent ſur les ſcélérats décidés, elles trouvent dans le cœur des autres une entrée plus facile ; elles s'y fortifient quand elles y étoient déjà gravées ; incapables peut-être de ramener les

hommes perdus, elles sont au moins propres à empêcher les autres de se perdre. Car la morale est comme la médecine; beaucoup plus sûre dans ce qu'elle fait pour prévenir les maux, que dans ce qu'elle tente pour les guérir.

L'effet de la morale du théatre est donc moins d'opérer un changement subit dans les cœurs corrompus, que de prémunir contre le vice les ames foibles par l'exercice des sentimens honnêtes, & d'affermir dans ces mêmes sentimens les ames vertueuses. Vous appellez passagers & stériles les mouvemens que le théatre excite, parce que la vivacité de ces mouvemens semble ne durer que le tems de la piece; mais leur effet, pour être lent & comme insensible, n'en est pas moins réel aux yeux du Philosophe. Ces mouvemens sont des secousses par lesquelles le sentiment de la vertu a besoin d'être réveillé dans nous; c'est un feu qu'il faut de tems en tems ranimer & nourrir pour l'empêcher de s'éteindre.

Voilà, Monsieur, les fruits naturels de la morale mise en action sur le théatre; voilà les seuls qu'on en puisse attendre. Si elle n'en a pas de plus mar-

qués, croyez-vous que la morale réduite aux préceptes en produise beaucoup davantage ? Il eſt bien rare que les meilleurs livres de morale rendent vertueux ceux qui n'y ſont pas diſpoſés d'avance ; eſt-ce une raiſon pour proſcrire ces livres ? Demandez à nos Prédicateurs les plus fameux combien ils font de converſions par an ; ils vous répondront qu'on en fait une ou deux par ſiecle, encore faut-il que le ſiecle ſoit bon ; ſur cette réponſe leur défendrez-vous de prêcher, & à nous de les entendre ?

» Belle comparaiſon ! direz-vous ; je » veux que nos Prédicateurs & nos Mo» raliſtes n'ayent pas des ſuccès brillans; » au moins ne font-ils pas grand mal, ſi » ce n'eſt peut-être celui d'ennuyer quel» quefois ; mais c'eſt préciſément parce » que les Auteurs de théatre nous en» nuient moins, qu'ils nous nuiſent da» vantage. Quelle morale, que celle qui » préſente ſi ſouvent aux yeux des ſpec» tateurs des monſtres impunis & des cri» mes heureux ? Un Atrée qui s'applau» dit des horreurs qu'il a exercées contre » ſon frere, un Néron qui empoiſonne » Britannicus pour régner en paix, une

» Médée qui égorge ses enfans, & qui
» part en insultant au désespoir de leur
» pere, un Mahomet qui séduit & qui
» entraîne tout une peuple, victime &
» instrument de ses fureurs? Quel affreux
» spectacle à montrer aux hommes, que
» des scélérats triomphans » ? Pourquoi non, Monsieur, si on leur rend ces scélérats odieux dans leur triomphe même ? Peut-on mieux nous instruire à la vertu, qu'en nous montrant d'un côté les succès du crime, & en nous faisant envier de l'autre le sort de la vertu malheureuse ? Ce n'est pas dans la prospérité ni dans l'élévation qu'on a besoin d'apprendre à l'aimer, c'est dans l'abjection & dans l'infortune. Or sur cet effet du théatre j'en appelle avec confiance à votre propre témoignage ; interrogez les spectateurs l'un après l'autre au sortir de ces Tragédies que vous croyez une école de vice & de crime ; demandez-leur lequel ils aimeroient mieux être, de Britannicus ou de Néron, d'Atrée ou de Thieste, de Zopire ou de Mahomet ; hésiteront-ils sur la réponse? Et comment hésiteroient-ils ? Pour nous borner à un seul exemple, quelle leçon plus propre à rendre le fanatisme exé-

crable, & à faire regarder comme des monſtres ceux qui l'inſpirent, que cet horrible tableau du quatrieme acte de Mahomet, où l'on voit Seïde, égaré par un zele affreux, enfoncer le poignard dans le ſein de ſon pere? Vous voudriez, Monſieur, bannir cette Tragédie de notre Théatre? Plût à Dieu qu'elle y fût plus ancienne de deux cens ans! L'eſprit philoſophique qui l'a dictée ſeroit de même date parmi nous, & peut-être eût épargné à la nation Françoiſe, d'ailleurs ſi paiſible & ſi douce, les horreurs & les atrocités religieuſes auxquelles elle s'eſt livrée. Si cette Tragédie laiſſe quelque choſe à regretter aux ſages, c'eſt de n'y voir que les forfaits cauſés par le zele d'une fauſſe Religion, & non les malheurs encore plus déplorables, où le zele aveugle pour une Religion vraie peut quelquefois entraîner les hommes.

Ce que je dis ici de Mahomet, je crois pouvoir le dire de même des autres Tragédies qui vous paroiſſent ſi dangereuſes. Il n'en eſt, ce me ſemble, aucune qui ne laiſſe dans notre ame après la repréſentation, quelque grande & utile leçon de morale plus ou moins développée.

développée. Je vois dans Œdipe un Prince, fort à plaindre sans doute, mais toujours coupable, puisqu'il a voulu contre l'avis même des Dieux, braver sa destinée ; dans Phedre une femme que la violence de sa passion peut rendre malheureuse, mais non pas excusable, puisqu'elle travaille à perdre un Prince vertueux dont elle n'a pu se faire aimer ; dans Catilina, le mal que l'abus des grands talens peut faire au genre humain ; dans Médée & dans Atrée les effets abominables de l'amour criminel & irrité, de la vengeance & de la haine. D'ailleurs quand ces pieces ne nous enseigneroient directement aucune vétité morale, seroient-elles pour cela blâmables ou pernicieuses ? Il suffiroit pour les justifier de ce reproche, de faire attention aux sentimens louables, ou tout au moins naturels, qu'elles excitent en nous ; Œdipe & Phedre l'attendrissement sur nos semblables, Atrée & Médée le frémissement & l'horreur. Quand nous irions à ces Tragédies, moins pour être instruits que pour être remués, quel seroit en cela notre crime & le leur ? Elles seroient pour les honnêtes gens, s'il est permis d'employer

cette comparaiſon, ce que les ſupplices ſont pour le peuple, un ſpectacle où ils aſſiſteroient par le ſeul beſoin que tous les hommes ont d'être émus. C'eſt en effet ce beſoin, & non pas, comme on le croit communément, un ſentiment d'inhumanité qui fait courir le peuple aux exécutions des criminels. Il voit au contraire ces exécutions avec un mouvement de trouble & de pitié, qui va quelquefois juſques à l'horreur & aux larmes. Il faut à ces ames rudes, concentrées & groſſieres, des ſecouſſes fortes pour les ébranler. La Tragédie ſuffit aux ames plus délicates & plus ſenſibles; quelquefois même, comme dans Médée & dans Atrée, l'impreſſion eſt trop violente pour elles. Mais bien loin d'être alors dangereuſe, elle eſt au contraire importune; & un ſentiment de cette eſpece peut-il être une ſource de vices & de forfaits? Si dans les pieces où l'on expoſe le crime à nos yeux, les ſcélérats ne ſont pas toujours punis, le ſpectateur eſt affligé qu'ils ne le ſoient pas: quand il ne peut en accuſer le Poëte, toujours obligé de ſe conformer à l'Hiſtoire, c'eſt alors, ſi je puis parler ainſi, l'Hiſtoire elle-même qu'il

accuse; & il se dit en sortant :

Faisons notre devoir, & laissons faire aux Dieux.

Aussi dans un Spectacle qui laisseroit plus de liberté au Poëte, dans notre Opéra, par exemple, qui n'est d'ailleurs ni le Spectacle de la vérité ni celui des mœurs, je doute qu'on pardonnât à l'Auteur de laisser jamais le crime impuni. Je me souviens d'avoir vu autrefois en manuscrit un Opéra d'Atrée, où ce monstre périssoit écrasé de la foudre, en criant avec une satisfaction barbare,

Tonnez, Dieux impuissans, frappez, je suis vengé.

Cette situation vraiment théatrale, secondée par une musique effrayante, eût produit, ce me semble, un des plus heureux dénouemens qu'on puisse imaginer au théatre lyrique.

Si dans quelques Tragédies on a voulu nous intéresser pour des scélérats, ces tragédies ont manqué leur objet; c'est la faute du Poëte & non du genre; vous trouverez des Historiens même qui ne sont pas exempts de ce reproche; en accuserez-vous l'histoire? Rap-

pellez-vous, Monſieur, un de nos chefs-d'œuvre en ce genre, la conjuration de Veniſe de l'Abbé de St. Real, & l'eſpece d'intérêt qu'il nous inſpire (ſans l'avoir peut-être voulu) pour ces hommes qui ont juré la ruine de leur patrie; on s'afflige preſque après cette lecture de voir tant de courage & d'habileté devenu inutile; on ſe reproche ce ſentiment, mais il nous ſaiſit malgré nous, & ce n'eſt que par réflexion qu'on prend part au ſalut de Veniſe. Je vous avouerai à cette occaſion (contre l'opinion aſſez généralement établie) que le ſujet de *Veniſe ſauvée* me paroît bien plus propre au théatre que celui de Manlius Capitolinus, quoique ces deux pieces ne different guere que par les noms & l'état des perſonnages; des malheureux qui conſpirent pour ſe rendre libres, ſont moins odieux que des Sénateurs qui cabalent pour ſe rendre maîtres.

Mais ce qui paroît, Monſieur, vous avoir choqué le plus dans nos pieces, c'eſt le rôle qu'on y fait jouer à l'amour. Cette paſſion, le grand mobile des actions des hommes, eſt en effet le reſſort preſque unique du théatre françois;

& rien ne vous paroît plus contraire à la saine morale que de réveiller par des peintures & des situations séduisantes un sentiment si dangereux. Permettez-moi de vous faire une question avant que de vous répondre. Voudriez-vous bannir l'amour de la société ? Ce seroit je crois, pour elle un grand bien & un grand mal. Mais vous chercheriez en vain à détruire cette passion dans les hommes ; il ne paroît pas d'ailleurs que votre dessein soit de la leur interdire, du moins si on en juge par les descriptions intéressantes que vous en faites, & auxquelles toute l'austérité de votre Philosophie n'a pu se refuser. Or si on ne peut, & si on ne doit peut-être pas étouffer l'amour dans le cœur des hommes, que reste-il à faire, sinon de le diriger vers une fin honnête, & de nous montrer dans des exemples illustres ses fureurs & ses foiblesses, pour nous en défendre ou nous en guérir ? Vous convenez que c'est l'objet de nos Tragédies ; mais vous prétendez que l'objet est manqué par les efforts même que l'on fait pour le remplir, que l'impression du sentiment reste, & que la morale est bientôt oubliée. Je prendrai, Mon-

ſieur, pour vous répondre, l'exemple même que vous apportez de la Tragédie de Bérénice, où Racine a trouvé l'art de nous intéreſſer pendant cinq actes avec ces ſeuls mots, *je vous aime, vous êtes Empereur & je pars*; & où ce grand Poëte a ſu réparer par les charmes de ſon ſtyle le défaut d'action & la monotonie de ſon ſujet. Tout ſpectateur ſenſible, je l'avoue, ſort de cette Tragédie le cœur affligé, partageant en quelque maniere le ſacrifice qui coûte ſi cher à Titus, & le déſeſpoir de Bérénice abandonnée. Mais quand ce ſpectateur regarde au fond de ſon ame, & approfondit le ſentiment triſte qui l'occupe, qu'y apperçoit-il, Monſieur? Un retour affligeant ſur le malheur de la condition humaine, qui nous oblige preſque toujours de faire céder nos paſſions à nos devoirs. Cela eſt ſi vrai, qu'au milieu des pleurs que nous donnons à Bérénice, le bonheur du monde attaché au ſacrifice de Titus, nous rend inexorables ſur la néceſſité de ce ſacrifice même dont nous le plaignons; l'intérêt que nous prenons à ſa douleur, en admirant ſa vertu, ſe changeroit en indignation s'il ſuccomboit à ſa foibleſſe.

En vain Racine même, tout habile qu'il étoit dans l'éloquence du cœur, eût essayé de nous représenter ce Prince, entre Bérénice d'un côté & Rome de l'autre, sensible aux prieres d'un peuple qui embrasse ses genoux pour le retenir, mais cédant aux larmes de sa maîtresse; les adieux les plus touchans de ce Prince à ses sujets ne le rendroient que plus méprisable à nos yeux; nous n'y verrions qu'un Monarque vil, qui pour satisfaire une passion obscure, renonce à faire du bien aux hommes, & qui va dans les bras d'une femme oublier leurs pleurs. Si quelque chose au contraire adoucit à nos yeux la peine de Titus, c'est le spectacle de tout un peuple devenu heureux par le courage du Prince: rien n'est plus propre à consoler de l'infortune, que le bien qu'on fait à ceux qui souffrent, & l'homme vertueux suspend le cours de ses larmes en essuyant celles des autres. Cette Tragédie, Monsieur, a d'ailleurs un autre avantage, c'est de nous rendre plus grands à nos propres yeux en nous montrant de quels efforts la vertu nous rend capables. Elle ne réveille en nous la plus puissante & la plus douce de tou-

tes les paſſions, que pour nous apprendre à la vaincre, en la faiſant céder, quand le devoir l'exige, à des intérêts plus preſſants & plus chers. Ainſi elle nous flatte & nous éleve tout à la fois, par l'expérience douce qu'elle nous fait faire de la tendreſſe de notre ame, & par le courage qu'elle nous inſpire pour réprimer ce ſentiment dans ſes effets, en conſervant le ſentiment même.

Si donc les peintures qu'on fait de l'amour ſur nos théatres étoient dangereuſes, ce ne pourroit être tout au plus que chez une nation déjà corrompue, à qui les remedes même ſerviroient de poiſon; auſſi ſuis-je perſuadé, malgré l'opinion contraire où vous êtes, que les repréſentations théatrales ſont plus utiles à un peuple qui a conſervé ſes mœurs, qu'à celui qui auroit perdu les ſiennes. Mais quand l'état préſent de nos mœurs pourroit nous faire regarder la Tragédie comme un nouveau moyen de corruption, la plupart de nos pieces me paroiſſent bien propres à nous raſſurer à cet égard. Ce qui devroit, ce me ſemble, vous déplaire le plus dans l'amour que nous mettons ſi

fréquemment sur nos théatres, ce n'est pas la vivacité avec laquelle il est peint, c'est le rôle froid & subalterne qu'il y joue presque toujours. L'amour, si on en croit la multitude, est l'ame de nos Tragédies; pour moi, il m'y paroît presque aussi rare que dans le monde. La plupart des personnages de Racine même ont à mes yeux moins de passion que de métaphysique, moins de chaleur que de galanterie. Qu'est-ce que l'amour dans Mithridate, dans Iphigénie, dans Britannicus, dans Bajazet même & dans Andromaque, si on en excepte quelques traits des rôles de Roxane & d'Hermione? Phedre est peut-être le seul ouvrage de ce grand homme, où l'amour soit vraiment terrible & tragique; encore y est-il défiguré par l'intrigue obscure d'Hippolite & d'Aricie. Arnaud l'avoit bien senti, quand il disoit à Racine: *Pourquoi cet Hippolite amoureux?* Le reproche étoit moins d'un casuiste que d'un homme de goût; on sait la réponse que Racine lui fit; *eh, Monsieur, sans cela qu'auroient dit les petits-maîtres?* Ainsi c'est à la frivolité de la nation que Racine a sacrifié la perfection de sa piece. L'amour dans

Corneille, eſt encore plus languiſſant & plus déplacé: ſon génie ſemble s'être épuiſé dans le Cid à peindre cette paſſion, & il faut avouer qu'il l'a peinte en maître; mais il n'y a preſqu'aucune de ſes autres tragédies que l'amour ne dépare & ne refroidiſſe. Ce ſentiment excluſif & impérieux, ſi propre à nous conſoler de tout ou à nous rendre tout inſupportable, à nous faire jouir de notre exiſtence ou à nous la faire déteſter, veut être ſur le théatre comme dans nos cœurs, y régner ſeul & ſans partage. Partout où il ne joue pas le premier rôle il y eſt dégradé par le ſecond. Le ſeul caractere qui lui convienne dans la Tragédie, eſt celui de la véhémence, du trouble & du déſeſpoir: ôtez-lui ces qualités, ce n'eſt plus, ſi j'oſe parler ainſi, qu'une paſſion commune & bourgeoiſe. Mais, dira-t-on, en peignant l'amour de la ſorte, il deviendra monotone, & toutes nos pieces ſe reſſembleront. Et pourquoi s'imaginer, comme ont fait preſque tous nos Auteurs, qu'une piece ne puiſſe nous intéreſſer ſans amour? Sommes-nous plus difficiles ou plus inſenſibles que les Athéniens? & ne pouvons-nous pas trouver à leur

exemple une infinite d'autres sujets capables de remplir dignement le théatre, les malheurs de l'ambition, le spectacle d'un héros dans l'infortune, la haine de la superstition & des tyrans, l'amour de la patrie, la tendresse maternelle ? Ne faisons point à nos Françoises l'injure de penser que l'amour seul puisse les émouvoir, comme si elles n'étoient ni citoyennes ni meres. Ne les avons-nous pas vües s'intéresser à la Mort de César, & verser des larmes à Mérope ?

Je viens, Monsieur, à vos objections sur la Comédie. Vous n'y voyez qu'un exemple continuel de libertinage, de perfidie & de mauvaises mœurs; des femmes qui trompent leurs maris, des enfans qui volent leurs peres, d'honnêtes bourgeois dupés par des fripons de Cour. Mais je vous prie de considérer un moment sous quel point de vue tous ces vices nous sont représentés sur le théatre. Est-ce pour les mettre en honneur ? Nullement; il n'est point de spectateur qui s'y méprenne; c'est pour nous ouvrir les yeux sur la source de ces vices; pour nous faire voir dans nos propres défauts (dans des défauts qui en eux-mêmes ne blessent point

l'honnêteté) une des causes les plus communes des actions criminelles que nous reprochons aux autres. Qu'apprenons-nous dans *George-Dandin?* que le déréglement des femmes est la suite ordinaire des mariages mal assortis où la vanité a présidé ; dans *le Bourgeois Gentilhomme?* qu'un bourgeois qui veut sortir de son état, avoir une femme de la Cour pour maîtresse, & un grand Seigneur pour ami, n'aura pour maîtresse qu'une femme perdue, & pour ami qu'un honnête voleur ; dans les scenes d'*Harpagon* & de son fils? que l'avarice des peres produit la mauvaise conduite des enfans ; enfin dans toutes, cette vérité si utile, *que les ridicules de la société y sont une source de désordres*. Et quelle maniere plus efficace d'attaquer nos ridicules, que de nous montrer qu'ils rendent les autres méchans à nos dépens? En vain diriez-vous que dans la Comédie nous sommes plus frappés du ridicule qu'elle joue, que des vices dont ce ridicule est la source. Cela doit être, puisque l'objet naturel de la Comédie est la correction de nos défauts par le ridicule, leur antidote le plus puissant, & non la correction de nos vices qui demande

des remedes d'un autre genre. Mais son effet n'est pas pour cela de nous faire préférer le vice au ridicule ; elle nous suppose pour le vice cette horreur qu'il inspire à toute ame bien née ; elle se sert même de cette horreur pour combattre nos travers ; & il est tout simple que le sentiment qu'elle suppose nous affecte moins (dans le moment de la représentation) que celui qu'elle cherche à exciter en nous ; sans que pour cela elle nous fasse prendre le change sur celui de ces deux sentimens qui doit dominer dans notre ame. Si quelques Comédies en petit nombre s'écartent de cet objet louable, & sont presque uniquement une école de mauvaises mœurs, on peut comparer leurs Auteurs à ces hérétiques, qui pour débiter le mensonge, ont abusé quelquefois de la chaire de vérité.

Vous ne vous en tenez pas à des imputations générales. Vous attaquez, comme une satyre cruelle de la vertu, le *Misantrope* de Moliere, ce chef-d'œuvre de notre théâtre comique ; si néanmoins le *Tartuse* ne lui est pas encore supérieur, soit par la vivacité de l'action, soit par les situations théatrales,

ſoit enfin par la variété & la vérité des caracteres. Je ne ſai, Monſieur, ce que vous penſez de cette derniere piece; elle étoit bien faite pour trouver grace devant vous; ne fût-ce que par l'averſion dont on ne peut ſe défendre pour l'eſpece d'hommes ſi odieuſe que Moliere y a joués & démaſqués. Mais je viens au Miſantrope. Moliere, ſelon vous, a eu deſſein dans cette Comédie de rendre la vertu ridicule. Il me ſemble que les ſujets & les détails de la piece, que le ſentiment meme qu'elle produit en nous, prouvent le contraire. Moliere a voulu nous apprendre, que l'eſprit & la vertu ne ſuffiſent pas pour la ſociété, ſi nous ne ſavons compatir aux foibleſſes de nos ſemblables, & ſupporter leurs vices même; que les hommes ſont encore plus bornés que méchans, & qu'il faut les mépriſer ſans le leur dire. Quoique le Miſantrope divertiſſe les ſpectateurs, il n'eſt pas pour cela ridicule à leurs yeux: il n'eſt perſonne au contraire qui ne l'eſtime, qui ne ſoit porté même à l'aimer & à le plaindre. On rit de ſa mauvaiſe humeur, comme de celle d'un enfant bien né & de beaucoup d'eſprit. La ſeule choſe que j'oſe

rois blâmer dans le rôle du Misantrope, c'est qu'Alceste n'a pas toujours tort d'être en colere contre l'ami raisonnable & philosophe, que Moliere a voulu lui opposer comme un modele de la conduite qu'on doit tenir avec les hommes. Philinte m'a toujours paru, non pas absolument comme vous le prétendez, un caractere odieux, mais un caractere mal décidé, plein de sagesse dans ses maximes & de fausseté dans sa conduite. Rien de plus sensé que ce qu'il dit au Misantrope dans la premiere scene sur la nécessité de s'accommoder aux travers des hommes; rien de plus foible que sa réponse aux reproches dont le Misantrope l'accable sur l'accueil affecté qu'il vient de faire à un homme dont il ne sait pas le nom. Il ne disconvient pas de l'exagération qu'il a mise dans cet accueil, & donne par-là beaucoup d'avantage au Misantrope. Il devoit répondre au contraire, que ce qu'Alceste avoit pris pour un accueil exagéré, n'étoit qu'un compliment ordinaire & froid, une de ces formules de politesse dont les hommes sont convenus de se payer réciproquement lorsqu'ils n'ont rien à se dire. Le Misantrope a encore

plus beau jeu dans la ſcene du ſonnet. Ce n'eſt point Philinte qu'Oronte vient conſulter, c'eſt Alceſte ; & rien n'oblige Philinte de louer comme il fait le ſonnet d'Oronte à tort & à travers, & d'interrompre même la lecture par ſes fades éloges. Il devoit attendre qu'Oronte lui demandât ſon avis, & ſe borner alors à des diſcours généraux, & à une approbation foible, parce qu'il ſent qu'Oronte veut être loué, & que dans des bagatelles de ce genre on ne doit la vérité qu'à ſes amis, encore faut-il qu'ils ayent grande envie ou grand beſoin qu'on la leur diſe. L'approbation foible de Philinte n'en eût pas moins produit ce que vouloit Moliere, l'emportement d'Alceſte, qui ſe pique de vérité dans les choſes les plus indifférentes, au riſque de bleſſer ceux à qui il la dit. Cette colere du Miſantrope ſur la complaiſance de Philinte n'en eût été que plus plaiſante, parce qu'elle eût été moins fondée ; & la ſituation des perſonnages eût produit un jeu de théatre d'autant plus grand, que Philinte eût été partagé entre l'embarras de contredire Alceſte & la crainte de choquer Oronte. Mais je m'apperçois, Monſieur, que je donne des leçons à Moliere.

Vous prétendez que dans cette scene du sonnet, le Misantrope est presque un Philinte, & ses *je ne dis pas cela* répétés avant que de déclarer franchement son avis, vous paroissent hors de son caractere. Permettez-moi de n'être pas de votre sentiment. Le Misantrope de Moliere n'est pas un homme grossier, mais un homme vrai; ses *je ne dis pas cela*, sur-tout de l'air dont il les doit prononcer, font suffisamment entendre qu'il trouve le sonnet détestable; ce n'est que quand Oronte le presse & le pousse à bout, qu'il doit lever le masque & lui rompre en visiere. Rien n'est, ce me semble, mieux ménagé & gradué plus adroitement que cette scene; & je dois rendre cette justice à nos spectateurs modernes, qu'il en est peu qu'ils écoutent avec plus de plaisir. Aussi je ne crois pas que ce chef-d'œuvre de Moliere (supérieur peut-être de quelques années à son siecle) dût craindre aujourd'hui le sort équivoque qu'il eut à sa naissance; notre parterre, plus fin & plus éclairé qu'il ne l'étoit il y a soixante ans, n'auroit plus besoin du Médecin malgré lui pour aller au Misantrope. Mais je crois en même tems

avec vous, que d'autres chefs-d'œuvre du même Poëte & de quelques autres, autrefois justement applaudis, auroient aujourd'hui plus d'estime que de succès; notre changement de goût en est la cause; nous voulons dans la Tragédie plus d'action, & dans la Comédie plus de finesse. La raison en est, si je ne me trompe, que les sujets communs sont presqu'entiérement épuisés sur les deux théatres; & qu'il faut d'un côté plus de mouvement pour nous intéresser à des héros moins connus, & de l'autre plus de recherche & plus de nuance pour faire sentir des ridicules moins apparens.

Le zele dont vous êtes animé contre la Comédie, ne vous permet pas de faire grace à aucun genre, même à celui où l'on se propose de faire couler nos larmes par des situations intéressantes, & de nous offrir dans la vie commune des modeles de courage & de vertu; *autant vaudroit*, dites-vous, *aller au sermon.* Ce discours me surprend dans votre bouche. Vous prétendiez un moment auparavant, que les leçons de la Tragédie nous sont inutiles, parce qu'on n'y met sur le théatre que des

héros, auxquels nous ne pouvons nous flatter de ressembler ; & vous blâmez à-présent les pieces où l'on n'expose à nos yeux que nos citoyens & nos semblables ; ce n'est plus comme pernicieux aux bonnes mœurs, mais comme insipide & ennuyeux que vous attaquez ce genre. Dites, Monsieur, si vous le voulez, qu'il est le plus facile de tous ; mais ne cherchez pas à lui enlever le droit de nous attendrir ; il me semble au contraire qu'aucun genre de pieces n'y est plus propre ; & s'il m'est permis de juger de l'impression des autres par la mienne, j'avoue que je suis encore plus touché des scenes pathétiques de l'*Enfant prodigue*, que des pleurs d'*Andromaque* & d'*Iphigénie*. Les Princes & les grands sont trop loin de nous, pour que nous prenions à leurs revers le même intérêt qu'aux nôtres. Nous ne voyons, pour ainsi dire, les infortunes des Rois qu'en perspective ; & dans le tems même où nous les plaignons, un sentiment confus semble nous dire pour nous consoler, que ces infortunes sont le prix de la grandeur suprême, & comme les degrés par lesquels la nature raproche les Princes des autres

hommes. Mais les malheurs de la vie privée n'ont point cette reſſource à nous offrir ; ils ſont l'image fidelle des peines qui nous affligent ou qui nous menacent ; un Roi n'eſt preſque pas notre ſemblable, & le ſort de nos pareils a bien plus de droits à nos larmes.

Ce qui me paroît blâmable dans ce genre, ou plutôt dans la maniere dont l'ont traité nos Poëtes, eſt le mélange bizarre qu'ils y ont preſque toujours fait du pathétique & du plaiſant ; deux ſentimens ſi tranchans & ſi diſparates ne ſont pas faits pour être voiſins ; & quoiqu'il y ait dans la vie quelques circonſtances bizarres où l'on rit & où l'on pleure à la fois, je demande ſi toutes les circonſtances de la vie ſont propres à être repréſentées ſur le théatre, & ſi le ſentiment *trouble* & mal décidé qui réſulte de cet alliage des ris avec les pleurs, eſt préférable au plaiſir ſeul de pleurer, ou même au plaiſir ſeul de rire ? *Les hommes ſont tous de fer !* s'écrie l'Enfant prodigue, après avoir fait à ſon valet la peinture odieuſe de l'ingratitude & de la dureté de ſes anciens amis ; *& les femmes ?* lui répond le valet, qui ne veut que faire rire le parterre :

j'oſe inviter l'illuſtre Au
piece à retrancher ces trois
ſont là que pour défigurer un
vre. Il me ſemble qu'ils do
duire ſur tous les gens de goût ...e
effet qu'un ſon aigre & diſcordant qui ſe feroit entendre tout-à-coup au milieu d'une muſique touchante.

Après avoir dit tant de mal des Spectacles, il ne vous reſtoit plus, Monſieur, qu'à vous déclarer auſſi contre les perſonnes qui les repréſentent & contre celles qui, ſelon vous, nous y attirent; & c'eſt de quoi vous vous êtes pleinement acquitté par la maniere dont vous traitez les Comédiens & les femmes. Votre Philoſophie n'épargne perſonne, & on pourroit lui appliquer ce paſſage de l'Ecriture, *& manus ejus contra omnes.*

Selon vous, l'habitude où ſont les Comédiens de revêtir un caractere qui n'eſt pas le leur, les accoutume à la fauſſeté. Je ne ſaurois croire que ce reproche ſoit ſérieux. Vous feriez le procès ſur le même principe, à tous les Auteurs de pieces de théatre, bien plus obligés encore que le Comédien, de ſe transformer dans les perſonnages

qu'*ils* ont à faire parler sur *la scene*. Vous ajoutez qu'il est vil de s'exposer aux sifflets pour de l'argent; qu'en faut-*il* conclure? Que l'état de Comédien est celui de tous où il est le moins permis d'être médiocre. Mais en récompense, quels applaudissemens plus flatteurs que ceux du théatre? C'est là où l'amour propre ne peut se faire illusion ni sur les succès, ni sur les chûtes; & pourquoi refuserions-nous à un Acteur accueilli & desiré du public, le droit si juste & si noble de tirer de son talent sa subsistance? Je ne dis rien de ce que vous ajoutez (pour plaisanter sans doute) que les valets en s'exerçant à voler adroitement sur le théatre, s'instruisent à voler dans les maisons & dans les rues.

Supérieur, comme vous l'êtes, par votre caractere & par vos réflexions, à toute espece de préjugés, étoit-ce là, Monsieur, celui que vous deviez préférer pour vous y soumettre & pour le défendre? Comment n'avez-vous pas senti, que si ceux qui représentent nos pieces méritent d'être déshonorés, ceux qui les composent mériteroient aussi de l'être; & qu'ainsi en élevant les uns & en avilissant les autres, nous avons été

tout à la fois bien inconséquens & bien barbares ? Les Grecs l'ont été moins que nous, & il ne faut point chercher d'autres causes de l'estime où les bons Comédiens étoient parmi eux. Ils considéroient Esopus par la même raison qu'ils admiroient Euripide & Sophocle. Les Romains, il est vrai, ont pensé différemment ; mais chez eux la Comédie étoit jouée par des esclaves ; occupés de grands objets, ils ne vouloient employer que des esclaves à leurs plaisirs.

La chasteté des Comédiennes, j'en conviens avec vous, est plus exposée que celle des femmes du monde ; mais aussi la gloire de vaincre en doit être plus grande ; il n'est pas rare d'en voir qui résistent long-tems, & il seroit plus commun d'en trouver qui résistassent toujours, si elles n'étoient comme découragées de la continence par le peu de considération réelle qu'elles en retirent. Le plus sûr moyen de vaincre les passions, est de les combattre par la vanité ; qu'on accorde des distinctions aux Comédiennes sages, & ce sera, j'ose le prédire, l'ordre de l'Etat le plus sévere dans ses mœurs. Mais

quand elles voient que d'un côté, on ne leur ſait aucun gré de ſe priver d'amans, & que de l'autre il eſt permis aux femmes du monde d'en avoir, ſans en être moins conſidérées, comment ne chercheroient-elles pas leur conſolation dans des plaiſirs qu'elles s'interdiroient en pure perte ?

Vous êtes du moins, Monſieur, plus juſte ou plus conſéquent que le public ; votre ſortie ſur nos Actrices en a valu une très-violente aux autres femmes. Je ne ſais ſi vous êtes du petit nombre des ſages qu'elles ont ſu quelquefois rendre malheureux, & ſi par le mal que vous en dites, vous avez voulu leur reſtituer celui qu'elles vous ont fait. Cependant je doute que votre éloquente cenſure vous faſſe parmi elles beaucoup d'ennemies ; on voit percer à travers vos reproches le goût très-pardonnable que vous avez conſervé pour elles, peut-être même quelque choſe de plus vif ; ce mélange de ſévérité & de foibleſſe (pardonnez-moi ce dernier mot) vous fera aiſément obtenir grace ; elles ſentiront du moins, & elles vous en ſauront gré, qu'il vous en a moins coûté pour déclamer contre elles avec chaleur,

chaleur, que pour les voir & les juger avec une indifférence philosophique. Mais comment allier cette indifférence avec le sentiment si séduisant qu'elles inspirent? Qui peut avoir le bonheur ou le malheur de parler d'elles sans intérêt? Essayons néanmoins, pour les apprécier avec justice, sans adulation comme sans humeur, d'oublier en ce moment combien leur société est aimable & dangereuse; relisons Epictete avant que d'écrire, & tenons-nous fermes pour être austeres & graves.

Je n'examinerai point, Monsieur, si vous avez raison de vous écrier, *où trouvera-t-on une femme aimable & vertueuse?* comme le Sage s'écrioit autrefois, *où trouvera-t-on une femme forte?* Le genre humain seroit bien à plaindre, si l'objet le plus digne de nos hommages étoit en effet aussi rare que vous le dites. Mais si par malheur vous aviez raison, quelle en seroit la triste cause? L'esclavage & l'espece d'avilissement où nous avons mis les femmes; les entraves que nous donnons à leur esprit & à leur ame; le jargon futile, & humiliant pour elles & pour nous, auquel nous avons réduit notre commerce avec elles,

comme si elles n'avoient pas une raison à cultiver, ou n'en étoient pas dignes; enfin l'éducation funeste, je dirois presque meurtriere, que nous leur prescrivons, sans leur permettre d'en avoir d'autre; éducation où elles apprennent presque uniquement à se contrefaire sans cesse, à n'avoir pas un sentiment qu'elles n'étouffent, une opinion qu'elles ne cachent, une pensée qu'elles ne déguisent. Nous traitons la nature en elles comme nous la traitons dans nos jardins, nous cherchons à l'orner en l'étouffant. Si la plupart des nations ont agi comme nous à leur égard, c'est que par-tout les hommes ont été les plus forts, & que par-tout le plus fort est l'oppresseur & le tyran du plus foible. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que l'éloignement où nous tenons les femmes de tout ce qui peut les éclairer & leur élever l'ame, est bien capable, en mettant leur vanité à la gêne, de flatter leur amour propre. On diroit que nous sentons leurs avantages, & que nous voulons les empêcher d'en profiter. Nous ne pouvons nous dissimuler que dans les ouvrages de goût & d'agrément, elles réussiroient mieux

que nous, surtout dans ceux dont le sentiment & la tendresse doivent être l'ame; car quand vous dites qu'*elles ne savent ni décrire, ni sentir l'amour même*, il faut que vous n'ayez jamais lu les Lettres d'Héloïse, ou que vous ne les ayez lues que dans quelque Poëte qui les aura gâtées. J'avoue que ce talent de peindre l'amour au naturel, talent propre à un tems d'ignorance, où la nature seule donnoit des leçons, peut s'être affoibli dans notre siecle, & que les femmes, devenues à notre exemple plus coquettes que passionnées, sauront bientôt aimer aussi peu que nous & le dire aussi mal, mais sera-ce la faute de la nature? A l'égard des ouvrages de génie & de sagacité, mille exemples nous prouvent que la foiblesse du corps n'y est pas un obstacle dans les hommes; pourquoi donc une éducation plus solide & plus mâle ne mettroit-elle pas les femmes à portée d'y réussir? Descartes les jugeoit plus propres que nous à la Philosophie, & une Princesse malheureuse a été son plus illustre disciple. Plus inexorable pour elles, vous les traiterez, Monsieur, comme ces peuples vaincus, mais redoutables, que leurs conquérans

désarment ; & après avoir soutenu que la culture de l'esprit est pernicieuse à la vertu des hommes, vous en conclurez qu'elle le seroit encore plus à celle des femmes. Il me semble au contraire que les hommes devant être plus vertueux à proportion qu'ils connoîtront mieux les véritables sources de leur bonheur, le genre humain doit gagner à s'instruire. Si les siecles éclairés ne sont pas moins corrompus que les autres, c'est que la lumiere y est trop inégalement répandue, qu'elle est resserée & concentrée dans un trop petit nombre d'esprits ; que les rayons qui s'en échappent dans le peuple ont assez de force pour découvrir aux ames communes l'attrait & les avantages du vice, & non pour leur en faire voir les dangers & l'horreur ; le grand défaut de ce siecle philosophe est de ne l'être pas encore assez. Mais quand la lumiere sera plus libre de se répandre, plus étendue & plus égale, nous en sentirons alors les effets bienfaisans ; nous cesserons de tenir les femmes sous le joug & dans l'ignorance, & elles de séduire, de tromper & de gouverner leurs maîtres. L'amour sera pour lors entre les deux

ſexes ce que l'amitié la plus douce & la plus vraie eſt entre les hommes vertueux; ou plutôt ce ſera un ſentiment plus délicieux encore, le complément & la perfection de l'amitié; ſentiment qui dans l'intention de la nature, devoit nous rendre heureux, & que pour notre malheur nous avons ſu altérer & corrompre.

Enfin ne nous arrêtons pas ſeulement, Monſieur, aux avantages que la ſociété pourroit tirer de l'éducation des femmes; ayons de plus l'humanité & la juſtice de ne pas leur refuſer ce qui peut leur adoucir la vie comme à nous. Nous avons éprouvé tant de fois combien la culture de l'eſprit & l'exercice des talens ſont propres à nous diſtraire de nos maux, & à nous conſoler dans nos peines: pourquoi refuſer à la plus aimable moitié du genre humain, deſtinée à partager avec nous le malheur d'être, le ſoulagement le plus propre à le lui faire ſupporter? Philoſophes que la nature a répandus ſur la ſurface de la terre, c'eſt à vous à détruire, s'il vous eſt poſſible, un préjugé ſi funeſte; c'eſt à ceux d'entre vous qui éprouvent la douceur ou le chagrin d'être peres, d'oſer les

premiers secouer le joug d'un barbare usage, en donnant à leurs filles la même éducation qu'à leurs autres enfans. Qu'elles apprennent seulement de vous, en recevant cette éducation précieuse, à la regarder uniquement comme un préservatif contre l'oisiveté, un rempart contre les malheurs, & non comme l'aliment d'une curiosité vaine, & le sujet d'une ostentation frivole. Voilà tout ce que vous devez & tout ce qu'elles doivent à l'opinion publique, qui peut les condamner à paroître ignorantes, mais non pas les forcer à l'être. On vous a vus si souvent, pour des motifs très-légers, par vanité ou par humeur, heurter de front les idées de votre siecle; pour quel intérêt plus grand pouvez-vous le braver, que pour l'avantage de ce que vous devez avoir de plus cher au monde, pour rendre la vie moins amere à ceux qui la tiennent de vous, & que la nature a destinés à vous survivre & à souffrir; pour leur procurer dans l'infortune, dans les maladies, dans la pauvreté, dans la vieillesse, des ressources dont notre injustice les a privées? On regarde communément, Monsieur, les femmes comme très-sensibles

& très-foibles ; je les crois au contaire ou moins sensibles ou moins foibles que nous. Sans force de corps, sans talens, sans étude qui puisse les arracher à leurs peines, & les leur faire oublier quelques momens, elles les supportent néanmoins, elles les dévorent, & savent quelquefois les cacher mieux que nous ; cette fermeté suppose en elles, ou une ame peu susceptible d'impressions profondes, ou un courage dont nous n'avons pas l'idée. Combien de situations cruelles auxquels les hommes ne résistent que par le tourbillon d'occupation qui les entraine ? Les chagrins des femmes seroient-ils moins pénétrans & moins vifs que les nôtres ? Ils ne le devroient pas être. Leurs peines viennent ordinairement du cœur, les nôtres n'ont souvent pour principe que la vanité & l'ambition. Mais ces sentimens étrangers, que l'éducation a portés dans notre ame, que l'habitude y a gravés, & que l'exemple y fortifie, deviennent (à la honte de l'humanité) plus puissans sur nous que les sentimens naturels ; la douleur fait plus périr de ministres déplacés que d'amans malheureux.

Voilà, Monsieur, si j'avois à plaider

la cause des femmes, ce que j'oserois dire en leur faveur; je les défendrois moins sur ce qu'elles sont que sur ce qu'elles pourroient être. Je ne les louerois point en soutenant avec vous que la pudeur leur est naturelle; ce seroit prétendre que la nature ne leur a donné ni besoins, ni passions; la réflexion peut réprimer les desirs, mais le premier mouvement (qui est celui de la nature) porte toujours à s'y livrer. Je me bornerai donc à convenir que la société & les lois ont rendu la pudeur nécessaire aux femmes; & si je fais jamais un livre sur le pouvoir de l'éducation, cette pudeur en sera le premier chapitre. Mais en paroissant moins prévenu que vous pour la modestie de leur sexe, je serai plus favorable à leur conservation; & malgré la bonne opinion que vous avez de la bravoure d'un régiment de femmes, je ne croirai pas que le principal moyen de les rendre utiles, soit de les destiner à recruter nos troupes.

Mais je m'apperçois, Monsieur, & je crains bien de m'en appercevoir trop tard, que le plaisir de m'entretenir avec vous, l'apologie des femmes, & peut-être cet intérêt secret qui nous séduit

toujours pour elles, m'ont entraîné trop loin & trop long-tems hors de mon sujet. En voilà donc assez, & peut-être trop, sur la partie de votre Lettre qui concerne les Spectacles en eux-mêmes, & les dangers de toute espece dont vous les rendez responsables. Rien ne pourra plus leur nuire, si votre Ecrit n'y réussit pas ; car il faut avouer qu'aucun de nos prédicateurs ne les a combattus avec autant de force & de subtilité que vous. Il est vrai que la supériorité de vos talens ne doit pas seule en avoir l'honneur. La plupart de nos Orateurs Chrétiens en attaquant la Comédie, condamnent ce qu'ils ne connoissent pas ; vous avez au contraire étudié, analysé, composé vous-même pour en mieux juger les effets, le poison dangereux dont vous cherchez à nous préserver ; & vous décriez nos pieces de théatre avec l'avantage non-seulement d'en avoir vu, mais d'en avoir fait. Néanmoins cet avantage même forme contre vous une objection incommode que vous paroissez avoir sentie en n'osant vous la faire, & à laquelle vous avez indirectement tâché de répondre. Les Spec-

tacles, selon vous, sont nécessaires dans une ville aussi corrompue que celle que vous avez habitée long-tems; & c'est apparemment pour ses habitans pervers, (car ce n'est pas certainement pour votre patrie) que vos pieces ont été composées. C'est-à-dire, Monsieur, que vous nous avez traité comme ces animaux expirans, qu'on acheve dans leurs maladies de peur de les voir trop long-tems souffrir. Assez d'autres sans vous n'auroient-ils pas pris ce soin; & votre délicatesse n'aura-t-elle rien à se reprocher à notre égard? Je le crains d'autant plus, que le talent dont vous avez montré au théatre lyrique de si heureux essais, comme Musicien & comme Poëte, est du moins aussi propre à faire aux Spectacles des partisans, que votre éloquence à leur en enlever. Le plaisir de vous lire ne nuira point à celui de vous entendre; & vous aurez long-tems la douleur de voir le *Devin du village* détruire tout le bien que vos écrits contre la Comédie auroient pu nous faire.

Il me reste à vous dire un mot sur les deux autres articles de votre Lettre, & en premier lieu sur les raisons

que vous apportez contre l'établissement d'un théatre de Comédie à Geneve. Cette partie de votre ouvrage, je dois l'avouer, est celle qui a trouvé à Paris le moins de contradicteurs. Très-indulgens envers nous-mêmes, nous regardons les Spectacles comme un aliment nécessaire à notre frivolité; mais nous décidons volontiers que Geneve ne doit point en avoir; pourvu que nos riches oisifs aillent tous les jours pendant trois heures se soulager au théatre du poids du tems qui les accable, peu leur importe qu'on s'amuse ailleurs; parce que Dieu, pour me servir d'une de vos plus heureuses expressions, les a doués d'une douceur très-méritoire à supporter l'ennui des autres. Mais je doute que les Genevois, qui s'intéressent un peu plus que nous à ce qui les regarde, applaudissent de même à votre sévérité. C'est d'après un desir qui m'a paru presque général dans vos concitoyens, que j'ai proposé l'établissement d'un théatre dans leur ville, & j'ai peine à croire qu'ils se livrent avec autant de plaisir aux amusemens que vous y substituez. On m'assure même que plusieurs de ces

amuſemens, quoiqu'en ſimple projet, allarment déjà vos graves Miniſtres; qu'ils ſe récrient ſurtout contre les danſes que vous voulez mettre à la place de la Comédie; & qu'il leur paroît plus dangereux encore de ſe donner en ſpectacle que d'y aſſiſter.

Au reſte, c'eſt à vos compatriotes ſeuls à juger de ce qui peut en ce genre leur être utile ou nuiſible. S'ils craignent pour leurs mœurs les effets & les ſuites de la Comédie, ce que j'ai déja dit en ſa faveur ne les déterminera point à la recevoir, comme tout ce que vous dites contr'elle ne la leur fera pas rejetter, s'ils imaginent qu'elle puiſſe leur être de quelque avantage. Je me contenterai donc d'examiner en peu de mots les raiſons que vous apportez contre l'établiſſement d'un théatre à Geneve, & je ſoumets cet examen au jugement & à la déciſion des Genevois.

Vous nous tranſportez d'abord dans les montagnes du Valais, au centre d'un petit pays dont vous faites une deſcription charmante; vous nous montrez ce qui ne ſe trouve peut-être que dans ce ſeul coin de l'Univers, des

peuples tranquilles & satisfaits au sein de leur famille & de leur travail ; & vous prouvez que la Comédie ne seroit propre qu'à troubler le bonheur dont ils jouissent. Personne, Monsieur, ne prétendra le contraire : des hommes assez heureux pour se contenter des plaisirs offerts par la nature, ne doivent point y en substituer d'autres ; les amusemens qu'on cherche sont le poison lent des amusemens simples ; & c'est une loi générale de ne pas entreprendre de changer le bien en mieux ; qu'en conclurez-vous pour Geneve ? L'état présent de cette République est-il susceptible de l'application de ces regles ? Je veux croire qu'il n'y a rien d'exagéré ni de romanesque dans la description de ce canton fortuné du Valais, où il n'y a ni haine, ni jalousie, ni querelles, & où il y a pourtant des hommes. Mais si l'âge d'or s'est refugié dans les rochers voisins de Geneve, vos Citoyens en sont pour le moins à l'âge d'argent ; & dans le peu de tems que j'ai passé parmi eux, ils m'ont paru assez avancés, ou si vous voulez assez pervertis, pour pouvoir entendre *Brutus* & *Rome sauvée* sans avoir à craindre d'en devenir pires.

La plus forte de toutes vos objections contre l'établissement d'un théatre à Geneve, c'est l'impossibilité de supporter cette dépense dans une petite Ville. Vous pouvez néanmoins vous souvenir que des circonstances particulieres ayant obligé vos Magistrats il y a quelques années de permettre dans la Ville même de Geneve un spectacle public, on ne s'apperçut point de l'inconvénient dont il s'agit, ni de tous ceux que vous faites craindre. Cependant quand il seroit vrai que la recette journaliere ne suffiroit pas à l'entretien du spectacle, je vous prie d'observer que la Ville de Geneve est à proportion de son étendue, une des plus riches de l'Europe; & j'ai lieu de croire que plusieurs Citoyens opulens de cette Ville, qui desireroient d'y avoir un théatre, fourniroient sans peine à une partie de la dépense; c'est du moins la disposition où plusieurs d'entr'eux m'ont paru être, & c'est en conséquence que j'ai hazardé la proposition qui vous allarme. Cela supposé, il seroit aisé de répondre en deux mots à vos autres objections. Je n'ai point prétendu qu'il y eût à Ge-

neve un ſpectacle tous les jours ; un ou deux jours de la ſemaine ſuffiroient à cet amuſement, & on pourroit prendre pour un de ces jours celui où le peuple ſe repoſe ; ainſi d'un côté le travail ne ſeroit point ralenti, de l'autre la troupe pourroit être moins nombreuſe, & par conſéquent moins à charge à la Ville ; on donneroit l'hyver ſeul à la Comédie, l'été aux plaiſirs de la campagne, & aux exercices militaires dont vous parlez. J'ai peine à croire auſſi qu'on ne pût remédier par des lois ſéveres aux allarmes de vos Miniſtres ſur la conduite des Comédiens, dans un État auſſi petit que celui de Geneve, où l'œil vigilant des Magiſtrats peut s'étendre au même inſtant d'une frontiere à l'autre, où la légiſlation embraſſe à la fois toutes les parties, où elle eſt enfin ſi rigoureuſe & ſi bien exécutée contre les déſordres des femmes publiques, & même contre les déſordres ſecrets. J'en dis autant des lois ſomptuaires, dont il eſt toujours facile de maintenir l'exécution dans un petit État : d'ailleurs la vanité même ne ſera guere intéreſſée à les violer, parce qu'elles obligent

également tous les Citoyens, & qu'à Geneve les hommes ne ſont jugés ni par les richeſſes, ni par les habits. Enfin rien, ce me ſemble, ne ſouffriroit dans votre patrie de l'établiſſement d'un théatre, pas même l'yvrognerie des hommes & la médiſance des femmes, qui trouvent l'une & l'autre tant de faveur auprès de vous. Mais quand la ſuppreſſion de ces deux derniers articles produiroit, pour parler votre langage, *un affoibliſſement d'État*, je ſerois d'avis qu'on ſe conſolât de ce malheur. Il ne falloit pas moins qu'un Philoſophe exercé comme vous aux paradoxes, pour nous ſoutenir qu'il y a moins de mal à s'enyvrer & à médire, qu'à voir repréſenter *Cinna* & *Polyeucte*. Je parle ici d'après la peinture que vous avez faite vous-même de la vie journaliere de vos citoyens; car je n'ignore pas qu'ils ſe récrient fort contre cette peinture; le peu de ſéjour, diſent-ils, que vous avez fait parmi eux, ne vous a pas laiſſé le tems de les connoître, ni d'en fréquenter aſſez les différens états; & vous avez repréſenté comme l'eſprit général de cette ſage République, ce qui n'eſt

tout au plus que le vice obscur & méprisé de quelques sociétés particulieres.

Au reste vous ne devez pas ignorer, Monsieur, que depuis cinq ans une troupe de Comédiens s'est établie aux portes de Geneve, & que Geneve & les Comédiens s'en trouvent à merveille. Prenez votre parti avec courage, la circonstance est urgente & le cas difficile. Corruption pour corruption, celle qui laissera aux Genevois leur argent dont ils ont besoin, est préférable à celle qui le fait sortir de chez eux.

Je me hâte de finir sur cet article dont la plupart de nos Lecteurs ne s'embarrassent guere, pour en venir à un autre qui les intéresse encore moins, & sur lequel par cette raison je m'arrêterai moins encore. Ce sont les sentimens que j'attribue à vos Ministres en matiere de Religion. Vous savez, & ils le savent encore mieux que vous, que mon dessein n'a point été de les offenser; & ce motif seul suffiroit aujourd'hui pour me rendre sensible à leurs plaintes, & circonspect

dans ma justification. Je serois très-affligé du soupçon d'avoir *violé leur secret*, surtout si ce soupçon venoit de votre part ; permettez-moi de vous faire remarquer que l'énumération des moyens par lesquels vous supposez que j'ai pu juger de leur doctrine, n'est pas complette. Si je me suis trompé dans l'exposition que j'ai faite de leurs sentimens (d'après leurs ouvrages, d'après des conversations *publiques* où ils ne m'ont pas paru prendre beaucoup d'intérêt à la *Trinité* ni à l'*Enfer*, enfin d'après l'opinion de leurs concitoyens, & des autres Eglises réformées) tout autre que moi, j'ose le dire, eût été trompé de même. Ces sentimens sont d'ailleurs une suite nécessaire des principes de la Religion Protestante ; & si vos Ministres ne jugent pas à propos de les adopter ou de les avouer aujourd'hui, la logique que je leur connois doit naturellement les y conduire, ou les laissera à moitié chemin. Quand ils ne seroient pas *Sociniens*, il faudroit qu'ils le devinssent, non pour l'honneur de leur Religion, mais pour celui de

leur Philoſophie. Ce mot de *Sociniens* ne doit pas vous effrayer : mon deſſein n'a point été de donner un *nom de parti* à des hommes dont j'ai d'ailleurs fait un juſte éloge ; mais d'expoſer par un ſeul mot ce que j'ai cru être leur doctrine, & ce qui ſera infailliblement dans quelques années leur doctrine *publique*. A l'égard de leur profeſſion de foi, je me borne à vous y renvoyer & à vous en faire juge ; vous avouez que vous ne l'avez pas lue, c'étoit peut-être le moyen le plus sûr d'en être auſſi ſatisfait que vous me le paroiſſez. Ne prenez point cette invitation pour un trait de ſatyre contre vos Miniſtres ; eux-mêmes ne doivent pas s'en offenſer ; en matiere de profeſſion de foi, il eſt permis à un Catholique de ſe montrer difficile, ſans que des Chrétiens d'une Communion contraire puiſſent légitimement en être bleſſés. L'Egliſe Romaine a un langage conſacré ſur la divinité du Verbe, & nous oblige à regarder impitoyablement comme Ariens tous ceux qui n'emploient pas ce langage. Vos Paſteurs diront qu'ils ne reconnoiſſent pas l'E-

glise Romaine pour leur juge; mais ils souffriront apparemment que je la regarde comme le mien. Par cet accommodement nous serons réconciliés les uns avec les autres, & j'aurai dit vrai sans les offenser. Ce qui m'étonne, Monsieur, c'est que des hommes qui se donnent pour zélés défenseurs des vérités de la Religion *Catholique*, qui voient souvent l'impiété & le scandale où il n'y en a pas même l'apparence, qui se piquent sur ces matieres d'entendre finesse & de n'entendre point raison, & qui ont *lu* cette profession de foi de Geneve, en ayent été aussi satisfaits que vous, jusqu'à se croire même obligés d'en faire l'éloge. Mais il s'agissoit de rendre tout à la fois ma probité & ma religion suspectes; tout leur a été bon dans ce dessein; & ce n'étoit pas aux Ministres de Geneve qu'ils vouloient nuire. Quoi qu'il en soit, je ne sai si les Ecclésiastiques Genevois que vous avez voulu justifier sur leur croyance, seront beaucoup plus contens de vous qu'ils l'ont été de moi, & si votre molesse à les défendre leur plaira plus que ma franchise. Vous semblez m'accuser pres-

que uniquement d'*imprudence* à leur égard ; vous me reprochez de ne les avoir point loués à leur maniere, mais à la mienne, & vous marquez d'ailleurs assez d'indifférence sur ce Socinianisme dont ils craignent tant d'être soupçonnés. Permettez-moi de douter que cette maniere de plaider leur cause les satisfasse. Je n'en serois pourtant point étonné, quand je vois l'accueil extraordinaire que les dévots ont fait à votre ouvrage. La rigueur de la morale que vous prêchez les a rendu indulgens sur la tolérance que vous professez avec courage & sans détour. Est-ce à eux qu'il faut en faire honneur, ou à vous, ou peut-être aux progrès inattendus de la Philosophie dans les esprits même qui en paroissoient les moins susceptibles? Mon article *Geneve* n'a pas reçu de leur part le même accueil que votre Lettre; nos Prêtres m'ont presque fait un crime des sentimens hétérodoxes que j'attribuois à leurs ennemis. Voilà ce que ni vous ni moi n'aurions prévu ; mais quiconque écrit, doit s'attendre à ces légeres injustices, heureux quand il n'en essuie point de plus graves.

Je suis, avec tout le respect que méritent votre vertu & vos talens, & avec plus de vérité que le Philinte de Moliere,

MONSIEUR,

Votre très-humble &
très-obéissant serviteur,

D'ALEMBERT.

Fin du Tome second.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce ſecond Volume.

RÉFLEXIONS ſur les Eloges Académiques, page 1
Eloge hiſtorique de M. Jean Bernoulli, 11
Eloge de M. l'Abbé Terraſſon, 67
Eloge de M. le Préſident de Monteſquieu, 83
Analyſe de l'Eſprit des Lois, pour ſervir de ſuite à l'Eloge de M. de Monteſquieu, 135
Eloge de M. l'Abbé Mallet, 155
Eloge de M. du Marſais, 167
Mémoires & Réflexions ſur Chriſtine, Reine de Suede, 229
Diſcours de M. d'Alembert à l'Académie Françoiſe, 303

Réflexions sur l'Elocution oratoire, & sur le Style en général, page 317
Description abrégée du Gouvernement de Geneve, 359
Lettre à M. Rousseau, Citoyen de Geneve, 389

Fin de la Table.